

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12306 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — DIMANCHE 19-LUNDI 20 AOUT 1984

LA CONVENTION DE DALLAS

Les ennuis des démocrates font le bonheur du candidat Reagan

De notre correspondant

Washington. – Rien décidément ne semble pouvoir assombrir la bonne fortune de M. Reagan. Les démocrates ont eu beau retrouver un peu d'allant grâce à Mme Ferraro, M. Mondale a bien pu mettre son adversaire dans l'embarras en affirmant que le déficit budgétaire rendait inéluctable, quel que soit l'élu de novembre, un relèvement des impôts, le président sortant n'en conserve pas moins une large avance dans tous les sondages quatre jours avant l'ouverture, lundi 20 août à Dallas, de la convention qui entérinera sa candidature. La chaîne de télévision NBC lui donnait ainsi un avantage de 23 points sur l'ancien vice-président de M. Carter. Cette marge est l'une des plus fortes qui aient été relevées ces derniers mois mais M. Reagan est régulièrement crédité, depuis la fin juin, de 10 à 15 points d'avance, ce qui est déjà très confortable.

Mi-juillet, au lendemain de la convention de San-Francisco, M. Mondale avait pourtant réussi, brièvement, à s'adjuger une majorité des intentions de vote. Les quatre journées de couverture télévisée dont venait de bénéficier son parti y avaient contribué, mais plus profondément un réel courant était alors passé entre les démocrates et le pays. Epouvantail pour de nombreux électeurs, le pasteur Jackson avait su arrondir les angles de son tiers-mondisme et prononcer un émouvant discours dont la puissance avait forcé l'admiration. M. Hart avait su, lui, surmonter son amertume pour appeler les délégués à désigner M. Mondale par acclamation et, dans leurs rangs au moins, l'euphorie unitaire l'avait emporté.

La querelle des impôts

Visible sur les écrans de télévision, elle avait rehaussé l'image d'un parti qui était également parvenu à se montrer aussi réaliste, nationaliste et libéral que généreux, désireux d'une détente avec l'URSS et attaché aux valeurs morales de l'effort individuel et de la famille. M. Mondale enfin s'était fait singulièrement plus moderne qu'à son ordinaire en ayant pris une femme comme colistière et en s'installant dans le créneau de M. Hart – celui du « futur ».

Ainsi recentré et dépoussiéré, le Parti démocrate devenait d'autant moins inoffensif pour les républicains que la première salve tirée par son candidat était bien visée. Après que M. Mondale, le dernier jour de la Convention, se fut engagé à augmenter les impôts pour réduire le déficit, et eut assuré que M. Reagan, mais lui sans le dire, s'apprêtait à en faire autant et au détriment des plus défavorisés, le président sortant s'était en effet retrouvé sur la défensive. Il se contente, dans un premier temps, d'affirmer qu'il n'a aucun « plan » de ce genre, puis précise qu'il s'opposerait à tout relèvement de l'impôt sur la personne physique, puis s'engage, au bout de plus de deux semaines, à refuser « toute » augmentation de la pression fiscale. Entre-temps, le vice-président George Bush, avec lequel M. Reagan se représente, aura eu le temps de se montrer beaucoup moins catégorique, et M. Mondale, tranquillement triomphant, peut ironiquement suggérer, le 7 août, un débat télévisé entre les deux futurs colistiers républicains.

Son succès sur un problème sensible par excellence est total. Si l'opinion, pourtant, est demeurée pour l'instant totalement insensible, c'est que 76 % des Américains s'attendent à ce que le futur président, quel qu'il soit, augmente leurs impôts, mais qu'ils sont beaucoup moins nombreux (30 % contre 46 %) à imputer la responsabilité du déficit à M. Reagan qu'aux parlementaires démocrates qui résistent à la réduction des dépenses civiles.

Autrement dit, le sentiment anti-Etat reste un solide atout pour les républicains, et l'opinion garde plus de reconnaissance à M. Reagan de la réduction des taux de chômage et d'inflation qu'elle ne lui tient rigueur du déficit et des sacrifices qu'il imposera à court ou moyen terme.

Paradoxalement, le point marqué dans cette affaire par M. Mondale lui aura donc surtout permis de mesurer le chemin qu'il a encore à parcourir en deux mois et demi seulement.

Or ce constat est d'autant plus inquiétant pour lui que M. Reagan est aujourd'hui beaucoup moins susceptible qu'au printemps d'être mis en difficulté sur sa politique étrangère.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

ATTENTATS, EMBUSCADES

La résistance à Israël se durcit dans le sud du Liban

De notre correspondant

Beyrouth. – Les Israéliens apprennent au Liban du Sud ce que signifie une vraie résistance nationale. Plus ils isolent leur zone d'occupation – et ils viennent de resserrer l'étreinte, – plus l'hostilité à leur égard s'exacerbe et se propage.

Au rythme de trois opérations par jour, leurs troupes sont harcelées, maintenues sur le qui-vive, acculées à la défensive. Ce ne sont pas de grandes opérations, spectaculaires comme celles des fedayins palestiniens. Ainsi, au cours des dernières vingt-quatre heures, il y a eu trois attentats : deux tirs de pistolet-mitrailleur et un lancer de grenades sur des patrouilles israéliennes qui ont fait plus de peur que de mal. Mais ces attentats, pour modestes qu'ils soient, n'en sont-ils pas finalement plus exemplaires, l'objectif étant de créer une insécurité pour tous les Israéliens ou collaborateurs d'Israël au Liban du Sud, ce qui est sans riposte possible, plutôt que de rechercher des actions spectaculaires et de susciter des ripostes efficaces ?

En ne s'attaquant qu'à des objectifs militaires, en opérant strictement dans le cadre des territoires occupés, la résistance libanaise a acquis, même aux yeux des opinions occidentales ultra-sensibles aux problèmes d'Israël, le droit d'être considérée précisement comme une résistance légitime et non comme du terrorisme.

En agissant en silence, inlassablement, quotidiennement, sans verser dans la propagande, quasiment sans diffuser de communiqué, elle a de plus forcé le respect, et aucune condamnation publique ou privée, pas même du gouvernement américain, n'a été émise à son égard.

Le dos au mur, le gouvernement israélien cherche des parades sans en trouver, ce qui, insensiblement, fait gagner du terrain en Israël à l'idée de l'inéluctabilité d'un retrait du Liban du Sud. Une fois de plus, vendredi 17 avril, il vient de donner un tour de vis au bouclage de sa zone d'occupation – le quart du territoire libanais environ – pour la rendre plus hermétique. Plus de passage dans le sens nord-sud, sauf pour les voitures de tourisme munies de visas délivrés au compte-gouttes, au sud même (depuis la fermeture du bureau de liaison de Dbayeh, près de Beyrouth en secteur chrétien) et pour les piétons. Déchargement obligatoire des marchandises sur une esplanade à la lisière de la zone d'occupation en vue d'un transbordement sur un autre camion.

Cela pour tout ce qui provient de la zone dite « nationale », c'est-à-dire sous contrôle chiite ou druze. Les chrétiens, pour leur part, jouissent d'un traitement privilégié ayant la faculté d'atteindre le sud par bateau (trois liaisons quotidiennes cinq fois par semaine) à partir du cinquième bassin du port de Beyrouth, sous contrôle des forces libanaises (milices chrétiennes).

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

UN ENTRETIEN AVEC M. PHILIPPE SÉGUIN (RPR)

Ne pas croire qu'un retour au pouvoir est chose acquise

Député RPR des Vosges, vice-président de l'Assemblée nationale, maire d'Epinal, M. Philippe Séguin est souvent présenté comme l'un des principaux représentants des générations montantes de l'opposition. Il développe dans l'entretien qu'il nous a accordé des analyses nuancées et critiques, tant sur certains comportements du pouvoir socialiste qu'à propos de certaines attitudes de ses amis politiques.

– « Que pensez-vous de l'été politique que nous sommes en train de vivre ?

– Je crois que l'été politique aura été marqué par deux événements ou deux non-événements : le feuilleton du référendum d'une part, l'élection corse d'autre part. Pour ce qui concerne le référendum, il est de bons et de mauvais feuilletons en été. Je ne suis pas certain que celui-là ait été du meilleur goût et, en tout état de cause, qu'il ait véritablement passionné les Français.

» Quant à l'élection corse, elle me paraît avoir recélé deux enseignements majeurs. Le premier c'est que l'on ne dira jamais assez les risques et les implications d'un scrutin proportionnel pour perturber une situation qu'on croit *a priori* relativement claire. Le second ont moins que jamais l'opposition ne doit considérer que son retour au pouvoir n'est qu'une question de calendrier et relève de la plus simple formalité.

» J'allais oublier que cet été nous a valu un nouveau gouvernement. Mais, à vrai dire, pour moi, le changement d'homme à la tête du gouvernement avait moins d'importance que le changement politique qui, lui, était déjà fait depuis de nombreux mois.

– Vous soutenez que l'affaire du référendum est une sale histoire pour l'opposition...

– Effectivement, je crois que nous nous sommes mis dans un mauvais cas en provoquant le pouvoir sur ce terrain, et qu'il n'est pas de bonne issue pour l'opposition dans cette affaire. Elle peut espérer au mieux limiter les dégâts. Elle s'est portée en terrain découvert. Le président de la République en a profité. Il lui faut maintenant se replier en bon ordre.

» Cela n'a pas été une bonne affaire sur le plan tactique. Cela n'a pas été une excellente affaire sur le fond. Car pour maintenir un semblant de cohérence dans notre discours, nous avons été conduits parfois à oublier quelques principes auxquels nous devrions demeurer plus attachés.

» Celà étant, je pense que le tort que nous avons eu – et l'avenir le démontrera – c'est de sous-estimer ce fait : le référendum n'était qu'un élément d'une stratégie beaucoup plus complète de la part du président de la République. L'enjeu de cette stratégie me paraît demeurer la question scolaire.

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 7.)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

La libération de Paris vue par Jean-Paul Sartre

Le lundi 21 août 1944, troisième jour de l'insurrection par laquelle *« Paris doit se libérer lui-même »*, le premier numéro non clandestin du journal *Combat* est vendu dans les rues, sur une seule feuille, avec le sous-titre *« De la Résistance à la révolution »*. L'autorisation de paraître, impatiemment attendue depuis le 18, a été enfin accordée par le délégué du général de Gaulle, en même temps qu'à d'autres organes de la Résistance, *Libération*, *Franc-Tireur*, *Défense de la France*.

Le lendemain, installé dans les locaux où était imprimé le *Pariser Zeitung* des Allemands, qui ont vidé les lieux en y laissant des armes et des munitions, le rédacteur en chef de *Combat*, Albert Camus, commande à son ami Jean-Paul Sartre, venu le voir, et qu'il avait, quelque temps auparavant, mis en liaison avec le Mouvement Combat, un reportage sur les journées de la libération en cours. Sartre s'y met aussitôt. Il est membre du Comité national des écrivains et du Comité national du théâtre – *Huis clos* a été créé en mai, *le Malentendu* de Camus en juin, ainsi va le théâtre sous l'Occupation, – et, à ce titre, il « occupe » la Comédie-Française, place du Palais-Royal, avec, notamment, l'actrice Marie Bell et le dramaturge Armand Salacrou. Ce dernier et aussi Simone de Beauvoir, avec qui Sartre loge dans un hôtel de la rue de Seine, et leurs amis Michel Leiris, quai des Grands-Augustins, et Jacques Bost, à Montparnasse, lui racontent de quoi compléter le récit des événements tels qu'en peut être témoin *« un promeneur dans un Paris insurgé »*.

C'est sous ce titre que le reportage paraît finalement, en sept articles, dans *Combat* du 28 août au 4 septembre 1944, avec un décalage d'une dizaine de jours par rapport aux scènes que l'écrivain, à l'instar du Victor Hugo des *Choses vues*, note au jour le jour durant cette semaine que tous savent historique (1).

Quarante ans après, pour célébrer l'anniversaire de la libération de Paris et la naissance d'une presse libre que *le Monde* aujourd'hui entend perpétuer, c'est la première fois que ces articles seront republiés, Sartre ne les ayant jamais repris dans un de ses volumes. On les lira ici même à partir de lundi 20 août et jusqu'au 27 août, lendemain du jour où le peuple de Paris, massé des Champs-Élysées à l'Hôtel de Ville et à Notre-Dame, fêtait sa liberté recouvrée en une manifestation immense, la plus grande qu'ait connue jusqu'à présent la capitale, et que décrit le dernier article.

Journalisme et littérature, Sartre ne les dissociait pas. Fin 1944, Camus l'envoya comme reporter pour *Combat* aux États-Unis, d'où il écrivit aussi des articles pour *le Figaro* de Pierre Brisson. En 1945, il affirmait dans la présentation, restée fameuse, de sa revue *les Temps modernes* que *« le reportage fait partie des genres littéraires et qu'il peut devenir un des plus importants d'entre eux »*. Les modèles invoqués étaient *Dix Jours qui ébranlèrent le monde*, de John Reed, et *le Testament espagnol*, d'Arthur Koestler.

Son propre roman, *les Chemins de la liberté*, fut conçu dès le début comme un reportage sur le présent tel qu'il apparaît à une conscience, à un sujet « situé ». S'il est resté inachevé, c'est que le temps de l'écriture ne parvenait plus à rattraper le temps historique : au moment où Sartre vivait la libération de Paris, ses personnages en étaient à la crise de Munich, en septembre 1938, et il ne parviendra pas à leur faire rejoindre les journées d'août 1944, sur lesquelles il pense alors terminer le roman.

Ainsi, la fin des *Chemins de la liberté*, peut-être faut-il la lire dans ce reportage modeste et grand, délibérément non politique, mais porté par une exigence morale qui ne plie pas, et écrit à chaud dans ce style qu'on dirait tendu entre Jules Renard et Malraux, entre la notation nue et la formule emblématique, le style inimitable de Sartre.

MICHEL CONTAT.

(1) On en trouve un récit très proche de celui de Sartre, mais sous une forme plus concise, dans le deuxième volume des Mémoires de Simone de Beauvoir, *la Force de l'âge*, paru en 1960 (Gallimard, p. 606-613).

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 20 août. – *Etats-Unis :* convention républicaine à Dallas (jusqu'au 23).

Mardi 21 août. – *RFA :* Procès des faux carnets de Hitler ; *Philippines :* Premier anniversaire de l'assassinat de Benigno Aquino.

Vendredi 24 août. – *Genève :* Reprise des négociations indirectes sur l'Afghanistan.

Sports

Dimanche 19 août. – *Automobilisme :* Grand Prix d'Autriche de formule 1 ; *voile :* Départ de Québec-Saint-Malo à la voile.

Mardi 21 août. – *Football :* Championnat de France (2e journée).

Vendredi 24 août. – *Football :* Championnat de France (3e journée).

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 36 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 36 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

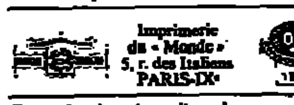
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A VINGT ANS

La mort de Palmiro Togliatti

Voilà deux mois un million de personnes honoraient le cercueil d'Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti communiste italien, dans une cérémonie qui prenait l'allure d'un deuil national. Plus d'un témoin se souvenait évidemment des rites qui, vingt ans avant, avaient entouré le catafalque de son prédécesseur, Palmiro Togliatti, en ce même lieu, sur le parvis de Saint-Jean-de-Latran, basilique qui est l'église cathédrale du pape.

L'émotion n'était pas moindre, au contraire. Berlinguer recevait à son chevet le président de la République et les principaux représentants des partis adverses, qui ne s'étaient pas déplacés pour Togliatti. Un semblant de deuil national voilait les deux cérémonies, et l'unité de la gauche paraissait même sincère. La Rome pontificale ne ressentait pas comme un défi la sacralité très artificielle des pompes laïques et républicaines.

La légende

En fait, comme leurs aïeux, les Romains enterraient encore une fois un pape. Berlinguer alla rejoindre son caveau de famille, quand Togliatti avait été placé au côté de Gramsci. Une fois passés les quelques jours dédiés aux pleurs, selon les convenances, le monde politique italien estima que la mort du premier n'était qu'un épisode quand la disparition du second avait été un événement. Celui-ci, en août 1964, fut-il un point de départ ou une conclusion ?

Secrétaire général du Parti communiste italien depuis 1926, Palmiro Togliatti se trouvait, à l'été 1964, en vacances à Yalta avec sa compagne, Nilde Jotti, actuelle présidente de la Chambre des députés, et leur fille adoptive lorsqu'il fut frappé, le 14 août, d'un malaise qui apparut très vite comme ayant touché tous les centres vitaux du cerveau. Il expirait le 21 août à 13 h 20, laissant sur sa table un aide-mémoire développant tous les points dont il devait débattre avec Khrouchtchev à la fin de son séjour. Plus ou moins judicieusement qualifié de *« testament politique »*, ce texte fut publié le 4 septembre 1964 par *le Monde*, qui en eut la primeur quelques heures avant sa diffusion par *Rinascita*, hebdomadaire du Parti communiste italien.

Le 26 août, la dépouille de Togliatti faisait l'objet d'une manifestation funèbre à Rome devant Saint-Jean-de-Latran. Brejnev y représentait Khrouchtchev. Luiggi Longo, vice-secrétaire du PCI, qui avait été chercher le cercueil en Union soviétique, fut chargé de parler au nom de la direction du PCI. Les Chinois n'étaient pas là ni les Albanais, mais Pietro Nenni, le vieil « ami-ennemi », chef du Parti socialiste, avait suivi le catafalque.

Sous l'effarante pesanteur du soleil d'août, Brejnev et Longo donnèrent deux interprétations du personnage de Togliatti. Combattant de l'unité, certes, mais s'agissait-il de la même ? Brejnev vantait en lui *« le défenseur résolu de l'unité et de la coalition du mouvement communiste international... Combattant avec intransigeance les scissionnistes, les pseudo-révolutionnaires et les opportunistes de tout genre. »* Longo, dépassant un peu la langue de bois, précisait que Togliatti s'était *« engagé à fond dans la recherche d'une nouvelle unité, tenant compte de tous les changements intervenus dans la situation objective du monde et du mouvement communiste »*. Et il annonçait *« un mémorandum sur les graves questions soulevées par les combats et contestations au sein du mouvement communiste international »*.

En somme, Brejnev laissait entendre que Togliatti s'était complètement rallié à la politique soviétique dans le conflit avec les *« sectaires chinois »*, et Longo, que la vraie pensée de Togliatti s'exprimerait dans un témoignage indiscutable. Brejnev quitta Rome trois jours plus tard sans avoir convaincu les dirigeants italiens de garder le document dans leurs archives. Au lendemain de l'inhumation, la direction du PCI nomma Luigi Longo secrétaire général. Et sa volonté de rendre public le « testament de Yalta » se manifesta dans l'éloge de Togliatti que prononça, le 3 septembre, à la Chambre italienne, Pietro Ingrao, réputé leader de l'« aile dure » de la direction.

Le « tournant de Salerne »

Il développa, en effet, le portrait d'un Togliatti rassembleur, pluraliste, soucieux d'incarner les traditions nationales dans la recherche d'une voie italienne au socialisme. Il cita un extrait significatif du « testament » :

« Mon opinion, déclarait Togliatti, *est que les formes et les conditions concrètes de l'avance et de la victoire du socialisme seront aujourd'hui et dans le proche avenir très différentes de ce qu'elles ont été dans le passé. Les différences sont assez grandes d'un pays à l'autre. Chaque pays doit savoir évoluer d'une façon autonome... C'est une condition essentielle de notre développement dans les circonstances présentes... L'unité du mouvement ouvrier international doit se réaliser dans la diversité des positions politiques concrètes correspondant à la situation et au degré de développement dans chaque pays. »*

Vingt ans plus tard, ces thèmes sont devenus des vérités premières



et ont contribué à forger la légende d'un PCI spécifiquement attaché à son indépendance, à sa liberté, à son intelligence, sous les différentes formulations qui vont du *« polycentrisme »* à l'*« eurocommunisme »* en passant par l'*« unité dans la diversité »*. Ces formules ont fourni la justification doctrinale des différents degrés de « désaccord » manifestés par le PCI devant la politique étrangère soviétique mais devant elle seule.

Ce désaccord a toujours été plus étonnant par son expression que par son contenu réel. Après Luigi Longo, Berlinguer a développé la ligne définie dans ses derniers jours par Togliatti non seulement dans les relations avec le PC soviétique mais en politique intérieure italienne. C'est au Togliatti débarquant à Salerne le 27 mars 1944, alors que les Allemands occupaient la moitié de l'Italie et que les Alliés remontaient difficilement le sud de la Péninsule, qu'il faut revenir pour mesurer le poids réel du « togliattisme » et voir qu'il a évité à l'Italie l'épreuve d'une guerre civile. Il arrivait de Moscou, et il était manifeste que la politique étrangère soviétique ne voulait pas risquer, ni alors ni plus tard, jusqu'à la mort de Staline, un choc armé dans un territoire contrôlé par les Anglo-Américains.

Connu sous le nom d'Ercole Ercoli dans la clandestinité ou celui de Mario Correnti à Radio-Moscou, Palmiro Togliatti était, dans la génération des fondateurs du Parti communiste italien, l'un des rares et peut-être le seul à n'avoir jamais connu la prison, la résidence forcée, la guerre ou l'insurrection armée. Avant les années de résidence à l'hôtel Lux de Moscou, lorsqu'il était secrétaire du Komintern, Togliatti, né en 1893, étudiant à Turin, avait participé à la fondation du parti dans des conditions beaucoup plus discrètes que ne l'affirme sa légende de « compagnon de Gramsci ».

Dirigeant en France le centre extérieur du parti, devenu clandestin dans l'Italie fasciste, Togliatti se montra, alors que Gramsci était emprisonné, le bureaucrate rigoureux appliquant tous les tournants de la stratégie soviétique, contresignant toutes les épurations décidées par Staline, y compris celle des antifascistes italiens réfugiés en URSS parmi lesquels figurait son beau-frère.

C'était un stalinien de fer plus que bien d'autres. Son retour en Italie au début du printemps 1944 fut lié, au moins dans le temps, à la reprise des relations diplomatiques entre Moscou et le gouvernement royal de Bari. Ce qui est demeuré dans l'histoire politique italienne sous le nom de « tournant de Salerne », c'est l'essence même de Togliatti et du pragmatisme soviétique de l'époque : le rejet catégorique des thèses extrémistes pour lesquelles, en 1929, Togliatti s'était cependant battu, le refus de la révolution armée, la substitution de la lutte antifasciste au soulèvement prolétarien, la condamnation du principe «classe contre classe» et enfin la restauration du patriotisme.

«Notre politique internationale est celle de l'unité des trois grands», dira-t-il en 1945, lorsqu'il s'agira pour lui d'imposer l'unité du Parti communiste aux formations partisanes du Nord qui refusaient d'abandonner l'idéal de la révolution armée. Il se dressera alors explicitement contre *«la perspective grecque, c'est-à-dire le conflit entre les forces armées du front antifasciste et les forces de la police et de l'armée»*.

Le « parti nouveau »

C'est à partir de là que se développe la constitution du Parti communiste italien en «parti de gouvernement», impliquant l'acceptation de la monarchie, la collaboration avec les autres partis, l'interruption de l'épuration des fascistes, et tout ce comportement qui marquera jusqu'à ses derniers jours la participation du communisme italien à la politique démocratique.

Mais sur quoi se fondent les écrits théoriques très abondants de Togliatti et la manipulation de l'œuvre de Gramsci dont il a fait son inspirateur officiel ? Sur l'appréciation des rapports de forces réels entre les vainqueurs de la guerre et la certitude que toute tentative de révolution armée en Italie ne serait pas soutenue par l'URSS. Depuis 1945, les choses n'ont pas beaucoup changé à cet égard. Togliatti, à l'intérieur de ce schéma, imposa son autorité, forma le «parti nouveau», qui rassemblait une partie des classes moyennes et non seulement la classe ouvrière, qui séduisait nombre d'intellectuels et fut enfin accepté comme interlocuteur de plein droit par les institutions traditionnelles. Il était la caution même du possible, pour les uns comme pour les autres. Aussi bien pour de Gasperi, auquel il fit le cadeau d'approuver l'inclusion du concordat avec le Vatican dans la Constitution italienne, que pour les staliniens, qui savaient bien que Togliatti discernerait toujours jusqu'où il ne faut pas aller trop loin.

Lorsque, le 14 juillet 1948, l'attentat contre Togliatti fit redouter l'extension d'émeutes et peut-être la guerre civile, la direction du PCI n'avait absolument pas préparé l'insurrection, et cela permit à l'ambassade soviétique à Rome de retenir une décision en ce sens. Lorsque, deux ans plus tard, les rivaux de Togliatti cherchèrent l'appui de Staline pour le faire rappeler à Prague à la direction du Kominform et l'empêcher de développer en Italie sa ligne parlementaire, Staline tergiversa et ne désavoua pas la seule stratégie qui agrandissait la zone d'influence du parti italien en attendant l'heure du raidissement.

La mort de Staline et les années suivantes ne signifièrent pas le crépuscule de Togliatti. Au contraire. Très attentif aux luttes internes du Kremlin, il freinait l'influence du khrouchtchévisme, contrôla de près toutes les tentatives de faire porter sur lui la stalinisation et relança le cours oublié de « la voie italienne au socialisme ». C'est ainsi qu'il parvint à inscrire à son crédit toutes les manifestations de « libéralisme », qui furent réputées comme le privilège du Parti communiste italien.

Pourtant, au fil de ces quarante ans, la liste est très longue des « ex » chassés par Togliatti, blessés et pourtant nostalgiques. Le Parti communiste italien est l'un de ceux qui se renouvellent le plus rapidement. Ce professeur onctueux, cultivé, d'un pédanterie un peu coquette, entouré d'une cour de savants et d'universitaires, avait su proposer aux jeunes intellectuels italiens un espace d'actions politiques proprement laïc face à l'hégémonie du pouvoir catholique, si pauvre culturellement, et alors qu'ils sortaient désespérés de l'expérience fasciste. Gramsci, dans ses premières éditions expurgées, et pourtant interdites en France, était un alibi, mais ils ne le discernaient pas, ces intellectuels, pas plus qu'ils n'entrevoyaient derrière un vocabulaire libéral la politique substantiellement stalinienne que leur proposait Togliatti. Il faudra les événements de Hongrie de 1956 pour les mettre en face de leur drame et les amener à recommencer leur vie.

Certes, Enrico Berlinguer n'a pas laissé une légende analogue ni un pareil prestige. Mais le personnage de Togliatti n'a-t-il pas été surestimé ? Une partie de son histoire, en tout cas, reste à écrire : celle qui concerne sa place dans la politique stalinienne.

JACQUES NOBECOURT.

IL Y A SOIXANTE ANS

La fin de l'espoir géorgien d'indépendance

Dans la nuit du 27 au 28 août 1924, quelques dizaines d'hommes, dont une minorité est armée de fusils de combat, s'emparent sans coup férir d'une petite ville perdue dans les montagnes d'Imérétie, Tchiatouri, centre d'extraction du manganèse. Dans les heures qui suivent, une grande partie de la Géorgie occidentale se soulève. Le 28, nombre de petites villes et de gros bourgs ont basculé. Le 29, Ozourgeti (actuellement Makharadze) chef-lieu du district de Gourie, tombe à son tour. Un territoire comptant environ 800 000 habitants, soit le tiers de la population de la République socialiste soviétique de Géorgie, est directement concerné par ce que l'on doit désormais appeler une insurrection, dont le but avoué est de recouvrer l'indépendance du pays en chassant le pouvoir bolchévique imposé par les Russes.

En l'espace de quelques jours, les insurgés semblent tenir fermement certaines régions, où le Parti social-démocrate est solidement implanté : la Gourie (120 000 habitants), forteresse traditionnelle du mouvement révolutionnaire, où plusieurs milliers de combattants, pour la plupart des militants socialistes, participent directement à la lutte armée, une grande partie de la Mingrélie et de l'Imérétie. L'insurrection jouit d'une sympathie très large dans la masse de la population géorgienne. Elle ne parviendra pourtant pas à s'étendre au-delà de sa base de départ, la partie occidentale du pays, où l'élément autochtone est très largement dominant. Isolée des grands centres urbains, qui sont de véritables mosaïques nationales où l'élément géorgien est devenu minoritaire, elle court à un échec d'autant plus grave que, dès les premières heures de l'insurrection, l'opposition est victime d'une répression systématique, dont les combattants pris les armes à la main ne sont pas les seuls à souffrir.

Le 2 septembre, vingt-quatre responsables de l'opposition antibolchevique sont condamnés à mort. Le 4 septembre, l'état-major de l'insurrection est démantelé par l'arrestation de deux de ses principaux dirigeants, le social-démocrate K. Andronikachvili, président du Comité paritaire pour l'indépendance de la Géorgie, formé en 1922 à Paris, où réside déjà un gouvernement en exil, et son adjoint, N. Khomeriki. Sur le terrain, la situation est désespérée, le mouvement est en passe d'être anéanti. Après quelques heures de réflexion, au terme de négociations menées avec les dirigeants de la Tchéka transcaucasienne, parmi lesquels on compte déjà Béria, la direction de l'insurrection accepte les termes de la capitulation, c'est-à-dire un texte désavouant leur propre action. L'essentiel est de sauver ce qui peut encore l'être, les vies humaines.

3 000 morts

Le bilan de cette « semaine sanglante » est effroyable ; on peut estimer le nombre des victimes de la répression *ad minima* à 3 000 morts (1). Quant aux condamnés, qui, pour la plupart, prirent le chemin de la Sibérie, seules les archives de la Tchéka pourraient déterminer avec précision combien ils étaient. En accédant à l'indépendance, à la suite d'un siècle d'occupation russe, sous la direction du parti menchévique géorgien de 1918 à 1921, ce petit pays d'à peine trois millions d'habitants avait pu échapper à la guerre civile qui avait ravagé les autres régions de l'ex-empire. Bolchevisé par une reconquête militaire, il en connut toutes les horreurs en l'espace de ces quelques jours.

Au sortir de ce cauchemar, le pays se réveille profondément traumatisé : toute velléité de résistance frontale a été anéantie pour de longues années ; la seule République soviétique où l'opposition, malgré la répression, était encore organisée et dynamique va connaître le règne sans partage d'un parti unique, le PC de Géorgie, lui-même en voie de « normalisation » pour avoir cru possible un développement réellement autonome d'une Géorgie bolchévique.

Si le mouvement a échoué, c'est aussi parce qu'il n'a pas fait l'unanimité de tous ceux qui s'opposent à la présence russe. Il n'a pas tenu compte de la nouvelle donne d'une URSS désormais reconnue par l'ensemble d'un monde occidental sur lequel les insurgés ont par trop compté. Les révoltés sont pour la plupart des petits agriculteurs pressurés par l'impôt, frappés de plein fouet par la crise, après que, à l'automne 1922, l'économie géorgienne eut été intégrée de force dans l'ensemble soviétique. Le soutien traditionnel que ces petits paysans, capables de citer par cœur des passages entiers de Marx et de Kautsky, apportent au Parti social-démocrate leur a valu au mieux les chicanes de l'administration ou de la milice, au pire les expéditions punitives ou l'emprisonnement. Au cours de l'été 1924, les espoirs qu'ils mettent dans le soulèvement sont à la mesure de leur exaspération. La petite bourgeoisie urbaine est dans l'expectative ; l'intelligentsia libérale se tient dans un silence prudent et gêné ; la classe ouvrière, enfin, est la grande absente d'un mouvement dirigé par un parti, la Social-démocratie, dont elle se réclame encore majoritairement, alors que les communistes brillent par leur absence sur les lieux de travail. Les références communes des uns et des autres à la théorie marxiste, les possibilités de promotion offertes à ceux qui se rapprochent du Parti communiste, finissent par introduire le doute dans les esprits.

Un secret de polichinelle

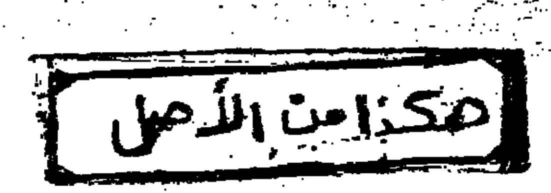
L'arrestation, dès le 7 août, de deux des principaux responsables militaires de l'insurrection, aussitôt après leur débarquement sur le sol géorgien, avait sonné le glas du mouvement avant même qu'il n'ait commencé : les forces d'opposition antibolchéviques étaient infiltrées par la Tchéka jusque dans leurs instances dirigeantes. Avant même le déclenchement de l'insurrection, qui, dans les semaines précédentes, était devenu un véritable secret de polichinelle, la Tchéka, inexorablement, met en place un dispositif répressif à la redoutable efficacité : rien ne doit plus freiner un processus insurrectionnel que le pouvoir a désormais décidé de contrôler afin de mieux l'utiliser, pas même les appels des emprisonnés aux autorités afin de leur permettre d'arrêter cette tragique fuite en avant.

Malgré la relative indifférence des médias occidentaux de l'époque, le mouvement provoque un choc, une remise en question, qui dépassa largement le cadre de la Géorgie ou même du Caucase.

Une autre politique, dans le cadre institutionnel et économique dont l'URSS s'était dotée, était-elle possible en Géorgie ? Déjà, dès 1921, le PC de Géorgie avait tenté une expérience différente appliquée aux conditions propres du pays. Il avait résisté aux incessantes pressions centralisatrices destinées à insérer une République décidément trop particulariste aux yeux du PC russe. Ce faisant, il avait cru pouvoir affirmer que la véritable légitimité du pouvoir soviétique devait reposer sur une réelle souveraineté de Tbilissi. Bien que menée par de vieux bolcheviques, cette politique avait été brutalement interrompue à la fin de l'année 1922 par Moscou, qui déclenchera ainsi l'« affaire géorgienne ». Celle-ci devait, entre autres, conduire Lénine à rompre avec le Géorgien Staline, centralisateur convaincu, et à vouloir infléchir sa politique des nationalités vers plus de décentralisation. Avant l'insurrection de 1924, les responsables du PC de Géorgie, victimes de leurs propres illusions, s'étaient crus investis des aspirations de tout un peuple. Sans le savoir, ils avaient posé, au début des années 20, les jalons d'un socialisme national, dont l'insurrection de 1924 reflétait la faillite. Plusieurs dizaines d'années plus tard, certains pays d'Europe centrale, de Budapest à Prague et à Varsovie, tenteront spontanément et vainement de le réinventer.

CHARLES URJEWICZ.

(1) Rapport de la délégation des Trade Unions britanniques, 1924, édité par la Librairie de l'*Humanité*, Paris 1925.



Étranger

LE DÉMINAGE DE LA MER ROUGE

Le Caire cherche à atténuer les effets d'une opération menée avec l'aide des pays occidentaux

Les autorités égyptiennes ont mis en place un « commandement spécial » pour superviser et coordonner les opérations de déminage dans la mer Rouge, apprend-on de source proche du ministère égyptien de la défense. Selon les observateurs, elles souhaitent ainsi atténuer les effets politiques d'une opération montée avec l'aide des pays occidentaux.

Le Caire aurait également multiplié, récemment, les contacts avec les pays riverains de la mer Rouge, pour les assurer du caractère provisoire de la présence des Américains et des Britanniques dans la région, et leur affirmer que l'Egypte réprendrait la « maîtrise totale de la situation » dès que ses eaux territoriales seraient nettoyées, indique-t-on dans les milieux politiques égyptiens. — (AFP, Reuter, AP.)

Correspondance

Le Caire. — Les chasseurs de mines ont entamé vendredi 17 août leurs recherches dans le golfe de Suez : par mer et par air, les navires et hélicoptères anglais et américains ont ouvert la chasse aux OINI (objets immergés non identifiés), qui ont endomagé dix-sept bâtiments au cours des cinq dernières semaines.

Premier résultat obtenu après le ratissage du canal de Suez par les Frelons Sikorsky RH 53D SEA Stallion de la marine américaine : l'assurance que cette voie d'eau est dégagée, aucune mine n'y ayant *été* détectée (plus de deux mille bateaux ont d'ailleurs emprunté sans dommages le canal depuis juillet dernier). Le moindre doute quant à la sécurité de la navigation dans ce qui a été l'œuvre maîtresse de Ferdinand de Lesseps étant ainsi levé, les hélicoptères chasseurs de mines ont ensuite rejoint le navire amphibie Shraverport et le navire océanographique Harkness au centre du golfe de suez, région ou interviendront les Américains.

De leur côté, les chasseurs de mines britanniques ont ratissé la région face à la base de la marine égyptienne d'Adabeya (à une trentaine de kilomètres au sud de Suez).

Les deux bâtiments ont fait usage de leurs sonnars et scanners pour rechercher les mines de fond. Malgré la nature perfectionnée du matériel et de l'analyse des informations par ordinateurs, le recours à l'élément humain a été rendu indispensable à cause du problème de la *réverbération*. En effet, le fond marin, tourmenté et jonché d'ordures dont se sont débarrassés les innombrables navires qui ont emprunté cette voie d'eau depuis plus d'un siècle, rend la définition médiocre sur les écrans des instruments, qui subissent déjà le brouillage et les parasites provoqués par les courants irréguliers et le haut degré de salinité de la mer Rouge.

Il est difficile de savoir si tel écho est une mine, une boîte de conserve, un banc de corail ou une pieuvre guettant sa proie. On a donc recours à deux solutions : le Poisson, un mini-sous-marin automatique muni de caméras de télévision, qui va filmer l'objet à identifier si l'eau est claire. Si la vision est trouble à cause des courants, il faut alors envoyer des hommes-grenouilles. Ces derniers ont déjà effectué un grand nombre de plongées, vendredi, et les Britanniques ont décidé de renforcer leurs effectifs. Une quinzaine d'hommes-grenouilles sont attendus samedi à Adabeya.

La sécurité des pèlerins

La marine égyptienne utilise au sud du canal de Suez six dragueurs de mines. Selon le quotidien officieux *Al Gomhouria*, ils auraient repêché une mine qui a malheureusement explosé dans leurs filets. Cette information, qui laisse entendre que les mines semées dans le Golfe flottent entre deux eaux, n'a toutefois pas été officiellement confirmée. La seconde mission de la marine égyptienne (la plus puissante des pays riverains de la mer Rouge) est d'accompagner tout au long du golfe de Suez, jusqu'aux eaux profondes de la mer Rouge (plus de 200 mètres), où les mines deviennent inefficaces, les paquebots transportant les vingt-cinq mille pèlerins égyptiens se rendant à La Mecque.

De leur côté, les services égyptiens de la sécurité d'Etat ont entamé une discrète enquête dans les milieux islamiques de Suez, apprend-on au Caire, pour rechercher d'éventuelles complicités à la suite du communiqué de l'organisation terroriste Jihad islamique, selon laquelle cent quatre-vingt-douze mines auraient été posées dans le Golfe par des hommes-grenouilles partis de la côte égyptienne.

Dans la capitale égyptienne, on se refuse à commenter les menaces de l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, président du Parlement iranien et représentant de l'imam Khomeiny au Conseil suprême iranien de la défense, selon lesquelles Téhéran appliquerait dans le détroit d'Ormuz la loi du talion (*le Monde* du 18 août) contre une éventuelle fermeture du canal de Suez aux navires de la République islamique : *« Ils ne peuvent pas bloquer le détroit d'Ormuz*, fait-on toutefois valoir dans les milieux politiques du Caire, *techniquement cela est très difficile, et économiquement ce serait la ruine de l'Iran qui exporte tout son pétrole à travers le détroit. »*

L'hebdomadaire *Al Ahali*, du Rassemblement progressiste unioniste (RPU, marxiste nassérien, sans député) s'élève, quant à lui, contre la présence d'une *« flotte de déminage* [de l'OTAN] *qui fait de la mer Rouge une zone de confrontation Est-Ouest et remet en question la politique de non-alignement de l'Egypte »*. Pour *Al-Ahli*, *« la présence de ces flottes, qui profite à Israël et à son allié américain en démontrant l'impuissance des pays arabes, est aussi dangereuse que les mines de la mer Rouge »*.

Répondant implicitement à *Al Ahali*, l'officieux *Al Goumhouria* regrette, dans son éditorial de samedi, que *« les efforts égyptiens, en vue de mettre au point une action arabe commune, aient échoué faute d'une réponse positive de la part des pays riverains de la mer Rouge (Arabie Saoudite et Nord-Yémen »*. Enfin, la télévision égyptienne, d'une discrétion presque totale sur les explosions de la mer Rouge, a commencé à diffuser vendredi le feuilleton américain *l'Homme de l'Atlantide*, où un bel Atlante et la marine américaine font échouer les machinations machiavéliques et sous-marines d'un savant fou.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Inde

Après la destitution du gouvernement régional

ONZE PERSONNES SONT TUÉES PAR LA POLICE LORS DE MANIFESTATIONS EN ANDHRA-PRADESH

New-Delhi *(AFP)*. — Onze personnes au moins ont été tuées par la police et sept blessées lors de manifestations survenues dans l'Etat d'Andhra-Pradesh (sud de l'Inde) depuis le limogeage, le jeudi 16 août, de son premier ministre, M. Rama Rao, importante personnalité de l'opposition au parti de Mme Gandhi (*le Monde* du 18 août). La police a ouvert le feu dans six villes de l'Etat et de nombreux incidents ont été signalés, notamment lorsque des partisans de M. Rama-Rao ont attaqué deux trains et les ont bloqués. Deux autobus ont aussi été incendiés.

Selon l'agence Press Trust of India, le mot d'ordre de grève générale lancé par M. Rao après sa destitution a été presque totalement suivi vendredi à travers tout l'Etat.

M. Rama Rao, qui dirige le parti régionaliste Telugu Desam, a reçu le soutien de trois dirigeants de premier plan des partis d'opposition, qui se sont rendus vendredi de New-Delhi à Hyderabad (capitale de l'Andhra-Pradesh) pour appeler au renversement du gouvernement fédéral de Mme Indira Gandhi.

Au cours d'un rassemblement à Hyderabad, MM. Farouk Abdullah, ancien premier ministre du Cachemire, lui-même limogé au début du mois d'août dans des circonstances similaires, Atal Bihari Vajpayee, ancien ministre des affaires étrangères sous le gouvernement Desai et chef du parti conservateur Bharatiha Janata (BJP), et Hemwati Nandan Bahuguna, dirigeant du Parti socialiste démocratique, ont accusé Mme Gandhi de *« déstabiliser »* les gouvernements nationaux d'opposition en vue des prochaines élections générales, qui doivent avoir lieu avant la fin de l'année.

Sri-Lanka

COLOMBO JUSTIFIE L'APPEL A DES EXPERTS ÉTRANGERS POUR LUTTER CONTRE LES SÉPARATISTES TAMOULS

Colombo *(AFP)*. — Les autorités de Sri-Lanka ont invoqué, vendredi 17 août, la nécessité de défendre l'intérêt national, pour justifier l'appel à des spécialistes étrangers, notamment israéliens et britanniques, qui les aident à combattre la guérilla séparatiste tamoule dans le nord de l'île.

Le gouvernement indien avait adressé, jeudi, une mise en garde à Sri-Lanka, dénonçant le fait que Colombo ait fait appel *« à des agences de sécurité étrangères pour résoudre une situation de politique intérieure »*, et affirmant que cette intervention pourrait aggraver la situation dans l'ensemble de la région.

Des responsables sri-lankais, notamment au ministère des affaires étrangères, ont renvoyé, vendredi, à des déclarations du président Jeyewaradene, qui avait lui-même récemment invoqué l'intérêt national pour justifié l'appel à des experts étrangers.

Le président sri-lankais, indiquait-on de source informée, aurait exprimé la même position dans la réponse qu'il a adressée au premier ministre indien.

Le 10 août dernier, au cours d'une conférence de presse, M. Lalith Athulathmudali, ministre sri-lankais de la sécurité nationale, avait déclaré que des agents de renseignements israéliens et des experts en contre-terrorisme d'une compagnie privée britannique n'étaient utilisés que pour l'entraînement des forces de sécurité de Sri-Lanka, et ne participaient pas directement aux opérations militaires ou de police contre les extrémistes tamouls.

M. Athulathmudali avait refusé de préciser le nombre de ces experts étrangers, mais on cite généralement à Colombo, de source informée, le chiffre d'une douzaine d'agents du Shin Beth (agence de contre-espionnage israélienne). La présence à Sri-Lanka d'agents du Mossad (services secrets israéliens), qui interviennent généralement à l'extérieur du territoire israélien, a été démentie à plusieurs reprises à Colombo.

La résistance à Israël se durcit dans le sud du Liban

(Suite de la première page.)

En fait, c'est aux chiites que s'applique essentiellement le filtrage. Car ce sont eux qui mènent quasi exclusivement la résistance à Israël. Les résistants bénéficient de la complicité grandissante de la population au fur et à mesure que la répression s'amplifie. Le commandement chiite à Beyrouth a carrément pris la tête du mouvement, et le chef d'Amal, M. Nabih Berri, a lancé un appel, jeudi, souhaitant une moyenne de *« trois opérations par jour »*. C'est actuellement le cas depuis de longs mois, puisque le chiffre donné par Israël dépasse cinq cents attentats durant le premier semestre de 1984. Ce dont les Chiites ne sont pas peu fiers, estimant avoir donné une leçon de patriotisme et d'efficacité à leurs compatriotes libanais, aux Palestiniens et à l'ensemble du monde arabe, dont ils dénoncent la passivité.

LUCIEN GEORGE.

Pérou

Les forces de l'ordre multiplient les exactions

Face à une guérilla, celle de Sentier lumineux, aussi active qu'insaisissable, les forces de l'ordre péruviennes adoptent une attitude classique en ce genre de situation : un mépris de plus en plus évident pour les règles élémentaires protégeant les droits de l'homme. Les paysans indiens des hautes vallées andines sont, depuis quatre ans, les principales victimes de ces débordements, voire de ces exactions. Les « bavures » atteignent parfois aussi des personnalités, ou des professions, plus « prestigieuses », mettant alors plus crûment en lumière la dégradation de la situation dans un pays pourtant démocratique. C'est ainsi que, le vendredi 17 août, plusieurs dizaines de journalistes ont défilé dans le centre de la capitale, afin d'attirer l'attention sur le sort d'un de leurs confrères, Jaime Ayala, du quotidien *la Republica*, disparu le 3 août à Huanta (département d'Ayacucho, dans le centre du pays), après être entré dans une garnison de l'armée. La police a chargé les manifestants, blessant trois d'entre eux, ainsi qu'une passante.

Le même jour, des militants de gauche avaient investi le Sénat pour protester contre le refus du ministre de l'intérieur, M. Luis Percovich, de discuter en session publique du rôle de la police dans l'assassinat, découvert le 7 août, d'un dirigeant paysan, Jesus Oropeza. M. Percovich a admis que Jesus Oropeza avait été tué par sept policiers peu après son arrestation près d'Andamarca, à 700 kilomètres au sud-est de la capitale.

A Huamanguilla, enfin, près d'Ayacucho, un instituteur, M. Teodosio Oriundo Cuadros, a été retrouvé mort après avoir été arrêté, le 14 août, dans sa classe par un commando de « marines ».

Le journal *la Cronica* de Lima, de son côté, a annoncé, le 17 août, que trente guérilleros « senderistas » ont été tués lors d'un récent accrochage avec l'armée dans la province de Huanta. La violence politique, lancée en 1980 par le Sentier lumineux, a fait près de quatre mille morts au Pérou. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Etats-Unis

Les ennuis des démocrates font le bonheur du candidat Reagan

(Suite de la première page.)

Que leurs intentions soient sérieuses ou non, Managua et Washington poursuivent les négociations qu'ils ont ouvertes en juin dernier. L'élection de M. Duarte à la présidence du Salvador a créé un consensus sur la nécessité de soutenir les espoirs de démocratisation dans ce pays. Depuis, enfin, que la Maison Blanche a accepté, fin juin, la proposition de Moscou d'ouvrir en septembre des négociations sur la militarisation de l'espace et que le Kremlin s'est ensuite dérobé par crainte d'avoir à reprendre les négociations de Genève, M. Reagan apparaît moins responsable qu'hier de la tension entre les Deux Grands.

Depuis leur convention, l'image des démocrates s'est, en revanche, à nouveau ternie. Après s'être engagé à soutenir M. Mondale, M. Hart brille par son absence de la scène politique. M. Jackson est, au contraire, très présent, mais surtout pour reprocher à M. Mondale et à Mme Ferraro de ne pas avoir inclus assez de Noirs dans la direction de leur campagne. Tous deux rejettent l'accusation avec véhémence, mais elle a suffisamment de crédit dans la communauté noire pour que M. Andrew Young, maire d'Atlanta, ancien ambassadeur de M. Carter à l'ONU et fervent partisan, durant les primaires, de M. Mondale contre M. Jackson, vienne de s'y associer en des termes particulièrement durs. Si un arrangement n'est pas rapidement trouvé, les démocrates risquent de voir les électeurs que M. Jackson avait mobilisés en revenir à l'abstention, et nombre d'électeurs démocrates blancs pourraient à l'inverse voter républicain si des gestes trop marqués étaient faits en direction des Noirs.

Le « scandale » Ferraro

Plus grave encore, Mme Ferraro, qui est plus appréciée que M. Mondale par un quart des démocrates, qui attire nettement plus de monde que lui dans les meetings et sur laquelle le parti fonde ses maigres espoirs de l'emporter en Californie, voit aujourd'hui son honnêteté mise en doute. On s'est aperçu que depuis qu'elle est membre de la Chambre des représentants, elle n'a jamais fourni d'indication sur la situation financière de son mari en affirmant être totalement étrangère à ses affaires. C'est là un cas d'exemption prévu par la loi, mais il apparaît chaque jour un peu plus que Mme Ferraro est en réalité très étroitement liée aux sociétés de promotion immobilière de son mari et qu'elle a donc commis une irrégularité.

Ce n'était là que péché véniel, mais voilà maintenant que M. Zaccaro, ledit époux de Mme Ferraro, dont celle-ci ne porte pas le nom dans sa vie publique, accepte, comme y est obligé le conjoint d'un candidat à la vice-présidence ou à la présidence, de publier l'état de sa fortune, mais refuse d'en faire autant avec ses feuilles d'impôts. Légalement, il n'y est pas tenu, mais son refus, outre le fait qu'il dément les assurances données par sa femme, soulève des interrogations sur l'ampleur des abattements fiscaux dont il aurait pu bénéficier par des tours de passe-passe ou le plus légalement du monde, tant est encouragé aux Etats-Unis l'investissement dans l'immobilier.

Même si ces interrogations se révélaient injustifiées, le moins qu'on puisse dire est que Mme Ferraro et, partant, M. Mondale se sont déjà laissé trop longtemps engluer dans une affaire dont les démocrates se seraient bien passés.

A côté de cette stupéfiante maladresse, la très mauvaise plaisanterie de M. Reagan sur l'imminent « bannissement » de l'URSS par voie de bombardement n'est, vue des Etats-Unis, qu'un petit incident de parcours. Le président sortant a trop souvent l'humour appuyé, et c'est là un trait accepté d'une, personnalité néanmoins jugée, plus largement encore que sa politique, sympathique.

BERNARD GUETTA.

Nicaragua

L'opposition aux sandinistes prend des distances envers la guérilla

En une soudaine volte-face, l'opposition démocratique au régime révolutionnaire de Managua vient de renoncer à l'une de ses exigences antérieures envers les sandinistes en vue de nouer avec eux un *« dialogue national »* et, peut-être, de participer aux élections du 4 novembre : M. Luis Rivas Leiva, président de la Coordination démocratique (CDN), qui regroupe quatre formations conservatrices modérées, a indiqué, le 15 août, que son mouvement renonçait à exiger du régime qu'il accepte les groupes contre-révolutionnaires armés au nombre de ses interlocuteurs. Cette revendication avait, il y a quelques semaines, été mise en avant par la Coordination comme condition à sa participation à l'élection présidentielle. Le refus catégorique des sandinistes de la prendre en compte avait ensuite justifié, en partie, la renonciation du candidat virtuel de la CDN, M. Arturo Cruz, à participer au scrutin.

L'abandon de cette exigence prélude-t-elle à un autre revirement : la décision d'affronter le candidat des sandinistes, M. Daniel Ortega, le 4 novembre ? Le parti social-chrétien, un des membres de la CDN, a déjà, pour sa part, annoncé sa disponibilité à participer au scrutin. Dans une interview publiée le 16 août par le *New York Times*, M. Arturo Cruz a indiqué qu'il rentrerait à Managua fin août, afin de faire campagne — et ce bien qu'il ait naguère renoncé à se porter officiellement candidat.

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat américain, M. John Hughes, a exprimé, le vendredi 17 août, la préoccupation des Etats-Unis devant ce qu'ils considèrent comme une nouvelle étape de la *« militarisation »* du Nicaragua : la construction d'un aérodrome militaire à grande capacité à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale. Cet ouvrage a été présenté le 16 août à des journalistes par les autorités sandinistes. Il comporte deux pistes, l'une de 4000 mètres et l'autre de 3500 mètres. Selon le gouvernement américain, des pilotes nicaraguayens sont actuellement entraînés en Bulgarie au pilotage de Mig soviétiques. De tels appareils arriveront au Nicaragua dès que la formation de ces pilotes sera achevée. — *(AFP, AP, Reuter.)*

République Dominicaine

● ATMOSPHÈRE DE CRISE POLITIQUE. — Le Congrès dominicain était, le vendredi 17 août, encerclé par des forces de police, alors que les parlementaires étaient près d'en venir aux mains après l'élection contestée à la présidence du Sénat de M. Jacobo Majluta, qui se pose en adversaire du président Jorge Blanco, bien qu'appartenant comme lui au Parti révolutionnaire dominicain (social-démocrate). M. Majluta entend être candidat à la présidence en 1986, et cherche à prendre la direction du PRD, contre le secteur actuellement dominant. D'autre part, le chef de l'État a annoncé, le même jour, un remaniement à la tête des forces armées. L'actuel ministre de la défense, le général Ramiro Matos Gonzalez, a été remplacé par le général Antonio Cuervo. Le chef de la police en service lors des « émeutes de la faim » d'avril dernier, qui avaient fait officiellement cinquante-cinq morts, a également été démis de son poste et nommé directeur du contrôle des prix. — *(Reuter.)*

LES HOMOSEXUELS RECONNUS NE POURRONT PLUS SERVIR DANS LA MARINE

Washington *(AFP)*. — La marine américaine a le droit d'exclure de ses rangs les homosexuels. Ainsi en a décidé, vendredi 17 août, une cour d'appel de Washington.

Cette décision fait suite à une plainte d'un sous-officier, James Dronenburg, qui avait servi dans la marine pendant neuf ans et avait été obligé d'en démissionner en avril 1981, après avoir reconnu qu'il avait eu des rapports homosexuels dans la base où il était affecté. Il avait alors porté plainte contre la marine en soutenant que ses droits à la vie privée, garantis par la Constitution, avaient été violés. Il avait été débouté une première fois.

Dans son jugement de vendredi, la cour d'appel a précisé que la Cour suprême ne reconnaissait ces droits que dans les cas ayant trait au mariage, à la procréation, à la contraception et aux affaires concernant le cercle de famille. *« Il va presque sans dire qu'aucun de ces cas ne garantit le droit à un comportement homosexuel »*, a estimé le juge Robert Bork dans son attendu.

Le juge a également affirmé que des rapports homosexuels entre des militaires risquaient de nuire à la discipline.

Étranger

ESPAGNE

L'Église au ketchup

Une pièce de théâtre qui soulève les passions et qui permet d'apprécier la liberté d'expression dans la jeune démocratie espagnole.

De notre correspondant

Madrid. — Le clivage entre les « deux Espagne » n'est pas fini. Neuf ans après la mort de Franco, il a suffi, pour que le pays tout entier s'en aperçoive, d'une pièce de théâtre qui sentait le soufre. Ceux qui sont contre sont les plus tapageurs : ils y voient une bouffonnerie blasphématoire, une provocation sacrilège. Ceux qui sont pour estiment que la satire est d'une irrévérence rafraîchissante, et qu'elle pourrait être inspirée du meilleur Bunuel.

Le *Teledeum* de la compagnie catalane Els Joglars, l'une des plus fameuses du pays, ne mérite sans doute ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Mais les réactions passionnelles qu'elle provoque montrent qu'en Espagne il est des thèmes avec lesquels il ne fait pas bon badiner.

Depuis la première à Alicante, en décembre dernier, *Teledeum* a eu une carrière semée de menaces de bombe, d'insultes et de campagnes de presse... tout en faisant salle comble tous les soirs. Depuis le début du mois d'août, les esprits n'ont cessé de s'échauffer. Poursuivant sa tournée aux quatre coins du royaume, Els Joglars est arrivé, en effet, dans l'une des régions les plus traditionalistes, celle de Castille et du Léon, au nord-ouest de Madrid.

A Burgos, on en parlait déjà une semaine avant la première représentation, prévue pour le 4 août. L'archevêché de la ville avait publié une note furibonde condamnant *« cette grave offense aux mystères de notre foi bien-aimée »*, qui risquait de causer *« des dommages peut-être irréparables »*. Le maire, membre de la formation conservatrice Alliance populaire, renchérissait en dénonçant une *« tentative de ridiculiser les symboles les plus sacrés de la religion »*. Le propriétaire du cinéma où devait être représentée la pièce renonça au dernier moment. Il venait de découvrir que *Teledeum* était *« immoral »*. De nombreuses menaces anonymes par téléphone avaient sans doute contribué à cette tardive prise de conscience.

Il fallut finalement aménager à la hâte des installations sportives pour que la représentation ait lieu à temps. Les adversaires de la pièce envoyèrent un notaire, pour qu'il certifie par acte authentifié l'existence de certaines scènes jugées polémiques ! Au même moment, un millier de personnes assistaient dans une église voisine à une cérémonie liturgique de réparation.

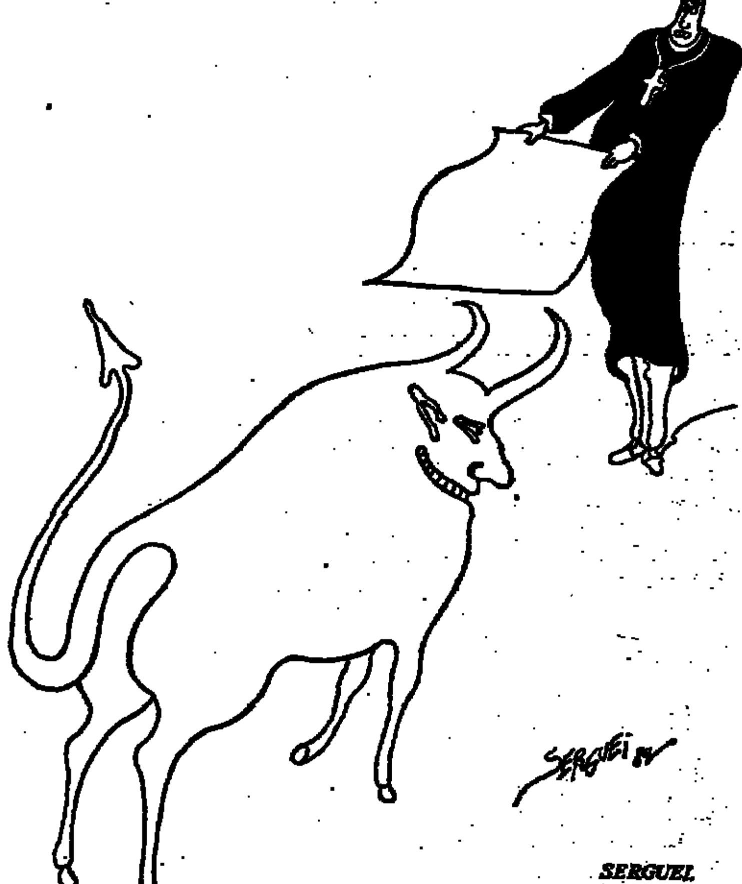
Des cérémonies expiatoires

A Salamanque, quelques jours plus tard, le scénario se répétait. L'évêché demandait publiquement aux autorités d'*« empêcher ce genre de spectacle »*. Le maire socialiste de la ville répondit qu'introduire *« une forme légitime de pensée ramènerait au temps de l'Inquisition »*. La première eut lieu comme prévu le 8 août. Le même jour, des actions expiatoires étaient organisées dans quinze paroisses de la ville. L'idée en était venue, assurait-on à l'évêché, non des milieux ecclésiastiques, mais... du président du tribunal des mineurs de Salamanque.

A Gijon, dans les Asturies, la venue d'Els Joglars à la fin de juillet n'est pas non plus passée inaperçue. Le président de la Conférence épiscopale, Mgr Gabino Diaz Merchan, évêque de la ville, a demandé au maire d'empêcher la représentation de la pièce. Ce dernier a répondu en termes plus circonspects que son collègue de Salamanque en se contentant d'expliquer au prélat, avec un sens indéniable de l'euphémisme : *« Nos critères, malheureusement, diffèrent sur cette question. »* Plusieurs conseillers municipaux reçurent des menaces par téléphone, et des cocktails Molotov furent lancés contre le camion de la troupe.

Teledeum mérite-t-il à ce point le courroux de ses détracteurs ? La pièce, certes, est d'une férocité corrosive. On y voit les représentants de neuf religions (catholique, anglicane, mormone, Témoins de Jehovah, etc.) effectuer de concert la répétition générale d'un office de caractère œcuménique qui doit être télévisé le lendemain dans le monde entier. Durant une heure et demie, ils ne cessent d'ergoter sur leurs différences théologiques, et de se quereller pour d'absurdes questions de préséance et de protocole, à tel point que les réalisateurs de l'émission de télévision menacent de l'annuler. Le spectacle de ces gestes liturgiques simulés dans le cadre d'une répétition donne rapidement aux spectateurs une impression de dérisoire et d'inanité.

Certaines scènes sont particulièrement caustiques, surtout lorsqu'elles raillent les velléités d'*aggiornamento*. L'*Alleluia* est accompagné de danses évoquant *West Side Story*. Pour remplacer l'hostie traditionnelle, le représentant de l'Eglise anglicane propose le « ketchupchrist », mélange de pain et de vin avec un goût de tomate *« adaptable à tous les rites et pouvant durer d'une Pâque à l'autre »*. Face aux réticences des plus conformistes de ses collègues, une solution de compromis est trouvée, celle du « McDonald's christ » : une tranche de « ketchupchrist » entourée de deux hosties. La pièce navigue constamment entre le burlesque et le mauvais goût. Il y a une scène au cours de laquelle un représentant de l'Eglise calviniste lâche par inadvertance un pet sonore à côté d'un micro, qui ne se distingue pas précisément par sa finesse.



SERGUEL

Le directeur d'Els Joglars, M. Albert Boadella, croit aux vertus purificatrices de la provocation théâtrale. Il avait d'abord présenté *Teledeum* comme *« une contribution personnelle à la visite en Espagne de Jean-Paul II »*, destinée à *« dépoussiérer des souvenirs qu'on croyait à jamais oubliés »*.

Une levée de boucliers

Devant la campagne menée contre sa pièce par les milieux ecclésiastiques et conservateurs, il s'est mis sur la défensive. *Teledeum*, affirme-t-il, n'attaque pas les sentiments religieux, mais ceux qui s'en font sur terre les gardiens officiels, les *« bureaucrates de la religion »*. *« Tout ce qui est humain peut être parodié »*, ajoute-t-il : on peut brocarder les Églises sans railler la foi.

M. Boadella n'en est pas à son coup d'essai. Avec sa troupe, née en 1962, il a d'abord pratiqué le mime : *« Comment s'exprimer autrement que par le silence dans une dictature ? »* Depuis plusieurs années, il poursuit de sa vindicte satirique les institutions qui furent toutes-puissantes à l'époque du franquisme. Avant l'Eglise catholique, il s'en était pris à l'armée.

En septembre 1977, Els Joglars mit en scène une pièce intitulée *La Torna*, qui racontait l'histoire d'un petit délinquant de droit commun apatride, Heinz Chez, condamné à mort et exécuté au garrot le 2 mars 1974, le même jour que l'anarchiste catalan Puig Antich. En procédant aux deux exécutions au même moment, le régime franquiste avait cherché à assimiler aux yeux de l'opinion publique le militantisme catalan avec la délinquance de droit commun d'un apatride.

D'abord autorisée, la pièce fut interdite trois mois après. M. Boadella et cinq autres membres de la troupe furent arrêtés et inculpés par la justice militaire pour *« injure aux forces armées »*. L'affaire fit grand bruit : c'était le premier procès de cette importance, mettant en cause la liberté d'expression, qui se déroulait dans l'Espagne post-franquiste, et de surcroît à l'initiative des militaires ! Le conseil de guerre devait avoir lieu en mars 1978, mais peu avant de comparaître devant ses juges, M. Boadella s'échappa de manière spectaculaire de l'hôpital de la prison où il était interné, et se réfugia en France. Ses compagnons furent condamnés à deux ans de prison, mais bénéficièrent d'une mesure d'amnistie un an plus tard.

M. Boadella rentra au pays en décembre 1978, persuadé que l'adoption de la première constitution démocratique allait mettre fin à ses déboires. Il se trompait : après trois mois de semi-clandestinité, il fut à nouveau mis en prison le 22 mars 1979. Il y resta quatre mois, ce qui provoqua le tollé dans les milieux artistiques espagnols, tandis qu'une campagne internationale s'organisait à l'étranger en sa faveur. La justice militaire n'accepta qu'à contrecœur de se dessaisir de l'affaire au profit de la juridiction civile, comme le voulait la nouvelle législation.

Le scandale de *La Torna* permit d'apprécier la capacité de la démocratie espagnole, à peine commencée, d'assimiler la critique contre ceux qui, la veille encore, paraissaient intouchables. Sept ans ont passé. Le scandale de *Teledeum* met à nouveau les Espagnols mal à l'aise, et les force à s'interroger sur la persistance de leurs interdits. Exercice plus délicat qu'ailleurs, dans un pays où, depuis l'Inquisition jusqu'à Franco, l'Eglise catholique a trop bridé la liberté d'expression pour que ses récidives ne provoquent pas une levée de boucliers des libéraux.

THIERRY MALINIAK.

VENEZUELA

Partie de pêche à l'indienne

Un coin perdu dans la forêt vénézuélienne, loin du « monde rationnel ».

Correspondance

Kamarata. — On rallie ce petit village perdu au milieu de la Gran Sebana vénézuélienne, aux confins de la Guyana et du Brésil, à bord d'un petit avion qui survole la jungle pendant quelques centaines de kilomètres. Soudain surgissent les premiers *tepuys*, ces fabuleux plateaux de roche dure qui émergent brutalement de l'océan de la forêt, comme de grandes falaises battues par la houle verte...

L'appareil fait souvent la tournée des villages de la Gran Sebana, que Mario, le pilote, connaît et nomme un par un. La première escale est Kamarata, où nous devons déposer un commerçant de Ciudad-Bolivar, mal rasé et ses deux valises pleines de quincaillerie.

L'avion cahote sur la piste d'herbe en se dirigeant vers l'« aéroport » où nous attendent déjà une quinzaine de personnes, surtout des enfants. Un écriteau presque effacé *(« Bienvenidos en Kamarata-Aeropostal »)*, une manche à air, une échelle roulante en fer sur laquelle sont assis des enfants, deux ou trois pneus éclatés, c'est tout...

La lumière est d'une limpidité éblouissante. Le soleil est déjà haut dans le ciel, mais la brise qui fait onduler les hautes herbes atténue sa morsure. Au loin, s'élève la muraille imposante de l'Auyan-Tepuy, d'où coulent des dizaines de cascades qui paraissent des fils d'argent.

Au pays des *tepuys* vivent les Indiens Pemones, qui ont été *« civilisés »* et *« évangélisés »* par des missionnaires franciscains depuis une trentaine d'années. Sur l'ensemble de la Gran Sebana travaillent ainsi plusieurs missions, dont l'influence sur la région a été considérable. Bien avant l'arrivée de Christophe Colomb, les Pemones qui vivent ici savaient utiliser les ressources de la forêt et de la savane pour se loger, se nourrir, se vêtir. Les missionnaires se proposaient d'associer ces *« pauvres gens »* à leur idée du bonheur. Ainsi sont apparues les premières maisons « en dur », puis les écoles, les commerces, les toits de tôle ondulée, qui ont entraîné la perte de coutumes millénaires, l'émigration, ou l'irruption de ceux qui cherchent or et diamants au fond des rivières.

A Kamarata, la mission est un long bâtiment construit sur un petit soulèvement de terrain qui domine le village ; on peut la voir de partout, et l'on entend à l'aube le son de la cloche, découpée dans une longue bouteille d'acétylène, que frappe un enfant pour appeler à la messe... Le prêtre, pâle et barbu, m'explique avec un fort accent espagnol que *« la mission n'offre habituellement pas l'hospitalité »*, et m'indique une petite maison inoccupée un peu plus loin, en tôle ondulée, dans laquelle *« s'installent parfois des gens de passage »*.

Qui pourrait visiter ce coin perdu ? Les habitants effarés ne refusent pas la conversation mais il faut plusieurs jours pour les apprivoiser. Les Pemones connaissent pour la plupart parfaitement l'espagnol. Mais seuls les adultes savent encore comment chasser le daim et les oiseaux, comment poser des pièges, comment pêcher, à qui s'adresser pour guérir la morsure du terrible serpent coïma.

Devant l'école, où rien de tout cela n'est enseigné, on hisse tous les matins le drapeau vénézuélien en chantant l'hymne national. C'est l'heure où les hommes reviennent de la pêche, des poissons brillants enfilés sur une fine baguette de bois. Vivent-ils encore dans la hantise des gigantesques remparts de l'Auyan-Tepuy masqués par les nuages, illuminés par le soleil, voilés derrière le rideau d'une averse ? Les Tepuys demeurent, en tout cas, respectés et craints : c'est depuis les tours de ces énormes forteresses que vient la foudre des orages, c'est aussi de là-haut que coule l'eau claire des torrents, et c'est là-haut, dit-on, qu'habitent les esprits qui ont créé le monde... Ceux qui y sont allés y ont trouvé des plantes qu'on ne trouve nulle part ailleurs, des variétés de grenouilles minuscules aux rayures rouges et noires, d'autres tachetées de jaune. Les orchidées y sont des fleurs uniques, qu'on ne retrouve parfois même pas d'un tepuy à l'autre...

« Barbaco »

Sa pagaie sur l'épaule, son arc et ses flèches sous le bras, un de mes nouveaux amis m'emmène à la pêche. Il se dirige vers sa pirogue, parmi les quatre ou cinq qui sont là et qui appartiennent à la même famille. Cet endroit est leur « port », et personne ne viendrait y amarrer une *curiara*, ni surtout y pêcher, sans leur demander l'autorisation.

Il me fait signe de monter dans l'étroite embarcation taillée dans un tronc d'arbre et de m'asseoir vers l'avant. Quelques instants plus tard, nous glissons sur la rivière entre deux hautes murailles d'arbres enchevêtrés, avançant à lents mais précis coups de pagaie. *« Tu vas connaître la pêche au barbaco... »* C'est une des formes de pêche que pratiquent les Pemones et de nombreux autres peuples de la forêt : on répand dans l'eau le poison extrait d'une liane appelée *barbaco*. Pêche miraculeuse et facile qui donne toujours lieu à de grandes réunions.

MÉNAGER

Arrivés à une petite plage, nous abandonnons la pirogue pour continuer à pied à travers la forêt. Nous atteignons un lac où une bonne partie du village s'est donné rendez-vous. Pour obtenir le poison, des hommes sont en train de battre à coups de massue des bouts de lianes épaisses comme le poignet pour les défibrer et obtenir ainsi plusieurs paquets qu'ils vont réunir à l'aide de lianes plus fines.

Déjà, plusieurs paquets s'entassent sur la rive. Des femmes préparent des épuisettes avec un petit filet tressé et une branche souple. Plusieurs enfants s'exercent en riant à tirer à l'arc sur des troncs qui flottent et vont rechercher leurs flèches dans de grandes éclaboussures... A cheval sur un gros arbre mort, un homme fouille dans l'eau boueuse, ses bras enfoncés jusqu'aux épaules... Soudain, il se relève, la mine réjouie : il tient dans la main droite un poisson frétillant...

Trois hommes pénètrent dans l'eau jusqu'à la poitrine, agitant devant eux les paquets de lianes. Tout le monde est là pour guetter les premiers poissons qui vont remonter à la surface. Et bientôt voilà des reflets sous la surface opaque... Aussitôt, les enfants se précipitent. Devant moi, un gamin haut comme trois pommes flèche un petit poisson, juste derrière l'œil. Dans l'eau jusqu'aux genoux, une vieille femme promène son épuisette. Un homme se laisse flotter sur une petite pirogue... Et bientôt, tout le lac retentit de cris, d'appels, d'éclaboussures. Dérangé par ce vacarme, un grand serpent s'éclipse sous les branchages...

« Sais-tu comment on prépare les hommes pour en faire de bons pêcheurs ?... » Chaque enfant mâle doit savoir pêcher, chasser et construire sa maison. Chaque père doit partir à la pêche avec ses enfants quand il fait encore sombre et froid ; ils devront reconnaître leur chemin jusqu'à la *curiara*, puis pagayer en silence sans jamais heurter la pirogue. Leur père leur enseignera les remous, les trous d'eau, la patience, les appâts...

Puis on se familiarise avec les *remedios*, pratiques destinées à aiguiser les sens du jeune pêcheur et lui permettre de connaître son gibier de manière intime et presque magique. Avant sa première pêche, ou chasse, le jeune garçon jeûne pendant deux jours, demeure isolé du reste de la famille, de ses amis, et surtout des femmes, qui *« portent malchance »*.

Un matin, le père prend de fins morceaux d'obsidienne et égratigne les avant-bras de son fils pour les faire saigner, avant de frotter les blessures avec une herbe urticante. C'est le prix de l'initiation aux poissons, habitants comme l'homme du monde sacré des *Tepuys*, créatures du Frère Fleuve, qu'il faut vaincre et capturer pour vivre.

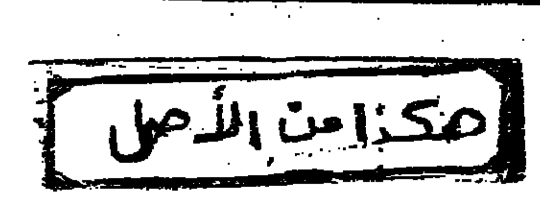
Quand l'enfant sera prêt, il partira seul et ne devra se détourner de son chemin sous aucun prétexte. Ses sens exacerbés le conduiront là où il doit aller. Sa première prise devra être abandonnée sur place, les suivantes pourront être rapportées, mais elles seront offertes aux plus anciens du village. En aucun cas, le pêcheur ne pourra les manger. Les rites observés, *« sa famille ne manquera jamais de rien »*. Mais commettre une erreur au cours des différents stades de l'apprentissage pourrait être fatal. Manquer une belle pièce pendant la première pêche constituerait un échec impardonnable, non pas que le reste du village le sache, puisque le jeune pêcheur est seul, face à lui-même, mais il porterait en lui, pour toujours, l'échec. Et si, par un terrible hasard, le garçon, en se rendant à sa première pêche, vient à adresser la parole à des femmes, alors *« qu'il ne compte plus jamais attraper de poisson, qu'il n'espère plus pouvoir jamais se défaire des femmes »*.

Un ancien « capitaine » du village, qui me raconte ces pratiques, déplore qu'elles ne soient plus guère observées : les enfants doivent aller à l'école tôt le matin, tous les jours, et ont *« de nouvelles choses à apprendre »*.

Chacun repart chargé de poissons. Ce soir, on préparera le *sancocho* avec les petits piments dans toutes les maisons. Le poison utilisé n'agit que sur les animaux à sang froid et est inoffensif pour l'homme.

Par petits groupes, on rentre au village. Nous arrivons bientôt à « l'aéroport ». D'un gros bimoteur venu de Ciudad-Bolivar, on décharge une cargaison de fûts d'essence destinés à la mission. L'équipage vient de là-bas, du monde « rationnel ». Qu'il est donc éloigné !

ERIC FEVAL.



ALGÉRIE

Des Québécois sur le chantier de la révolution

Grâce au dynamisme d'une entreprise de Montréal, le Québec est associé aux préparatifs du trentième anniversaire du début des hostilités contre la présence française.

De notre correspondant

Alger. — L'Algérie veut célébrer avec faste le trentième anniversaire du *« déclenchement de la Révolution »* à la prochaine Toussaint. Sur les hauteurs de la capitale, où l'on recrute déjà des majorettes pour la grande parade, quinze cents Québécois travaillent jour et nuit à la réalisation du parc de la Victoire, vaste ensemble voué à la culture, aux loisirs et au commerce, que les autorités souhaitent fin prêt pour le 1er novembre. Certaines nuits, le président Chadli Bendjedid, incognito dans sa voiture, vient observer l'état d'avancement des travaux.

Depuis avril 1983, le projet est confié à une entreprise québécoise, Lavalin, une des premières firmes mondiales d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction, bien implantée en Afrique, avec des ramifications en France et en Belgique. Pour enlever ce marché, Lavalin a bénéficié de la réputation flatteuse que lui vaut ici la réussite d'un premier pari.

Lavalin avait déjà plusieurs chantiers dans le pays, quand, en 1981, l'Algérie lui présente la maquette du sanctuaire du Martyr, structure de béton faite de trois palmes hautes de 92 mètres, et lui demande de réaliser l'ouvrage avant juillet 1982, pour le vingtième anniversaire de l'indépendance.

Quelques correctifs sont apportés à l'idée initiale et, en plein hiver, des bateaux conçus pour naviguer sur les Grands Lacs affrontent les tempêtes de l'Atlantique et apportent les matériaux nécessaires en tenant les délais. Comment trouver un logement aux ouvriers en si peu de temps ? Un bateau finlandais amarré au port sert d'hôtel aux cinq cents Québécois. Le tout est livré à la date promise : palmes, musée, salle de cinéma pour des films sur la guerre, crypte de marbre noir où le Coran voisine avec un livre d'or signé par le vice-président Bush, lors de sa visite à Alger en septembre 1983.

« Le monument, avec sa flamme, c'est l'Arc de triomphe, la crypte, c'est les Invalides », dit sans modestie un ouvrier canadien. Statufiés dans le plus pur des styles réalistes socialistes, des combattants montent la garde au pied des palmes. Il s'est trouvé des « intégristes » pour dire que ce n'était pas du tout dans la tradition artistique locale.

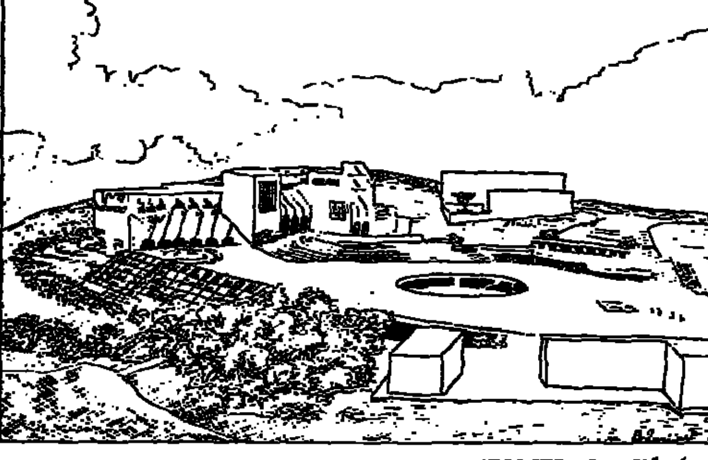
De l'esplanade du monument, les Algériens peuvent maintenant observer la réalisation de la seconde phase du projet. En quelques mois, un quartier populaire a été rasé ; l'armée algérienne a fait les terrassements, puis les Canadiens ont pris le relais. L'ensemble, en forme de ksar, qui abritera cinémas, théâtres, restaurants, boutiques et musée militaire, est déjà visible.

Sur le chantier, interdit au public, les conversations fleurent bon la *« belle province »*, mais c'est l'esprit américain qui règne. Lavalin ouvre ses dossiers au journaliste, lui montre son travail sans la pusillanimité des sociétés européennes, obsédées par les « ennuis » et ce « qu'on ne peut pas dire ». Notre guide est M. Denis de Belleval, vice-président de Lavalin International, détaché ici pour la réalisation du projet conjointement aux autres activités du groupe en Algérie. Il a été ministre pendant sept ans dans le gouvernement du Québec et semble avoir encore un bel avenir politique devant lui. Parce qu'il a garé sa voiture à un emplacement réservé au service de sécurité, un de ses employés ne prend cependant pas de gants pour lui demander d'aller ailleurs. Le grand patron s'exécute : *« Il fait son travail et s'il ne m'avait rien dit on aurait eu raison de le lui reprocher. »*

Les « seigneurs » du milieu ouvrier

« Belleval a ses entrées à la présidence », disent les envieux. L'intéressé répond que, si ses bateaux sont déchargés plus vite que les autres au port, c'est seulement grâce à *« l'organisation Lavalin »* et qu'il ne bénéficie pas de procédures de faveur. Toute une flotte assure en quinze jours le transport des panneaux préfabriqués de pierre et de ciment mélangés, identiques à ceux du stade olympique de Montréal, qu'on visse sur le gros œuvre selon un procédé ingénieux.

On en est maintenant aux finitions intérieures. Des Québécois d'origine italienne posent le revêtement de marbre aggloméré. Ici, on travaille soixante heures par semaine aux termes de contrats de trois mois renouvelables, entrecoupés par un voyage de quinze jours au pays.


VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Le bateau-hôtel est maintenant remplacé par une « base-vie », des cabines sahariennes installées à proximité du chantier. Mais il n'est pas question d'amener les familles, avec lesquelles le contact est maintenu grâce à une cabine en PCV. *« Il n'y a pas d'histoires de femmes*, assure un responsable. *Les hommes qui arrivent ici savent à quoi s'en tenir sur la question. Certains viennent sans transition de nos chantiers du Grand Nord et les Esquimaudes ne passent pas non plus pour particulièrement légères. Ce sont des gens qui vont d'un chantier à l'autre partout dans le monde, travaillant parfois pour Lavalin depuis vingt ans. Ils gagnent gros mais acceptent aussi le risque du chômage entre deux contrats ; ce sont les « seigneurs » du milieu ouvrier. De l'ingénieur au manœuvre, l'équipe est très homogène, c'est indispensable pour éviter les accidents. »*

Quelques salles de sport ou de jeux ont été aménagées à proximité de la cantine où l'on sert une nourriture venue du Canada. Des bulletins d'information annoncent l'heure de la messe, des excursions pour Tipasa ou un *« concours de brouette »*. « L'heb-dromadaire Alger loisirs Lavalin » choisit une *« personnalité de la semaine »* parmi le personnel. Ainsi d'un contremaître menuisier, *« collectionneur de vieilles voitures qui font souvent bonne figure dans des films »*.

« Si chacun se fond dans le travail en équipe, les différences de personnalité s'affirment dans les loisirs, poursuit notre guide. *Certains ne sont jamais sortis du chantier et de la base-vie. D'autres veulent découvrir le pays et vont de surprises en surprises. Pendant la pause, j'ai vu un de mes ouvriers lire Proust. »*

Venue sur le chantier à l'époque de l'édification du sanctuaire du Martyr, une équipe de la télévision canadienne anglophone en avait rapporté un reportage dévastateur dénonçant l'utilisation ainsi faite d'une ligne de crédit consentie par le Canada à l'Algérie et qui, selon les journalistes, aurait pu être mieux employée au profit du développement. Une seconde ligne de crédit, qui servira au financement du parc de la Victoire et à d'autres projets, vient d'être ouverte. D'un montant de 542 millions de dollars canadiens (plus de 3 milliards de francs), elle résulte d'un mixage de fonds publics et d'apports bancaires privés avec garantie gouvernementale. Il s'agit essentiellement de crédits autofinancés sur le marché financier et destinés à soutenir les exportations canadiennes, dit-on à l'ambassade du Canada en réponse aux étrangers qui parlent d'une certaine confusion des genres entre commerce et coopération.

« En matière de dépenses somptuaires, l'Algérie est plutôt à donner en exemple, on ne peut pas dire qu'elle a dilapidé son argent, dit M. de Belleval en marchant dans le parc de la Victoire, d'où l'on a une vue exceptionnelle sur la Méditerranée. *Il était tout de même normal qu'après tant d'années le gouvernement veuille quelque chose qui porte la marque de l'indépendance. »*

Dans le prolongement du parc, Lavalin construit aussi un palais de la culture où devraient se tenir les réceptions du 1er novembre. L'entreprise achève une maison d'hôtes dans un autre quartier. Il est question, pour plus tard, de relier le parc de la Victoire à la présidence par une vaste avenue qui sera les « Champs-Elysées » algérois. M. de Belleval ne l'affirme pas, mais il semble bien que sa société ait ravi le contrat pour le sanctuaire à des pays de l'Est, sans doute inspirés par le thème mais techniquement moins compétitifs. Il était difficile de mettre la France sur les rangs pour ce sanctuaire, dit en substance l'ancien ministre, mais pour l'ultime phase du projet — les « Champs-Elysées », — « que le meilleur gagne ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

TAIWAN

Les dragons de la nuit

***Made in Taiwan* est synonyme, pour les Français, de productions d'une industrie ultramoderne. Pourtant, dans la nuit tiède de Taipeh, ce n'est pas en quête d'ordinateurs qu'errent les badauds. L'antique Chine est tout entière dans l'île nationaliste, avec sa légende, ses raffinements étranges et son goût savant du plaisir.**

De notre envoyé spécial

Taipeh. — Au cœur de la mêlée multicolore qui travestit la nuit à grands coups de lumières et de cacophonie, le temple de la montagne du Dragon absorbe l'humanité par vagues et recrache l'encens par nuages. Etrange chimie, mirage chinois pour étranger ivre de foule.

Sous l'envol circonflexe de ses toits tarabiscotés, le vénérable sanctuaire, indifférent à la rumeur des marchands, vibre du murmure fervent des multitudes. Saint Michel, le blond archange barbare, serait ici mal venu ; dans ses flancs, le temple du Dragon, haut lieu de pèlerinage populaire à l'ouest de Taipeh, abrite la déesse de la Miséricorde. Les brûle-parfums n'ont rien d'un feu d'enfer, et, s'il est parfois maléfique, le grand serpent mythologique est aussi béni des hommes ; paradoxe, ce cracheur de flammes n'a jamais cessé d'être le demi-dieu des Nuages et de la Pluie. Et puis, empereurs, prêtres ou peintres, restaurateurs, marchands de pyjamas, de cerfs-volants ou de livres d'enfants, qui se priverait d'un motif aussi fascinant ?

Dedans, dehors, devant et sur les bords, la foule, comme la houle, défile sans fin. Incliné face à l'autel, chacun appelle familièrement le Bouddha, ou l'un de ces génies tutélaires chinois au masque effrayant, en tapant dans ses mains, comme au café espagnol. Contre une obole, quelques bâtonnets d'encens et une courte litanie, on vient s'assurer du coup de pouce divin qui fait la différence : la fortune au jeu, en amour, en affaires ; le bonheur en famille, des garçons plutôt que des filles ; l'espoir de vivre centenaire et toujours « vert ».

Ainsi paré, pour la nuit sinon pour la vie, on se replonge le plus souvent, seul ou en famille, dans l'humanité désordonnée, décontractée et débonnaire — en un mot, chinoise — qui coule vers un dédale foisonnant de ruelles frémissantes et engorgées. Tout déborde ici sur les trottoirs, dans les étages ou les arrière-cours, d'une profusion visible ou cachée de vie et de vitalité : négoces, ateliers et boutiques à sueur, boniments, bouffes, sortilèges, odeurs, parfums, poudres de perlimpinpin, magiciens et quincailliers aussi nombreux que variés. Les uns, les unes, sont de bonne facture, d'autres plutôt frelatés mais tout, ou presque, est *made in Taiwan*. Raz de marée de tissus, essaims de ventilateurs, montagnes de chaussures et, en haut de gamme, rayon « grand luxe », les faux les plus vrais ; tradition oblige.

Le « must » du faux

Au fond du marché, à côté de gargotes aux vapeurs alléchantes, des étals de pacotille exhibent les produits « sosies » de la grande piraterie, un art local en trompe-l'œil. Les nouilles, le canard et les nuits sont garantis de Chine, mais, pour quelques dollars de plus, la montre « importée » a un arrière-goût de contrefaçon. Il est vrai qu'un authentique faux taiwanais peut être le chic du chic, le *must* des *must* pour certains.

Battu Ali, K.-O. Baba : souks, bazars et autres foires, marchands, médecins, chalands et charlatans sont ici triomphants, réunis dans une espèce de mélange mercantile maximal, un capharnaüm consommable prodigieux, populeux et plutôt pas cher, où déambuler quand on n'a pas la phobie du coude à coude dans la cohue.

Car cette humanité et ces énergies, que l'offre inépuisable et la demande insatiable de produits et de plaisirs en tous genres agite et fait proliférer jour et nuit sous l'aile bienveillante du dragon de la montagne, battent certainement des records mondiaux de densité dynamique au mètre carré.

Bienvenue, la nuit de préférence, à Wanhua, le quartier des Dix Mille Fleurs. Là, sous le béton gris, dégoulinent les néons rouges qui, au hasard des rues, font mûrir une pyramide de pommes vertes, illuminent la trogne de gourmets repus ou ensanglantent le masque blanc d'une prostituée-enfant. Dix mille fleurs, et autant de négoces, fleurissent ainsi, jour et nuit, dans ce tourbillon trépidant des petits-fils du ciel : plaisirs coûteux, jeux, tentations, passions et dégustations, petits bonheurs, artisans de trottoirs, rebouteux raccoleurs, divinations, maléfices et bénéfices, tables de mahjong, chaînes stéréo, collines de colifichets et marées de T-shirts, cognac à l'eau, canard au sang, tripes à la mode de Canton, fricassées du Foukien, soupes succulentes et insondables. Et, pour les messieurs qui veulent se donner, comme on dit, « du cœur au ventre », se chauffer les sangs et faire durer l'étreinte tarifée des filles peintes, les potions magiques ne manquent pas.

Il y a là, dans les magasins spécialisés ou à même le trottoir, toute une pharmacopée animale et végétale de l'aphrodisiaque et de la longévité plus ou moins alléchante. En effet, même pour des papilles occidentales habituées aux gastéropodes et aux batraciens, la présentation, parfois, déroute.

Un beau soir, poussé et pétri par la foule, saoulé par la profusion des étalages et des décibels, le hasard des courants humains nous laissa pétrifié à l'embouchure de Hua Hsi Chie, la rue du Marché de l'Ouest. A première vue, un bonimenteur entouré de badauds faisait l'article pour des ceintures en peau de serpent ; il en agitait une, manœuvrait la fermeture à glissière ; d'autres, suspendues et ondulantes, pendaient jusqu'à terre : de sacrés tours de taille...


FRANCHINI.

A mieux y regarder, il ne s'agissait pas, bien sûr, de ceintures (pas encore), mais de serpents aussi vivants que venimeux : crotales, najas et cobras, sur le point d'être mis aux enchères et saignés à blanc pour le plus grand bonheur du client le plus offrant. Divin venin aux vertus variées, éternelle symbolique sexuelle. Ici, ce n'est pas Eve qui croque la pomme, c'est Adam qui déguste le serpent, frais ou en conserve.

La scène se répète au fil des établissements, moitié vivariums moitié restaurants, qui bordent la rue des Serpents : un patron ou sa dame, parfois assistés d'une mangouste au cas ou un cobra leur glisserait entre les doigts, vous saisissent un reptile par le cou et, tout en l'agitant sous le nez du public, vous font l'article. C'est *« tout bon »*. *« Une fois, deux fois, trois fois : adjugé, vendu. »* Habile, l'autre main vous éventre le reptile aux ciseaux, de bas en haut, avec un bruit de toile cirée déchirée, puis vous le retourne comme un gant. Dans un verre on fait gicler pêle-mêle le fiel, le venin, le sang et une bonne dose d'alcool (du cognac français dans les bonnes maisons).

Un pénis de cheval blanc

Heureux gagnant, un monsieur chétif entre deux âges emporte le tout comme le Saint-Sacrement et va s'asseoir à l'écart, loin des regards envieux. Pour l'équivalent de 60 francs, il déguste sa potion sous des rangées de bocaux où des crotales morts, lovés comme des ressorts, diffusent dans l'alcool leurs essences longévitales. Un verre de ces décoctions, une bonne soupe de serpent ou de tortue, une grillade de chien ou une cervelle de singe fraîchement trépané, sont aussi des fortifiants fort prisés ici, et dans une grande partie de l'Asie, surtout lorsqu'ils sont servis à proximité des ruelles où opèrent le soir les « concubines » de trottoir, ce qui est généralement le cas.

Ceux qui n'ont pas les moyens de se jeter un petit verre de venin derrière la cravate peuvent se requinquer à deux pas, bien meilleur marché. Plus haut dans la rue, des potards parcheminés vous râpent sur-le-champ toutes sortes de matières animales aux vertus virilisantes et curatives : carcasses, os, arêtes, cartilages, viscères, cornes, poils, peaux et sang séchés. Toute la faune est représentée, excepté le dragon. Ailleurs, dans des antres odoriférantes, la flore — ginseng et mandragore — est souveraine. Bouillons de minuit, tisanes et sympathie.

Même si l'on ne consomme pas, que de recettes merveilleuses, sinon « scientifiques », dans les livres d'images de la médecine chinoise ! Comment ne pas en reproduire, même si le lecteur n'entend pas se les offrir ?

Coup de cœur, coup de pompe ? Pourquoi ne pas essayer un *« pénis de cheval blanc séché cent jours à l'ombre et coupé en sept rondelles avec un couteau de cuivre, enduit de sang de chèvre, passé à la vapeur et au soleil »* ? Râpez et absorbez. Aphrodisiaque, ce médicament est aussi souverain pour les « convulsions des enfants ». Qui dira que les « testicules de castor marinées dans l'alcool, le camphre et le poivre » ne guérissent pas l'impuissance, les excès sexuels et la mélancolie ? Et quel mandarin en mal de concubines résisterait à la corne veloutée du daim mâle, *« serviteur de nombreuses femelles à la fois »*.

On finit par sortir des ruelles, des officines et des cuisines où les Hippocrates et Aphrodites à la mode chinoise font durer l'espoir et les plaisirs jusqu'au bout de la nuit, de la vie. Etourdi, on se heurte au serpent familier des villes, celui dont les innombrables yeux jaunes brillent dans la nuit et qui crache de l'oxyde de carbone. Il s'arrête un instant pour arracher le client à l'ivresse du quartier des Dix Mille Fleurs, et branche le compteur.

R.-P. PARINGAUX.

Étranger

La Tunisie réagit prudemment à l'accord maroco-libyen

De notre correspondant

Tunis. – Pour la Tunisie, le cadre approprié à l'édification du Maghreb uni demeure le traité de fraternité et de concorde conclu en 1983 avec l'Algérie et la Mauritanie et non pas l'accord maroco-libyen d'Oujda comme le voudraient ses signataires.

Dans la déclaration faite vendredi à l'agence Tunisie-Afrique-Presse, dont les termes ont dû être soigneusement pesés afin de ne heurter aucune sensibilité, le ministre des affaires étrangères, M. Beji Caïd Essebsi, a été clair : *« La Tunisie réaffirme son attachement au traité de fraternité et de concorde signé avec l'Algérie et la Mauritanie et ouvert à tous les pays de la région,* a-t-il dit. *Ce traité constitue, par les principes qui y sont énoncés, la coopération et l'action commune qu'il a favorisées, un cadre adéquat pour œuvrer à l'édification du Grand Maghreb dans le cadre de la fraternité, de la solidarité, de la coopération et de la complémentarité. »* Autrement dit, une adhésion de la Tunisie à l'accord d'Oujda n'est pas de mise.

Si M. Beji Caïd Essebsi souligne que la Tunisie *« se réjouit »*, ce n'est pas à l'union maroco-libyenne – sur laquelle il s'abstient de porter tout jugement – qu'il se réfère, mais au fait que le roi Hassan II et le colonel Kadhafi aient tenu à informer le président Bourguiba de leur accord, *« avant qu'il ne soit rendu public »*. On ne peut être plus réservé.

Toutefois, le ministre tempère quelque peu cette évidente circonspection en rappelant que *« la Tunisie, qui œuvre constamment au renforcement des liens de fraternité, de concorde et de coopération avec les pays frères, tant au plan bilatéral qu'à l'échelle du Grand Maghreb, accueille favorablement toute action entrant dans ce cadre »*.

Il insiste aussi sur la volonté de son pays de ne couper les ponts avec quiconque, car *« la poursuite du dialogue entre les divers pays de la région est la meilleure voie permettant de réaliser les objectifs et les aspirations de ses peuples »*.

MICHEL DEURÉ.

Gabon

• M. JEAN-MICHEL BAYLET A LIBREVILLE. – Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures est arrivé, vendredi 17 août, au Gabon pour assister aux cérémonies marquant la fête nationale. Il doit séjourner à Libreville jusqu'à dimanche. Puis il se rendra, du 22 au 24 août, à Bucarest pour assister aux cérémonies marquant le quarantième anniversaire de la libération de la Roumanie. – *(AFP.)*

République Sud-Africaine

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ JUGE LA NOUVELLE CONSTITUTION « CONTRAIRE AUX PRINCIPES DE LA CHARTE » DE L'ONU

Nations unies *(AFP)*. – Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé, vendredi 17 août, par treize voix et deux abstentions (Etats-Unis et Royaume-Uni) une résolution qui déclare *« nulles et non avenues »* la nouvelle Constitution et les prochaines élections en Afrique du Sud. La résolution, présentée par un groupe de pays non alignés, déclare que les modifications constitutionnelles qui doivent entrer en vigueur le 3 septembre en Afrique du Sud sont *« contraires aux principes de la charte de l'ONU »*. Elle rejette *« tout prétendu règlement négocié »* fondé sur la création de bantoustans ou sur la nouvelle Constitution.

L'Afrique du Sud a déclaré qu'elle ne tiendra pas compte de cette résolution et a nié au Conseil le droit de se prononcer sur une affaire politique intérieure sud-africaine. Les minorités métisse et indienne d'Afrique du Sud doivent se rendre aux urnes les 22 et 28 août pour élire des représentants aux deux nouvelles chambres du Parlement, approuvées par référendum le 2 novembre 1983. La nouvelle Constitution maintient à l'écart des institutions nationales 24 millions de Noirs sud-africains.

Berlin-Est et Bonn s'efforcent de préserver les chances de la visite de M. Honecker en République fédérale en septembre

M. Erich Honecker, le chef de l'Etat et du PC est-allemands, a déclaré vendredi 17 août que la RDA poursuivrait sa politique de dialogue avec la République fédérale, mais il n'a pas mentionné expressément son projet de visite en RFA pour la fin du mois de septembre.

Dans un entretien accordé à l'agence de presse est-allemande ADN, M. Honecker a voulu également donner des assurances aux pays socialistes sur le but de cette politique de dialogue. *« L'aggravation de la situation internationale exige le renforcement de la coexistence pacifique : il vaut mieux négocier dix fois que tirer une seule fois »*, a notamment déclaré le chef de l'Etat. Evoquant le déploiement des nouveaux missiles de l'OTAN en Europe occidentale, il a ajouté : *« Si les dangers pour la paix ont augmenté, les forces qui se dressent contre ces dangers ont également augmenté. La situation n'est donc pas irréversible. »*

Répondant aux critiques qui depuis plusieurs mois lui sont indirectement adressées par Moscou, il a souligné que son pays était *« fermement ancré dans la communauté socialiste »* et repris une de ses anciennes formules selon laquelle *« l'alliance du socialisme et du capitalisme est aussi impossible que l'union de l'eau et du feu »*. Toujours dans un apparent souci d'apaisement avec Moscou, il a critiqué *« les forces influentes en RFA »* qui parlent toujours *« de l'existence du Reich allemand dans ses frontières de 1937 »* et affirment que *« la question allemande est toujours ouverte »*.

Une polémique s'est développée en République fédérale après les déclarations faites la semaine dernière par M. Hans Apel, membre du parti social-démocrate et candidat à la mairie de Berlin-Ouest pour les élections de mars prochain, selon lesquelles la question allemande *« n'était plus ouverte »*. Cette déclaration, que les amis de M. Apel tiennent pour une maladresse dans la formulation, a provoqué de vives réactions, en particulier dans les milieux chrétiens-démocrates. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Alois Mertes, avait notamment enjoint M. Apel de revenir sur cette phrase et de souscrire sans ambiguïté *« au principe de droit et d'éthique auquel se sont tenus jusqu'à présent tous les gouvernements de la République fédérale, selon lequel la question allemande reste posée »*.

Dans un entretien accordé à la télévision vendredi, le chancelier Kohl a fait allusion à cette question en soulignant que tout Allemand de l'Ouest avait pour devoir envers la Constitution d'agir pour l'unité de la nation. Il a souligné que la question de l'unité allemande n'était pas maintenant à l'ordre du jour de la politique mondiale, *« mais,* a-t-il ajouté, *la volonté d'un peuple est aussi une réalité historique et je veux renforcer cette volonté »*.

M. Kohl s'est d'autre part déclaré convaincu de la venue en septembre de M. Honecker en République fédérale. Cherchant apparemment lui aussi à éviter toute attitude provocatrice susceptible de compromettre ce projet, il a déclaré qu'il parlerait avec son interlocuteur *« de ce dont il est possible de parler »*, par exemple des problèmes d'environnement. Il a précisé qu'en revanche il n'y avait pas de possibilité de discussion sur des questions fondamentales comme celles de la citoyenneté. – *(AFP.)*

RFA

UN TRANSFUGE EST-ALLEMAND ACCUSÉ DE MEURTRE EN RDA EST RELAXÉ PAR LA COUR D'ASSISES DE HAMBOURG

(De notre correspondant.)

Hambourg. – La cour d'assises de Hambourg a relaxé, vendredi 17 août, faute de preuves, un Allemand de l'Est de vingt-quatre ans, M. Frank Dieter Weissberger, accusé de meurtre par la justice est-allemande, qui demandait son extradition à la RFA.

Dans cette affaire, l'accusé a bénéficié du statut particulier qui régit les relations entre les deux Etats allemands. La RFA, en effet, ne considère pas la RDA comme un pays étranger et elle accorde automatiquement à tout Aallemand de l'Est, fugitif ou émigré légal, la nationalité ouest-allemande. Comme, d'une part, elle n'extrade pas ses propres ressortissants, que, de plus, elle refuse de pratiquer l'extradition vers des pays où la peine de mort est en vigueur, elle avait suffisamment de raisons de ne pas accéder à la demande d'extradition est-allemande.

Devant ce refus, la RDA était intervenue auprès de la chancellerie ouest-allemande par la voix de son représentant permanent à Bonn, M. Ewald Moldt, faisant valoir qu'une telle attitude était contraire *« à l'esprit et à la lettre »* du traité fondamental entre les deux Allemagnes.

Les faits reprochés au jeune homme remontent à octobre 1982. Avec un complice, M. Klaus Jabusch, il aurait étranglé un ouvrier d'Eisleben pour lui dérober 24000 marks est-allemands. Son complice, jugé en RDA, a été condamné à la réclusion à perpétuité. M. Weissberger a réussi à passer à l'Ouest pour se soustraire à la justice est-allemande. Il a été arrêté six mois plus tard, en août 1983, à Hambourg, et placé en détention préventive.

A défaut de pouvoir le juger elle-même, la justice est-allemande avait envoyé à la RFA l'acte d'accusation. Mais les autorités est-allemandes avaient refusé de laisser sortir de RDA les témoins à charge qui n'ont pu venir déposer à Hambourg. Le témoignage de la femme de M. Weissberger était capital : *elle aurait reconnu que son mari lui avait montré le butin, une fois le crime commis.*

Le président du tribunal, M. Juergen Schenk, a estimé qu'une procédure en bonne et due forme était impossible dans cette affaire car, selon le code pénal, le tribunal doit pouvoir entendre les témoins. Mais il a refusé de prononcer un acquittement en raison des « graves soupçons » pesant sur le prévenu. Ce dernier a pu quitter libre le palais de justice de Hambourg.

(Intérim.)

A travers le monde

Afghanistan

• DÉMENTI. – Le gouvernement afghan a démenti, le vendredi 17 août, que son aviation ait bombardé en début de semaine deux villages Pakistanais et a accusé Islamabad de *« créer des obstacles »* à un règlement de la crise afghane. Radio-Kaboul a qualifié de *« propagande sans fondement »* les accusations du Pakistan, selon lesquelles quatorze habitants de deux villages du Parachinar (400 km au nord-ouest d'Islamabad) ont été tués, lundi et mardi, dans deux raids de l'aviation afghane (*le Monde* des 15 et 16 août). – *(AFP.)*

Argentine

• M. JACOBO TIMERMAN REPREND SES ACTIVITÉS JOURNALISTIQUES. – L'ancien directeur du quotidien *la Opinion,* M. Jacobo Timerman, dont l'arrestation en 1977, par les militaires argentins, avait vivement ému l'opinion internationale, a pris, le jeudi 16 août, la fonction de directeur adjoint du grand journal du soir *la Razon,* de tendance conservatrice. M. Timerman, qui est rentré en Argentine dès l'installation à la présidence de M. Raul Alfonsin, après quatre année d'exil aux Etats-Unis, puis en Israël, a indiqué qu'il entendait faire de *la Razon* un quotidien d'inspiration *démocratique et pluraliste.* M. Timerman, d'autre part, poursuit les démarches administratives en vue de rentrer en possession de *la Opinion,* qui lui avait été confisqué par les militaires.

Etats-Unis

• M. EDWARD KENNEDY BLESSÉ DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE. – Le sénateur Kennedy et son plus jeune fils, Patrick, dix-sept ans, ont été blessés, vendredi 17 août,dans un accident de la circulation près de leur résidence de Cape Code (Massachusetts). Le sénateur a regagné son domicile après avoir été soigné dans un hôpital pour plaies et contusions. Son fils a été retenu pour la nuit en observation par les médecins. Le bureau du sénateur à Washington a qualifié l'accident de *« mineur »*. – *(AFP.)*

Irlande du Nord

• NOUVELLES VIOLENCES. – Des manifestants protestants ont, le vendredi 17 août, lancé des cocktails Molotov et tiré des coups de feu sur les patrouilles de police, à Belfast. Il n'y a pas eu de blessés. Une équipe de télévision de la BBC a été attaquée, dans la nuit de jeudi à vendredi, par un groupe d'hommes armés de matraques. Un cameraman a été légèrement blessé. – *(Reuter.)*

Mozambique

• M. « PIK » BOTHA A MAPUTO. – Le ministre sud-africain des affaires étrangères s'est rendu, vendredi 17 août, à Maputo pour s'y entretenir avec les dirigeants locaux des questions de sécurité au Mozambique, *« devenues un problème grave et urgent »*, a-t-il déclaré, vendredi soir, à son retour à Pretoria. D'autre part, des représentants du Swaziland et des dirigeants de l'ANC (Congrès national africain – mouvement de lutte sud-africain de lutte contre l'apartheid) se sont rencontrés vendredi à Lusaka (Zambie) pour tenter, sans succès, de résoudre les problèmes créés par la signature, en 1982, d'un pacte de sécurité entre Pretoria et le petit royaume frontalier. Aux termes de ce pacte, entré en vigueur le 17 février 1984, une centaine de militants de l'ANC ont été arrêtés au Swaziland, puis expulsés vers la Tanzanie. – *(AFP, Reuter.)*

Tchad

• DÉMENTI. – Le docteur Fidel Moungar, secrétaire général de l'ACTUS (Action tchadienne pour l'unité et le socialisme), nous a déclaré que son mouvement n'est pas, contrairement à ce qui a été rapporté (*le Monde du 14 août*), *membre du RFP* (Rassemblement des forces patriotiques), formé à Ouagadougou le 12 août par des dissidents du GUNT (ex-gouvernement d'union nationale de transition) de M. Goukouni Oueddei. M. Moungar précise qu'il n'était pas présent à la réunion de Ouagadougou et que l'ACTUS *« œuvre pour que toutes les forces tchadiennes, y compris le gouvernement de N'Djamena, s'entendent sur un programme minimum, la paix et la démocratie pour le peuple »*.

Tchécoslovaquie

• LIBÉRATIONS. – Trois jeunes catholiques slovaques ont été récemment libérés après huit mois de détention préventive. Ils avaient été arrêtes par les autorités polonaises, le 12 décembre 1983, à la frontière, alors qu'ils tentaient de faire passer de la littérature religieuse de Pologne en Tchécoslovaque. D'autre part, le dramaturge tchèque Vaclav Havel a été libéré dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 août, après avoir été interrogé par la police. – *(AFP, Reuter.)*

Pologne

QUATRE-VINGT-TREIZE MILITANTS CLANDESTINS SE SERAIENT LIVRÉS A LA POLICE selon les autorités

Varsovie *(AFP)*. – Vingt-quatre anciens militants de Solidarité se sont rendus à la police dans le département de Wroclaw (Basse-Silésie) pour bénéficier de la loi d'amnistie, a affirmé vendredi 17 août le journal local du PC polonais. Tous ont été relâchés après interrogatoire.

D'après les derniers chiffres officiels, quatre-vingt-treize militants clandestins se seraient livrés depuis l'adoption de la loi martiale, le 21 juillet. Ils peuvent bénéficier de cette amnistie à condition de révéler la nature de leurs activités illégales et de s'engager à les cesser.

D'autre part, M. Walesa a déclaré vendredi qu'il avait déjà rencontré la plupart des chefs de l'opposition amnistiés et constaté avec eux *« une pleine convergence de vues quant à l'analyse de la situation actuelle et à venir »*. *« Ils ont tous exprimé leur loyauté à mon égard »*, a-t-il dit.

« Il me reste encore à voir Kuron, Marian Jurczyk et Jan Rulewski (tous deux ex-dirigeants de Solidarité), et après ça, j'aurai vu tous ceux avec qui nous allons continuer à lutter. Ce n'est que tous ensemble que nous pouvons faire beaucoup, nous le savons tous », a ajouté M. Walesa.

« Je pense qu'avant la fin du mois, nous serons capables d'élaborer une tactique pour l'avenir proche », a encore dit Lech Walesa, ajoutant que ces rencontres concrètes ont permis de se répartir les tâches.

L'ancien président de Solidarité a estimé que le calme actuel en Pologne *« lui convenait »*. *« J'en ai besoin,* a-t-il poursuivi, *c'est une période peut-être peu spectaculaire, mais nécessaire. »*

• *Ottawa lève les sanctions aériennes contre Varsovie.* – Le Canada a levé, vendredi 17 août, les sanctions dans le domaine de l'aviation prises contre la Pologne en février 1982, à la suite de l'imposition de la loi martiale dans ce pays, en décembre 1981. *« La levée des mesures prises par le Canada est un geste de bonne volonté en réponse à la récente proclamation de l'amnistie des prisonniers politiques par le Parlement polonais »*, indique un communiqué du ministère canadien des affaires extérieures. – *(AFP.)*

• *Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères,* M. Genscher, se rendra en visite officielle en Pologne au mois de novembre. La date exacte de ce voyage n'a pas été précisée à Bonn. Ce sera la première visite officielle à Varsovie d'un haut responsable occidental depuis l'instauration de la loi, l'état de siège en Pologne en décembre 1981. – (AFP)

Espagne

LA PROTECTION POLICIÈRE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EST ÉTENDUE A TOUT LE PAYS

Le ministre de l'intérieur a décidé d'étendre à l'ensemble du territoire espagnol la protection accordée par la police aux intérêts français : celle-ci, *jusqu'à présent, ne s'appliquait* qu'au Pays basque et à la Navarre. Les banques et les consulats, ainsi que les véhicules immatriculés en France feront l'objet d'une vigilance spéciale, a précisé, le vendredi 17 août, un porte-parole du ministère.

Cependant, plusieurs attentats anti-français ont encore eu lieu le 17, jour où la cour d'appel de Pau examinait deux nouvelles demandes d'extradition de militants séparatistes basques formulées par la justice espagnole (1). Trois véhicules ont été incendiés, portant à cinquante-cinq environ le nombre de tels incidents depuis juin, début de la campagne d'hostilité systématique. L'ETA a, d'autre part, revendiqué un attentat à l'explosif perpétré le 14 août contre un concessionnaire Talbot à Bilbao.

Des explosions ont, par ailleurs, visé des édifices espagnols. Le groupe terroriste GRAPO (extrême gauche) a revendiqué un attentat contre le local du parti de droite Alliance populaire à Salinas, sur la côte septentrionale du pays. Un bar de Bilbao a, d'autre part, été plastiqué le 17 août.

(1) *Nos éditions datées du 18 août.* Le jugement sera rendu le 24.

France

LETTRES AU *MONDE*

La « bataille du référendum »

Réponses à Maurice Duverger...

...Maurice Duverger indique que l'article 3 de la Constitution *« voit dans le référendum l'expression directe de la souveraineté nationale, c'est-à-dire l'acte suprême de notre vie politique »*. L'article 3 ne place-t-il pas au contraire sur un pied d'égalité les deux modes d'exercice de la souveraineté nationale que sont l'action des représentants du peuple d'une part, le référendum d'autre part, combinant ainsi, comme je croyais l'avoir appris, démocratie directe et démocratie représentative ?

« L'idée d'un contact avec les électeurs » épouvanterait les sénateurs *« telles les vierges d'autrefois, épouvantées par la vue de l'homme »*. Personnages étonnants que ces sénateurs qui parviennent à cocufier les citoyens tout en préservant leur propre vertu ! Mais ne bénéficient-ils pas à la vérité de la protection bienveillante d'un puissant chaperon ? Le même article 3 précise, en effet, que *« le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution »* ; et l'article 24 prévoit justement que *« le Sénat est élu au suffrage indirect »*. Qui est épouvanté ? Le sénateur ou le constituant ? (...)

Ne pourrait-on conclure, comme on le fit au lendemain de la décision du Conseil constitutionnel du 16 janvier 1982 sur les nationalisations, que notre Constitution, comme tous les textes fondamentaux, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas, qu'elle ne remplit son office que si elle est effectivement coercitive ? Que devrait-on penser, en effet, de glissières de sécurité qui s'effondreraient à la première sortie de route ?

DOMINIQUE ANTOINE
(Paris).

...à Michel Debré...

(...) M. Michel Debré peut se considérer comme l'un des meilleurs praticiens de notre Constitution. Il y a donc lieu de le croire lorsqu'il dit que *« le référendum n'est pas un jeu... »* M. Michel Debré écrit : *« Le sérieux de la procédure* [référendaire] *a été conçu à un niveau particulièrement élevé par le général de Gaulle : si une réponse positive sert l'autorité du président et la renforce, une réponse négative équivaut à un désaveu tel que le maintien en fonctions est hors de question... Une approbation référendaire est l'expression d'un assentiment à un homme et à une politique. La désapprobation est un refus. »*

Une telle interprétation de la Constitution pouvait, à la rigueur, se concevoir dans l'esprit de celui que le président René Coty appelait *« le premier des Français »* lorsqu'il était *« le premier en France »* (...).

Aveuglé par l'ombre du général de Gaulle derrière laquelle il s'abrite, M. Michel Debré oublie que si le peuple souverain a accepté la Constitution de 1958, s'il a accepté que les pouvoirs du président de la République fussent renforcés, c'est qu'il voulait supprimer les crises ministérielles qui caractérisaient la IVe République ; il n'a jamais voulu les remplacer par des crises de régime. La présidence de la République est une institution constitutionnelle ; le détenteur de cette haute charge est élu pour sept ans pour assumer la direction de l'Etat en conduisant l'action du pouvoir exécutif. Lorsque, par le jeu légal des élections, le peuple a fait entendre sa voix souveraine, le rôle du chef de l'Etat est de se soumettre et non plus de se démettre (...).

ROGER KLOTZ
(Marseille).

...et à François Goguel

(...) Ancien membre du Conseil constitutionnel, M. Goguel a naturellement toute autorité pour souligner le rôle joué par cette juridiction pour la défense des libertés. Sa fierté légitime pour sa participation à cette tâche l'amène cependant à considérer avec un peu de hauteur le peuple souverain qui pourrait si facilement, emporté par ses passions, s'égarer à approuver des lois liberticides ou portant atteinte à l'autorité de l'Etat. C'est une conception bien restrictive de la démocratie, dans laquelle il faut éviter de confier aux citoyens de trop grandes responsabilités dans la procédure législative.

M. Goguel craint l'instauration d'une faille dans notre état de droit. En effet, dans le cas où des lois, pourtant non conformes à la Constitution, seraient approuvées par référendum, nul ne pourrait empêcher leur promulgation, le Conseil constitutionnel s'étant déclaré incompétent en 1962 pour censurer *« l'expression directe de la souveraineté nationale »*.

Eh bien ! évitons cet obstacle. Le Sénat, avec la grande détermination dont il témoigne, tout particulièrement ces temps-ci, à la défense de nos libertés, pourrait adopter l'amendement suivant au projet de révision de l'article 11 : *« Les projets de loi relevant de la procédure de l'article 11 doivent être soumis au Conseil constitutionnel qui se prononce sur leur conformité à la Constitution avant d'être proposés au référendum. »*

Les institutions de la Ve République instaurent un contrôle de constitutionnalité *a priori*, c'est-à-dire avant promulgation de la loi. Ne pourrait-on envisager pour les lois référendaires (article 11) un contrôle préventif avant que s'exerce le suffrage universel ? On objectera sans doute que les décisions du Conseil constitutionnel jugeant conformes à la Constitution des projets de loi soumis à référendum seront contestées parce qu'elle paraîtront les cautionner avant le vote populaire en l'influençant de la sorte dans le sens de l'approbation. Mais de toute façon, toute décision importante du Conseil constitutionnel est critiquée, jugée « politique » par ceux qu'elle contrarie.

GÉRALD SEGURA
(Mérignac).

∴

(...) Significative est une petite phrase qui expédie le problème institutionnel, historique et politique : *« C'est pour embarrasser la majorité de l'Assemblée nationale que le Sénat a proposé de soumettre à un référendum la loi scolaire adoptée par cette assemblée ; nul ne pouvait penser au Palais du Luxembourg qu'une telle proposition serait acceptée au Palais-Bourbon. »*

On éprouve quelque surprise à lire cette phrase sous la plume d'un « ancien membre du Conseil constitutionnel » :

1) Le Sénat (ou plutôt sa majorité) n'avait-il pas d'autres moyens que celui-ci pour « embarrasser » la majorité de l'Assemblée nationale, ne serait-ce qu'en transformant le texte et en y ajoutant des faux-semblants de défense des libertés ? Il ne se serait pas écarté des règles admises dans la « guerre » entre majorité et opposition, et la majorité du Sénat n'aurait pas outrepassé les droits que lui donne la Constitution. Mais voulait-il vraiment embarrasser la majorité de l'Assemblée nationale ?

2) Le « Sénat » (pour reprendre l'expression de l'auteur ; admettons que la majorité exprime le tout ; mais alors pourquoi parle-t-on de « majorité de l'Assemblée nationale » ?), en proposant de soumettre à référendum la loi scolaire, ne savait-il pas qu'une telle proposition ne changerait rien à l'affaire tant que le champ d'application de la procédure référendaire n'était pas modifié ?

On s'étonnera qu'un ancien membre du Conseil constitutionnel puisse traiter avec autant de légèreté ces questions de droit, qui ne concernent pas les débordements toujours possibles du législateur, mais l'essence même du fonctionnement des institutions. Qu'il ait morigéné voici quelques semaines la majorité du Sénat aurait été concevable : une majorité peut faire des bêtises. Qu'il invoque d'une façon abstraite l'institution du Sénat paraît curieux : la ravalerait-il au niveau des réalités accidentelles de la politique, alors que les institutions sont autre chose que l'agrégat des hommes qui les animent ? Eût-il dit quelques semaines plus tôt qu'on ne pouvait jouer avec le suffrage universel, peut-être eût-il été entendu (...).

MICHEL CHRISTOL
(Chilly-Mazarin).

Un entretien avec M. Philippe Séguin

(Suite de la première page.)

» En vérité, même si à l'heure qu'il est M. Mitterrand ne paraît pas avoir tiré tout le profit possible de la manœuvre référendaire, il pourrait en engranger rapidement quelques dividendes en se trouvant en bien meilleure posture pour parvenir à une solution satisfaisante sur l'enseignement privé. Satisfaisante pour la hiérarchie catholique et pour les parents d'élèves du privé. M. Mitterrand enfoncerait ainsi un coin non négligeable entre l'opposition politique et les tenants de l'enseignement privé.

— L'opposition : vous ne cessez de l'appeler à se mettre au travail. Est-ce à dire qu'elle néglige ses devoirs de vacances ou qu'elle aurait dû rendre sa copie depuis longtemps ?

— Je ne reproche pas à l'opposition de ne pas avoir tenté de conduire une réflexion sur ce qu'elle ferait demain. Ce que je déplore, c'est qu'elle succombe trop souvent à la tentation de tenir un langage qui n'est pas forcément responsable. Je crois qu'une opposition doit répondre à une double caractéristique. Elle doit, c'est vrai, se mettre en position de reconquérir le pouvoir. Mais elle doit aussi être en position de l'exercer effectivement et efficacement.

» J'ai toujours craint que l'opposition ne renouvelle l'erreur du Parti socialiste d'avant mai 1981 qui consiste, pour séduire, à tenir un langage largement déconnecté des réalités concrètes. Une fois au pouvoir, il faut — provisoirement au moins — mettre en pratique ce qu'on a annoncé, ce qui ne manque pas d'aggraver la situation. Ensuite, il faut se renier et perdre en crédibilité, donc en efficacité.

Economie : les socialistes ont enfin raison

» Or, malheureusement, je le répète, je crains que l'opposition ne tienne pas toujours ce langage de responsabilité que je souhaiterais. Et c'est d'autant plus regrettable que, même s'agissant de la simple phase de conquête du pouvoir, cela risque de lui poser quelques problèmes. Car il semble qu'après avoir été vaccinés comme ils l'ont été, les Français, aujourd'hui, sont avides de vérité, fût-elle désagréable.

— La question complémentaire que vous posez avec insistance est : qu'allons-nous faire demain si nous revenons au pouvoir ? Quelle est votre part de réponse ?

— Il faut avoir le courage de dire que, pour ce qui est de la politique économique, il y aura à faire une grande part de ce que les socialistes se remettent à faire. Le problème essentiel auquel se trouve confronté ce pays, c'est d'adapter son appareil de production et, partant, sa législation, sa réglementation, son organisation sociale aux défis nouveaux du monde industriel.

» Alors, qu'il faille revoir un certain nombre de décisions prises au nom d'*a priori* dogmatiques par le pouvoir socialiste, c'est probable. Mais fonder une politique uniquement sur la négation de ces mesures structurelles prises, inopportunément c'est vrai, par le gouvernement socialiste me paraît un peu court. Il ne suffira pas de dénationaliser pour régler les problèmes auxquels nous sommes confrontés. On peut même se demander si, parfois, la dénationalisation, dans certains cas, ne constituerait pas un problème supplémentaire à éviter.

— Un proche de M. Jacques Chirac, M. Alain Juppé, fait, ces jours-ci, ses « propositions » pour un programme commun de l'opposition » dans » l'hebdomadaire Magazine Hebdo. *Il y est beaucoup question des dénationalisations que vous venez d'évoquer, de « remise en ordre », de relations sociales dans l'entreprise. Que vous en semble ?*

— Il y a peut-être là une illustration de ce que j'évoquais à l'instant. Je vous ai dit ce que je pensais des dénationalisations : ce n'est pas une panacée. En matière sociale, c'est moins à une remise en cause de certains acquis sociaux dans l'entreprise qu'il faut procéder qu'à une transformation de l'esprit dans lequel ces dispositions sociales sont appliquées. Certaines dispositions des lois Auroux peuvent être la pire des choses ou des dispositions parfaitement acceptables. De toute façon, rien ne serait pire que de présenter le retour de l'opposition au pouvoir comme une sorte de retour des émigrés. Même Louis XVIII fut assez sage pour ne pas céder aux objurgations des émigrés.

— Vous avez à plusieurs reprises souligné que la majorité avait évité la catastrophe économique et emprunté la voie du redressement en faisant enfin ce que l'opposition disait être indispensable. Si vos adversaires politiques ont changé, quels arguments vous reste-t-il pour expliquer que votre retour est nécessaire ?

— Cette question est essentielle. Et c'est faute de lui trouver une réponse satisfaisante qu'une bonnre partie de l'opposition s'obstine à nier des évidences. Il est évident pourtant que la politique socialiste a changé. Elle a changé au niveau du discours. On nous parlait des luttes de classes en 1981. On nous explique aujourd'hui que la France n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée. On relançait par la consommation en 1981. On pratique aujourd'hui une politique de rigueur. On vilipendait les chefs d'entreprise il y a trois ans. Aujourd'hui l'entreprise et même les patrons sont des éléments fondamentaux du corps social et l'avant-garde du pays. Les faits aussi sont là.

» Pour autant, devons-nous en nourrir quelques complexes ? Nous devons considérer que les mesures prises en matière économique vont dans un sens positif mais que le pouvoir socialiste demeure responsable des retards dans ces dispositions et d'une aggravation de la situation de crise du pays du fait de ses atermoiements et des choix erronés de 1981 et 1982. Et nous devons dire que ces revirements ont un double effet : d'une part, le priver d'une bonne part de sa base électorale et, ensuite, affecter gravement sa crédibilité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Front national : non à tous les sectarismes

Le pire serait d'abandonner les bons chemins sous prétexte que le gouvernement socialiste les emprunte parfois. J'ajoute qu'il demeure encore dans la base militante, dans la base parlementaire du PS, tellement d'éléments de freinage, d'opposition à ces quelques évolutions positives que les chances de succès de cette politique d'efforts et de rigueur en sont singulièrement compromises. Pour faire donc cette politique-là, autant choisir ceux qui l'ont toujours prônée et acceptent de s'en donner les moyens. Tous les moyens.

— Revenons au nouveau succès des amis de M. Le Pen. Se trouve posée de façon plus aiguë que jamais — je ne pense pas seulement à la Corse mais aussi à l'avenir — la question de l'alliance, des alliances RPR-Front national. Pour vous, oui ou non, et pourquoi ?

— Pour ce qui me concerne je m'en tiens — et à la lettre — à ce qui a été dit lors de notre avant-dernier comité central et qui me paraît frappé au coin du bon sens. Nous ne combattons pas une certaine forme de sectarisme qui est celle du pouvoir socialiste pour tomber dans une autre forme de sectarisme. Je crois que le choix a été fait clairement et je m'en félicite.

— Que dire alors du mot d'ordre de M. Pierre Bas : « Vivre avec Le Pen comme on » vit avec son mal » ?

— Je préférerais plutôt guérir la maladie. Reste à savoir d'où elle vient. A l'évidence et quoi qu'on en dise du côté socialiste, une immense part de responsabilité dans le phénomène Le Pen revient au pouvoir en place. Il ne sait pas empêcher le développement d'exaspérations qui sont en grande partie à l'origine de la fortune de M. Le Pen. D'autre part son obstination à promouvoir la représentation proportionnelle constitue le plus magnifique cadeau que l'on puisse faire à M. Le Pen et à ses amis du Front national.

» Mais nous ne devons pas négliger pour autant notre propre responsabilité en tant qu'opposition. Je ne pense pas, contrairement à ce que dit mon ami Pierre Bas, que le phénomène Le Pen soit lié à une insuffisante rugosité du langage de l'opposition. Je crois plutôt qu'il a pour origine un certain désenchantement de l'électorat vis-à-vis de l'ensemble du monde politique.

— Le retour périodique des petites phrases de M. Philippe Séguin et des réactions acides ou brutales des dirigeants du RPR, est-ce un jeu ou l'expression d'une plus grave difficulté de cohabitation entre des sensibilités politiques parfois en apparence très différentes ?

— Je crois que ce n'est ni un jeu ni l'expression d'une difficulté de cohabitation. C'est tout simplement l'expression d'idées que j'ai la faiblesse de croire les plus conformes aux principes auxquels j'ai adhéré et les plus adaptées aux conditions du combat politique du moment. Si je m'exprime, c'est pour dire ce que je crois vrai, non point pour le plaisir de faire des petites phrases qui me valent, c'est vrai, d'être assez souvent tancé.

Les risques de la proportionnelle

— Si par hypothèse — et sans jouer au jeu des pronostics — l'échéance de 1986, les élections législatives se trouvaient avancée, l'opposition aurait-elle selon vous à s'en réjouir ou à s'en plaindre ?

— L'opposition doit normalement être prête à toutes les éventualités. Mais depuis 1981 j'ai toujours pensé que l'opposition n'avait strictement aucun intérêt à réclamer ou à prévoir que les échéances soient ou seraient brusquées. D'abord parce qu'il convient de respecter les règles les plus élémentaires de la démocratie. Et un pouvoir légitimement désigné doit pouvoir s'exercer jusqu'à son terme. D'autre part, parce que, dans la mesure où un avancement d'échéance est forcément de l'initiative de l'exécutif, par définition, le moment qu'il choisirait ne serait pas le moins propice pour lui.

— Alors, quand M. Chirac demande avec d'autres la dissolution de l'Assemblée, découpe-t-il selon vous sa planche de salut ou la planche savonneuse de l'échec ?

— Autant j'avais été réservé lorsque d'autres que M. Chirac et avant l'affaire du référendum s'étaient prononcés en faveur d'une dissolution, car ils paraissaient s'exposer aux critiques que je viens d'énoncer, autant il m'est apparu que l'évocation de l'hypothèse de la dissolution par M. Chirac était légitime. M. Chirac n'a jamais demandé qu'on n'aille pas jusqu'aux échéances. Mais quand il est apparu que le président de la République faisait lui-même le constat — l'aveu implicite — de son absence de base populaire suffisante, il n'était pas anormal que, rejetant l'hypothèse d'un référendum, nous lui disions : « Quitte à solliciter le suffrage universel, mieux vaut le faire par la voie d'élections législatives. »

— Si proportionnelle il y a lors des prochaines élections législatives, qu'est-ce qui s'en trouvera changé pour votre parti, pour les institutions ?

— Je crains qu'on ne s'aperçoive au moment de l'introduction de la représentation proportionnelle combien les institutions de 1958 reposaient autant sur le mode de scrutin majoritaire que sur des dispositions constitutionnelles proprement dites. Je crains aussi — l'exemple de la Corse est là pour nous le rappeler — l'impossibilité de dégager une véritable majorité de gouvernement et le recours à des compromis ou à des compromissions.

» Dans l'immédiat, les effet du recours à la proportionnelle, même seulement partielle, risquent d'être encore plus pervers. La situation politique aidant, il va de soi qu'on ira vers une radicalisation encore accrue du débat politique, avec un regain du Parti communiste et une confirmation possible de l'extrême droite.

» Pour ce qui est des partis, il me semble que le résultat serait un renforcement des appareils et une limitation probable de la liberté d'expression individuelle, l'ensemble me paraissant fort regrettable.

— J'oserai quand même pour finir un pronostic : à un moment ou à un autre, UDF et RPR se fracturent et libèrent des troupes pour M. Raymond Barre, auquel, dit-on, vous n'êtes pas hostile. Un mot seulement, ou plus si vous le souhaitez, sur le degré de vraisemblance d'une telle évocation.

— A chaque jour suffit sa peine. 1986 vient avant 1988. Autant préparer une échéance à la fois. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

Les décisions économiques prises depuis un mois confirment une évolution négative

déclare Mme Gisèle Moreau (PCF)

Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat national du Parti communiste français, qui s'exprimait vendredi 17 août à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), à l'occasion du « rendez-vous national de la vignette de la Fête de *l'Humanité* », a estimé que les orientations suivies par M. Laurent Fabius justifient, *a posteriori*, la décision prise par son parti de quitter le gouvernement. Elle a notamment déclaré : *« Les événements qui ont suivi* [notre retrait] *confirment notre décision (...). Les décisions prises depuis un mois confirment une évolution négative : hausse de l'essence, du téléphone, préparation du budget. »* Mme Moreau a souligné la volonté des communistes de *« combattre avec la plus grande vigueur les projets néfastes »* du patronat et de la droite.

Elle a affirmé que son parti ne pratiquera *« nullement la surenchère vis-à-vis du gouvernement socialiste »* et *« se déterminera face aux décisions gouvernementales en fonction d'un seul critère : les actes »*. La fête de *l'Humanité*, qui aura lieu les 8 et 9 septembre à La Courneuve, doit être, a-t-elle ajouté, *« à la mesure de l'objectif défini : être un rassemblement populaire contre la droite, pour une politique nouvelle, pour des actes en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat »*.

Le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, qui était, le même jour, l'invité d'Antenne 2, a déclaré, pour sa part : *« Le Parti communiste est un parti indépendant qui se détermine en fonction des intérêts des travailleurs et de ceux du pays. C'est en fonction de cela qu'en 1981 il a décidé de participer au gouvernement ; c'est en fonction de cela qu'en 1984 il a constaté qu'il ne pouvait pas prendre sa place dans un gouvernement nouveau qui n'a pas donné aux préoccupations légitimes des travailleurs et du pays les réponses qu'on pouvait attendre. »*

« Cette situation nouvelle, a ajouté M. Leroy, *donne plus d'importance encore à la Fête de* l'Humanité. *Les chemins de La Courneuve sont ceux de l'espoir et de l'action pour tous ceux qui avaient voulu se faire entendre en juin dernier.*

» Ce sera le moyen d'expression d'un certain mécontentement et d'une inquiétude pesante chez les travailleurs, le grand rassemblement politique de la rentrée pour l'emploi, le pouvoir d'achat, pour une école adaptée aux besoins. »

Société

RÉVOLTE A VOUVRAY

Le TGV sous les vignobles

La confirmation par le conseil des ministres du début prochain des travaux de la nouvelle ligne du TGV Atlantique (le Monde du 27 juillet) a réveillé les craintes des défenseurs de l'environnement. C'est notamment le cas chez les vignerons de Vouvray (Indre-et-Loire), où une enquête d'utilité publique complémentaire aura lieu du 10 septembre au 10 octobre prochains.

De notre envoyé spécial

Vouvray. — « *Que les gars de la SNCF esssaient de venir voir nos caves. On les attend ! Pour eux, les verres sont rincés.* » Calmes, pondérés, tourangeaux, les vignerons vouvrillons s'animent dès qu'on évoque les projets de la SNCF. On prévient le touriste : « *La nouvelle voie TGV va massacrer le site de Vouvray.* » On a fondé, mouvement surprenant sur ces terres individualistes, une union viticole et sacrée contre le rail. Et M. Gaston Huet, le maire, s'associe aux présidents du syndicat des vignerons et du syndicat d'initiative pour dire publiquement ses inquiétudes. Enfin, fait unique dans les annales du jardin de la France, les hommes de la vigne sont allés, un beau jour de printemps, jusqu'à en découdre avec les gardes mobiles (*le Monde* du 22 mai).

Soyons francs, le TGV pose d'autres problèmes d'environnement que celui de Vouvray. S'il retient ici l'attention, c'est parce qu'il est question du patrimoine viticole. Et pas du moindre ! A quelques dizaines de kilomètres à l'est de Tours : le coteau de Vouvray, 75 000 hectolitres annuels d'un vin blanc de réputation mondiale. Coïncidence malheureuse : c'est là que la SNCF entend faire arriver les rails du TGV, à la perpendiculaire de la Loire. Or, les vignes sont protégées par les textes législatifs sur l'appellation contrôlée. Qu'à cela ne tienne, a répondu l'administration ferroviaire, nous passerons dessous. Dès lors, on parle de tunnel, de première mondiale. Le ministre des transports s'engage à ne pas faire arracher le moindre cep. La technique moderne au service du vin, en quelque sorte. L'argent public aussi. Car ce travail d'Hercule motorisé n'est pas donné : 150 000 F le mètre, sur près de 2 kilomètres.

Un premier tracé est envisagé. On découvre bien vite qu'il détruit en totalité une exploitation, condamne une habitation, en abîme quelques autres. C'est beaucoup, d'autant qu'il y a une possibilité de raccourcir le tunnel. On projette alors une variante qui épargne, croit-on, les vignerons C'est oublier qu'en ces terres de vin les hommes sont partout, au soleil du coteau et dans la nuit des caves. Et quelles caves ici ! Des caves « aériennes », déjà célébrées par Balzac, qui, dans *la Femme de trente ans*, entend le marteau des tonneliers en faire retentir les voûtes. A La Vallée-Chartier, cible de la SNCF et superbe site ligérien, on en compte plus d'une dizaine, cavernes sans âge aux voûtes lézardées et remplies jusqu'à la gueule de vin blanc, nature ou champagnisé.

« *Si tout se déoule comme prévu, le TGV passera à 30 mètres d'ici, dans la roche*, explique M. André Boutet, propriétaire de deux caves. *Vous imaginez les dégâts ! Et les conséquences des travaux qui dureront de trois à quatre ans...* » L'effet des vibrations sur le vin en cave et en bouteille ? Personne n'est capable de répondre, parce que personne n'avait encore jugé bon de tenter un tel accouplement contre nature.

A toutes fins utiles, la SNCF s'est engagée à financer des travaux expérimentaux de simulation. Ils ont été confiés à M. Jacques Puisais, directeur du laboratoire régional d'analyses et président de l'Union nationale des œnologues. « *S'il est établi qu'il y a des nuisances dues aux vibrations*, explique-t-on à la SNCF, *nous envisagerons de mettre la voie sur un tapis caoutchouté d'une dizaine de centimètres. S'il y a encore des problèmes, nous pourrons équiper les caves de la même manière.* » Du caoutchouc sous les barriques ? On en rit encore chez les vignerons.

Un rire jaune. Car l'affaire, malgré tout, est mal engagée. On n'est pas près d'oublier l'affrontement de mai dernier avec les gardes mobiles, journée mémorable où l'on échangea, dans une sorte de jacquerie moderne, des pierres et du sulfate contre des grenades lacrymogènes. « *Dans toute cette affaire, il aurait été souhaitable de procéder à l'envers*, reconnaît aujourd'hui M. Jean-Michel Testu, député (PS) de la circonscription, *d'étudier d'autres possibilités avant de retenir celle-ci. D'autant que les conséquences des travaux de percement du tunnel sont imprévisibles.* »

« *Si nous ne rencontrons que de la craie, ou du tuffeau, ce sera pain bénit*, explique-t-on au bureau du TGV-Atlantique. *En revanche, si nous débordons de la zone crayeuse pour rencontrer de l'argile à silex, ce sera plus dangereux.* » De fait, côté vignerons, on craint par-dessus tout que les travaux du tunnel ne débouchent rapidement, pour des raisons techniques, sur la percée d'une tranchée à ciel ouvert.

L'affaire en est là, compliquée de la destruction indispensable, dans cette variante, de plusieurs habitations troglodytes et de quelques pavillons récemment construits. Personne, sauf quelques étrangers à la vigne, ne veut entendre parler d'indemnisation. Ce serait capituler devant le rail.

La visite terminée, on veut encore espérer. Sur le sable des caves, devant les bouteilles vides, on dessine du doigt les tracés possibles de la ligne future. Les vignerons soutiennent qu'une variante plus économique peut être construite dans la vallée. Une variante qui jouxterait l'actuelle ligne Tours-Blois. Pour l'heure, les ingénieurs de la SNCF ignorent la topographie exacte des caves de La Vallée-Chartier. Et on est bien décidé à ne jamais, quoi qu'il en coûte, leur ouvrir les portes.

JEAN-YVES NAU.

En bref

Mort du bébé greffé du cœur

La petite Hollie Roffey est morte, le vendredi 17 août, au National Heart Hospital de Londres (nos dernières éditions datées du 18 août), où elle avait subi une transplantation cardiaque le 30 juillet, alors qu'elle n'avait que neuf jours. L'enfant, qui était née privée de la partie gauche de son cœur, avait reçu celui d'un nouveau-né, décédé aux Pays-Bas ; elle est morte à l'âge de vingt-huit jours. Elle avait été opérée par le docteur Magdi Yacoub, de nationalité égyptienne. Un porte-parole de l'hôpital a précisé que « *le cœur lui-même se portait bien, mais que des problèmes respiratoires sont apparus. Ses poumons se sont détériorés très rapidement ainsi que son état général, et ceci a provoqué un arrêt du cœur* ».

Cette transplantation avait soulevé une polémique en Grande-Bretagne (*le Monde* du 16 août), en raison non seulement du caractère « expérimental » et hasardeux d'une telle intervention mais aussi du coût — humain et financier — qu'elle représentait pour un système national de santé qui gère ses deniers au plus juste, y compris pour nombre d'opérations chirurgicales.

Une monitrice tuée par la foudre

La foudre a tué une monitrice de colonie de vacances et grièvement brûlé quatre des enfants qu'elle accompagnait sur un haut plateau du Verdon (Alpes-de-Haute-Provence).

Mlle Marielle Gérard, vingt ans, et deux autres monitrices, accompagnaient en excursion quinze enfants originaires de Champagnole (Jura) en vacances au Brusc (Var). Surpris par un orage à 1 kilomètre du « point sublime » du Verdon, le groupe s'était abrité sous un arbre. Frappée par la foudre, la monitrice a été tuée sur le coup, les quatre enfants brûlés ont été évacués par hélicoptère ; d'autres, commotionnés ou éblouis, ont été transportés par la route à l'hôpital de Draguignan.

La NASA recherchera un satellite « égaré »

Lors d'une prochaine mission de la navette spatiale américaine Discovery, prévue en novembre prochain, l'équipage tentera de récupérer le satellite de télécommunications indonésien Palapa-B2. Ce dernier, lancé en février dernier par la navette Challenger, avait, en effet, été égaré sur une mauvaise orbite, à cause d'une défaillance de son système de propulsion (*le Monde* du 8 février).

Si les Américains réussissent l'opération — comme ils l'ont fait, en avril dernier, en récupérant dans l'espace Solar Max, — le satellite sera ramené à terre et réparé. Il deviendra alors propriété de deux compagnies d'assurances, la Merritt Syndicates Ltd de Londres et l'International Technology Inderwriters de Washington, qui, en le revendant, espèrent récupérer une partie des 75 millions de dollars qu'elles avaient versés au gouvernement indonésien. La NASA s'est engagée à replacer Palapa-B2 sur orbite en juillet 1985, pour un prix de lancement analogue à celui pratiqué en février dernier.

La Merritt mène, d'autre part, des négociations avec la NASA pour la récupération, par l'équipage de Discovery, du satellite américain de télécommunications Westar-6, qui avait lui aussi été « égaré » à sa sortie de la soute de Challenger. Les compagnies d'assurances auraient tout à gagner d'un double « repêchage » : celui-ci ne leur coûtera que 5,5 millions de dollars alors qu'elles devront payer 4,8 millions de dollars pour la récupération du seul satellite indonésien.

● *Mort de deux alpinistes dans le Mont-Blanc.* — Deux alpinistes japonais ont trouvé la mort dans le massif du Mont-Blanc, dans la nuit de jeudi à vendredi, après une chute de 1 100 mètres. Les deux hommes, dont l'identité n'a pas été divulguée, se trouvaient encordés à 4 100 mètres d'altitude dans les Grandes Jorasses lorsqu'ils ont dévissé alors que les conditions météorologiques étaient particulièrement difficiles. Leurs corps déchiquetés sont tombés dans une crevasse de 80 mètres et n'ont pu être remontés dans l'immédiat.

● *Information judiciaire sur la mort de Gaëtan Zampa.* — Le parquet de Marseille a ouvert, vendredi 17 août, une information pour rechercher les causes de la mort de Gaëtan Zampa, décédé jeudi après avoir tenté de se pendre dans sa cellule le 23 juillet (*le Monde* du 18 août). M. Jules Guers, premier substitut, remplaçant le procureur de la République, a également indiqué que quatre médecins experts ont été désignés pour procéder à l'autopsie du corps de Zampa. Cette information fait écho à certaines rumeurs sur les conditions de la pendaison de Zampa avec une corde à sauter.

● *Attentat à l'explosif en Corse.* — Un attentat à l'explosif a fortement endommagé, vendredi 17 août, peu avant minuit, un camion appartenant à un directeur de société, M. Gérard Torrès, à Casatorra, à 9 kilomètres au sud de Bastia (Haute-Corse). Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, est le premier dans l'île depuis les élections, dimanche 12 août, à l'Assemblée régionale.

DANS LES VOSGES

Un « sentier de la désolation »

Les habitants de la commune d'Aubure, dans le Haut-Rhin, viennent de tracer un « *sentier de la désolation* » à travers bois, pour faire découvrir aux touristes les dégâts causés par la pollution à la forêt vosgienne.

Balisé comme un circuit de randonnée, ce sentier mène le promeneur durant une heure et demie sur cinq sites illustrant « *la mort lente de la forêt sous les retombées acides de toute l'Europe* ».

Pour donner plus de poids à leur initiative, les habitants de la commune, rassemblés au sein d'un « groupe de travail pour la sauvegarde de la forêt », ont aussi édité des documents pédagogiques à l'intention des randonneurs. « *Depuis l'automne dernier, nous assistons à un dépérissement flagrant du massif vosgien*, explique M. Christian Kletty, le maire d'Aubure. *Les résineux perdent leurs aiguilles puis meurent. Les feuillus sont atteints aussi, et beaucoup ne passeront pas l'hiver.*

» *Nous voulons sensibiliser le plus de gens possible*, dit encore M. Kletty, *car la mort de la forêt signifierait une succession de catastrophes écologiques : érosion des sols, transformation des micro climats, etc. Sur le plan économique, il faudrait s'attendre à l'effondrement du marché du bois et des industries connexes.* »

Les trois cents habitants de la commune d'Aubure subissent déjà, à leur échelle, ces retombées économiques. Ils ont dû faire des coupes de bois exceptionnelles pour éliminer des arbres gravement malades, et ils redoutent les conséquences de cet arrivage massif de bois sur les cours.

Sports

LE DÉBUT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL

Un fâcheux lever de rideau pour le Paris-Saint-Germain

Le Paris-Saint-Germain, qui ne cache pas son ambition de viser, cette année, le titre national, la Coupe de France et une bonne carrière en Coupe de l'UEFA, a complètement raté son début en championnat, vendredi 17 août, au Parc des Princes. Les vingt mille spectateurs venus à la découverte des nouvelles recrues parisiennes — l'arrière nancéien (et de l'équipe olympique) Philippe Jeannol, le meneur de jeu auxerrois Gérard Lanthier et l'avant-centre autrichien Richard Niederbacher — ont surtout vu une équipe nancéienne toujours aussi habile en contre-attaque sur l'immense pelouse de la capitale.

Pour la troisième fois en quatre ans, les Lorrains se sont, en effet, imposés (4 à 2) au Parc des Princes, en exploitant le manque de rigueur et de cohésion des défenseurs parisiens pour ouvrir le score par Casini (8e minute), puis pour égaliser par Cartier (57e minute) après les deux buts parisiens de Rocheteau (10e minute) et Lemoult (15e minute) avant de profiter du forcing de leurs adversaires en fin de match pour les contrer par Etienne (79e minute) et Philippe (87e minute).

Concurrence

Fâcheux au plan sportif, ce premier échec des Parisiens peut aussi avoir de regrettables conséquences sur l'affluence future d'un public qui, vendredi soir, a sifflé les joueurs à leur sortie. C'est que le Paris-Saint-Germain n'est plus seul au Parc des Princes. Déjà, en 1978-1979, il avait dû partager la pelouse de la porte de Saint-Cloud avec une autre équipe de première division. Mais le Paris Football-Club était alors à l'agonie et allait disparaître en deuxième division. Or le nouveau « colocataire », le Racing-Club de Paris, peut, cette fois, devenir envahissant.

Après avoir salué sportivement le retour parmi l'élite d'un club aussi prestigieux, gage d'une saine rivalité, les dirigeants du Paris S-G redoutent, aujourd'hui, les retombées financières de cette concurrence. L'époque où le Racing et le Stade français se partageaient, sans problème, l'ancien Parc des Princes, dans les années 50 et 60, est révolue. Le championnat se jouera, désormais, au rythme de deux matches par semaine (mardi et vendredi soir), et les prix des billets d'entrée ne sont pas tous « populaires ».

Au Paris-S-G, on estime que cette concurrence peut entraîner une baisse de fréquentation du stade de 20 % par rapport à la saison dernière. Ainsi, pour tenter de fidéliser leur public, les deux clubs de la capitale ont fait un gros effort de promotion pour leur campagne d'abonnements : de 300 francs à 2 000 francs pour les dix-neuf matches de championnat du Racing ; de 400 francs à 2 575 francs pour le Paris-S-G.

Cette formule n'ayant jamais connu en France un succès comparable à ceux des grands clubs espagnols ou italiens, qui comptent des dizaines de milliers de supporters abonnés à l'année, c'est surtout sur le terrain que les deux équipes devront, match après match, conquérir leur public. Fort de ses dix ans d'expérience en première division et d'un effectif qui lui a permis de terminer aux places d'honneur depuis deux saisons, le Paris-Saint-Germain part, *a priori*, avec un certain avantage. Encore convenait-il de ne pas rater le départ.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Première division

(Première journée)

* Bordeaux b. Toulouse 2-1 ; * Bastia b. Monaco 1-0 ; * Auxerre b. Strasbourg 2-0 ; * Marseille b. Sochaux 3-1 ; Nancy b. * Paris-SG 4-2 ; * Metz b. RC Paris 2-0 ; * Nantes b. Toulon 3-1 ; * Lens b. Rouen 1-0 ; * Brest et Lille 0-0 ; * Tours et Laval 1-1.

Deuxième division

(Deuxième journée)

Groupe B

* Nîmes et Sète 1-1 ; * Saint-Etienne b. Valence 2-1.

LES JEUX DE L'AMITIÉ A MOSCOU

L'objectivité à l'épreuve

De notre correspondant

Moscou. — Les téléspectateurs soviétiques, qui n'ont pu voir aucune image des Jeux olympiques de Los Angeles, traités ici comme un « non-événement », sont amplement informés du déroulement des Jeux de l'amitié 1984, qui ont lieu simultanément en URSS, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Bulgarie, en Pologne, en RDA et à Cuba. Les compétitions masculines d'athlétisme ont commencé, vendredi 17 août à Moscou, au stade Lénine, devant un public très clairsemé, qui était loin de remplir les cent trois mille places de cette enceinte.

Les responsables soviétiques ont visiblement hésité sur le style qu'il convenait d'imprimer à cette rencontre. A trop mimer le cérémonial olympique, ils risquaient les remontrances du Comité international olympique, voire l'exclusion pure et simple, car la charte du mouvement prévoit des sanctions envers les organisateurs de « contre jeux ». D'un autre côté, il était tentant d'exploiter la présence à Moscou (et à Tallin, en Estonie, pour les régates), de près de deux mille athlètes venus d'une trentaine de pays.

Le résultat est un peu hybride. « *Ce ne sont pas des jeux alternatifs à ceux de Los Angeles* », a déclaré vendredi 17 août, au cours d'une conférence de presse au stade Lénine, M. Nikolaï Roussak, président du comité soviétique des sports. « *Mais nous sommes conscients que les athlètes qui se sont préparés pour les JO* [ils n'ont pas pu y aller en raison du boycottage] *avaient besoin de montrer ce qu'ils pouvaient faire* », a-t-il ajouté. Le Soviétique Youri Sedykh, détenteur du record du monde du lancer du marteau, était plus direct : « *C'est bien dommage que je n'ai pu défendre mes chances aux J.O., mais le vainqueur de Los Angeles sait très bien que son résultat n'est pas objectif* », expliquait-il. Youri Sedykh a quelques raisons d'être amer. Il a lancé, vendredi, le marteau à 85,60 m alors que le premier de cette catégorie à Los Angeles, le Finlandais Juka Tiainen, n'a réalisé que 78,08 m...

Les commentateurs soviétiques ont beaucoup insisté sur le fait que, dès le premier jour, les performances sur 20 kilomètres marche (premier, le Soviétique Serguei Protsichine en 1 h 21 mn 57 s) et pour le lancement du marteau dépassaient celles obtenues à Los Angeles. D'autre part, l'Allemand de l'Est Uwe Hohn, qui détient le record du monde, a lancé le javelot à 94,44 m, soit près de 8 mètres de plus que le Finlandais Haerkoenen à Los Angeles.

Des miettes

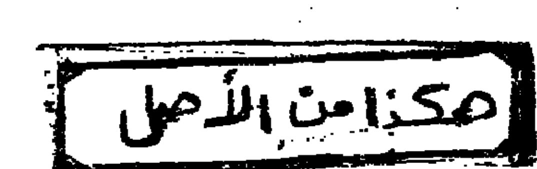
Les Soviétiques ont remporté le lancer du disque (Youri Doumtchev, 66,70 m), le saut en longueur (Constantin Semykine, 8,38 m), le lancer du poids (Serguei Kacnauskas, 21,64 m), le saut à la perche (Constantin Volkov, 5,80 m), le 400 mètres (Victor Markine, 44 s 78), le relais 4×100 mètres (Sidorov - Mouraviev - Sokolov - Evgueniev, 38 s 32), le 10000 mètres (Valeri Abramov, 27 mn 55 s 12) et le 50 kilomètres marche (Andrei Perlov, 3 h 43 mn 6 s).

Comme les Américains à Los Angeles, les Soviétiques n'ont laissé, vendredi à Moscou, que des miettes à ramasser aux athlètes venus d'autres pays. Le Cubain Osvaldo Lara a remporté le 100 mètres en 10 s 17, et le Polonais Bohuslav Maminski le 3000 mètres steeple en 8 mn 27 s 15.

Dans le concours des rhétoriques sur le thème des différences entre Moscou et Los Angeles, la palme appartient, pour l'instant, à M. Kan Dyk Chung le chef de la délégation de Corée du Nord. « *Le climat moral qui règne* [dans la capitale soviétique] *est incomparable avec l'atmosphère de gain, de chauvinisme, de terreur et d'arbitrage injuste qui imprégnaient les Jeux de Los Angeles* », a-t-il déclaré dans une interview au journal *Sovietski Sport*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Record du monde au lancer du disque.* — L'Allemande de l'Est Irina Meseymski a battu le record du monde du lancer du disque avec un jet à 73,36 mètres, réussi le 17 août à Prague, à l'occasion de la deuxième journée des Jeux de l'amitié. L'ancien record appartenait à la Soviétique Galina Savinkova avec 73,26 mètres.



Un avenir pour le patrimoine

Peu de notions ont évolué en un siècle autant que celle de patrimoine. Cela concerne bien sûr son contenu, toujours plus large, plus complexe et pourtant plus rigoureux, plus exigeant (c'est, par exemple, l'apparition du « patrimoine industriel » ; ce sont les principes très sévères de la restauration, et ses nouvelles techniques). Mais cela est vrai aussi pour son « image » auprès du public, comme on dit en termes de marketing.

Si le patrimoine depuis quelque décennies avait pu se vendre et s'étudier comme n'importe quelle lessive ou n'importe quel homme politique, et si des sondages comparatifs existaient, on serait sans doute frappé par sa métamorphose. Tenons-nous-en à l'après-guerre et imaginons ces sondages. En 1950, seuls sont tolérés les plus célèbres monuments historiques. Tout le reste est considéré comme empêcheur de moderniser en rond. L'objectif est de se meubler moderne dans des immeubles modernes à grandes baies vitrées. Dix ans plus tard on se meuble en ancien dans un immeuble moderne et l'on se scandalise, impuissant, du massacre des Halles, du littoral défiguré. Une décennie passe encore, et l'on se meuble en moderne dans les immeubles anciens. On invente alors la poutre apparente en polystyrène pour mettre au goût du jour l'architecture « moderne ». On mange du fromage de chèvre chaud sur du pain au levain cuit au bois.

Et voici les années 80. La facilité serait de dire qu'on se meuble en ancien dans des immeubles anciens. Mais la vérité est que tout est devenu ancien, y compris le mot « moderne », et y compris la création. On s'habille rétro et, si l'on a pas sa place dans le Marais ni dans tel ou tel quartier piéton, pour s'y meubler cinquante, on trouvera refuge chez les « post-modernistes ». Seuls donnent un peu d'air frais la « nouvelle cuisine » car elle revient à la vérité ancestrale des produits, la « nouvelle philosophie » car elle s'en retourne vers la sagesse de nos aïeux, la nouvelle histoire et quelques autres nouveautés artistiques, économiques et politiques dont le point commun est, on l'aura deviné, une commune référence à la notion qui nous occupe. 1980 sera d'ailleurs l'Année du patrimoine.

Il était difficile de protéger le patrimoine, il y a vingt ou trente ans, contre la puissance des promoteurs, la violence des démolisseurs et la paranoïa des constructeurs. On aurait tort de croire que la tâche soit plus aisée aujourd'hui. D'une part les démolitions sournoises continuent de-ci, de-là, même si elles sont moins systématiques. En outre, le domaine méritant protection s'est, on l'a vu, notablement accru, englobant toujours plus d'éléments des univers urbain, rural, industriel en même temps que l'infinie variété des objets et les limites indéfinies des paysages. Or ne pas détruire, ne pas saccager, est une chose. Entretenir, le cas échéant restaurer, en est une autre. Surtout si les principes de protection et de conservation se sont beaucoup affinés, ce qui est, on l'a également vu, le cas. Ce qu'on a appelé avec justesse les « nouvelles dimensions » du patrimoine, s'il faut les combiner avec les « nouveaux outils » dont il bénéficie — et pour une fois le mot nouveau a son sens réel — font de cette fuyante et difficile notion un gouffre financier...

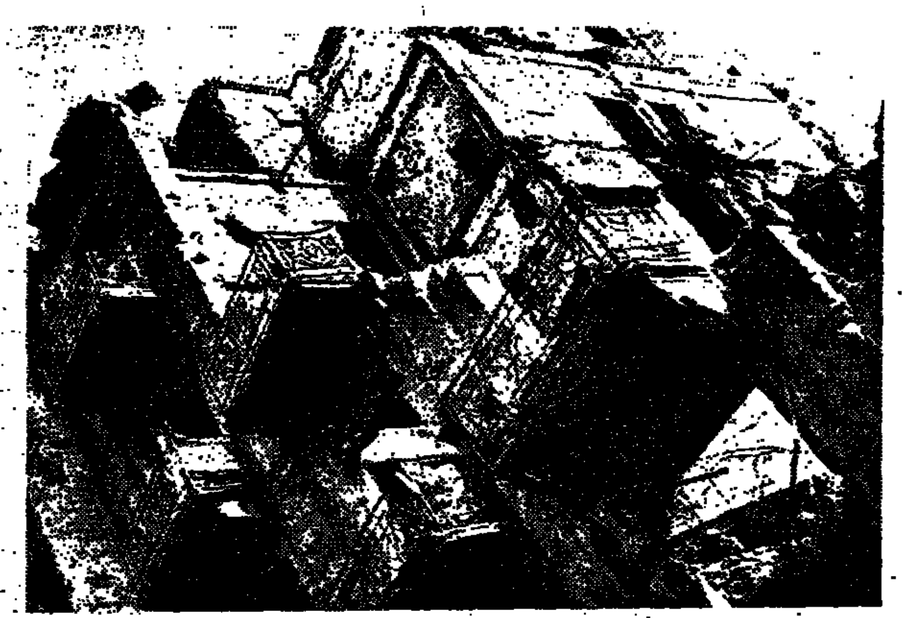
Ainsi la question-clef de ce fameux patrimoine a-t-elle progressivement changé : *« faut-il vraiment le protéger ? »* (mépris), puis *« comment le protéger ? »* (tactique), puis *« que faut-il protéger ? »* (stupeur), puis *« comment le protéger ? »* désarroi), et enfin *« faut-il le protéger ? »* (abandon). Cette dernière et épouvantable question est celle qu'inévitablement on se pose ou qu'on se posera, devant l'étendue des problèmes, devant l'impossibilité matérielle de sauver tout ce qui mériterait de l'être. Le patrimoine de l'avenir peut-il, froidement et dès aujourd'hui, se concevoir comme une sélection ? Il faut répondre, et vite, car déjà les décisions se prennent, déjà les choix se font, qui ne peuvent être mis seulement sur le compte du temps ni de la nature puisque nous avons acquis la conscience de ces choix.

Le patrimoine de l'avenir, c'est une des préoccupations de l'UNESCO, qui subventionne de monumentales campagnes et essaie d'agir par l'exemple en octroyant aux diverses merveilles de cette pauvre terre le label « patrimoine mondial ». C'est surtout l'occupation constante du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). Cet organisme dépendant de l'UNESCO est né il y a vingt ans, en 1964, en même temps que la Charte de Venise, qui, en gros, définit les principes actuels de la conservation et de la restauration. Présidé depuis 1981 par le Français Michel Parent qui vient de prendre sa retraite d'inspecteur général des monuments historiques, l'ICOMOS est, à l'échelle internationale, à la fois le laboratoire et le fer de lance de tout ce qui concerne le patrimoine, exception faite des musées qui bénéficient d'un conseil similaire (l'ICOM). On retrouve donc l'ICOMOS partout où l'on trouve du colloque, des assises, des journées ou séminaires touchant les questions de sa compétence. Et la rentrée sera pour lui abondante.

Le plus ouvert et le plus général sera le colloque organisé par le ministère de la culture sur — c'était inévitable — l'avenir de ce type particulier de patrimoine que représentent les monuments historiques : Les monuments historiques demain. C'est donc bien officiel : comme le métro ou la bande dessinée, le patrimoine se tourne vers le futur. On en aurait d'ailleurs une autre bonne illustration à travers la manifestation d'allure plus ardue, en tout cas plus spécialisée, qu'est le prochain Congrès international sur la restauration et la conservation du patrimoine culturel. Il aura lieu à Paris, au Palais des congrès, du 3 au 7 septembre prochain. Le thème « Adhésifs et consolidants » a été retenu cette année par l'Institut international de conservation des œuvres d'art (ICC), dont c'est le dixième congrès. Les recherches les plus récentes pour la restauration de tout support (papier, vitrail, textile, bois, fer, ivoire, film...) seront mises sur le tapis et confrontées.

Où l'on voit que si le patrimoine doit avoir un avenir sérieux, c'est en s'associant la technologie du futur. On est loin de l'idée naïvement patriotote (tiens, un terme censier !) que, naguère encore, traînait ce terme après lui.

FRÉDÉRIC EDELMANN.



Photographies extraites du bulletin de la Mission de la DATAR (supplément de la revue *Photographies*).

AU CHATEAU DE GAILLON

M. Jack Lang dresse un premier bilan

Une visite au château de Gaillon, dans l'Eure, au mois de juillet dernier, a été l'occasion pour M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, de faire un bilan de sa politique en matière de monuments historiques. L'idée générale étant que le patrimoine doit être autre chose qu'une masse de pierres inventoriées, momifiées par la « conservation ».

Le château de Gaillon, aujourd'hui à demi-restauré, est un symbole des efforts consentis en faveur du patrimoine. Les travaux de grande ampleur, entrepris en 1975, ont déjà coûté 14 millions de francs : 10 millions à l'Etat et 4 millions aux régions de Haute-Normandie et de l'Eure. Le IXe Plan prévoit de verser encore 12 millions pour achever sa restauration.

M. Jack Lang a annoncé lors de cette visite un certain nombre de mesures nouvelles concernant les monuments historiques.

Une mission « coût, économie, patrimoine » va être créée afin de mieux faire respecter les rapports délais/coût/qualité. Mais, pour l'avenir, la grande nouveauté consistera à mettre en place dans chaque région, dès le 1er janvier 1985, des commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (COREPHAE), pour décentraliser les demandes de protection. Constituées d'élus locaux, de spécialistes et de représentants d'association s'intéressant au patrimoine, les COREPHAE auront pour mission d'établir *un schéma directeur* régional, et d'étudier la question de l'inscription à l'inventaire — dont la décision finale relèvera du commissaire de la République de région. Les classements, en revanche, seront toujours établis par le ministre de la culture.

M. Jack Lang, qui a pris 1 329 décisions de protection d'édifices depuis 1981, souhaite élargir la politique traditionnelle de protection (églises, châteaux) à des édifices plus récents : ponts, gares, bâtiments industriels ou commerciaux, établissements de bains, théâtres, cinémas...

Etudier le patrimoine, le classer, le mettre en valeur, est une chose ; mais le faire redécouvrir au public en est une autre. Un certain nombre de mesures ont été prises dans ce sens afin de rendre le patrimoine plus accessible et d'améliorer l'information du public. Dans dix régions de France, des « itinéraires de découverte » ont été mis au point pour éveiller la curiosité et faire apprécier des richesses peu connues, comme la route des tabacs en Aquitaine. Un « forfait multi-monuments », sorte de carte orange touristique qui permettra de sillonner plus librement les six régions qui en seront dotées, sera également créé. Avant la fin de l'année, des panneaux seront installés sur chaque chantier de restauration, qui indiqueront le coût et la nature des travaux menés.

Mais l'information sera surtout disponible dans les centres régionaux de documentation du patrimoine qui s'ouvriront progressivement dans chaque région de France. Les deux premiers seront inaugurés dès cette année en Bretagne et en Haute-Normandie. Un grand centre national de documentation sera d'autre part inauguré à Paris, à l'hôtel de Vigny, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Inventaire. L'ouverture de banques de données télématiques est également envisagée pour la région de Chambord.

Le 23 septembre prochain, les monuments historiques de l'Etat seront ouverts gratuitement afin d'inciter le public à aller les visiter pendant l'arrière-saison

VALÉRIE BASDEVANT.

Les nouvelles mesures du gouvernement

● **Le patrimoine et l'Etat**

— *Améliorer l'usage des crédits de l'Etat.*

1. Création d'une mission « Coût, Economie, Patrimoine », destinée à mieux faire respecter les rapports délais/coût/qualité.

2. Mise au point d'un programme de commande publique à des artistes vivants : d'importants crédits y seront consacrés.

— *Création des commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (COREPHAE).*

— *Les zones de protection du patrimoine architectural et urbain (2 PPAU).* Rôle : abolir la règle des 500 m, trop artificielle, et adapter la zone de protection à chaque lieu concerné.

● **Le patrimoine et le public**

— *Accueil.*

1. Ouverture sept jours sur sept toute l'année des quarante plus importants monuments historiques.

2. Création d'« itinéraires de découverte » dans dix régions, dont l'Aquitaine, avec la Route du tabac, le Nord avec le circuit du patrimoine industriel, le Poitou-Charentes avec le circuit des fortifications.

3. Création d'un forfait multimonument dans six régions.

4. Publication du guide *Ouvert au public*, qui recense les monuments historiques privés.

5. Mise en place d'un panneau d'information et d'un plan dans plus de 70 % des monuments historiques.

6. Augmentation de 50 % des crédits consacrés à la restauration des monuments.

— *Information.*

1. Installation dans les chantiers de travaux d'un panneau d'information indiquant le schéma général de restauration, la durée, le coût.

2. Pose d'une plaque permettant d'identifier les monuments historiques classés de l'Etat et les monuments classés privés, si les propriétaires le souhaitent.

3. Usage des méthodes les plus modernes pour informer le public.

4. Ouverture d'un centre régional de documentation en Bretagne et en Haute-Normandie, puis dans chaque région de France.

5. Installation du Centre national de documentation de l'inventaire à l'hôtel de Vigny, à Paris, à la fin de l'année.

Ouverture au public de la Bibliothèque des monuments historiques, qui sera transférée, avant la fin de 1985, à l'hôtel de Croisille.

6. Dimanche 23 septembre 1984 : ouverture gratuite de tous les monuments historiques de l'Etat.

Les décors de Wakhevitch

Au château de Gaillon on vient d'inaugurer, en même temps que les salles fraîchement restaurées, une grande rétrospective de Wakhevitch. En soixante années il a inventé et construit quelque 650 décors de théâtre, d'opéra, de ballet et de film. S'il n'en fallait qu'un pour représenter l'« univers magique » du peintre-architecte, qui demeura toujours imprégné du surréalisme de son adolescence, ce serait, bien sûr, sa grotte de Prospéro. Mais dans *le Cid* (de Massenet) il retrouve spontanément les lances d'Ucello et celles de Vélasquez ; et pour *l'Eurydice* de Carné — malheureusement resté à l'état de projet — son enfer onirique et tragique est d'un Piranèse d'aujourd'hui. Références qui ne font que souligner la modernité de ce constructeur de songes. Et, pour finir, ses deux *Carmen*, toutes deux de l'année dernière : le film de Peter Brook et l'opéra de Bizet, dans un dépouillement inhabituel : un beau squelette blanc sur fond noir.

Au dernier étage, tapissant la haute pyramide de la charpente, cent costumes déployés où l'on retrouve les personnages : Donna Anna, Zerline, Brunehilde, Elsa, Hérodiade, Desdémone... La salle d'en bas est à elle seule un théâtre : grandes maquettes ; et, venues du Rond-Point des Barrault, en dur et en vrai, les perspectives du jardin d'Isidore Lechat. Ce fut son dernier décor.

Et des accessoires : tels ces géantes sirènes volantes déployant, non un éventail de plumes ocellées, mais des bois d'élan. Ecartez le velours rouge, la lumière du dehors vous saisit dans la galerie sur le val, remise au jour (si longtemps murée, aveuglée par les militaires), la terrasse, l'horizon, la Seine, et vers les lointains, en aval, dans le méandre, comme si on la voyait : la maison du peintre.

Y. F.

★ Jusqu'au 16 septembre.

UN COLLOQUE DE L'ICOMOS

Apprivoiser les médias

Du vidéo-clip à la télématique, tous les moyens audiovisuels sont actuellement à l'étude pour réconcilier le grand public avec le patrimoine. Cependant, aucune de ces technologies nouvelles et prometteuses ne saurait être efficace si les responsables des Monuments historiques ne s'adaptent pas aux multiples exigences de cette forme de communication. Orienté sur le thème de la collaboration entre patrimoine et médias, un colloque organisé voici peu par la section française du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) avec la participation de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) s'est tenu à l'UNESCO, à Paris.

Refusant un « mariage forcé » avec le patrimoine, les responsables de l'audiovisuel ont rappelé l'échec cuisant des grandes émissions télévisées sur la sauvegarde du patrimoine, lancées il y a dix ans puis abandonnées. La raison de cet échec était simple : magistrales et ennuyeuses, elles livraient des images statiques et documentaires. L'optique télévisuelle, par contre, demande un traitement vivant de ce genre de sujet. Envisagé sous un angle nouveau, le patrimoine pourra par exemple servir de cadre, et même de prétexte, à certains jeux. Il devrait aussi trouver sa place dans la programmation à dominante culturelle et régionale de la télévision par câble, sous forme de reportages locaux sur les chantiers en cours, par exemple.

Ainsi débarrassé de tout ce que son image a souvent de vieillot, le patrimoine devrait pouvoir s'offrir le luxe de se faire connaître par l'intermédiaire des vidéo-clips — si toutefois les finances de l'ICOMOS le permettent... Mais l'« interactivité de création » ira même plus loin, entre le patrimoine et les nouvelles technologies. Grâce aux « ateliers de paysage urbain », on pourra obtenir une image précise d'un projet d'aménagement urbain, simulée sur écran informatique. Un atelier itinérant à travers la France donnera lui aussi la possibilité d'élaborer des maquettes d'aménagement du territoire, sous la forme d'une sorte de jeu de création.

Des stages pour les jeunes

L'objectif de Jeunesse et patrimoine est d'initier les jeunes de vingt à trente-cinq ans aux problèmes — et aux joies — de la restauration et de la conservation. Créée il y a sept ans, l'association s'est donné pour tâche de « *préparer les jeunes à prendre la relève des têtes chenues* » en proposant une information scientifique solide, dans le cadre du stage national, inauguré en 1983, et du stage international d'été, qui a lieu tous les ans dans une grande ville d'Europe : Vienne l'an dernier, Venise en septembre prochain.

Mme Bernadette Gradis, secrétaire générale de Jeunesse et patrimoine, dirige avec une formidable énergie les activités de l'association, qui envisage la protection de l'héritage architectural et naturel d'une manière vivante et tournée vers l'avenir. Les stagiaires s'intéressent par exemple à la mutation des quartiers anciens, où on leur montre comment intégrer des immeubles neufs, et selon quels critères (hauteur, proportion, nuance du revêtement). L'excès des restaurations « puristes » et le danger des interventions inamovibles leur sont également signalés. C'est sur la charte de Venise, établie en 1964, que se fondent les principes de l'association en ce domaine : toute restauration doit être « authentique » et réversible.

Un tailleur de pierres britannique, une architecte turque, un étudiant des Beaux-Arts polonais, un urbaniste français : les stagiaires viennent d'horizons les plus divers, généralement pour des raisons d'ordre professionnel. Les journées sont longues : conférences, excursions et exposés se succèdent de 8 heures du matin jusque dans la soirée. Dans le car, pendant les repas, les stagiaires discutent de questions techniques, esthétiques, architecturales dans un climat détendu qui contraste avec l'image austère qu'on continue de prêter au patrimoine. Les visites sur le terrain (chantiers de restauration, châteaux privés, quartiers anciens préservés) fournissent des exemples pratiques, ou parfois des contre-exemples quand les restaurations sont « scandaleuses ».

Jeunesse et Patrimoine a trouvé un créneau entre les chantiers de fouilles — qui initient les moins de vingt ans sur le plan pratique — et les réunions d'experts — qui s'adressent aux professionnels — en organisant des stages de haut niveau mais accessibles à tous ceux qui s'intéressent au patrimoine, architectes ou non.

Désormais considérée comme la « section jeune » de conseil international des monuments et des sites (ICONOS), filiale de l'UNESCO, Jeunesse et patrimoine attire environ 40 % d'étrangers dans le stage international d'été. Deux comités Jeunesse et patrimoine ont déjà été implantés en Belgique et en Argentine. D'autres comités s'ouvriront bientôt en Suisse — cet été — ainsi qu'en Autriche et aux Pays-Bas. — V. B.

★ Jeunesse et patrimoine, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 225-91-92.

En bref

■ **A L'INSTITUT LUMIÈRE DE LYON. — L'Institut Lumière de Lyon donne « carte blanche » à la Cinémathèque de Toulouse, du 27 août au 2 septembre. Une cinquantaine de films rares seront présentés à cette occasion dont *Juarez*, avec Paul Muni ; *Malombra*, de Soldati ; *La Prisonnière*, de Clouzot ; *La Vie future*, d'après H.-G. Wells. Quatre expositions compléteront ce programme avec une centaine d'affiches et sept cents photos (le muet soviétique, le cinéma français des années 1930, le film noir américain, etc.). Rens. : (7) 880-86-69, Lyon.**

■ **AUX SEMAINES MUSICALES DE TOURS. — Au premier concours international de violon et piano de Tours, organisé à l'occasion des Semaines musicales de Tours, le premier prix de violon a été décerné à une Hollandaise, Isabelle van Keulen, le second à la Française Florence Binder. Une Française encore et une Mexicaine, Claire Desert et Silvia Navarrete, ont obtenu ex-aequo le premier prix de piano, le second ayant été décerné à Pascal Gillot (France).**

■ **WIM WENDERS ET LA DISTRIBUTION DE « PARIS-TEXAS ». — Le cinéaste ouest-allemand Wim Wenders, qui avait obtenu la Palme d'or au dernier Festival de Cannes avec « *Paris-Texas* », a perdu son procès contre la société de distribution de son film. Wim Wenders exigeait une centaine de copies — au lieu des trente-cinq prévues — et un droit de regard sur leur qualité. Un compromis a cependant été trouvé entre le réalisateur et la société de distribution Pro-ject Filmproduction : vingt-cinq copies supplémentaires seront réalisées.**

Paris / programmes

théâtre

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), sam. 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 21 h, dim. 15 h : Chacun pour moi.

LA HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 20 h 15 : Six heures au plus tard (dern.) ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. et le 15 à 15 h 30 : l'Entourloupe

ŒUVRE (874-42-52), sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Vie et mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. : On perd les pétales.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais.

Samedi 18 - Dimanche 19 août

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), sam. 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h : Dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 21 h : J. Bourbon.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), dim. 16 h : Folies étrangères d'Offenbach.

Les concerts

SAMEDI 18

Lucernaire, 19 h 45 : M. Nakaï (Beethoven, Chopin, Stravinski, Ravel).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fevre (Telemann, Vivaldi, Bach, Haendel...).

DIMANCHE 19

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir samedi.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h : J. Maguillard, P. Migard (Froberger, Telemann, Pachelbel, Bohm, Brahms).

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-63)

Sainte-Chapelle, Sam à 19 h 30 : Tallis Scholars (Tallis, Byrd).

Château de Maisons-Laffitte, Dim, à 17 h 30 : A. Le Roy (harpe) (Farkas, Jolivet, Mortari...).

XVIe FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie du château, Sam, à 17 h 30 : J.-L. Haguenauer (Beethoven) ; le Dim, à 17 h 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque. O. Stejkal (dir.) (Janacek, Martinu, Haendel, Mozart, Wolf).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA BOLÉE (354-62-20), dim. à 22 h : Bobby Rangell Quartet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors (dern.).

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. à 22 h : Pedro Urbina et son Guarapo Latino.

FURSTEMBERG (354-79-51), sam. dim., 18 h : Duo Perpigny.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam. dim., 23 h : Clark Terry Quartet.

TROIS MAILLETS (354-00-79), sam. 23 h : La Velle.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21) sam., 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Été

Histoire d'Amour par Konk

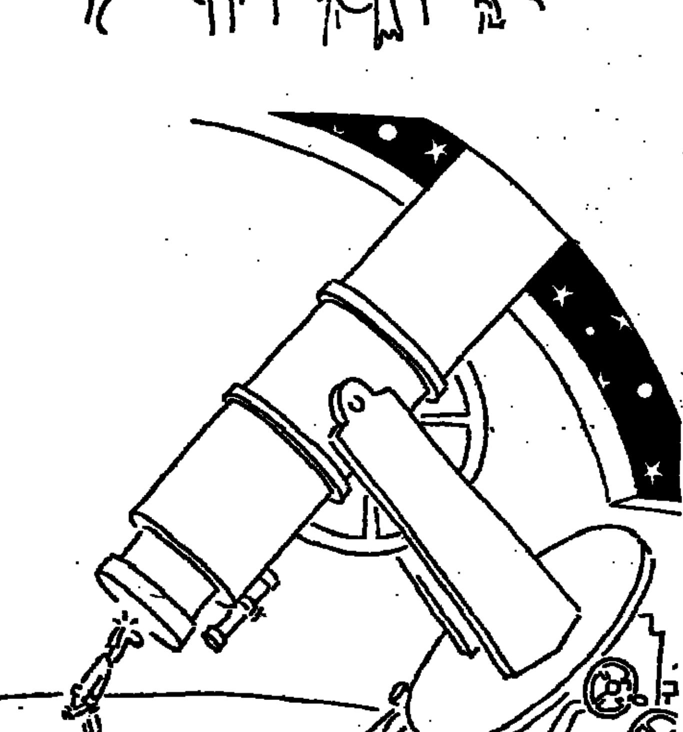
Résumé. – Le bonheur s'annonce à nouveau comme autrefois. Aussi est-il temps d'envisager une fin à cette histoire d'amour dont certains diront qu'elle n'était pas exemplaire. Quoi qu'il en soit, elle prendra fin lundi.





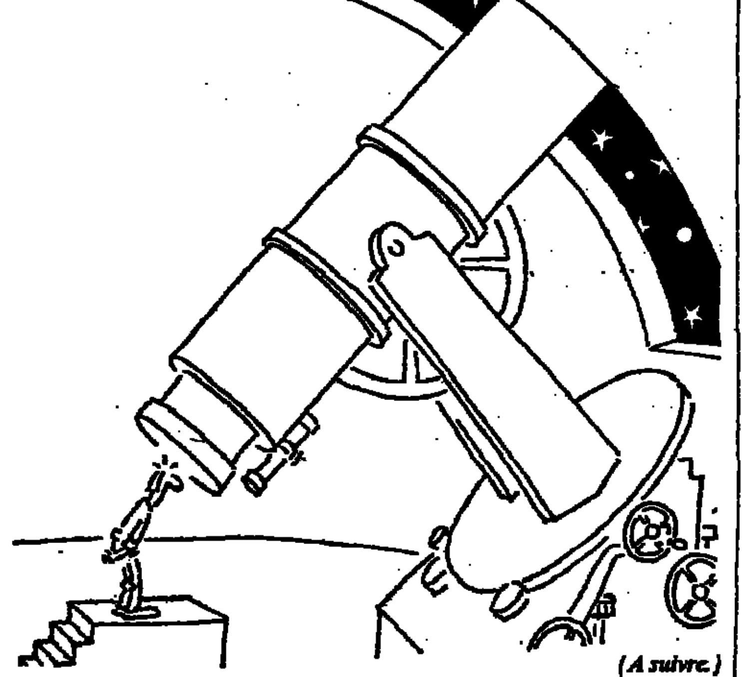












(A suivre.)

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 18 AOUT

15 h, le Ruisseau, de M. Lehmann et C. Autant-Lara ; 17 h, Between Heaven and Hell, de R. Fleischer ; 19 h, cinéma japonais, policiers et suspense : Scandale, de A. Kurosawa ; 21 h, les Naufragés de l'île de la Tortue, de J. Rozier.

DIMANCHE 19 AOUT

15 h, Katia, de M. Tourneur ; 17 h, Okinawa, de L. Milestone ; 19 h, cinéma japonais, le mélodrame : Comment t'appelles-tu ? (2e partie), de H. Oba ; 21 h, Lola, de J. Demy.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 18 AOUT

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Red Kimono, de W. Lang ; 17 h, cinéma japonais : Retour au pays, de H. Oba ; 19 h, le Couteau dans la tête, de R. Hauff ; 21 h, Céline et Julie vont en bateau, de J. Rivette.

DIMANCHE 19 AOUT

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Flashing Street, de H.-B. Carpenter ; 17 h, cinéma japonais : le Destin de Mme Yuki, de K. Mizoguchi ; 19 h, Sauve qui peut la vie, de J.-L. Godard ; 21 h, Mélodie pour un tueur, de J. Toback.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), h. sp.

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).

CARMEN (Esp., v.o) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., V.f.) : George V 8e (562-41-46) ; V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE GANG DES BMX (Aus., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

HERCULE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. Berlitz, 2e (742-60-33).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

SIEGE (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Gambetta, (636-10-96).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 6e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Paris / programmes

ULTIME VIOLENCE (*) (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

FRANKENSTEIN 90, film français d'Alain Jessua : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES MAITRES DU SOLEIL, film français de Jean-Jacques Aublanc : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PALACE EN DÉLIRE, film américain de Neal Israël, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secretan, 19e (241-77-99).

PAVILLONS LOINTAINS, film anglais de Peter Duffell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

ZOLOCK (Pourquoi l'étrange Monsieur Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée ?), film français d'Yves Simoneau : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MEAN STREET (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

OSCAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PULSIONS (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19.

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.), (H.sp.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22), sam. : la Femme de l'aviateur ; dim., mar. : le Beau Mariage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), sam., dim. : Perceval le Gallois ; sam., dim., mar. : la Collectionneuse ; jeu., lun., sam : le Genou de Claire ; dim., mar. : l'Amour l'après-midi.

L'ETE DES STARS : SYLVESTER STALONE (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61), tlj. : Rocky ; tlj sf mar. : Fist ; tlj sf mar. : la Taverne de l'enfer.

FANTASTIQUE, FICTION (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), sam. : Repulsion (**) ; Salo ou les 120 journées de Sodome (**) ; sam. : L'Exorciste (**) ; sam. : Au-delà du réel (*) ; sam. : le Cercle infernal (*).

HITCHCOCK (v.o.), Action rive gauche, 5e (329-44-40), les Oiseaux ; Psychose.

HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.), Le club de l'étoile, 17e (380-42-05), ven., dim. : Une femme disparaît ; Les 39 Marches.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.) (**), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : dim. : Sébastiane ; dim. : l'Homme blessé ; dim. : Querelle ; dim., : Outrageous ; dim., mar. Flesh.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30), sam. : les Ruelles du malheur ; dim., lun. : la Mort n'était pas au rendez-vous.

MARX BROTHERS (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07), mar. : Plumes de cheval ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : la Soupe au canard.

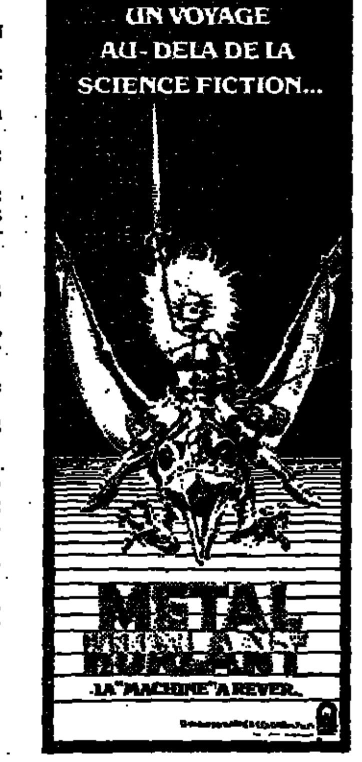
MONTY CLIFT (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89), sam. : Tant qu'il y aura des hommes ; dim. : Soudain l'été dernier.

OTTO PREMINGER (v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), tlj : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), sam. dim. : Reporters ; sam. : Tchad-Yemen-Tibesti Too ; dim. : Faits divers ; dim. : Numéro zéro ; sam. dim. 20 h : les Années déclic.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action La Fayette, 9e (329-79-89), sam. : la Clé de verre ; dim., lun., mar. : Bonnie and Clyde.

QUINZAINE B. BLIER Cinéma présent, 19e (203-02-55), sam. : la Femme de mon pote ; sam. : Calmos ; dim., lun. : Notre histoire.



Radio-Télévision

Samedi 18 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Théâtre : les Joyeuses Commères de Windsor.
De William Shakespeare, adapt. C. Charras, mise en scène Jean Le Poulain, musique Ed. Bischoff, décors et costumes M. Franceschi, chorégraphie J.-P. Tomasi. Avec J. Le Poulain, A. Didier, C. Clerc, M. Audran...
Les aventures et mésaventures du pitre arrogant lubrique et tendre sir John Falstaff, l'un des personnages les plus attachants de l'épopée shakespearienne. Stratagèmes, complicités, tromperies, cette comédie gargantuesque prend fin comme dans un rêve, dans une forêt envahie de vapeurs étranges et de cris d'animaux.

22 h 10 Alfred Hitchcock présente... Corps diplomatique.
Série de courts métrages présentés et réalisés par Hitchcock.
Une mère et un fils, en voyage touristique dans le Sud californien. Mme Tait s'assoupit. Est-elle endormie, évanouie ou simplement morte ? Affaire à suivre.

22 h 40 Journal.

22 h 55 Fréquence vidéo.
Sur le thème : Moments et monuments.

23 h 20 Journal de voyage d'André Malraux.
A la recherche des arts du monde entier : Afrique et Océanie. Série de J.-M. Drot. (Rediffusion.)
Les arts primitifs décryptés par l'auteur de la Condition humaine. *« L'Africain ne voit pas dans les formes de son art des formes inventées mais découvertes. Pour lui, les formes créent l'existence »*, affirme l'écrivain.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Antibes en chansons.
Réal. A. Flédérick.
Extraits du festival 1983, avec Mama Bea, Rachid Bahri, Buzy, Jean-Luc Lahaye, Catherine Lara...

21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline-été, *avec Human League, Boomtown Rats, Aztec Camera, The Imposter, Tears for fears, Kid Creole ;* Metal Gladiateurs 1984 : *spécial hard-rock, avec les Rock Goddess, Quiet Riot, Mamas Boys, The Waysted, Dio, Scorpions, van Halen, Venom.*

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Fallon quitte Nick. Machination, épousailles, adoptions... Suites d'une salade dynastique.

21 h 20 La dernière manchette.
Emission de Gérard Jourd'hui.
Match de catch rétro : Gilbert Leduc contre le Bourreau de Béthune ; actualités de l'époque. Invité d'honneur, l'infatigable Léon Zitrone. Plutôt amusant.

22 h 35 Journal.

22 h 45 Musiclub.
Festival d'Evian : Quatuor en la mineur, opus 29, *de F. Schubert, interprété par le Quatuor Hagen.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La ville d'été.

21 h Devant les rêves.

21 h 30 4e Festival international de piano de la Roque d'Anthéron : Vlado Perlemuter (œuvres de Mozart, Ravel, Schumann, Chopin, de Falla, Saint-Saëns).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (échanges internationaux), donné au Royal Albert Hall, Londres, le 22 août 1980. « En saga » de Sibelius, Concerto pour violon, alto et orchestre de Tippett, « Symphonie no 3 Héroïque » de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Londres, sous la direction de Sir Colin Davis, avec M. Davis, premier violon, G. Pauk, violon, N. Imai, alto, R. Kirshbaum, violoncelle. En complément de programme, œuvres de J.C. Bach, Purcell, Haydn, Blow.

23 h Les soirées de France-Musique : la musique dans la musique, œuvres de Couperin, Ravel, Blow, Vinders, Liszt, J.S Bach, Elgar, Dukas, Messiaen, Tchaikovski...

Dimanche 19 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe célébrée avec la paroisse de Ravel dans le Puy-de-Dôme.

11 h 55 Quarante ans déjà.

12 h Série : Doris comédie.

12 h 30 La séquence du spectateur.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Agence tous risques.

14 h 25 Sports-vidéo.
Automobile : Grand Prix F 1 d'Autriche à Zeltweig ; Football : rétrospective du championnat d'europe ; Tiercé à Deauville.

17 h 30 Les animaux du monde.
On a besoin d'un petit outil sur soi.

18 h Série : Des autos et des hommes.
Le match Renault-Citroën.

19 h Série : Les Plouffe.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : les Prairies de l'honneur.
Film américain d'A.-V. Mac Laglen (1965), avec J. Stewart, R. Forsyth, D. McClure, G. Corbett, P. Alford, T. McIntire.
1863. En Virginie, ravagée par la guerre de sécession, un fermier, veuf, ne s'occupe que de ses fils et de sa fille. Vient un moment où, pour les protéger, il doit prendre les armes. Admirateur de John Ford, le réalisateur l'imite souvent, dans les détails, sans parvenir, pourtant, à retrouver, sur un tel sujet, son talent, sa sensibilité. Mais James Stewart est admirable.

22 h 20 Sports dimanche.
Magazine de J.-M. Leulliot.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 50 Journal et météo.

10 h 55 Les chevaux du tiercé.

11 h 25 Gym tonic.

12 h Récré A2.
Les Schtroumpfs.

12 h 15 Les voyageurs de l'histoire.
La conspiration du général Malet.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Le cirque Grüss à l'ancienne.
Une quinzaine de numéros du programme de la saison 1979.

14 h 15 Série : Les mystères de l'Ouest.

15 h 5 Dessin animé.

15 h 20 Variétés : Si on chantait.
Au Canada, avec C. Dubois, M. Le Forestier...

16 h 15 Feuilleton : Les amours des années grises.
Joli cœur.

17 h 20 Série : Les dames de la côte.
de N. Companeez (Redif.), avec F. Ardant, E. Feuillère, F. Fabian...
Amours roses et grises en milieu chic...

18 h 50 Stade 2.

19 h 55 Téléchat.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A San-Agustin (Colombie).

21 h 40 Série : le Village sur la colline.
de Y. Laumet, no 1 ; Chavigny 1906-1908. Avec S. Blondeau, M.-C. Barrault, P. Tornade...
Rediffusion d'une belle fresque campagnarde. Un village de Bourgogne viticole de 1900 à nos jours. La vie d'un village, et d'une famille, le travail de la terre, la guerre de 1914 et celle de 1940, une jeune fille, une mère et une grand-mère. Bien interprété, concret, émouvant.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 FR 3 Jeunesse.
Inspecteur gadget ; Maméno ; la Minute de spirale.

19 h Transat Québec-Saint-Malo. Départ, en direct du Québec.

19 h 40 RFO Hebdo.

20 h Wayne and Shuster.
Les humoristes canadiens.

20 h 35 La Terre des vivants et le royaume des morts.
Série de R. Chanas, textes dits par Jean Piat.
Préhistoire de la survie des hommes : Des temps farouches à l'âge de fer. Le grand tournant de l'humanité.

21 h 30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty.
Avec J. Taylor, B. Connors, J. Garbarek, J. Christensen.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle cinéma italien) : Été violent.
Film italien de V. Zurlini (1959), avec E. Rossi-drago, J.-L. Trintignant, C. Caro, J. Sassard, E.-M. Salerno (v.o. sous-titrée. N.).
En 1943, dans une ville au bord de l'Adriatique, un adolescent, fils d'un dignitaire fasciste, devient l'amant d'une jeune veuve. Ils oublient la guerre ; elle se rappelle à eux, avec la destitution de Mussolini et l'occupation allemande. Ce film romantique et tragique d'un cinéaste appartenant, alors, à la nouvelle vague italienne porte la vision personnelle de celui-ci sur les événements historiques faisant basculer l'amour fou d'un couple qui voulait les ignorer, les défiait. Une grande œuvre méconnue.

0 h Prélude à la nuit.
Après un rêve, *de Gabriel Fauré, par les Douze Violons de France.*

FRANCE-CULTURE

7 h 3 Il n'y a pas que le sable chaud.

7 h 45 Horizon, magazine religieux.

8 h Orthodoxie.

8 h 30 Protestantisme.

9 h 10 Ecoute Israël.

9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.

10 h Messe à Saint-Lunaire.

11 h Passion, opus 3 : Exotismes.

12 h Radios publiques de langue française : Lettres du Québec.

12 h 30 Lettre ouverte à l'auteur.

12 h 45 La vérité sur la libération de Paris : la période pré-insurrectionnelle.

13 h 15 La matinée des autres : le désert des déserts.

14 h 30 La Comédie-Française présente : « les Estivants », de Gorki. Avec M. Aumont, S. Eine, M. Pralon, C. Fersen...

17 h Pouchkine, le poète russe. Textes ou poèmes.

19 h Chronique sportive.

19 h 10 Festival de Bayreuth : « la Walkyrie », de Wagner. Avec S. Jerusalem, M. Hölle, S. Nimsgern, J. Altmeyer, H. Behrens, H. Schwarz... et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Schneider.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.

7 h 3 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Ziehrer, Heuberger...

8 h Cantate BWV94 de J.-S. Bach.

9 h 10 Le salon de musique : les bois. Œuvres de Le Sage, Scarlatti, Marcello, Blavet, Hotteterre.

11 h Festival de Salzbourg 1984, en direct du Mozarteum.

13 h 5 Magazine international.

14 h 4 Disques compacts : œuvres de Mozart, Strauss, Bizet, Hummel, Chopin, Mahler.

17 h Comment l'entendez-vous ? La musique anglaise des 16e et 17e siècles. Œuvres de Vaughan-Williams, Byrd, Farnaby.

19 h 5 Jazz vivant : le chanteur et pianiste Bob Dorough, et le contrebassiste Bill Takas.

20 h 4 Présentation du concert.

20 h 30 Concert (échanges internationaux, donné le 16 juin au Festival de Vienne) : « Don Juan », ouverture en ré mineur, et « Symphonie no 33 » en si bémol majeur de Mozart ; la « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de James Levine.

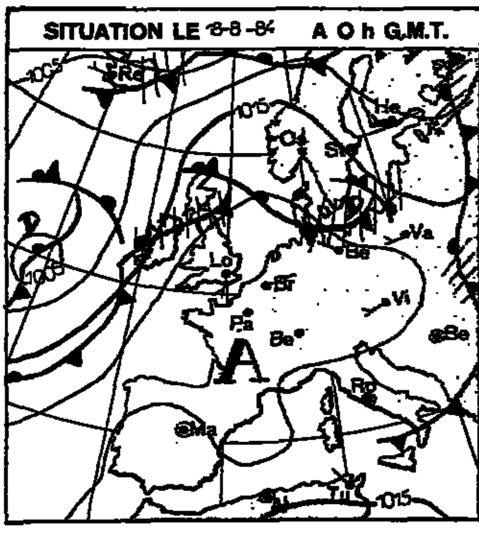
23 h Les soirées de France-Musique : le concert Beethoven de Glenn Gould.

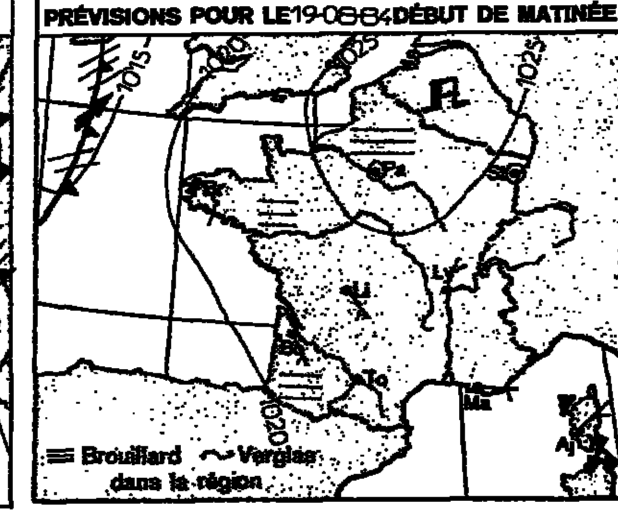
LES SOIRÉES DU LUNDI 20 AOUT

TF 1	20 h 35, Cinéma : *Razzia sur la chnouf,* de Henri Decoin. ; 22 h 35, Les jeunes loups du cinéma français ; 23 h 30, Journal.
A 2	Soirée INA : Libération, libération. 20 h 35, Paris, j'écris ton nom Liberté ; 22 h 15, Cinéma de l'ombre ; 23 h 30, Journal ; 23 h 50, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma (cycle Angélique) : *Merveilleuse Angélique,* de Bernard Borderie ; 22 h 15, Journal ; 22 h 25, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 10, : Prélude à la nuit : Wolf.

France / services

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 août à 0 heure et le dimanche 19 août à 24 heures.

Les hautes pressions s'installent sur l'Europe occidentale, mettant la France à l'abri du mauvais temps.

Dimanche il fera beau et chaud sur toute la France.

Les brumes matinales se désagrégeront rapidement. Quelques bancs de brouillard se formeront tout de même sur l'Aquitaine, la Bretagne et ponctuellement sur le Nord.

Assez rapidement du soleil en toutes régions.

Le matin, les températures seront dans l'ensemble comprises entre 14 et 18 degrés, elles pourront même atteindre 20 degrés près de la Méditerranée.

Au cours de la journée avec l'établissement du vend du sud il fera très chaud : 26 à 32 dégrés du nord au sud du pays. Quelques orages locaux pourront encore éclater en soirée sur la Corse, les Alpes et les Pyrénées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 août à 8 heures, de 1023,6 millibars soit 767,8 mm de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 19 AOUT A 0 HEURE (GMT)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 août; le second le minimum de la nuit du 17 au 18 août) : Ajaccio, 27 et 16 degrés; Biarritz, 21 et 15; Bordeaux, 27 et 15; Bourges, 26 et 13; Brest, 25 et 12; Caen, 25 et 12; Cherbourg, 20 et 11; Clermont-Ferrand, 26 et 11; Dijon, 27 et 13; Grenoble-St-M.-H., 28 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 11; Lille, 26 et 12; Lyon, 27 et 11; Marseille-Marignane, 30 et 18; Nancy, 26 et 10; Nantes, 29 et 14; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18; Paris-Montsouris, 26 et 15; Paris-Orly, 26 et 12; Pau, 24 et 13; Perpignan, 30 et 19; Rennes, 28 et 13; Strasbourg, 26 et 11; Tours, 27 et 12; Toulouse, 27 et 14; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 degrés; Amsterdam, 23 et 10; Athènes, 29 et 19; Berlin, 19 et 11; Bonn, 24 et 9; Bruxelles, 24 et 12; Le Caire, 32 et 21; îles Canaries, 26 et 20; Copenhague, 20 et 12; Dakar, 31 et 24; Djerba, 31 et 26; Genève, 27 et 10; Istanbul, 27 et 18; Jérusalem, 25 et 17; Lisbonne, 27 et 16; Londres, 24 et 13; Luxembourg, 26 et 15; Madrid, 32 et 16; Moscou, 17 et 7; New-York, 22 (mini); Palma-de-Majorque, 30 et 16; Rio de Janeiro, 18 et 15; Rome, 27 et 15; Stockholm, 19 et 8; Tozeur, 40 et 25; Tunis, 32 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3778

HORIZONTALEMENT

I. Issue fatale. – II. Facilite le « jeu » du billard. Possessif. – III. Moyen de transport peu commode pour un voyage de noces. Répond au nom du fils. – IV. Obstacle. Caractères de La Bruyère. Trempe. – V. Dame de cœur exigeant souvent beaucoup de trèfle. Caractère de plus en plus marqué de la vie. – VI. Placer des fonds ou fondre sur la Glace. S'exprimer cavalièrement et parfois même comme une rosse. – VII. Attachante figure biblique. Poète persan. Négation. – VIII. Fleuve de Sibérie. Vouée à l'obscurantisme. – IX. Peuvent motiver un détour. Manière brutale de dire non. Participe passé. – X. Carte de priorité. Fleuve d'Ecosse. Préposition. Théâtre d'une élection très contestée. – XI. Qualité reconnue à un successeur de Dagobert qui, lui, était bien culotté. Son entrée est facile et ses issues nombreuses. – XII. Décoches des flèches. Faire trancher par le glaive de Thémis. – XIII. Consacrées par de saintes frictions. Meneuses de troupe aux pavillons sans gloire. – XIV. Sans détour. Inexistence. convocation cavalière. – XV. Blé jaune. Cœur. Jugé au palais.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															■
II						■					■		■	■	
III										■		■			
IV			■		■			■							■
V		■							■						
VI									■						
VII				■		■							■		
VIII					■										■
IX						■					■			■	
X			■		■				■			■			
XI									■						
XII									■						■
XIII							■	■							
XIV				■								■			
XV	■				■					■	■				

VERTICALEMENT

1. Moment où un poilu a parfois fini de se raser. – 2. Taquine les tourtereaux. Jus peu enivrants issus des caves. – 3. Un moyen pour qui les justifie. Son but est d'en réussir beaucoup. Intéresse, sous des aspects différents, le cavalier et le cheval. – 4. Sans commune mesure. Allègent l'atmosphère. – 5. Forme de réforme. Roi de Juda. Broutille ou vétille. – 6. Fervent du « piano ». Travaux d'hommes connaissant bien leur métier. – 7. Point de départ d'une envolée de canards. Article. – 8. Répétition ridicule. Avec elles, Oreste ne demanda pas son reste. En plein dans le milieu. – 9. Crier comme Actéon dons son état second. On peut y découvrir un magot. Rivière. – 10. Le deuxième a vu ses soldats magnifiés par Hugo. Politique du jusqu'au-boutiste. – 11. Directeur chez le ministre du Plan. Faux frère jumeau. – 12. Connu des Bordelaises ou des Marseillaises sous un aspect différent. Feu « rouge ». Eponyme d'un Etat d'Amérique. – 13. Capitale. Fabrique de couvertures. – 14. D'elle dépend la qualité d'images reçues en direct. Coupe l'appétit quand on le prend dans le buffet. – 15. Alternative. Epoque. Conservateur de bien des dépouilles. Au lieu-dit.

Solution du problème n° 3777

Horizontalement

I. Clochette. – II. Humé. – III. Eminence. – IV. Visage. PV. – V. An. Coolie. – VI. Lilliput. – VII. Esher. – VIII. Eté. Ty. Es. – IX. Secrète. – X. Ou. Epie. – XI. Ustensile.

Verticalement

1. Cheval. Esaü. – 2. Luministe. – 3. Omis. Ecot. – 4. Cénacle. Rue. – 5. Egoïste. – 6. Néophytes. – 7. Tic. Lue. Epi. – 8. Epître. Il. – 9. Et. Ve. Suée.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 20 AOUT

« La place des Victoires », 15 heures, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires, M. Jacomet.

« Le château de Vincennes », 15 heures, entrée avenue de Paris, Mme Senant.

« Le Panthéon », 15 heures, entrée, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Quartier Saint-Séverin », 15 heures, 21, rue Saint-Jacques, B. Czarny.

« Le Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Tombeaux de musiciens célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise, V. de Langlade.

« La Seine et ses ponts », 15 heures, 6, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée, à droite, Mme Romann.

MARDI 21 AOUT

« Autour du Palais-Royal », 11 heures, 2, place du Palais-Royal, Mme Allaz.

« Passages », 15 heures, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires, Mme Allaz.

« Paris au Temple d'Abélard », 15 heures, devant Saint-Julien-le-Pauvre, M. Jacomet.

« De l'hôtel de Sully à la place des Vosges », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Sénat », 15 heures, 15, rue de Vaugirard (Arts et curiosités de Paris).

« Collège des Bernardins et alentours », 15 heures, devant Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le 6 février 1934 », 15 heures, 1, rue Royale, B. Czarny.

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Marais », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 18 août :

UN DÉCRET

● Modifiant et complétant le décret du 10 juillet 1973 relatif aux formalités qui doivent être observées dans l'instruction des déclarations de nationalité, des demandes de naturalisation, etc.

EDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

(par ordre de mérite)

● **Ecole normale supérieure, rue d'Ulm**

SECTION SCIENCES

Groupe A :

MM. Benjamin Enriquez, Xavier Saudreau, Pierre Bivas, Stanislas Dehaene, J.-François Burnol, Olivier Lafitte, Eric Iooss, Manuel Joffre, Pierre d'Andria, Laurent Manivel, Georges Blanc, François Sillion, Pierre Berne, Bruno Rostand, Arnaud Vinciguerra, Raphaël Bui, Olivier de Reydet de Vulpillières, Philippe Kahn, Jean-Marc Picard, Elias Jouini, Antoine Maucorps, Jean M. Hare, Arnaud Poupart Lafarge, Gilles Perrin, Frank Pacard, Christophe Real, Marc Valentiny, Jean Brison, Charles Torossian, Olivier Catoni, Pascal Mons.

Groupe B :

MM. Daniel Dure, Thierry Robart, Gauthier Hulot, Lionel Reme, Eric Pilon, Jean Rivet, Philippe Dumas, Jean Thirion, Marc Brajon, Édouard Kierlik, Robin Kaiser, Thierry Hocquet, Mathieu Consigny, Philippe Vegreville, François Dupré.

Groupe C :

MM. Dominique Ferrandon, Pierre Cosson, Alain Tissier, Lionel Endignoux, Stéphane Boudon, Gérard Vignoles, Romain Soubeyran, Olivier Revelant, Philippe Donaire.

Groupe D :

MM. David Cohen, Olivier Spitz, Christophe de Fremicourt.

SECTION LETTRES

Groupe L :

MM. Xavier Galmiche, Christophe Bouquerel, Cyrille Aslanoff, Olivier Chaline, Olivier Brault, Laurent Jaffro, Philippe Brugière, Luc Marmonier, Marc Crépon, Xavier Papais, Mathieu Duplay, Alain Dermerguerian, Denis Forest, Denis Marquet, Jean Gatty, Jean Marcuzzi, Nordine Zaimi, Eric Mension-Rigau, Thierry Marembert, Cyrille Michon, Jacques Boudon, Yves Le Guen, Jean-Michel Rabotin, Patrick Rarivoson, Philippe Jockey, Moncef Follain, Pierre Monnet, Pierre Carsoni, Richard Crescenzo, François Monin, Axel Nesme, Olivier Tardieux, Jean Guillet, Laurent Menière, Jean-François Croz, Christophe Lecuyer, J.-Baptiste Rauzy, Olivier Basso, Eric Leroy du Cardonnoy, Jean Pacquement.

SECTION LETTRES

Groupe S :

MM. François Gave, Didier Cossin, François Massoulié, Jacques Martineau, Claude Sckologorsky, Luc Tournon, Jérôme Bourdieu, Stéphane Verger, Laurent Cantagrel.

BREF

VIE SOCIALE

ACCUEIL A DOMICILE. – La caisse primaire d'assurance-maladie de Paris indique qu'un nouveau service d'accueil à domicile vient d'être mis en place dans les troisième, quatrième, douzième, treizième et vingtième arrondissements pour les personnes qui, du fait de leur maladie, de leur âge ou de leur handicap, ne peuvent se déplacer. Ces structures existent déjà dans les premier, deuxième, huitième, neuvième, dixième, onzième, seixième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième arrondissements. Tél. : 285-40-93.

Carnet

Naissances

– Rebecca et Bernard Guibert ont la joie d'annoncer la naissance de

Judith, Élise, Tsipora

le 14 août 1984.

340, rue Saint-Jacques, Paris.

– Marie-Joëlle Salinié et Michel Baulez sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Ferdinand

le 15 août 1984 à Paris-14e.

Décès

– Les docteurs Janine et Jacques Penot,
M. et Mme Christophe Penot,
Florence Penot
et leur famille,

font part du décès de

Mme Henri CHEROUX
née Yvonne Guillon

survenu à Blois, le 11 août 1984, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 14 août 1984.

« Le soir venu, Jésus dit : passons sur l'autre rive. » Marc, IV, 35.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, avenue Jean-Laigret,
41000 Blois.
Ambassade de France,
Hanoï (Vietnam).

– M. Max Halphen,
M. et Mme Francis Halphen-Gal,
M. et Mme François Decorde,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Max HALPHEN
née Josy Gal

enlevée à leur affection le 10 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 14 août, en l'église Saint-Nicolas de La Frette-sur-Seine.

8, rue des Chariots,
95530 La Frette-sur-Seine.

– Madeleine et Claude Borgomano
et leurs enfants,
Marcelle et Richard Fournel,
Pierre Jaussand
et sa fille,
Les familles Pery, Linossier, Wackrameeff,

font part du décès de

Mme Aveline JAUSSAUD
née Bernard-Brunel

survenu le 14 août 1984.

L'inhumation a eu lieu le 17 août dans la plus stricte intimité, à Lyon.

BP 1839, Abidjan 01 (Côte-d'Ivoire).
44, av. Jean-Jaurès, 69007 Lyon.
La Neuve, Charmes-sur-Rhône,
par 07800 La Voulte.

– Madame Virgile Slamich,
Monsieur Olivier Slamich,
les familles Slamich, Jumeau, Gay, Charlot,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Virgile SLAMICH

leur époux, père, frère, beau-frère et oncle,

survenu subitement le 13 août 1984.

La Couronne,
L'Eoure,
13500 Martigues.

– Madic - 15210 Ydes.

Madame André Juillard,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Juillard,
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Juillard,
et leurs enfants,
Mme Bernadette Juillard,
et ses enfants,
M. et Mme Denis Juillard,
et leurs enfants,
M. et Mme Marie-Hélène Juillard-Randrian,
ses enfants et petits-enfants,

font part du décès, à son domicile, le 18 août 1984, de

M. André JUILLARD
maire de Madic (Cantal)
ancien combattant
et prisonnier de guerre,
ingénieur,
inspecteur régional honoraire
de l'O.N.I.C.,
chevalier
dans l'Ordre national du mérite,
officier du Mérite agricole.

Les obsèques auront lieu lundi 20 août à 10 h 30 en l'église de Madic, suivies de l'inhumation au cimetière.

Le registre à signatures sera tenu à la porte de l'église.

Sa famille prie de l'excuser de ne pas recevoir à domicile.

– Rennes, Redon, Fougères.
Mme Georges Travers,
son épouse,
M. Jacques Travers,
son fils,
M. et Mme Frédéric Gaillard-Travers,
son gendre et sa fille,
Aurélie,
sa chère petite-fille,
Et toute la famille

ont la grande tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Église de

M. Georges TRAVERS
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
président honoraire
de la société rennaise de préfabrication,
président de la chambre régionale
de commerce et d'industrie de Bretagne,
vice-président du Comité économique
et social de Bretagne,
président honoraire de la chambre
de commerce et d'industrie de Rennes,
président des anciens des chars
et blindés pour la Bretagne.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame de Rennes, le lundi 20 août à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– MM. les présidents et membres de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne,
M. le secrétaire général et les membres permanents de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne, M. Jean de Farcy

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges TRAVERS
président de la chambre régionale
de commerce et d'industrie de Bretagne,
vice-président du Comité économique
et social de Bretagne.

Les obsèques auront lieu le lundi 20 août 1984, à 14 heures en l'église Notre-Dame de Rennes.

Remerciements

– Mme Etienne Winnock,
le docteur et Mme Stéphane Winnock,
M. et Mme Pierre Ancel,
Mlle Marie-Odile Winnock,
très sensibles aux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Étienne WINNOCK

vous prient de trouver, ici, l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

– Le 20 août 1982, nous quittait

Roland DECOUSSER

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Maggy Decousser et ses enfants.

– Il y a dix ans – le 20 août 1974 – disparaissait le poète

Armen LUBIN
– Chahan Chahnour –

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Dimanche 19 août à 16 heures, à la cascade du bois de Boulogne, sera commémoré le souvenir des trente-cinq jeunes résistants fusillés à cet endroit dans la nuit du 16 au 17 août 1944, après avoir été attirés dans un guet-apens par un agent de la Gestapo.

Cette cérémonie, qui aura lieu devant le monument élevé à leur mémoire, est organisée conjointement par le Comité du souvenir des trente-cinq jeunes martyrs, le Comité parisien de la Libération (CPL) et les municipalités de Paris, Boulogne et Chelles.

Économie

L'ÉVOLUTION DU CHOMAGE EN JUILLET

LE NOMBRE DE CHOMEURS INDEMNISÉS A DIMINUÉ DE 1,6 %

Le nombre des chômeurs indemnisés a baissé de 1,6 % en un mois, indiquent les statistiques provisoires publiées le 17 août par l'UNEDIC. 1 787 633 personnes, en juillet, contre 1 817 054 en juin ont, en effet, reçu une allocation des ASSEDIC.

Toutefois, ce résultat doit être apprécié avec prudence puisque deux éléments, comme le fait observer l'UNEDIC dans son communiqué, amènent à une sous-estimation.

D'une part, la mise en place de la nouvelle réglementation, depuis le 1er avril, entraîne une baisse temporaire des effectifs indemnisés.

D'autre part, comme chaque mois, il convient d'ajouter les chômeurs ayant déposé une demande d'allocation et qui feront l'objet d'une décision positive avec effet rétroactif.

On peut aussi estimer, selon l'UNEDIC, « *à 2 005 100 le nombre de personnes qui auront reçu une allocation fin juillet* ». En cours de mois, d'ailleurs, 303 889 nouveaux dossiers de chômeurs indemnisés ont été enregistrés par les ASSEDIC, ce qui représente une augmentation de 19,9 % par rapport à juin et de 12 % par rapport à juillet 1983. De nombreux jeunes, notamment, se sont inscrits.

Un motif de satisfaction et plusieurs sujets d'inquiétude

Les statistiques du chômage pour le mois de juillet (*le Monde* du 18 août) comportent un timide motif de satisfaction qui, s'il se répétait, pourrait changer bien des choses : 162 100 chômeurs ont retrouvé un emploi, soit 18,1 % de plus qu'en juillet 1983.

Il convient d'ajouter un autre signe, encore plus ténu : les offres d'emploi disponibles en fin de mois (43 800), comme les offres enregistrées en cours de mois (36 500), semblent reprendre — en données corrigées, — ayant respectivement augmenté de 8,7 % et de 29 % en un mois. Toutefois, pour nuancer ce résultat, il faut noter que le recul est de 36,4 % et de 18,3 % en un an.

Le marché du travail retrouverait-il un semblant de vigueur ? Il est trop tôt pour le dire, comme il serait trop facile de se borner à constater que l'augmentation du chômage en juillet, en données corrigées et sur un mois (+ 0,8 %, soit 18 200 chômeurs de plus), est l'une des plus faibles qui ait été observée depuis le franchissement de la barre des deux millions de chômeurs, en novembre 1983, si l'on excepte les résultats statistiques aberrants du mois de mai (*le Monde* du 21 juin).

Il y a d'autres explications à ce ralentissement, comme le souligne le nouveau ministre du travail, M. Delebarre, dans son communiqué, en écrivant que « *l'accroissement des flux de sortie de l'ANPE (...) expliquent la moindre progression du nombre des demandeurs d'emploi* ». Par exemple, et pour le troisième mois consécutif, le nombre des radiations pour « *absence au contrôle ou non réponse à convocation* » se situe à un niveau supérieur à la normale (113 655 en juillet).

Au-delà, à observer les demandes d'emploi proprement dites, les autres indicateurs ne connaissent pas une évolution favorable, loin s'en faut. Ainsi, les « premières entrées » sur le marché du travail, c'est-à-dire essentiellement les jeunes à la recherche d'un premier emploi, ont bondi de 85,1 % en un mois et de 28,3 % en un an (101 849 demandes). Ainsi encore, les licenciements pour motif économique n'ont pas diminué, et le nombre des nouveaux demandeurs d'emploi, s'il a fléchi par rapport au mois de juin (321 100 contre 320 500 en données corrigées), reste sensiblement plus élevé que les mois précédents.

De même, la précarité de l'emploi se développe rapidement, comme le montre l'inscription de 94 611 personnes à l'issue d'un contrat de travail à durée déterminée, en augmentation de 22 % en un mois et de 19,8 % en un an. Enfin, le recours au chômage partiel devient un phénomène inquiétant, puisque, en juillet, 1 557 400 journées de travail ont été indemnisées, soit 17,3 % de plus que le mois précédent et 14,3 % de plus qu'un an auparavant.

Au total, d'ailleurs, les chômeurs sont 308 200 de plus, en données corrigées, qu'au mois de novembre 1983. En un an, le chômage a progressé de 15,4 % en données brutes et de 15,2 % en données corrigées. Malheureusement, le rythme d'augmentation se maintient et ne cesse de confirmer une évolution préoccupante.

A. Le.

ENTRETIENS ENTRE LA DIRECTION DE CITROEN ET LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

Les dernières manœuvres

Dans l'affaire Citroën, la partie de bras de fer continue après la série d'entretiens menés, le 17 août, par M. Jacques Calvet, le président de la société, avec les différentes délégations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, FO, CGC et CSL) conduites par les dirigeants des fédérations de la métallurgie.

Au soir de ces discussions, en effet, les positions restent tranchées, quoique habillées d'une prudente expectative. D'un côté, les syndicats réformistes et la CSL se déclarent pour l'essentiel intéressés, mais se plaignent toutefois du « *délai insuffisant* » de la période de formation. De l'autre, la CFDT et la CGT se montrent plus réservées, la première pour fustiger l'absence de proposition en matière de réduction du temps de travail — un leitmotiv depuis l'affaire Talbot, en fin d'année, — la seconde pour souligner qu'aucune décision ne peut être démocratiquement prise avant le retour dans l'entreprise des salariés actuellement en vacances (les usines ouvriront leurs portes le 28 août).

A cette occasion, M. André Sainjon, le secrétaire général de la FTM-CGT, exécutait un habile pas de clerc et demandait que les comités d'établissement se tiennent en septembre. Dans la soirée, la direction de Citroën réagissait avec fermeté, en annonçant, dans un communiqué, que ces comités sont convoqués pour le 22 août, date de la réunion du comité central d'entreprise.

Cette ultime manœuvre n'est-elle qu'une opération de diversion, destinée à dissimuler qu'un rapprochement des points de vue est en cours ? Ou signifie-t-elle un nouveau raidissement ? Il est bien difficile actuellement, de le savoir.

Amorce de solution ?

Il semble pourtant que les événements de ces derniers jours, depuis la visite de M. Sainjon, au ministère du travail, le 13 août, constituaient les signes d'une amorce de solution. A en croire le secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGC, M. Chaffin, le nouveau plan social aurait ainsi été établi « *en accord entre la direction de Citroën et les pouvoirs publics, notamment M. Michel Delebarre* ».

En fait, et on le voit bien à la réaction de la CGT, cette intervention du gouvernement, qui se garde officiellement de se prononcer, ne paraît pas suffisante, pas plus que les assurances données. Manifestement, M. Sainjon veut d'autres gestes et mieux connaître les intentions de ses interlocuteurs. Par exemple, il souhaiterait que le gouvernement prenne position plus clairement. Et, comme M. Gérard Alezard, secrétaire confédéral de la CGT, l'a rappelé le 17 août, il demande à M. Fabius d'organiser « *sans tarder un vaste débat* » sur l'automobile entre les syndicats, les pouvoirs publics, les constructeurs et les représentants de la commission nationale de l'industrie que préside M. François Dalle.

Si tous les partenaires sociaux admettent aujourd'hui la nécessité d'une négociation à propos de Citroën, toute la question est de savoir à quel niveau elle se tiendra et si elle englobera l'ensemble des problèmes du secteur automobile.

ALAIN LEBAUBE.

Des réactions mesurées

Après la journée de consultation du vendredi 17 août, au cours de laquelle le PDG de Citroën, M. Jacques Calvet, a reçu les syndicats de l'entreprise afin de leur exposer le nouveau plan social de la direction, les représentants des salariés, tout en reconnaissant qu'il représente un progrès, sont divisés.

Pour la CGT, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, tout en considérant que le projet de la direction constituait un « *progrès* » a affirmé : « *Nous sommes pour la formation, mais ces propositions sont trop limitées car elles n'offrent pas de garanties en matière d'emploi.* » En revanche, a-t-il déclaré, « *elles vont dans le sens de ce que nous demandons car le contrat de travail des salariés en période de formation sera prolongé de dix mois* ».

La délégation de la CSL considère le plan de formation comme « *positif* ». Pour la Fédération de la métallurgie CSL, « *si un pas important vient d'être franchi chez Citroën, il faut regretter que le problème des sureffectifs importants de l'industrie automobile n'ait pas fait l'objet d'une discussion nationale globale traitant à la fois du niveau de production à atteindre, des effectifs à maintenir, des sites de production à conserver et à moderniser* ».

La CGC s'est déclarée « *intéressée* » par les propositions de la direction, mais considère que la période de formation « *n'est pas suffisante* ». Elle souhaite pouvoir surveiller le déroulement de cette formation et propose que les cadres y jouent un rôle pédagogique (*le Monde* du 18 août).

Pour FO, « *les propositions de contrats, orientation, qualification, qui seront faites au CCE du 22 août vont dans le sens de la demande faite par la Fédération de la métallurgie* », bien que la période de reconversion soit jugée insuffisante. « *La garantie de préservation des droits, puisqu'il s'agit, durant cette période, d'une suspension du contrat de travail qui n'entame pas les droits des salariés aux allocations de chômage, est une solution sociale acceptable.* »

La CFTC se déclare également satisfaite. M. André Vernier, secrétaire général de la métallurgie, s'est félicité « *d'une modification de l'attitude de la direction* ». Il a affirmé que les salariés concernés qui le désireront pourront continuer leur stage au-delà des dix mois prévus sous le régime commun des stages de formation professionnelle.

Enfin, la CFDT, tout en reconnaissant que les propositions de la direction constituaient « *une avancée* », a « *refusé de donner son aval* » aux mesures proposées, tant que ne seraient pas acceptées ses propositions de réduction du temps de travail et de formation pour l'ensemble des salariés de Citroën.

● **Le président de la CPAM de Nice conteste la décision du ministre des affaires sociales.** — Le président de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Nice, M. Roger Mai, conteste la décision du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale du 2 août annulant une décision de révocation du sous-directeur, M. Jean-Baptiste Pisano, prise le 26 juin par le conseil d'administration de la Caisse des Alpes-Maritimes (*le Monde* du 10 août). M. Mai fait observer que la décision du ministre est fondée uniquement sur le fait que l'entretien préalable au licenciement prévu par le code du travail a eu lieu postérieurement à la décision de révocation, et non antérieurement. Le président de la CPAM soutient que cet entretien a bien eu lieu préalablement à la notification de licenciement, conformément aux dispositions légales.

LA IVe CONFÉRENCE DE L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La modération du tiers-monde

De notre correspondante

Vienne. — Relance du dialogue Nord-Sud ou désenchantement total ? A un jour de sa clôture, de nombreuses incertitudes planent sur la IVe conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), qui a ouvert ses travaux le 2 août à Vienne. Querelles politiques et divergences de vues sur les mesures pratiques à prendre pour relancer l'industrialisation du tiers-monde opposent les cent trente-cinq pays représentés dans la capitale autrichienne.

Si, au début de cette conférence, seul forum Nord-Sud important cette année, pays industrialisés, pays socialistes et pays du tiers-monde du groupe des « 77 » étaient unanimes à souhaiter sa réussite, l'impression prévaut à sa fin que seul le souvenir de l'échec de la dernière conférence de l'ONUDI à New-Dehli en 1980 pourra éviter un désaccord total. A l'issue de quinze jours de travaux, un accord a été trouvé sur quatre seulement des onze résolutions présentées par le groupe des « 77 » : énergie et industrialisation, valorisation des ressources humaines, programme d'action en faveur des pays les moins avancés et décennie du développement industriel de l'Afrique.

Des divergences profondes subsistent sur tous les thèmes épineux tels que les matières premières, le transfert de technologies, le commerce et le protectionnisme et surtout sur la question-clé, le financement de l'aide au tiers-monde. La rédaction d'une déclaration commune sur la base des projets soumis par les pays occidentaux, les pays socialistes et le groupe des « 77 » servant de « chapeau » aux résolutions n'avance que très lentement.

La tentative de lier l'accord sur ce texte commun d'introduction et l'accord sur les résolutions qui restent à rédiger et de voter « *le tout ou rien* », lancée par les « faucons » du groupe des « 77 », sous la direction du ministre indien du commerce, M. S.K. Singh, a provoqué des controverses au sein du groupe même et de l'inquiétude parmi les Occidentaux. L'issue de cette querelle décidera du succès ou de l'échec de l'ONUDI IV.

Le débat général et les conversations de couloir sont dominés par deux sujets : l'endettement vertigineux du tiers-monde, évaluée à 711 milliards de dollars par le FMI, et le financement des projets d'industrialisation du tiers-monde. Le représentant de la France, M. André Bellon, vice-président socialiste de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, a relevé, dans son intervention, le risque que courent les pays endettés « *de devenir structurellement insolvables, l'aide apporté par la communauté internationale et les emprunts contractés servant en partie à rembourser seulement l'encours et les intérêts de la dette existante* ». Selon M. Bellon, « *le poids des taux d'intérêt dans un système où se confondent monnaies nationales et monnaies de réserve et de référence a conduit, aujourd'hui, à un alourdissement supplémentaire de la charge de la dette pour de nombreux pays* ».

M. Abdel Rahman Khane, directeur exécutif de l'ONUDI, a, quant à lui, proposé, dans son discours d'ouverture, de limiter le remboursement des dettes « *à 25 % au maximum des recettes d'exportation* » afin de briser le cercle vicieux de l'endettement et de la désindustrialisation.

En effet l'industrialisation du tiers-monde a particulièrement pâti de la crise économique. La part des pays en développement dans la production industrielle mondiale s'est accrue de 1,9 % seulement depuis 1975 pour passer de 10 % à 11,9 %. Les résultats ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés à la conférence de Lima, en 1975, qui prévoyait de porter cette part à au moins 25 % en l'an 2000.

La question du financement des projets d'industrialisation est la pierre d'achoppement principale de la réunion de Vienne. A New-Delhi, les pays industrialisés avaient été confrontés à des revendications jugées démesurées de la part du tiers-monde ; les « riches » avaient tout rejeté et l'échec était total. A Vienne, le réalisme et la modération prévalent. Le groupe des « 77 » a renoncé à demander des sommes précises, mais souhaite des engagements formels de la part des pays industrialisés. Les Occidentaux, notamment les Etats-Unis, s'y opposent et donnent une nette préférence à l'aide bilatérale face à l'engagement dans des projets multinationaux.

Le chef de la délégation américaine, M. Richard S. Williamson, n'a pas manqué de souligner que, sur 87,9 milliards de dollars versés en 1981 aux pays en développement sous forme d'aide directe, de prêts ou de crédits à l'exportation, un tiers venait des Etats-Unis, dont l'aide au tiers-monde est treize fois plus élevée que celle des pays à économie planifiée. En ce qui concerne la France, l'aide publique au développement (départements et territoires d'outre-mer exclus) a marqué au cours des dernières années, selon les chiffres mentionnés par M. Bellon, une forte progression, passant de 0,36 % en 1980 à 0,49 % du PNB en 1983.

En dépit d'une nette détérioration du climat de travail depuis le début de la conférence, les grands affrontements ont pu être évités. La plupart des pays du tiers-monde, victimes dans les années 70 des chocs pétroliers et dans les années 80 de l'endettement, sont prêts à un dialogue constructif. Dans les délégations occidentales, on ne cache pas non plus une certaine satisfaction devant le fait que de plus en plus de pays en développement ayant fait leurs propres expériences de l'économie planifiée sont de moins en moins hostiles aux investissements privés et à l'économie de marché.

Sans revenir sur leurs critiques à l'égard des pays industrialisés en ce qui concerne l'ordre économique et monétaire mondial, les pays du tiers-monde, encouragés par les succès de certains d'entre eux, semblent prêter plus d'attention aux suggestions de M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'OCDE : « *Il me semble capital*, a-t-il dit, *que les pouvoirs publics s'efforcent de créer des conditions qui incitent à entreprendre et à prendre des risques et qui favorisent par conséquent le développement industriel. Cela signifie, entre autres choses, qu'il faut mettre en place un cadre d'action stable et prévisible sur lequel les décideurs du secteur privé puissent s'appuyer avec confiance. Sans cela, l'investissement et l'innovation risquent de rester en deçà des espoirs.* »

WALTRAUD BARYLI.

Démographie : l'explosion de l'Afrique

220 millions d'habitants en 1950, 470 millions aujourd'hui, près de 900 millions à la fin du siècle... L'explosion démographique de l'Afrique s'affirme assurément comme l'un des faits les plus marquants de l'histoire contemporaine : par le contraste qu'elle marque avec les autres parties du monde, par l'énigme qu'elle pose aux spécialistes et par les inquiétudes qu'elle soulève dans la communauté mondiale quant à l'avenir du continent.

Nulle part, en effet, le rythme de l'accroissement démographique n'atteint aujourd'hui celui qu'il connaît sur le continent noir : l'augmentation annuelle y dépasse les 3 % alors qu'elle est tombée aux environs de 2 % dans nombre de pays d'Asie et d'Amérique latine. Il n'est pas rare de rencontrer en Afrique noire des taux bruts de natalité de 50 pour 1000, ce qui s'approche de ce que les démographes considèrent comme le maximum physiologique absolu (60 pour 1000). Et pourtant, la densité de population sur le continent, compte tenu de l'immensité de ses déserts, n'est que de dix-huit habitants au kilomètre carré, contre quatre-vingt-sept en Asie du Sud. Dans certains pays (au Congo, au Niger par exemple) la densité moyenne s'abaisse jusqu'à quatre habitants au kilomètre carré.

Les causes de cette situation sont multiples, mais les facteurs culturels sont, à n'en pas douter, déterminants. L'animisme, comme l'islam ou le christianisme, opposent, chacun à l'aide de ses références propres, une forte résistance à la notion même de prévision dans ce domaine. L'islamisation de l'Afrique tropicale, qui gagne la zone équatoriale, ne représente donc nullement une perspective de stabilisation à cet égard, bien au contraire.

Un autre facteur historique, trop rarement évoqué, tient à l'énormité de la ponction démographique qu'a exercé la traite, pendant des décennies, jusqu'au cœur du continent. Les historiens estiment que le trafic des esclaves, à son apogée, préleva jusqu'à dix millions d'habitants chaque année d'Afrique occidentale et centrale vers les Caraïbes et l'Amérique. Des villages, parfois même des régions entières, furent totalement désertées, abandonnées, à la brousse. Les comportements « compensatoires » de ceux qui restaient en ont été marqués pour des siècles. Se sont ajoutés à ces facteurs l'ordre imposé par les colonisateurs et leurs lois importées qui, calquées sur celles des métropoles, prohibaient toute attitude antinataliste, surtout dans les colonies portugaises, françaises et belges, et ce jusqu'aux indépendances. A ce moment, à l'aube des années 60, seules les anciennes possessions britanniques avaient établi l'ébauche de dispositifs de planification familiale.

Les pressions maladroites que les pays occidentaux — singulièrement les Etats-Unis — exercèrent alors sur les nouveaux dirigeants africains, en faveur du contrôle des naissances, levèrent chez eux une suspicion durable. Pourquoi voulait-on, de l'extérieur et soudainement, imposer à des pays, qui venaient d'accéder à la souveraineté, des valeurs étrangères à leur culture, si ce n'était à des fins politiques ? S'ajoutait à ces préventions le fait qu'une partie de l'Afrique noire, en zone équatoriale, souffre d'une hypofertilité dont les causes sont encore mal connues. En outre, beaucoup de pays africains s'estimaient, jusqu'à ces toutes dernières années, sous-peuplés. Certains d'entre eux — le Nigéria en particulier — n'arguent-ils pas constamment de l'effectif de leur population pour gagner une autorité souvent menacée dans le concert international ?

Une prise de conscience

Aujourd'hui, les dirigeants africains ont pris conscience, dans leur majorité, des menaces que la pression démographique fait peser sur leurs équilibres politiques, économiques, écologiques, — puisque la désertification en est une conséquence directe — et sociaux. Cette prise de conscience s'est exprimée dernièrement encore lors de la conférence sur la population organisée à Arusha en Tanzanie en janvier dernier par la commission économique pour l'Afrique des Nations unies, dans la per- spective de la réunion de Mexico.

Car le rythme actuel de l'expansion démographique risque de faire de l'Afrique non seulement un continent plongé dans une urbanisation effrénée, ravagé par la désertification, mais aussi et surtout — un phénomène entraînant l'autre — menacé par une sous-industrialisation persistante et une malnutrition massive, grandissante. Selon la FAO, la production alimentaire y a baissé de 10 % entre 1970 et 1980 et, dans certains pays, de 20 %. Si les courbes démographiques actuelles se prolongent, le nombre des personnes sous-alimentées sur le continent passera de 72 millions au milieu des années 70 à 98 millions en 1990 et 127 millions en l'an 2000. En 2020, l'Afrique ne pourra nourrir, à l'aide de ses ressources propres, que moins de la moitié de ses habitants.

Vingt-trois des trente-cinq pays les plus pauvres du monde — où le revenu par habitant n'atteint pas 500 dollars par an — sont des nations africaines. Plus de 100 enfants sur 1000 y disparaissent avant leur premier anniversaire, une proportion qui n'est atteinte nulle part ailleurs. Seules une vigoureuse impulsion de l'action sanitaire, un effort intense des responsables nationaux et une participation déterminée des institutions internationales permettront de modifier quelque peu des données aussi sombres. Celles-là mêmes qui continuent de faire dire aux Africains : « *Les enfants sont de Dieu* », comme les anarchistes européens disaient, en leur temps, sous d'autres climats, « *Le désordre est de Dieu* ».

CLAIRE BRISSET.

Économie

ELF et Total ont signé un nouveau contrat de fourniture de pétrole avec l'Irak

Les deux compagnies françaises ELF-Aquitaine et Total continueront à enlever 80 000 barils par jour (4 millions de tonnes/an) de pétrole brut irakien jusqu'au 30 juin 1985. Un nouveau contrat de fourniture a été en effet conclu entre les deux compagnies et Bagdad, après plusieurs semaines de négociations. Il remplace le contrat signé l'an passé, à l'initiative des pouvoirs publics – contre la volonté des compagnies, – afin de permettre à l'Irak de rembourser à Paris une partie de sa dette militaire (*le Monde* des 24 juin et 13 août 1983).

A la différence du précédent, le nouveau contrat semble satisfaire les compagnies françaises, qui précisent que *« les conditions d'achat sont commercialement acceptables pour les deux parties »*. Bien que Bagdad ait exigé de ses clients une discrétion absolue, afin de ne pas se trouver en porte à faux vis-à-vis de ses partenaires de l'OPEP, le gouvernement irakien paraît avoir accepté, au moins en partie, les demandes des compagnies françaises d'une modification de la formule de prix.

Aux termes du précédent contrat, le prix de vente du brut irakien était calculé sur la base du tarif officiel (pour 55 % du volume) pondéré par les cours du marché au jour le jour (pour 45 %) lesquels se situent depuis un an largement en dessous (de 1 à 2 dollars par baril) du prix officiel, correspondant à la grille de l'OPEP. Les compagnies françaises, qui avaient interrompu leurs enlèvements depuis le 30 juin, ont demandé, et apparemment obtenu, une formule de prix plus favorable, faisant plus largement référence aux cours réels du marché libre.

Il est vrai que, contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier – où le gouvernement français avait négocié avec Bagdad dans le cadre d'un accord global militaire et civil, puis imposé aux deux compagnies des achats correspondant aux montants financiers en cause, – les pouvoirs publics se sont, cette fois, bien gardés d'intervenir directement dans les négociations, en dépit des tentatives de Bagdad pour replacer celles-ci au niveau gouvernemental. Les négociations se sont déroulées *« sur des bases purement commerciales »*, assure-t-on au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, où on précise que ce contrat n'a pas été évoqué lors de la récente visite de Mme Edith Cresson en Irak. (*le Monde* du 3 août 1984).

VÉRONIQUE MAURUS.

BAISSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN JUIN

L'indice mensuel de la production industrielle, calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970, s'est inscrit – après correction des variations saisonnières – à 131 en juin, contre 133 en mai, ce qui traduit une baisse de 1,5 % en un mois.

En un an, l'indice de la production industrielle progresse de 2,3 % (juin 1984 comparé à juin 1983). Mais il stagne depuis février dernier, époque où il s'était déjà inscrit à 131.

En Grande-Bretagne

LES PRIX ONT BAISSÉ DE 0,1 % EN JUILLET

Londres (*AFP.*). – Les prix de détail ont baissé de 0,1 % en juillet, ce qui établit à 4,5 % le taux d'inflation au cours des douze derniers mois, soit son plus bas niveau depuis juillet 1983. En juin dernier, après une hausse mensuelle du coût de la vie de 0,3 %, l'inflation s'était établie en rythme annuel à 5,1 %. L'objectif gouvernemental est de parvenir à un taux de 4,5 % à la fin de l'année 1984.

De nombreux analystes prévoient toutefois une reprise de la hausse des prix dès le mois d'août, du fait de la récente dépréciation de la livre sterling et malgré la réduction des taux d'intérêt, qui atténue les pressions inflationnistes. Chaque diminution d'un point des taux d'intérêt entraîne en moyenne une baisse d'environ 0,4 % du taux annuel d'inflation. Pour sa part, la progression annuelle des salaires se maintient depuis à peu près un an aux environs de 7,75 %.

Le résultat de juillet a été provoqué par la baisse saisonnière des denrées périssables, par les soldes d'été et par une « guerre des prix » sur le marché des voitures automobiles. En août, la pression à la hausse devrait être renforcée par l'entrée en vigueur du relèvement de 10,25 % à 12,25 % de l'intérêt sur les prêts hypothécaires immobiliers, par le renchérissement de l'essence et par la fin des soldes.

Aux États-Unis

BÉNÉFICES RECORD DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES AU PREMIER SEMESTRE

Detroit (*AFP*). – L'industrie automobile américaine a fait plus de bénéfices cette année en six mois que pendant toute l'année dernière, et elle s'attend déjà que l'année prochaine soit encore meilleure : au cours du premier semestre les quatre grands de l'automobile (General Motors, Ford, Chrysler et American Motors) ont réalisé 6,5 milliards de dollars de bénéfices, alors qu'ils n'en avaient fait que 6,1 milliards pendant toute l'année 1983, la première année de la relance.

Cependant les constructeurs étrangers n'ont pas tellement profité de la reprise du marché américain. Au cours des sept premiers mois de cette année, alors que les ventes de voitures américaines progressaient de 26 %, les ventes de voitures étrangères n'augmentaient que de 1 %. En juillet, les ventes de voitures étrangères aux États-Unis ont même baissé et leur part du marché, qui était de 27 % en juillet 1983, n'était plus que de 23 % en 1984.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 9-8
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	402 496
dont :	
Or	258 098
Disponibilités à vue à l'étranger	49 274
ECU	80 149
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 973
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 115
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	192 480
dont :	
Effets escomptés	89 899
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 324
5) DIVERS	7 616
Total	696 032
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	199 830
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 191
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	14 711
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	76 661
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	9 685
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 805
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 917
8) DIVERS	11 398
Total	696 032

Faits et chiffres

Agriculture

● **La Caisse nationale de crédit agricole va diminuer le taux de ses prêts de 0,25 %.** – La CNCA vient d'annoncer qu'elle diminuera, à partir du 21 août, le taux plafond des prêts à court terme (jusqu'à deux ans) et à moyen terme (deux à sept ans) du secteur agricole et rural. Ainsi le taux maximum du court terme appliqué aux exploitants agricoles et aux coopératives revient de 12 % à 11,75 %. Cette décision fait suite aux récentes mesures de baisse de la rémunération de l'épargne et du coût du crédit.

● **Démarche britannique auprès du gouvernement français après les contrôles vétérinaires sur la viande de mouton.** – La Grande-Bretagne vient d'effectuer une *« démarche très ferme »* auprès du gouvernement français à la suite des mesures prises par la France pour contrôler l'entrée de plusieurs cargaisons de viande de mouton britannique, qui contiendraient des résidus de pesticide (le lindane) dépassant la tolérance admise, a déclaré, le 17 août, un porte-parole du ministère britannique de l'agriculture. Le porte-parole a confirmé que des cargaisons avaient été arrêtées, mais a ajouté que jusqu'à présent aucune d'entre elles n'avaient été refoulées vers la Grande-Bretagne. Il a exprimé l'espoir que la France changerait prochainement sa réglementation sur les niveaux de tolérance de pesticide autorisés dans la viande. – (*AFP.*)

● ERRATUM. – Dans l'article paru dans nos éditions datées 18 août, sous le titre «Santé et protectionnisme», une erreur de transmission nous a fait écrire que le service vétérinaire d'hygiène alimentaire avait trouvé, dans les graisses de mouton importé de Grande-Bretagne, des taux de lindane oscillant «entre 1,65 et 1,17 ppm. (parties par million) au lieu de 1 au maximum». C'est «entre 1,65 et 7,17 ppm» qu'il fallait lire. Le lindane est un insecticide organo-chloré.

Étranger

● **États-Unis : progression soutenue des revenus en juillet.** – Les revenus des Américains ont continué de progresser en juillet à un rythme soutenu (+ 0,8 % contre + 0,9 % en juin) ; mais leurs dépenses, comme en juin, n'ont augmenté que très modestement (+ 0,3 % contre + 0,4 %). Selon le porte parole de la Maison-Blanche, cette évolution montre que l'expansion économique reste *« soutenue »* sans *« aucun signe de surchauffe »*. En rythme annuel, les revenus bruts des Américains se sont élevés en juillet à 3 027 milliards de dollars (ce qui correspond à 10 928 dollars pour chaque habitant des États-Unis) et leurs dépenses à 2 350 milliards. Pour sa part leur épargne s'est chiffrée, également en rythme annuel, à 157,5 milliards de dollars, faisant ressortir un taux d'épargne de 6,1 contre 5,6 en juin. – (*AFP.*)

● **États-Unis : progression du taux d'utilisation des capacités de production.** – L'industrie, les mines et les services publics américains ont travaillé à 82,5 % de leurs capacités de production (0,5 point de plus qu'en juin), soit le taux le plus élevé noté depuis mars 1980. Selon la Réserve fédérale, le taux d'utilisation des capacités de production est ressorti à 82,6 % dans les industries de transformation (contre 82 % en juin). Les taux les plus élevés ont été relevés dans les industries du papier et du caoutchouc (96 %), ainsi que dans celle des machines électriques (93 %). En juillet le taux global d'utilisation s'était établi à 76,3 % (69,6 % pour l'année 1982). – (*AFP, AGEFI.*)

● **Grande-Bretagne : les travaillistes demandent une enquête sur l'absorption d'ICL.** – L'opposition travailliste a demandé au gouvernement britannique d'ordonner une enquête sur le projet d'absorption de la fabrique d'ordinateurs International Computers Ltd (ICL) par la société Standard Telephones and Cables, de façon à déterminer si cette fusion serait ou non dans l'intérêt de la Grande-Bretagne. M. Peter Shore, porte-parole du parti pour les affaires commerciales, a déclaré à l'appui de cette requête : *« Il est le résultat de vingt années d'efforts visant à doter la Grande-Bretagne d'une industrie indépendante des ordinateurs. On ne saurait maintenant la laisser tomber sous le contrôle d'une société, dont le plus gros actionnaire est la géante firme américaine ITT, sans procéder au préalable à une profonde étude des conséquences qu'aurait pour la nation une telle opération. »* – (*AFP.*)

● **Japon : Fort excédent commercial en juillet.** – La balance commerciale japonaise a enregistré un excédent de 3,21 milliards de dollars en juillet, le deuxième meilleur résultat réalisé après celui de juin dernier, a annoncé, jeudi 9 août, le ministère des finances du Japon. Le total de l'excédent commercial est de 16,734 milliards de dollars pour la période de janvier à juillet.

L'une des principales raisons du résultat de juillet est l'excédent de la balance commerciale du Japon avec les Etats-Unis qui a atteint le chiffre record de 3,26 milliards de dollars. Le précédent record, en juin dernier, était de 3,03 milliards de dollars.

● **Zaïre : accord du FMI pour un nouveau tirage de 45 millions de dollars.** – Le Fonds monétaire international a autorisé le gouvernement zaïrois à procéder à un nouveau tirage de 45 millions de dollars, compte tenu des performances réalisées dans le cadre du programme d'assainissement, a annoncé, le 10 août, le premier ministre Kengo Wa Dondo. Dans les milieux diplomatiques et financiers occidentaux de Kinshasa, on reconnaît que le Zaïre a assuré avec rigueur l'application du plan de quinze mois conclu en septembre 1983 avec le FMI, au terme duquel le Zaïre s'est vu accorder un crédit *stand-by* de 350 millions de dollars. – (*AP.*)

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 13 au 17 août

« Allô ! Maman ? bobo... »

M. PIERRE BÉRÉGOVOY est peut-être un bon ministre de l'économie – seul l'avenir le dira, – mais il est assurément un mauvais fils. Figurez-vous que sa maman n'a pas du tout apprécié sa façon de réduire à 6,5 % la rémunération offerte aux petits épargnants. Au moment où l'on se doit de célébrer l'élévation de la Sainte-Vierge, Assomption oblige.. pan ! il fait redescendre de 1 % le taux du livret A. Réfugié sur les falaises d'Etretat (1 560 habitants l'hiver...), au bord de la Manche, il venait justement d'avoir au téléphone sa maman, une groupie d'Alain Souchon, qui tenait à lui faire partager son bobo à l'épargne. *« Je connais des épargnants français qui ne sont pas contents de cette décision. Ma mère, notamment, m'a signifié son mécontentement. Et j'imagine que de nombreux Françaises et Français sont comme elle »*, devait-il confier à quelques proches, aussitôt partis propager la bonne nouvelle.

A la Bourse de Paris, on s'est passionné, cette semaine, pour ce nouveau drame de mésentente familiale, quelques jours à peine après avoir été obligé d'encaisser *« le poids des mots, le choc des photos »* à propos de cette pauvre Stéphanie (de Monaco, bien sûr...), dont le cœur est douloureusement partagé entre ce jeune Belmondo-junior et cet autre Delon-fils qui ne l'est pas moins. Autour de la corbeille, là où on sait ce que raison veut dire, on s'est doctement livré à une froide analyse de la situation.

Certes, le courroux de maman Bérégovoy peut se comprendre. Surtout que ce n'est pas la première fois qu'on lui faisait le coup. L'année dernière, au mois d'août également, comme par hasard, on avait déjà tapé de 1 % sur la tête de l'Ecureuil. Et à l'époque son fiston n'y était pour rien, puisque c'était M. Jacques Delors qui tenait les cordons de la bourse aux noisettes. Alors... Mais, après tout, tenait-on à souligner en montrant du doigt la coupole du Palais de l'Argent, si le nouveau patron de la rue de Rivoli avait pris cette décision, qui, n'en doutons pas, a dû lui coûter, c'était pour le bien de l'économie dans son ensemble. La cause était entendue : devant l'intérêt de la France, le bas de laine devait s'incliner.

Venus, la rose au poing, à la rescousse du super-ministre de l'économie, des finances et du budget, quelques boursiers qui n'ont pas honte d'arborer des idées progressistes (en cherchant bien, on en trouve trois ou quatre...) se faisaient fort d'expliquer les retombées positives de ce qu'il fallait bien considérer comme un dispositif global de soutien à l'activité économique puisqu'il comprenait également une réduction (de 0,25 à 1 % selon le cas) du coût du crédit pour trois catégories d'emprunteurs : les candidats au logement, les collectivités locales et, enfin, les entreprises industrielles.

On s'égare, direz-vous. De quoi, de la Bourse ? Mais pas du tout ! On est en plein dedans, à quelques jours de la rentrée prochaine du monde des affaires et des choix économiques – budgétaires notamment – qui devront être arrêtés à ce moment-là. De toute façon, il ne s'est rien passé d'intéressant cette semaine au Palais-Brongniart. N'était le sens du devoir, les rares professionnels – et chroniqueurs boursiers – présents autour des colonnes seraient partis depuis longtemps faire trempette dans les bassins du Palais Royal. Mais il y a les ordres à exécuter. Alors, on (surtout les gérants de SICAV) a acheté quelques valeurs (CIT-Alcatel, Signaux, Sagem, SGE-SB, Peugeot, Majorette, Galeries Lafayette) et vendu quelques autres (Europe 1, SCOA, Marine-Wendel), voire le titre participatif Renault, affecté par les milliers de suppressions d'emplois prévues dans ce groupe automobile.

Le Meccano de la Générale

A propos de titres participatifs, la Société générale, l'une des trois grandes banques françaises aux côtés de la BNP et du Crédit lyonnais, vient de se lancer, elle aussi, dans la course aux fonds propres. On savait que son patron, Jacques Mayoux, n'était pas très enthousiaste à l'idée d'émettre des titre parcipatifs, cette nouvelle catégorie de produits financiers prévus par la *« loi Delors »* du 3 janvier 1983, mais, comme on n'a guère de chances de tirer le moindre son de l'unique actionnaire (l'Etat), il fallait bien faire comme tout le monde... La Générale a donc mis en place la première pièce de son Meccano financier sous la forme d'une autorisation à émettre des titres participatifs dans un délai de cinq ans pour un montant de 2 milliards de francs (*le Monde* du 18 août).

Mais, jetant une passerelle métallique de l'autre côté de l'ouvrage, cette banque a aussitôt serré les écrous pour supporter son nouveau « bébé » : une émission de certificats d'investissement pour un montant, nominal, de 380 millions de francs, la première à être lancée par une banque de la place. En procédant au montage d'une émission de cette nature pour le compte de l'Agence Havas (c'était l'année dernière), la Société générale avait eu tout le temps de bien lire le mode d'emploi de cette formule qui a déjà servi dans le passé, sous la forme de certificats pétroliers, à Elf-Aquitaine et à la CFP.

Ah ! nous allions oublier l'essentiel. Selon la formule consacrée, au vu de l'indicateur instantané, les actions françaises ont reculé de 0,65 % au cours de ces quatre journées boursières coupées par le chômage de l'Assomption. Vendredi, à l'issue d'une séance on ne peut plus léthargique (le volume d'affaires a dû représenter 50 à 60 millions de francs, sur les titres français, contre 300 millions de francs l'année dernière à la même époque), cet indicateur tenait de l'encéphalogramme plat : 0,00...

SERGE MARTI.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)	13 août	14 août	15 août	16 août	17 août
RM	169 608	141 019	–	169 302	149 730
Comptant					
R. et obl.	1 621 239	1 427 712	–	1 147 262	1 628 345
Actions	21 283	24 221	–	22 945	16 129
Total	1 812 130	1 592 952	–	1 339 509	1 794 204
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	108,2	108,1	–	107,8	–
Étrang.	92,2	93	–	91,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	105,3	105,2	–	104,8	104,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	162,8	162,7	–	162,3	162,3

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10 août	Cours 17 août
Or fin (kilo en barre)	99 400	99 200
– (kilo en lingot)	99 400	99 400
Pièce française (20 fr.)	613	618
Pièce française (10 fr.)	435	495
Pièce suisse (20 fr.)	582	590
Pièce latine (20 fr.)	570	572
● Pièce tunisienne (20 fr.)	350	340
Souverain	726	738
Souverain Elizabeth II	732	736
● Demi-souverain	380	370
Pièce de 20 dollars	4 200	4 205
– 10 dollars	2 070	2 100
– 5 dollars	1 340	1 325
– 50 pesos	3 850	3 840
– 20 marks	701	708
– 10 florins	695	686
– 5 roubles	405	412

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
St-Gobain (part.)	31 745	37 492 323
IBM	21 298	27 087 844
ELF Aquitaine	107 942	22 256 666
Moët Hennessy	12 713	21 465 030
BSN	6 847	17 176 490
Air Liquide	31 809	16 524 210
Pernod-Ricard	20 136	16 145 982
Schlumberger	32 307	15 363 145
Lafarge Coppée	43 904	14 661 239
Carrefour	9 462	13 790 061

(*) du 10 au 16 août.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hésitant

Le marché new-yorkais est apparu plus partagé cette semaine et le volume des transactions s'en est ressenti (416,4 millions de titres échangés contre 753,8 millions précédemment) tandis que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles perdait 6,07 points (pour être ramené à 1 217,97 points) par rapport au vendredi précédent.

Selon les analystes, les informations statistiques continuent à démontrer un ralentissement de la croissance économique : les ventes au détail ont diminué de 0,9 % en juillet, les mises en chantier de logements ont chuté de 6,6 % et les dépenses des consommateurs n'ont progressé que de 0,3 %. En effet, fait-on valoir, une croissance économique modérée et la diminution des dépenses devraient alléger la pression sur le marché du crédit.

Le marché n'a pas réagi vendredi à l'augmentation de 5,1 milliards de dollars de la masse monétaire au cours de la semaine terminée le 6 août. Cette progression se situe en effet dans le cadre des objectifs de la Réserve fédérale et ne devrait donc pas entraîner de resserrement du crédit par la FED.

	Cours 10 août	Cours 17 août
Alcoa	37 1/8	36 3/4
ATT	19 1/4	18 5/8
Boeing	51	51 7/8
Chase Man. Bank	43 1/8	41 3/8
Du Pont de Nemours	48 3/4	47 3/8
Eastman Kodak	75 3/4	74 7/8
Exxon	41 3/8	41 3/8
Ford	45	44 1/4
General Electric	57 5/8	57 3/8
General Foods	58 3/4	58 1/4
General Motors	75 1/2	74 3/4
Goodyear	27 1/2	28 1/2
IBM	121 1/8	122 7/8
ITT	25 0/0	26 5/8
Mobil Oil	27 5/8	26 3/4
Pfizer	35 7/8	36 1/4
Schlumberger	46 1/2	45 7/8
Texaco	34 7/8	35 3/4
UAL Inc.	36 3/8	37 3/4
Union Carbide	55 5/8	55 1/8
US Steel	26	24
Westinghouse	25 3/8	25 5/8
Xerox Corp	38 7/8	38 7/8

LONDRES

Légère baisse

Après le coup de fouet donné la semaine dernière à Bourse de Londres par les deux réductions successives du taux de base bancaire britannique, les mouvements ont été de moindre ampleur ces derniers jours. La baisse de Wall Street en milieu de semaine a pesé sur les cours et la reprise constatée vendredi a permis de stabiliser le marché sans le stimuler pour autant.

Indices «FT» : industrielles, 836,8 contre 846,3 ; mines d'or, 578,8 contre 557,2 ; fonds d'État, 79,95 contre 80,08.

	Cours 10 août	Cours 17 août
Beecham	340	335
Bowater	162	172
Brit. Petroleum	478	476
Charter	238	255
Courtaulds	129	121
De Beers (*)	598	603
Dunlop	39	42
Free State Geduld (*)	32 7/8	34 1/2
Glaxo	945	930
Gt. Univ. Stores	568	555
Imp. Chemical	606	594
Shell	630	615
Unilever	925	910
Vickers	172	176
War Loan	35 1/2	35

(*). En dollars.

TOKYO

Timide reprise

Encouragé par le redémarrage de Wall Street en fin de semaine, les actions japonaises ont opéré une timide reprise et l'indice Nikkei Dow-Jones concluait ces cinq séances à 10 449,48 yens (contre 10 375,93 le vendredi précédent), l'indice général s'établissant à 808,86 contre 801,66.

	Cours 10 août.	Cours 17 août.
Akai	414	420
Bridgestone	602	589
Canon	1 290	1 290
Fuji Bank	880	900
Honda Motors	1 450	1 400
Matsushita Electric	1 680	1 690
Mitsubishi Heavy	231	234
Sony Corp.	3 510	3 470
Toyota Motors	1 470	1 420

FRANCFORT

Soutenu

Wall Street a donné le ton et anime le marché des actions de Francfort en cette troisième semaine d'août, où le mouvement ascendant s'est poursuivi. Les investisseurs étrangers, qui s'étaient jusque-là abstenus, ont refait apparition. Toutefois, au milieu de la semaine, des prises de bénéfice ont été observées, rendant la tendance plus irrégulière.

Indice de la Commerzbank : 984,20 contre 986.

	Cours 10 août	Cours 17 août
AEG	94,80	92
BASF	156,30	154,80
Bayer	167,50	166,50
Commerzbank	153,70	149,50
Deutschebank	342	334
Hoechst	169	167,50
Karstadt	240	238
Mannesman	143,70	141,50
Siemens	390,90	390,60
Volkswagen	180	177,70

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Soulagement

En confirmant, le jeudi 16 août, que le gouvernement américain n'entendait pas émettre des obligations au porteur afin d'en faciliter la vente aux étrangers (*Le Monde* du 18 août), Donald Regan, le secrétaire au Trésor, a permis au marché international des capitaux de pousser un soupir de soulagement. Il a levé le doute qui paralysait un grand nombre d'eurobanques, consternées par la perspective de voir l'épargne européenne drainée par les maisons new-yorkaises au bénéfice du gouvernement des Etats-Unis.

Washington a pris sa décision sous la pression du Sénat et du Congrès, qui ont réalisé que l'émission d'emprunts au porteur serait, entre autres, de nature à faciliter singulièrement la tâche de la «*mafia*», toujours à la recherche de mécanismes permettant de blanchir des capitaux aux origines douteuses. L'annonce du secrétaire au Trésor n'est toutefois pas définitivement convaincante, parce qu'elle pourra être éventuellement révisée dans un an.

Dans l'immédiat, le marché euro-obligataire, soulagé d'un souci qui le minait depuis juillet, a pu reprendre son activité. Dès vendredi matin, 17 août, la Banque mondiale lançait au pair un euro-emprunt de 200 millions de dollars sur dix ans, doté d'un coupon annuel de 12,875 %. Sa caractéristique réside dans le syndicat bancaire qui le dirige : consciente de la lutte sournoise, mais farouche, qui oppose les maisons américaines aux européennes, la Banque mondiale a, dans un geste d'apaisement, appelé des banques des deux bords à participer à la direction de son euro-émission. Il n'est pas évident que la hache de guerre soit enterrée pour autant, mais cela devrait certainement faciliter le placement de l'opération.

Préalablement, la Banque mondiale avait offert sur le marché allemand 300 millions de DM sur une durée de dix ans. Les obligations qui seront émises au pair sont accompagnées d'un coupon annuel de 8,125 %. Elles ont été très chaleureusement accueillies par les investisseurs ravis du rapport proposé.

La période de pointe des vacances estivales étant passée, on assistera, le lundi 20 août, à la venue d'un emprunteur français. Son identité n'avait pas encore été divulguée à la veille du week-end, mais ce ne sera certainement pas la SNCF, qui, sans attendre, a déjà, cette semaine, pris le train pour Luxembourg. Elle tente, sous la garantie de la République française, de réunir 2,25 milliards dans la devise du grand-duché, au travers d'un crédit bancaire en deux tranches.

L'une, de 1 milliard sur sept ans, comporte un taux d'intérêt fixe annuel de 12,125 % ; l'autre, de 1,25 milliard de francs luxembourgeois, sur huit ans, est dotée d'un intérêt qui sera l'addition au taux sur les dépôts à court terme en cette devise d'une marge de 0,3125 % durant les deux premières années, puis de 0,375 % pendant les six autres. Ces termes sont excellents pour la SNCF, qui, en outre, trouvera dans ce prêt les avantages qu'offre une devise faible.

En Suisse, la Compagnie française des pétroles (CFP) a réussi à briser la limite magique de 6 % en matière de coupon avec l'émission de 80 millions qu'elle va offrir sous peu en souscription publique. D'une durée de dix ans, cette émission verra le jour au pair avec un coupon annuel de seulement 5,875 %. L'emprunt est destiné à remplacer celui du même montant, mais d'une durée de quinze ans, que la CFP avait réalisé en 1975 à partir d'un coupon de 7,75 %. Dénoncé pour le 30 octobre prochain, il sera remboursé par anticipation à 100,50.

Le nouvel emprunt a été extrêmement bien accueilli en Suisse allemande, surtout par suite de l'absence de garantie de l'Etat français. Les banques suisses se méfient toujours des présences gouvernementales. Il y a quelque deux mois, le Crédit foncier de France avait dû acquitter, sous la garantie de l'Etat français, un coupon de 6 % et promettre un prix d'émission au-dessous du pair pour, avec succès d'ailleurs, lever sur dix ans 120 millions de francs suisses.

3 900 milliards de dollars...

Le montant nominal des emprunts obligataires publics en circulation sur les neuf principaux marchés des capitaux du monde représentait, à la fin de 1983, l'équivalent de 3 900 milliards de dollars. Cela ressort d'une étude que vient de publier la banque américaine d'investissement, Salomon Brothers, qui souligne qu'un peu plus de 58 %, soit 2 250 milliards de dollars, étaient libellés dans la devise des Etats-Unis. Le marché japonais des capitaux, qui représentait 19,7 % du total, s'inscrivait en deuxième place avec l'équivalent de 761,9 milliards de dollars.

L'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne venaient respectivement aux troisième et quatrième rangs avec, pour la première, près de 317 milliards de dollars (8,2 % de l'ensemble) et, pour la seconde, 168 milliards de dollars (4,4 %). En cinquième position s'inscrivait le Canada, avec 115,5 milliards de dollars (3 %), qui, ce faisant, a dépassé cette année-là le marché français des capitaux. Ce dernier n'a plus représenté, avec l'équivalent de 104,2 milliards de dollars, que 2,7 % du total des émissions publiques des neuf principales devises concernées.

Plus élevés sont les déficits budgétaires, plus grands sont évidemment les emprunts gouvernementaux. Sur les 3 900 milliards de dollars compilés par Salomon Brothers, 2 100 milliards sont des obligations émises par les neuf Etats respectifs, ce qui représente 54 % de toute la dette cotée en Bourse fin 1983. L'ampleur du déficit fédéral des Etats-Unis et, au Japon, le recours presque obligatoire à l'épargne qui, plus que l'Etat, a toujours été traditionnellement la manière nippone de couvrir le budget du pays, expliquent la prépondérance de ces deux marchés des capitaux.

En revanche, les besoins infinitésimaux de la Confédération helvétique minimisent l'importance de son marché. En volume global, il s'inscrit avec 60,7 milliards de dollars au septième rang, juste après la France. C'est parce que les emprunts du gouvernement suisse ne représentent que 8,7 % du marché helvète, alors que l'Etat français accapare plus de 21 % du marché tricolore des capitaux. Par contre, les emprunts étrangers en Suisse atteignent 37,5 %, tandis qu'ils sont pratiquement inexistants en France.

Dans ce total, le marché international des capitaux avait fourni à la fin de la période considérée l'équivalent de prêts de 297 milliards de dollars, soit 7,7 % de l'ensemble. Il s'agit là du marché entendu dans son sens le plus large, c'est-à-dire celui qui englobe les émissions euro-obligataires proprement dites et les emprunts levés par les débiteurs étrangers sur des marchés autres que les leurs. En Suisse, par exemple, où l'eurofranc n'existe pas, toutes les opérations étrangères sont donc des emprunts dits étrangers.

Après la Suisse, mais loin derrière, c'est le marché libellé en DM qui était le plus ouvert aux émissions internationales. Celles-ci accaparent plus de 10 % du marché allemand, le dollar venant en troisième position avec 9,25 %.

C'est du reste ce dernier secteur, dont le montant atteignait déjà à l'époque 208 milliards, qui est actuellement l'enjeu de la lutte qui oppose les eurobanquiers et les Américains depuis l'abolition de la retenue à la source aux Etats-Unis. Ceux-ci voudraient ramener sous leur coupe la totalité de ce qui est émis en dollars et qui, en termes d'emprunts, se traduit par des commissions s'élevant à plus de 3 milliards de dollars par an. Au vu de ce chiffre, on comprend aisément que les eurobanques ne soient guère décidées à abandonner leur part du gâteau.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Baisse du dollar

La frénétique partie de yo-yo engagée par le dollar depuis le début de l'été s'est poursuivie cette semaine sur les marchés des changes. Mais, cette fois, le jeu a perdu de son intensité. D'abord nerveux, les échanges sont progressivement redevenus normaux, et, surtout, la devise américaine n'a pas réussi à remonter le courant et a même cédé du terrain.

D'un vendredi à l'autre, elle a baissé de 1,2 % par rapport au franc français, de 1,3 % au deutschemark et même de 2,5 % au franc suisse.

Le film de la semaine a été un peu modifié. Contrairement à l'habitude, en effet, le dollar, entraîné par l'élan pris à New-York dans la nuit du vendredi au samedi précédent, faisait, dès lundi, feu de tout bois et se rapprochait très vite de ses niveaux élevés atteint huit jours auparavant : 8,96 F, 2,92 DM.

Provoquée par la tension observée sur le marché de l'eurodollar, cette hausse n'allait cependant pas durer. Le soir même outre-Atlantique, des banques new-yorkaises, dont on pense qu'elles avaient pris la veille du week-end de fortes positions, se dégageaient rapidement et des ventes provenant même d'une banque centrale étaient enregistrées, entraînant un recul de la devise américaine.

Sur ces indications, le lendemain sur tous les marchés étrangers, les cours du billet vert refluaient. Pas longtemps. Quelques heures plus tard, toujours aux Etats-Unis, le dollar remontait de plus belle. Explication : M. Henry Kaufman, le « gourou » de Wall Street, avait déclaré qu'il était illusoire de s'attendre à une baisse prochaine des taux d'intérêt en raison de l'attrait que l'économie américaine continuait d'exercer sur les capitaux étrangers.

Cependant, le jour de l'Assomption, non chômé sur les grandes places, le dollar fléchissait légèrement. Dans l'intervalle, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, la banque centrale des Etats-Unis, qui parle décidément beaucoup ces derniers temps, avait fait de nouvelles déclarations.

Il en ressortait que l'expansion allait se poursuivre à bonne allure sans réveil de l'inflation. M. Volcker mettait pourtant un bémol : « *Je n'ai aucune idée*, disait-il, *de l'importance des capacités inexploitées de notre économie et j'ignore aussi combien de temps les prix resteront insensibles à la reprise.* »

Mais la spéculation ne retenait que la première partie de son discours. Jeudi, nouvelle reculade du dollar. Cette fois, M. Volcker n'y était pour rien. L'annonce des difficultés financières de la Financial Corporation of America et de sa filiale, la puissante American Savings and Loan Association, premier collecteur et premier bailleur des fonds des Etats-Unis, dont les niveaux de liquidités n'étaient plus conformes à la réglementation, avaient jeté un froid. Sans rapport avec les problèmes de l'endettement du tiers-monde, les difficultés de l'établissement témoignaient néanmoins de la fragilité de l'appareil bancaire américain.

Mais toute l'agitation créée allait néanmoins retomber à la veille du week-end. La forte augmentation de la masse monétaire (+5,2 milliards de dollars) était attendue, et le chiffre correspondait aux prévisions. Elle n'eut donc aucun impact pour la bonne raison qu'en même temps, les dernières statistiques économiques pour juillet confirmaient le ralentissement de l'expansion : diminution des mises en chantier de logements (–6,6%), forte réduction du nombre des permis de construire (– 11,1 %).

Dans les chiffres publiés, un seul témoin signalait la persistance de la rigueur économique : le taux d'utilisation des capacités industrielles (82,5 % contre 82 %). Mais raisonnable, cette hausse a plutôt rassuré, et, vendredi soir, même New-York était calme.

Nouvelle accalmie avant la prochaine bourrasque ? Les cambistes étaient perplexes. Les mesures que l'administration Reagan envisage de prendre pour favoriser les achats de titres américains par l'étranger ne va pas assurément dans le sens de la détente. Récemment, les investisseurs de tous pays, Japon y compris, avaient massivement participé à l'opération de refinancement du Trésor américain. A l'évidence, les Etats-Unis constituent pour eux un terrain d'élection et de nouvelles facilités attireraient une plus grande masse encore de capitaux vers le Nouveau Monde. Reste à savoir jusqu'où le mouvement peut aller ?

M. Kubarych, de la Réserve fédérale de New-York, assure qu'aucun pays, jusqu'ici, n'est parvenu à financer aussi longtemps dans sa propre monnaie un déficit aussi important. Mais d'ajouter : « *Nous sommes en terrain inconnu* ».

Mais un expert new-yorkais, M. Dusenberg, pense que le moment où le dollar apparaîtra surévalué aux investisseurs étrangers n'est peut-être pas aussi éloigné que l'on croit. Prudent tout de même, M. Dusenberg préfère prendre ses distances et attendre les prochaines élections présidentielles avant de se prononcer.

Le peso bolivien a été dévalué de 150 % et un double marché des changes a été créé à La Paz. Cette mesure vise à faire échec au marché noir sur le dollar, vendu 9 000 pesos quand son prix officiel était de 2 000 pesos. Ce dernier cours sera néammoins maintenu sur le marché officiel pour les besoins de financement locaux. Sur le second marché, la Banque centrale vendra des dollars à 5 000 pesos.

Phénomène de bascule habituel : l'or est remonté, ce, dès le 14 août (354 dollars l'once), puis s'est ensuite maintenu aux alentours de 353 dollars l'once (contre 343 dollars le 10 août précédent).

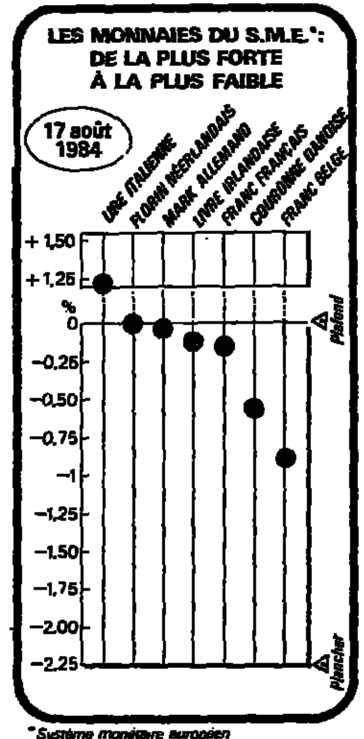
ANDRÉ DESSOT.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AU 17 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,3215	–	11,3960	42,8344	34,9956	1,7322	31,0173	0,0565
	1,3125	–	11,2423	40,9500	34,9065	1,7094	30,6372	0,0560
Paris	11,5961	8,7750	–	368,85	307,08	15,2000	272,17	4,9646
	11,6747	8,8950	–	364,25	306,94	15,2851	272,53	4,9860
Zurich	3,1438	2,3790	27,1112	–	83,2545	4,1209	73,7903	1,3459
	3,2051	2,4420	27,4536	–	84,2650	4,1743	74,8162	1,3688
Francfort	3,7761	2,8575	32,5648	120,11	–	4,9497	88,6321	1,6166
	3,8036	2,8980	32,5801	118,67	–	4,9538	88,7867	1,6244
Bruxelles	76,2981	57,73	6,5789	24,2665	20,2029	–	17,9063	3,2669
	76,7812	58,50	6,5767	23,9557	20,1863	–	17,9228	3,2791
Amsterdam	4,2605	3,2240	36,7417	135,51	112,82	5,5846	–	1,8249
	4,2840	3,3640	36,6947	133,66	112,63	5,5795	–	1,8296
Milan	2335,75	1767,50	201,42	742,95	618,54	30,6166	548,23	–
	2341,50	1784	200,56	730,55	615,60	30,4957	546,57	–
Tokyo	318,21	240,80	27,4416	101,21	84,2694	4,1711	74,6898	0,1361
	378,68	242,80	27,2962	99,4267	83,7819	4,1504	74,3872	0,1361

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 17 août, 3,6641 F contre 3,6635 F le vendredi 10 août.



*Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

L'Europe baisse à son tour

Une fois n'est pas coutume, c'est notre bonne vieille Europe qui a pris l'initiative cette semaine sur le front des taux d'intérêt. Baisse du taux de base bancaire en Grande-Bretagne à la veille du week-end et, quelques jours plus tôt, en France, légère détente des taux de rendement en Belgique et en République fédérale d'Allemagne. Vive controverse aux Etats-Unis sur l'opportunité d'émettre au porteur des bons du Trésor réservés aux investisseurs étrangers. Tel était, dessiné à gros traits, le paysage monétaire en cette fin de semaine.

Chez nos voisins britanniques, la bonne tenue de la livre sterling depuis quelques jours incitait la communauté financière à penser que la vénérable banque centrale de Sa Très Gracieuse Majesté ne pouvait faire autrement que de peser discrètement sur les taux après l'abaissement du taux de base bancaire ramené successivement de 12 % à 11 1/2 %, puis à 11 % la semaine précédente. Il est des moments où la «vieille dame» ne sait rien refuser à la City, et, de fait, la Banque d'Angleterre procédait jeudi à une baisse de ses taux d'intervention sur le marché monétaire. Les grandes banques commerciales londoniennes avaient saisi le clin d'œil et, vendredi midi, l'une des plus importantes d'entre elles, la National Westminster Bank annonçait la réduction de son taux de base de 11 % à 10,50 %, déclenchant ainsi la troisième baisse de ce taux en l'espace d'une dizaine de jours. Une réduction d'un point et demi au total qui, de l'avis des professionnels, équivaut à environ 10 % du coût du crédit bancaire au Royaume-Uni.

Dans le même temps, ou presque, sur le continent, on constatait une baisse du taux de rendement des obligations émises par la banque centrale ouest-allemande, le taux de la Bundesbank étant dorénavant de 7,70% contre 7,80% précédemment. La Banque nationale de Belgique procédait également à une baisse de 1/4 de point de ses taux d'intérêt sur les bons du Trésor à court terme, lesquels ressortaient à 11,50% pour les certificats à un, deux, trois mois.

Et la France ? Patience, les pouvoirs publics ont voulu aussi faire un geste en faveur de l'emprunteur, mais avec des arrière-pensées. En effet, d'un côté, la rémunération de l'épargne liquide et des bons à cinq ans a été amputée d'un point (*le Monde* du 16 août) et, de l'autre, le coût d'un certain nombre de crédits au logement et à l'industrie a été abaissé dans la limite de 0,25% à 1% selon le cas, tandis que, parallèlement, le taux de base bancaire, inchangé depuis janvier 1983, était ramené de 12,25% à 12%.

Sur le marché obligataire, toujours bien orienté, les taux de rendement ont continué à baisser en cette période estivale, marquée par l'absence d'émissions nouvelles et de vendeurs. Selon la rue d'Antin, le rendement moyen des emprunts d'Etat à plus de sept ans a glissé de 12,54 % à 12,50 % (et de 12,35 % à 12,29 % pour les moins de sept ans) tandis que le taux brut du secteur public régressait de 13,86 % à 13,77 % (et de 12,32 à 12,24 % en taux net). Enfin, le taux de rendement brut moyen du secteur industriel était ramené à 14,30 % (contre 14,31 %) et à 12,74 % (contre 12,76 %) en taux net. Sur le marché primaire, à l'émission, on attend pour les prochaines semaines l'emprunt de 1,5 milliard de francs de la Sapar dont nous nous faisions l'écho depuis quelque temps (au BALO du 27 août) et, ultérieurement, les émissions suivantes : RATP (1,5 à 3 milliards de francs), SDR (1 milliard), CDF-Chimie (dont on ne connaît pas encore le montant), BHE (500 millions), CNT (3 milliards) et Crédit national (3 milliards de francs).

Cette semaine, la Banque de France a procédé à une seule adjudication d'effets à trois, douze et dix-huit mois pour un montant total de 9,5 milliards de francs environ. Sur le marché monétaire, le fait marquant, outre une certaine tension sur les échéances à deux, trois et quatre ans, a été la nette remontée de l'argent au jour le jour, passé à 12 1/2 % vendredi (contre 11 1/2 % quarante-huit heures plus tôt). Une petite flambée de fièvre qui, de l'avis de quelques spécialistes du marché, s'explique par le retard apporté par certains établissements dans la constitution de leurs réserves, ce qui aurait motivé un froncement de sourcils de la banque centrale, laquelle a un peu tiré les taux vers le haut pour leur taper sur les doigts.

De l'autre côté de l'Atlantique, la baisse s'est poursuivie sur les taux de rendement de bons du Trésor. Lors de la dernière adjudication hebdomadaire, les effets à trois mois ont vu leur taux tomber à 10,49 % (contre 10,55 % la semaine précédente), soit un plus-bas depuis la fin juillet, la même détente étant constatée sur les bons à six mois. Apparemment, la nette progression de la masse monétaire (elle a augmenté de 5,2 milliards durant la semaine bancaire au 6 août) n'a pas entraîné de pression particulière sur les taux à la veille du week-end, les fonds fédéraux se traitant finalement à 11,75 %. Mais en dehors de ces éléments statistiques, les milieux financiers américains ont abondamment commenté les nouvelles dispositions annoncées par M. Donald Regan pour faciliter le placement de titres américains auprès d'investisseurs étrangers (*le Monde* du 18 août) et, surtout, le refus du Trésor de procéder à des émissions au porteur de bons et d'obligations à destination de cette même clientèle *(voir la rubrique de l'Euromarché de Christopher Hugues).*

SERGE MARTI.

Les matières premières

Baisse des métaux, reprise du sucre

L'activité reste toujours réduite sur la plupart des marchés, de nouveau soumis aux influences monétaires, avec les fluctuations enregistrées par le dollar. Les incidents survenus dans le canal de Suez, à travers certaines opérations de minage en mer Rouge, n'ont exercé pratiquement aucun effet sur les prix.

MÉTAUX. – *Nouvel effritement des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, bien que les stocks britanniques de métal soient revenus à leur niveau le plus bas depuis novembre 1982, soit à 180 800 tonnes (– 3 275 tonnes). La perspective d'une augmentation prévue de 5,7 % de l'utilisation mondiale de métal en 1984 a laissé le marché indifférent.*

Sensible repli des cours de l'étain à Londres, provoqué, selon certaines rumeurs, par des ventes effectuées par le directeur du stock régulateur, en livres sterling, afin de se constituer des réserves pour intervenir sur le marché de Penang au cours des prochains mois.

Les cours du plomb tendent à se stabiliser à Londres. La consommation mondiale de métal s'est accrue de près de 4 % durant le premier semestre de cette année. Toutefois, l'offre mondiale surpasse encore la demande de 1,6 %.

DENRÉES. – Pour la première fois depuis plusieurs semaines, un mouvement de reprise s'est manifesté, certes encore timide, sur le marché du sucre. Le changement de climat provient de rumeurs faisant état de prochains achats soviétiques sur le marché mondial. Les quantités recherchées par l'URSS seraient toutefois peu importantes. Durant les neuf premiers mois de l'année, la production indienne de sucre a diminué de près de 30 % par rapport à la période correspondante de 1983. Mais la position statistique du sucre reste toujours peu favorable.

Le cacao a consolidé son avance récente sur les différents marchés. Les craintes de pénurie de fèves de bonne qualité tendant à s'estomper à court terme, il faut toutefois s'attendre à des retards d'expéditions en provenance du Nigéria.

CÉRÉALES. – Les cours du blé ont fléchi sur le marché aux grains de Chicago, malgré la perspective d'achats accrus de la part de l'URSS en raison d'une récolte de céréales inférieure aux prévisions. Les récoltes de maïs aux Etats-Unis et de soja enregistreront des augmentations respectives de 84 % (7,6 milliards de boisseaux contre 4,1 milliards) et de 30 % pour le soja.

LES COURS DU 17 AOUT 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 009 (1 022,50) ; à trois mois, 1 027 (1 041) ; étain comptant, 9 215 (9 475) ; à trois mois, 9 155 (9 401) ; plomb, 358 (356,50) ; zinc, 627,50 (648) ; aluminium, 858 (887) ; nickel, 3 580 (3 605) ; argent (en pence par once troy), 596,5 (598). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,50 (59) ; argent (en dollars par once), 7,86 (7,84) ; platine (en dollars par once), 345,8 (343,90). – Penang : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 65,65 (66,20) ; décembre, 66,22 (67,04). – Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 492 (512). – Roubaix (en francs par kilo), laine, octobre, inch. (51,60).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 630-650 (645-670).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 215 (2 186) ; décembre, 2 076 (2 053) ; sucre, septembre, 4,02 (3,90) ; octobre, 4,29 (4,07) ; café, septembre, 144,86 (144,74) ; décembre, 142,25 (141,80). – Londres (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars) : sucre, octobre, 120,40 (115) ; décembre, 130 (124,60) ; café, septembre, 2 328 (2 337) ; novembre, 2 340 (2 340) ; cacao, septembre, 1 850 (1 852) ; décembre, 1 685 (1 655). – Paris (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 958 (1 932)) ; mars, 1 940 (1 930) ; café, novembre, 2 670 (2 673) ; janvier, 2 690 (2 660) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 335 (1 321) ; décembre, 1 358 (1 354). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), septembre, 158,2 (157,80) ; octobre, 160,5 (159,60). – Londres (en livres par tonne), octobre, 136,50 (133,40) ; décembre, 143 (140,20).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) ; blé, septembre, 344 1/2 (354) ; décembre, 361 (372 1/4) ; maïs, septembre, 296 (294 3/4) ; décembre, 283 1/4 (283 3/4).

INDICES. – Reuter, 1 857,5 (1 874) ; Moody's, 1 016,20 (1 012,3).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *Le PSU favorable au référendum d'initiative populaire.* – Le PSU a souligné vendredi 17 août que *« le risque d'un dérapage vers la pratique plébiscitaire inquiète à juste titre une partie de l'opinion, à gauche notamment »*. Il a constaté toutefois que *« la majorité de l'électorat est favorable au principe de l'organisation d'un référendum »* et il a souhaité que *« les députés élargissent le projet actuel par l'ajout de dispositions en faveur du référendum à initiative populaire »*.

● *Deux Italiens arrêtés à Paris.* – Deux jeunes Italiens, Andrea Morelli, trente-sept ans, et Paola Filippi, vingt-quatre ans, ont été arrêtés, vendredi 17 août à Paris, par des policiers de l'Office central de répression du banditisme (OCRB) alors qu'ils s'apprêtaient à recevoir leur permis de séjour à la préfecture de police. Anciens militants d'extrême gauche en Italie, ils sont sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par un juge d'instruction milanais, pour des faits remontant à 1979. Ils ont été placés sous écrou à la prison de Fresnes en attendant que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris se prononce sur la demande d'extradition des autorités italiennes. Résidant en France depuis plusieurs mois et y ayant trouvé du travail, ils n'avaient, semble-t-il, aucune activité délictueuse.

● *Réhabilitation de responsables de la gauche en Uruguay.* – Le gouvernement militaire uruguayen a décidé de lever l'interdiction frappant cinq cent cinquante-trois membres du Front élargi de la gauche, a annoncé, le vendredi 17 août, un porte-parole de cette formation. La décision de proscrir plusieurs milliers d'anciens responsables politiques de toutes tendances avait été prise en 1976. Cette mesure de bienveillance des forces armées a été négociée entre les militaires et l'opposition dans le cadre d'un accord fixant définitivement la date des élections générales (le 25 novembre prochain) et réglant les modalités du transfert du pouvoir au civil, le 15 mars 1985, après douze années de régime d'exception. *(AFP-Reuter.)*

● *Une explosion fait 35 morts au Cameroun.* – Une explosion due à un gaz d'origine encore indéterminée, qui s'est produite, mercredi soir, dans la région de Foumbot (ouest du Cameroun), a fait 35 morts, selon un bilan diffusé vendredi 17 août à Yaoundé. Foumbot, qui avait été secoué récemment par un léger tremblement de terre, est situé dans une région couverte de dépôts volcaniques et, selon les experts, *sur un des prolongements du* mont Cameroun, dont la dernière éruption remonte à octobre 1980. – *(AP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 18 août 1984 a été tiré à 421 699 exemplaires

A B C D E F G

TROISIÈME EXPLOSION APRÈS CELLES DE LYON ET D'ANNECY

Les policiers attribuent au Groupe M-5 l'attentat de la gare de Grenoble

Bien que non revendiqué, samedi en milieu de matinée par le Groupe M-5, l'attentat commis, vendredi soir 17 août à la gare de Grenoble, lui est attribué par les policiers. Ceux-ci semblent avoir une idée plus exacte de la nature de ce groupe, jusqu'alors inconnu, déjà responsable des attentats de Lyon-Perrache et d'Annecy (*le Monde* du 18 août), plusieurs indices matériels confirmant qu'il est issu de la région Rhône-Alpes.

Les enquêteurs ne croient ni à un coup du milieu ni aux convictions idéologiques de ces nouveaux terroristes. Ils optent plutôt pour l'hypothèse d'individus isolés, quelque peu mégalomanes et assurément dangereux.

L'affirmation rapide par un policier, à partir de témoignages, que les auteurs de l'attentat de Grenoble étaient *« de type maghrébin incontestable »* a provoqué une mise au point très ferme du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe.

De notre correspondant

Grenoble. – Une bombe de fabrication artisanale, dont la conception est identique à celles de la gare de Lyon-Perrache et d'Annecy, a explosé vendredi 17 août, à 20 h 15, dans un recoin de la gare de Grenoble situé légèrement à l'écart de la salle des pas perdus. L'attentat, qui coïncidait avec l'arrivée de plusieurs trains, n'a fait aucune victime et des dégâts peu importants. En effet, la machine infernale, constituée d'un tube métallique d'une quarantaine de centimètres fermé à ses deux extrémités par des bouchons soudés, s'est déréglée. Les soudures de l'engin n'ont, semble-t-il, pas résisté à la pression intérieure ce qui, probablement, comme à la gare de Lyon, a provoqué *« un impact fusant au lieu d'un impact brisant beacoup plus dangereux »*, explique le commissaire principal de Grenoble, M. André Chailland.

Le seul blessé aperçu par les témoins est le poseur de la bombe, qui venait juste de la placer sous le siège d'un photomaton. Atteint au visage par l'explosion, il fut aussitôt rejoint par deux complices qui le précipitèrent dans une R5 blanche, qui démarra aussitôt.

L'attentat, qui n'avait toujours pas été revendiqué samedi en milieu de matinée, est toutefois attribué par les policiers au Groupe M-5, qui a signé les attentats de la gare de Lyon-Perrache, le 13 août, et du centre culturel et commercial Bonlieu à Annecy, le 16 août. La similitude des éléments constituant les bombes, d'une part, la méthode employée pour les poser, d'autre part, enfin la découverte sur les lieux de l'explosion grenobloise d'une édition du *Dauphiné libéré* d'Annecy ne laissent planer aucun doute.

Les éléments recueillis, vendredi soir, par la police grenobloise éclairent d'un jour nouveau l'enquête sur les trois attentats survenus en cinq jours dans trois villes de la région Rhône-Alpes. A la suite de l'explosion d'Annecy, les investigations policières semblaient s'orienter vers un auteur unique : un dangereux maniaque dont les revendications pseudo-politiques exprimées lors d'une communication téléphonique à l'Agence France-Presse après l'attentat d'Annecy dissimulaient une affaire crapuleuse. Le correspondant anonyme avait, en effet, réclamé une rançon de 30 millions de francs au gouvernement français pour que cessent ses actions terroristes.

Trois personnes ont participé à l'attentat à l'intérieur de la gare de Grenoble et un chauffeur de taxi, stationné devant l'entrée, a aperçu un quatrième homme qui les attendait au volant de la R 5. Deux employés de la SNCF ont affirmé aux policiers que les trois hommes avaient *« le teint très bronzé, très mat, de type maghrébin »* et seraient âgés de moins de 30 ans.

Quant à la méthode utilisée par le poseur de bombes, elle démontre la détermination du groupe qui agit à visage découvert, dans des lieux généralement très fréquentés et n'hésite pas à fabriquer des engins destinés à tuer mais qui heureusement, à deux reprises, à Lyon puis à Grenoble, ont eu des ratés. Les policiers ont relevé sur la partie cylindrique de l'engin explosif de Grenoble de profondes rainures, effectuées très certainement à la main et destinées à faciliter l'éclatement de la bombe qui se serait ainsi mieux fragmentée.

Les policiers grenoblois reconnaissaient vendredi soir que les *« terroristes avaient toujours l'initiative »* mais ils n'excluaient pas un dénouement proche de leur enquête qui semble de plus en plus s'orienter vers la région lyonnaise.

CLAUDE FRANCILLON.

Le précédent des Brigades rouges

De notre correspondant

Grenoble. – *Le chantage des Brigades rouges grenobloises, qui sévirent dans l'agglomération iséroise pendant tout l'été 1976, rappelle d'une certaine manière celui qu'exerce aujourd'hui sur le gouvernement français le « Groupe M-5 », en exigeant une rançon contre l'arrêt de ses attentats. Les Brigades rouges grenobloises enlevèrent leurs victimes – un couple, Murielle Trabelsi, vingt et un ans, et Christian Leroy, vingt-cinq ans, le 20 juin 1976, puis une femme de vingt et un ans, Olga Moisenko, le 23 juillet – et elles demandèrent en échange de leur libération une rançon de 350 millions de francs. Puis, dénonçant les « chiens de capitalistes », elles exigèrent, au nom de l'« anarchisme révolutionnaire », la gratuité, pendant quinze jours, des transports en commun dans l'agglomération grenobloise et la distribution aux plus déshérités, par les grandes surfaces de la ville, de 4,4 milliards de centimes de vivres et de médicaments.*

Venu à Grenoble le 8 octobre 1976 pour stimuler les forces de police, le ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, déclara : « Je crois à l'action d'un déséquilibré, un anormal mais cependant très intelligent. » Douze jours plus tard, l'unique « brigadiste » était démasqué à la suite de la diffusion, par la radio et la télévision, de la voix du criminel : Joël Matencio, âgé de vingt-sept ans, qui avait fait front, pendant trois mois et demi, à tous les pièges tendus par plus de cent policiers mobilisés alors pour retrouver les Brigades rouges, et tué les trois personnes enlevées, n'était en réalité qu'un truand de petite envergure mais un extraordinaire et dangereux affabulateur. Il a été condamné à la réclusion perpétuelle en octobre 1980.

C. F.

M. Pierre Joxe garant de la déontologie policière

Le nouveau ministre de l'intérieur ne s'exprime qu'avec économie. Il préfère la concision au bavardage. Depuis le début de l'affaire du Groupe M-5, il estimait n'avoir aucune déclaration à faire, les investigations policières se poursuivant dans le cadre des procédures judiciaires et ses collaborateurs ne pensant pas, à juste titre, qu'un communiqué en accélérerait le cours. Un incident a fait, toutefois, sortir de sa réserve le ministre, dans la nuit de vendredi à samedi.

Dans un communiqué diffusé à 2 heures, le samedi 18 août, le ministre de l'intérieur rappelle *« que toute information partielle, déformée ou éventuellement erronée, quelle que soit sa source et fût-elle apparemment autorisée, risque de nuire à l'action de fonctionnaires actuellement engagés, parfois depuis plus de vingt-quatre heures consécutives, dans la recherche des coupables. Les mesures de police judiciaire comme les autres mesures de police prises par ailleurs pour prévenir la répétition de ces actes criminels ne peuvent faire l'objet d'une publicité qui nuirait à leur efficacité et pourrait mettre en danger des fonctionnaires dont la mission est difficile »*.

Ce communiqué vise un fait précis. A partir du seul témoignage d'employés de la SNCF (lire ci-dessus), le commissaire principal André Chailland, chargé de l'enquête sur l'attentat de Grenoble, devait déclarer publiquement, dans la soirée de vendredi, que les *« trois »* auteurs sont *« de type maghrébin incontestable »*. Au ministère de l'intérieur ainsi qu'à la direction générale de la police nationale, on estime que, de deux choses l'une : ou cette affirmation se vérifiera, et il est alors *« irresponsable »* d'indiquer aux « terroristes » que leur identification progresse rapidement ; ou elle ne sera pas confirmée, et cette annonce précipitée et péremptoire, non conforme aux exigences de recoupement d'une enquête policière, ne peut que contribuer à des exploitations de type raciste et anti-immigrés.

En somme, M. Pierre Joxe n'a pas laissé passer la première occasion de rappeler que, patron de la police, il était aussi le premier garant de sa déontologie professionnelle.

E. P.

Michelin négocierait un emprunt de 4 milliards de francs

Le groupe Michelin, second fabricant mondial et premier français de pneumatiques, serait en train de négocier avec un groupe de banques françaises – dont la Société générale, le Crédit lyonnais, la BNP et Paribas – un prêt à taux préférentiel de 4 milliards de francs, a-t-on appris le 17 août de source bancaire. Cette opération jusqu'ici non confirmée, serait destinée à renforcer les fonds propres de l'entreprise, gravement emputés par deux ans de pertes successives, en 1982 (4,16 milliards de francs) et en 1983 (2,14 milliards de francs).

Les pouvoirs publics, par l'intermédiaire du Trésor, participeraient aux négociations engagées entre le groupe et les banques, qui devraient aboutir d'ici à septembre. La situation de Michelin, qui a annoncé en avril dernier 5 000 suppressions d'emplois, soit près de 10 % de ses effectifs, d'ici à 1985, inquiète en effet le gouvernement. M. François Michelin, président du groupe, a d'ailleurs rencontré M. François Mitterrand le 6 juillet dernier lors de la visite du chef de l'Etat à Clermont-Ferrand. Il a également rencontré récemment M. Laurent Fabius, nouveau premier ministre.

Michelin, dont les difficultés au cours des trois dernières années étaient liées à la chute spectaculaire du marché américain, où le groupe a fortement investi, ainsi qu'à la reprise de Kleber, société qui, en dépit d'injections de fonds répétées, reste le « canard boiteux » du groupe, semble néanmoins sur la voie du redressement.

Présentant en juin dernier les résultats pour 1983 de son groupe, M. François Michelin avait ainsi déclaré : *« Nous n'avons certes réalisé qu'une part encore faible du redressement indispensable, mais nous sommes en bonne voie »*, précisant que les quatre premiers mois de l'année en cours indiquaient une amélioration sensible des résultats tant commerciaux que financiers par rapport à l'année précédente – notamment grâce à la reprise sensible de l'activité outre-Atlantique. Le groupe doit néanmoins faire face au cours des prochaines années à des dépenses d'investissement importantes, indispensables pour moderniser les usines françaises, vétustes, ce que l'état actuel de ses fonds propres lui permettrait difficilement de réaliser sans une aide extérieure.

La « bataille du référendum »

M. CHARBONNEL (RPR) : Il faut que le peuple français parle sans recours à des astuces subalternes

Evoquant le conflit qui oppose le Sénat au gouvernement sur le projet de référendum, M. Jean Charbonnel (RPR), maire de Brive et ancien ministre, a déclaré, vendredi 17 août :

« Il est vrai que la majorité du Sénat s'était, dans le passé, trouvée plusieurs fois dans le camp des adversaires les plus déterminés du général de Gaulle aux côtés, notamment, de M. Mitterrand. Les gaullistes de conviction et de fidélité ne l'oublient pas. Ils sont d'autant plus libres pour se réjouir de voir aujourd'hui la Haute Assemblée défendre avec courage et raison la lettre et l'esprit des institutions voulues par de Gaulle que menacent gravement les projets actuels du président de la République. (...) Rompre, par un usage arbitraire et incontrôlé du référendum, l'équilibre des pouvoirs établi par la Constitution que de Gaulle avait proposée aux Français ne peut (...), ni de près ni de loin, être assimilé à la démarche du fondateur de la Ve République (...) Il faut que le peuple français parle. Mais il doit le faire dans la clarté et loyauté, sans recours à des astuces subalternes, soit que le président de la République engage sa responsabilité devant le pays sur un texte significatif et précis, soit qu'il dissolve l'Assemblée nationale. »

● *Le PDF et le financement de l'Association pour le référendum.* – Le Parti démocrate français (opposition), que préside M. Guy Gennesseaux, souhaite que l'Association pour le référendum sur les libertés publiques révèle les sources de son financement, *« qui lui permet de dépenser très certainement plusieurs centaines de millions de centimes »* en publicité.

En Turquie

Les maquisards kurdes auraient lancé plusieurs attaques simultanées contre les forces de l'ordre dans l'est du pays

Ankara (AFP). – Les autorités militaires turques ont interdit à la presse locale de faire état des attaques lancées, mercredi, par des maquisards kurdes dans les provinces de Siirt et Hakkari (sud-est de la Turquie). Ces attaques ont cependant été confirmées, vendredi 17 août, par la direction de l'information à Ankara, qui a précisé que *« des séparatistes de gauche »* avaient attaqué la gendarmerie d'Eruh, ainsi qu'un mess d'officiers et un poste de gendarmerie à Semdili. Selon ces sources officielles, un gendarme a été tué et douze personnes, civiles et militaires, ont été blessées.

D'autres sources à Ankara font état de deux autres interventions des rebelles kurdes, mercredi soir, dans les localités de Sirvan et de Sirnak et d'un bilan beaucoup plus lourd : au moins onze morts et des dizaines de blessés, parmi les assaillants et les forces de l'ordre. De même source on indique que ces attaques sont le fait de militants séparatistes, vraisemblablement membres du Parti des travailleurs kurdes (PKK), venus des régions montagneuses d'Irak frontalières avec la Turquie, où ils se sont réfugiés après le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 en Turquie. La menace qu'ils représentent pour Ankara a amené les troupes turques à lancer, en mai 1983, une vaste opération de ratissage en territoire irakien.

Des incidents armés se seraient également produits, vendredi, dans la province de Diyarbakir. Une femme aurait été tuée dans des affrontements après l'attaque de la gendarmerie de Lice (nord de Diyarbakir) par un groupe non identifié.

Des milliers de Kurdes avaient été arrêtés au lendemain du coup d'état de 1980 sous l'accusation d'être des séparatistes. Près de quatre ans plus tard, plusieurs centaines d'entre eux sont toujours incarcérés dans la prison militaire de Diyarbakir, où ils ont mené à plusieurs reprises des grèves de la faim pour protester contre leurs conditions de détention.

Quelque sept millions de Kurdes vivent dans le sud-est de la Turquie. Officiellement, ils n'existent pas en tant que communauté distincte, et leur langue est interdite, bien que nombre d'entre eux ne connaissent pas le turc.

Les autorités d'Ankara ne reconnaissent au problème kurde qu'une simple dimension économique, cette communauté vivant dans les régions les plus desheritées du pays. Le premier ministre, M. Tugut Ozal, arrivé au pouvoir en décembre dernier, a d'ailleurs inscrit le développement de ces régions au nombre de ses priorités. Les provinces de l'est de la Turquie sont toujours sous administration militaire et de nombreuses troupes y sont concentrées.

● *Visite du commandant en chef de l'OTAN.* – Le commandant en chef des forces de l'OTAN, le général Bernard Rogers, est arrivé jeudi 15 août, à Istambul en provenance d'ankara, pour une visite au cours de laquelle il a rencontré le président Kenan Evren et le chef de l'état major général des forces armées, le général Necdet Urug. Cette visite intervient peu après celle effectuée par le général Rogers en Grèce. – *(AFP.)*

Faits divers

« Question d'honneur »

De notre correspondant

Annecy. – *« Ils ont voulu jouer aux cow-boys et aux Indiens et ça a mal tourné »*, explique un policier d'Annecy. « Ils », ce sont les deux familles de gitans, le clan Raginel, installé sur le camp municipal de Vovray, dans la banlieue d'Annecy, et la tribu des Reinhardt, qui règne sur un terrain vague de la commune de Meythet, située quelques kilomètres plus loin.

Mercredi 15 août, vers 3 heures du matin, les Raginel, alcool aidant, et pour venger une vieille querelle avec les Reinhardt, décidaient de leur donner une nouvelle correction. Depuis des années, un différend les oppose. *« Une question d'honneur »*, dit-on dans leur camp, où l'on reproche à l'un des Reinhardt d'avoir *« un peu trop parlé à la police »*.

Il y a un an, lors d'une opération similaire, les caravanes du camp de Vovray avaient été renversées. Ont-ils cette fois l'intention de brûler les caravanes, comme le craignent les Reinhardt, avec qui ils se sont violemment apostrophés quelques heures plus tôt ?

Mardi soir, le camp de Vovray est en effervescence et les Reinhardt sur leurs gardes. Leurs assaillants seront reçus, quelques heures plus tard, par des coups de feu tirés à l'aide de carabines 22 long rifle et de fusils de chasse. Les policiers retrouveront une vingtaine de douilles, mais, surtout, le corps inanimé de Joseph Raginel, âgé de vingt-huit ans, et de son frère, Jacques, vingt-cinq ans, blessé.

Trois membres de la famille Reinhardt ont été inculpés, jeudi 16 août, de meurtre et de tentative de meurtre. Les autres ont préféré, par crainte d'éventuelles représailles, quitter leur camp de Vovray pour retrouver en Alsace d'autres membres du clan.

C.F.

UN PÉTROLIER PANAMÉEN EST ATTAQUÉ DANS LE GOLFE

Le pétrolier panaméen *Endeavor* a été attaqué, ce samedi matin 18 août, dans le Golfe, à 180 km à l'est de Bahrein, indique-t-on de source maritime à Manama (Bahrein).

L'*Endeavor* a été attaqué à 26 degrés 20 minutes de latitude nord et à 52 degrés 30 minutes de longitude est, précise-t-on de même source. – *(AFP).*

UN DIPLOMATE ARABE GRIÈVEMENT BLESSÉ A MADRID

Madrid *(Reuter).* – Un Arabe porteur d'un passeport diplomatique sud-yéménite au nom d'Awad Ahmed Salem a été grièvement blessé par balle, vendredi 17 août, dans le centre de Madrid, alors qu'il circulait en voiture près du boulevard Castellana (notre dernière édition du 18 août).

La victime – qui, selon la police, pourrait en fait être un Palestinien – *a été la* cible d'un homme à moto qui a tiré avec un pistolet muni d'un silencieux.

L'ambassade du Sud-Yémen à Paris, qui s'occupe des affaires de ce pays en Espagne, a fait savoir qu'elle ne connaissait pas de diplomate de ce nom. Le bureau de l'OLP à Madrid a dit aussi tout ignorer de la victime qui a été hospitalisée dans un état grave.

Le Monde
Aujourd'hui

GRANVEAUD-VALLAT/COLLECTIF

Le dangereux succès des cosmétiques, page II

Questions sur l'organisation des festivals de théâtre, page V

Nos ancêtres en meeting à New-York, page VI

Et la dernière étape de notre concours sur l'art roman, page VIII

Supplément au numéro 12306. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 19 - Lundi 20 août 1984.

La cosmétologie *se situe médicalement dans des frontières mal définies. Vendus en*

L'équivoque

PASSIONNANT, le marché de la beauté l'est à plus d'un titre. Marché de l'apparence bien sûr : être plus beau, plus mince, plus jeune, plus homme ou plus femme. Etre différent surtout. Parfumer, maquiller, embaumer, changer d'enveloppe et de peau, lutter contre le temps qui passe. Le propos sans doute est aussi vieux que l'humanité pensante.

Dans les pays industrialisés depuis quelques décennies, la cosmétologie se double du discours sur l'hygiène. Etre plus beau, c'est aussi être plus propre, débarrassé de ses microbes de ses parasites, de ses cellules mortes et de ses odeurs. Beauté égale santé. Comme si – ce qui médicalement n'est pas sans fondements – l'état de la peau, des dents, des ongles et des cheveux devait être le reflet de la vitalité de l'organisme tout entier.

La proposition, néanmoins, ne peut être renversée. Quant à l'hygiène, elle n'implique en aucune manière le recours à des produits ou à des techniques très sophistiquées. La cosmétologie pourtant n'est pas étrangère à la médecine. C'est même – ou plus exactement ce devrait être – une branche de la dermatologie. Non pas, bien sûr, qu'il faille médicaliser une pratique par essence individuelle. Mais parce que les produits utilisés peuvent avoir un impact nocif sur l'organisme.

Organe complexe, encore mal connu, la peau est tout sauf une enveloppe inerte ou une barrière infranchissable qu'on pourrait à volonté couvrir de laits, crèmes, fards, laques ou démaquillants. Et s'il fallait une preuve de l'absolue nécessité de réglementer la mise sur le marché des cosmétiques, la douloureuse affaire du talc Morhange, ce produit qui, en 1972, tua trente-six bébés, y suffirait amplement. Est-ce à dire pour autant que le cosmétique est un médicament ? Sans doute pas. Là est toute l'ambiguïté.

Côté réglementation, le cosmétique n'est pas considéré comme une substance médicamenteuse. Autrement dit, il ne pénètre pas dans l'organisme. Dans le même temps, on fait valoir qu'il «agit en profondeur». On le vend à la fois dans les pharmacies – gage de sécurité – et dans les grandes surfaces, où il n'est plus qu'un produit de consommation courante. Et s'il est possible d'établir l'innocuité du produit, en revanche rien ne permet, en toute objectivité, d'établir son efficacité.

Dans le même temps, certains praticiens ne craignent pas d'utiliser l'aura que leur confère leur titre pour vendre – cher – de grosses parts de rêve. Ce sont alors les injections de collagène, le recours au nouveau – et déjà mythique – laser, ou l'utilisation des fameuses cellules embryonnaires. Ailleurs, ce sont les cabines de bronzage proposant *larga manu* des expositions aux ultraviolets qui sont loin d'être sans danger.

C'est dans ces frontières mouvantes que fleurit le marché de la beauté, alimenté par une demande toujours croissante. Un exemple chiffré : il y a vingt ans, on vendait chaque année deux cent mille déodorants en France, on en vend aujourd'hui plusieurs dizaines de millions. Bien conscients de tout l'intérêt qu'il y a à être nichés entre un normal et un pathologique mal définis, les industriels de la cosmétologie entretiennent l'équivoque. Jouant avec les fantasmes, toujours prêts à proposer le miracle, ils ne parviennent pourtant jamais, et dans le meilleur des cas, qu'à soigner l'apparence.

JEAN-YVES NAU.

Dites-moi que je suis belle...

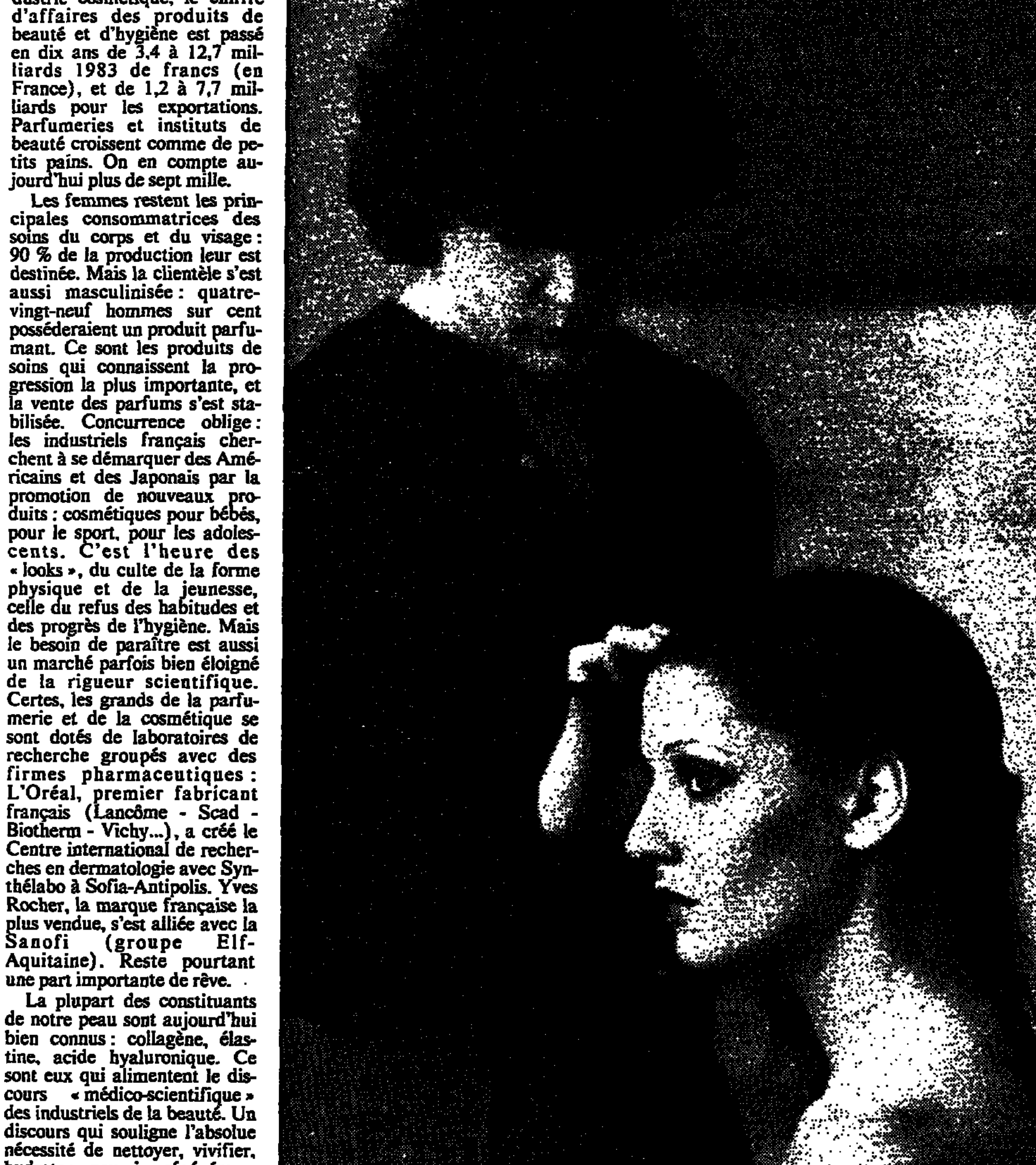
Avec les grands et les petits moyens pour y parvenir.

LE marché du chic tient le choc. Selon la Fédération française de l'industrie cosmétique, le chiffre d'affaires des produits de beauté et d'hygiène est passé en dix ans de 3,4 à 12,7 milliards 1983 de francs (en France), et de 1,2 à 7,7 milliards pour les exportations. Parfumeries et instituts de beauté croissent comme de petits pains. On en compte aujourd'hui plus de sept mille.

Les femmes restent les principales consommatrices des soins du corps et du visage : 90 % de la production leur est destinée. Mais la clientèle s'est aussi masculinisée : quatre-vingt-neuf hommes sur cent posséderaient un produit parfumant. Ce sont les produits de soins qui connaissent la progression la plus importante, et la vente des parfums s'est stabilisée. Concurrence oblige : les industriels français cherchent à se démarquer des Américains et des Japonais par la promotion de nouveaux produits : cosmétiques pour bébés, pour le sport, pour les adolescents. C'est l'heure des « looks », du culte de la forme physique et de la jeunesse, celle du refus des habitudes et des progrès de l'hygiène. Mais le besoin de paraître est aussi un marché parfois bien éloigné de la rigueur scientifique. Certes, les grands de la parfumerie et de la cosmétique se sont dotés de laboratoires de recherche groupés avec des firmes pharmaceutiques : L'Oréal, premier fabricant français (Lancôme - Scad - Biotherm - Vichy...), a créé le Centre international de recherches en dermatologie avec Synthélabo à Sofia-Antipolis. Yves Rocher, la marque française la plus vendue, s'est alliée avec la Sanofi (groupe Elf-Aquitaine). Reste pourtant une part importante de rêve.

La plupart des constituants de notre peau sont aujourd'hui bien connus : collagène, élastine, acide hyaluronique. Ce sont eux qui alimentent le discours « médico-scientifique » des industriels de la beauté. Un discours qui souligne l'absolue nécessité de nettoyer, vivifier, hydrater, nourrir, régénérer... et pénétrer en profondeur. Le collagène, grosse protéine (poids moléculaire : 300 000 daltons), ne peut, à l'évidence, traverser l'épiderme à moins d'avoir été préalablement chauffée en une gélatine (la colle classique), ce qui, malheureusement, la rend inactive.

Pour l'élastine, les recherches biologiques ne font que commencer. Les préparations du commerce contiennent de l'élastine, impure et mal caractérisée. Cette protéine devrait subir des transformations complexes pour devenir soluble et conserver son activité. L'utilisation de cellules embryonnaires, extraites de placenta animaux ou humains, fait l'objet de vives polémiques aux Etats-Unis. Elles n'ont pas jusqu'ici apporté de réelles preuves d'efficacité, tout comme l'ADN extrait de laitance de poissons. Quant à l'acide hyaluronique, il n'aurait un impact que tout à fait superficiel.


GAMMA

C'est à la suite de la dramatique intoxication de quatorze bébés par du talc Morhange (mélangé par erreur à de l'hexachlorophène) que le ministère français de la santé a réglementé la fabrication, la vente et la publicité des cosmétiques (loi du 10 juillet 1975). Cosmétiques ? Officiellement, il s'agit de produits d'hygiène et de parure, « *destinés à être appliqués sur la peau et les muqueuses afin de les protéger, les maintenir en bon état, les parfumer, en modifier l'aspect* ». Avant la mise sur le marché d'un cosmétique, un dossier sur sa formule intégrale, son mode d'emploi, les procédés de fabrication et les essais déjà effectués est remis au ministère chargé de la santé et aux centres antipoisons, tenus au secret industriel. La liste et le dosage des substances vénéneuses, des colorants, des conservateurs, des substances antimicrobiennes autorisées sont fixées par décret. Sur le récipient et l'emballage doivent figurer la dénomination, le nom et l'adresse du fabricant, le numéro de fabrication et les précautions d'emploi.

« *Les cosmétiques doivent aujourd'hui répondre à trois critères*, explique Jacques Wepierre, professeur à la faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry. *Ils doivent n'avoir qu'une action purement locale, sur le lieu d'application et limitée aux couches superficielles de l'épiderme ; présenter une grande sécurité d'emploi, même en cas d'utilisation répétée. Enfin, ils ne doivent pas risquer d'interférer avec un traitement ultérieur.* » Les déodorants, par exemple, ne peuvent contenir d'antibiotiques. Il arrive que les publicitaires jouent au jeu de la vérité. C'est : « *Il n'existe pas de produit de soin capable de réparer les cellules de l'épiderme. Mais aujourd'hui, Night Fortifier aide votre peau à prévenir les dommages créés par les agressions quotidiennes de l'environnement* » (laboratoire Revlon), ou : « *L'amaigrissement ne peut être obtenu que dans le cadre d'un régime varié où l'apport total des calories est contrôlé* » (Biotherm). La loi s'oppose d'ailleurs aux allégations trop fantaisistes : le fabricant est tenu d'annoncer la qualité et le pourcentage de la substance vantée (aux Etats-Unis, il doit indiquer l'intégralité de la formule du produit). Le bureau de vérification de la publicité, auquel participent les industriels, apporte des précisions sur les termes à employer et accorde un visa pour les cosmétiques présentés comme favorisant la prévention ou le traitement des dérèglements physiologiques, pour les amincissants, les produits capillaires, les boutons, les taches, les varices, les crèmes pour le buste... Un produit ne fait plus maigrir, « *il diminue les rondeurs* » (Profil de Gemey) ; il ne supprime plus les rides, il « *aide à lutter contre le temps qui passe* » (Auraseva de Charles of the Ritz), il n'empêche pas les vergetures, mais « *aide la peau à assumer ses distensions* » (Elancyl).

Mais protéger et maintenir en bon état pourrait aussi bien s'appliquer aux médicaments, « *substances possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies* ». Il existe donc ici un certain flou, surtout en ce qui concerne les affections bénignes de la peau : l'acné, la cellulite, la couperose ou les varices. La publicité des cosmétiques possède une certaine marge de liberté, et elle n'hésite pas à en user. Une crème ne peut avouer qu'elle agit sur la couperose (il en existe une, récemment commercialisée, contenant un vasoconstricteur superficiel). Elle est alors banalisée en un « *produit antirougeurs* ».

Le terme de « *vente exclusive en pharmacie* » vient d'ailleurs d'être supprimé. Les cosmétiques qui y sont distribués (10 % du marché) ne diffèrent pas fondamentalement des produits de parfumerie ou des produits de grande surface. Moins colorés, moins parfumés, ils s'adressent à une clientèle qui imagine trouver en officine un gage de sérieux : « *La ligne sage* » de Roc, par exemple, alors que Dior, du même groupe (Moët-Hennessy), est réservé aux parfumeries. Quel qu'en soit leur réseau de distribution, les cosmétiques sont mieux tolérés qu'il y a quelques années. Les allergies dont ils sont parfois responsables ne représentent guère plus que 10 % des accidents cutanés (médicamenteux et professionnels). Toutefois, une substance peut se révéler allergisante, de manière fruste : simple irritation, photo-sensibilisation (la bergamote, les parfums, le trichlorocarbinilide contenu dans de nombreux savons déodorants), voire eczéma. Pour améliorer la sécurité des cosmétiques, des essais de toxicité transcutanée pour des produits mis en vente depuis moins de trois ans ont été récemment instaurés (arrêté du 26 novembre 1982). Mais le protocole d'essai, contrôlé par les inspecteurs de la santé, est laissé à l'appréciation de l'expérimentateur.

al définies. Vendus

pharmacies aussi bien que dans les grandes surfaces, quels sont ces produits dont usent et abusent nos contemporaines ?

e...

Les expérimentations destinées à évaluer la toxicité et l'innocuité des cosmétiques sont généralement rigoureuses. En revanche, c'est la mesure des résultats qui pose problème. Comment démontrer, par exemple, qu'une crème riche en acides gras essentiels (vitamine F) est plus active que la même crème sans adjuvant ? Les premières études se font chez l'animal. Des rats sans poils, carencés, sont tartinés de ladite crème pendant deux à trois mois. La perte d'eau et la desquamation cutanée sont moins marquées si le produit contient des acides gras essentiels. Mais ces résultats ne sont aucunement transposables à l'homme.

Pour l'expérimentation humaine, les « *testeurs* » ne manquent pas d'imagination. Chez L'Oréal, une crème de jour (Equalia 2000) a été étudiée avec un appareil enregistrant la déformation de la peau de l'avant-bras sous l'effet d'un système destiné à la tordre ; on aurait ainsi mesuré l'hydratation et l'élasticité de la peau.

Pour les crèmes anti-rides, la marche à suivre est plus complexe : les techniciennes de L'Oréal réalisent un moulage de la peau avec une résine de type araldite puis elles se servent d'un palpeur fin et sensible qui parcourt le relief de cette contre-empreinte à la manière d'un disque microsillon. Le système peut être couplé à un micro-ordinateur, analyseur d'images. On procède ainsi à un enregistrement de la surface cutanée avant, pendant et même après l'application de la crème. Sous l'effet de ce traitement, les rides se sont comblées légèrement. Mais, au bout du compte, qu'a-t-on mis en évidence ? Une simple hydratation de la crème ou une action en profondeur ? « *Il s'agit bien d'un soin correcteur de la ride* » affirme M. Etienne Soudant, biologiste chez L'Oréal. « *D'ailleurs, quinze jours après abstention complète de tout produit de soins, la peau est moins ridée qu'avant le traitement* ». Peut-on voir les résultats ? « *Ils sont présentés aux inspecteurs de la santé qui visitent nos laboratoires au moins tous les deux mois. D'ailleurs, si nous nous mettions tous à publier nos résultats, nos concurrents s'empresseraient de surenchérir* ». Faudra-t-il donc croire les industriels sur parole ? Il est vrai qu'en matière d' « *anti-rides* » la concurrence est aujourd'hui farouche.

« *Le principal souci du fabricant est de vérifier la qualité des matières premières, la bonne odeur et la conservation correcte du produit, et, de ce point de vue, la majorité des cosmétiques sont d'excellente qualité* », commente Jean-Paul Escande, professeur agrégé à l'hôpital Tarnier, « *mais on ne dispose que de peu de méthodes objectives de l'efficacité. On étudie une phase de l'action du produit, on en mesure la dynamique et on annonce que le cosmétique tient ses promesses* ».

A trop vouloir obtenir des preuves, on répond que les femmes ne cherchent pas à connaître la composition de ce qu'elles utilisent, qu'elles ont avant tout besoin de rêver, et que le prix élevé des produits est un argument de vente. « *Les consommatrices possèdent, je l'espère pour elles, d'autres moyens de rêver que de s'acheter une multitude de pots de crème. Elles veulent des produits simples, des promesses vérifiables à des prix raisonnables* », soutient M. Enrico Gervasi, directeur commercial pour l'Europe de Revlon. Sa firme va bientôt lancer un cosmétique en échantillon ; à essayer avant, peut-être, d'adopter. Le rêve à la portée du consommateur.

A la différence des coiffeurs, l'esthéticienne n'a pas obligation de posséder un diplôme pour exercer son métier, qui n'est soumis à aucune réglementation. Elle se forme en neuf mois dans une école privée pour la somme de 15 000 à 25 000 francs, ou gratuitement pour celle qui a passé le BEPC dans un collège d'enseignement technique, très sélectif. « *Aujourd'hui la concurrence est forte et les emplois se font rares* », remarque Christophe Gregorio, du Syndicat national des instituts de beauté. « *De plus, la progression professionnelle est impossible. Après cinq ans d'ancienneté, le salaire minimal est de 5 000 F. Alors la jeune femme se décourage et abandonne son métier, à moins qu'elle ne réunisse les fonds pour ouvrir sa propre boutique* ». Comment peuvent-elles traduire le discours souvent pseudo-scientifique que leur tiennent les fabricants ?

Aujourd'hui c'est le laser « *cosmétique et médical* » qui tente une percée. Rien ne prouve son efficacité, même si ses promoteurs prétendent qu'il peut traiter les rides et faire fondre la cellulite. Les tenants de cette technique prétendent obtenir avec les « *soft-lasers* » des esthéticiennes, d'une puissance de 1 à 5 milliwatts, et les « *mid-lasers* » des médecins, de 6 à 50 milliwatts à l'hélium néon et aux infrarouges, une stimulation cellulaire et une activation de la micro-circulation.

« *Le laser peut, tout au plus, entraîner un échauffement sous-cutané et un œdème local qui atténuerait la ride pour une courte durée. S'il n'est pas dangereux, pourvu qu'on porte des lunettes noires, le laser cosmétique n'est pas efficace, et en tout cas les arguments pseudo-scientifiques avancés sont une escroquerie* », estime le docteur Césarini, dermatologue et chercheur à l'hôpital de la Fondation Rothschild. Arguments de faible poids quand il s'agit de rentabiliser ces appareils (17 000 à 33 000 F pour le Techno 2 000). Certains médecins ne sont pas en reste, qui manient lasers et mésothérapie.

D'autres se servent du laser pour stimuler les points d'acupuncture de l'oreille. Un procédé dénoncé par les acupuncteurs...

A côté du laser « *anti-rides* », les injections de collagène, et maintenant de cartilagène, viennent s'ajouter à la longue liste des substances miracles rajeunissantes, après l'ivoire, les poudres d'os, les caoutchoucs et les silicones. Les médecins, pour effacer les ridules péri-buccales, inter-sourcilières et les cicatrices d'acné, se servent aujourd'hui d'un collagène animal purifié. Ils se fournissent directement au laboratoire, qui n'a pas reçu l'autorisation de mise en vente. Après un test de tolérance, le collagène est introduit dans le derme superficiel au moyen d'une fine aiguille et vient combler la dépression de la ride.

« *L'injection de collagène pourrait avoir un effet esthétique immédiat* », remarque le professeur Jean Thivolet (INSERM Lyon) « *mais il n'est pas intégré au collagène dermique, et l'effet s'estompe en quelques mois, ce qui conduit à renouveler l'injection* ». Avec certains risques (inflammation, cécité,...). Le prix de l'injection n'est pas négligeable : 1 000 à 1 500 F la séance. « *Si le moindre incident se produisait*, commente le docteur Louis René, chargé des questions d'éthique au conseil de l'ordre, *il serait très lourdement apprécié* ».

CLAIRE SQUIRES.

Amis ou ennemis ?

La peau aidée ou attaquée.

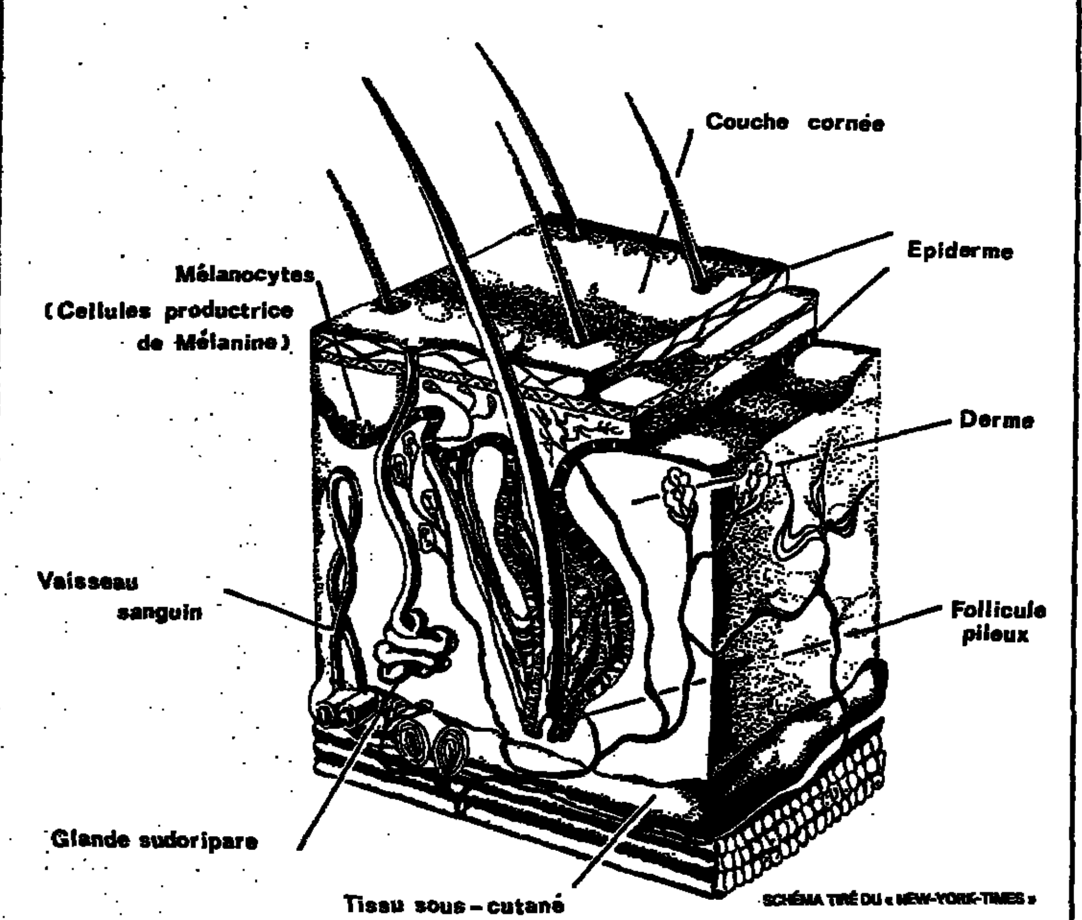


SCHÉMA TIRÉ DU « NEW-YORK-TIMES »

LA peau protège le corps humain du monde extérieur. Mais elle l'informe aussi sur son environnement. Vue en coupe, elle est constituée de trois couches : l'écorce épidermique en surface, le derme et l'hypoderme en profondeur. La protection est assurée par l'épiderme, et plus précisément par sa couche cornée. Cette dernière est faite d'un empilement de cellules mortes, sans noyau et chargées d'une protéine fibreuse très résistante : la kératine. Les cellules superficielles de la couche cornée, issues des couches profondes, se renouvellent en une vingtaine de jours.

Le derme, auquel l'épiderme est solidement amarré, est le tissu nourricier et de soutien de la peau. Il est constitué d'un enchevêtrement de fibres conjonctives disposées en couches ondulantes (le collagène) et de fibres d'élastine, assurant l'élasticité de la peau. Les glycoprotéines de structure (acide hyaluronique et protéoglycanes) consolident le tissu conjonctif. Le derme, richement vascularisé et innervé, contient aussi les glandes sébacées et sudoripares.

L'enveloppe cutanée assure des fonctions essentielles. Informatrice, la peau transmet par ses terminaisons nerveuses les messages du dehors : température, pression, caresses. Epuratrice, elle élimine les déchets (urée, sel) et l'excès de chaleur de l'organisme. Protectrice, elle détruit, grâce à son acidité, les micro-organismes. Filtrante, elle prémunit contre les rayonnements solaires grâce à un pigment : la mélanine.

Que se passe-t-il avec les cosmétiques ? Une substance chimique ne peut diffuser à travers l'épiderme que dissoute dans les graisses et dans l'eau. Or l'épiderme est recouvert d'une émulsion naturelle de sueur et de sébum enrichie en acides aminés d'origine cellulaire à la fois hydrosoluble et liposoluble. Ce film hydro-protido-lipidique absorbé dans la couche cornée assure une bonne hydratation de la peau. Ce phénomène est différent de l'hydratation obtenue par l'application d'une crème grasse qui empêche la sueur de sortir en jouant un rôle occlusif.

Si l'épiderme reflète une bonne hydratation de la peau, le derme est le siège du vieillissement. La peau souple et élastique de l'enfant devient sèche, fine et ridée chez la personne âgée, par une transformation lente, irréversible et inéluctable. Les fibres de collagène se raréfient, l'élastine se désorganise, l'acide hyaluronique disparaît, et les vaisseaux s'atrophient. Ces phénomènes sont en partie liés au tarissement des sécrétions hormonales, notamment les œstrogènes, qui favorisent chez l'adulte la rétention hydrique et le métabolisme des protéines. D'où l'idée d'incorporer divers acides aminés dans les cosmétiques « antirides et régénérateurs ». Encore faudrait-il qu'ils parviennent jusqu'au derme...

Les savons par effet détergent et antiseptique éliminent les cellules les plus superficielles du derme et la majeure partie des bactéries cutanées. Certains spécialistes recommandent les savons surgras, ou dermopains, pour les peaux fines ou sèches, et déconseillent les savons liquides trop détersifs.

Les laits et les crèmes permettent de disperser à volonté et de façon stable des micro-gouttelettes d'huile dans l'eau (crèmes légères de jour et laits hydratants) ou d'eau dans l'huile (crèmes grasses nutritives et préparations hydrofuges protectrices). Les laits peuvent parfois remplacer avantageusement les savons et doivent être éliminés par rinçage à l'eau pure ou une lotion. Les toniques alcoolisés sont desséchants.

Les produits de soins peuvent en outre contenir des colorants et des parfums, des conservateurs antioxydants, des antiseptiques et divers produits actifs (gelée, algues, fruits...)

Les grands prix de l'institut

DANS une rue passante du XVII[e] arrondissement, « Juventhera » : institut de beauté ouvert en septembre dernier. C'est une véritable ruche. Les clientes, sans discontinuer, viennent ici se fournir en mille et une huiles et potions à base de plantes. Six jeunes filles en fleur pratiquent, dans un décor scandinave, en plus des soins habituels, toute une gamme de traitements des plus exotiques. « *Avec douceur, sérieux et compétence* », on s'occupe d'amincissement, d'acné et de rides, le tout « *sous contrôle médical* ».

« *Vous avez le teint translucide et le cheveu fatigué, ce n'est pas grave. On peut arranger ça, on va vous relaxer et vous « détoxiner »*. Me voilà couchée sur un matelas ; pendant trois quarts d'heure, une jeune femme ravissante en blouse blanche va me lisser la peau, des pieds à la tête, après m'avoir enduite d'une huile parfumée à la citronnelle : un « *massage californien* » presque horripilant.

Josette et son ordinateur m'ont classée dans « *l'élément vert* ». Questions sur ma morphologie, et l'imprimante rédige une ordonnance pour une « *cure de beauté phyto-fondamentale* ». Coût du traitement global (cheveux, corps, seins, cou) : environ 1 000 F. Mais il y a aussi ma cellulite. « *Même les femmes minces en ont* », soupire Josette : une séance de « *lymphogai* », drainage lymphatique par un appareil exclusif en France (élaboré par la NASA). Un courant de bas voltage sur le corps et « *les toxines sont dirigées dans les canaux lymphatiques jusqu'aux ganglions qui les élimineront* ». Dix séances seront nécessaires (2 500 F).

Il faut renoncer pour aujourd'hui au « *transium* », un « *stretching* » des muscles de la poitrine. Il y aura aussi le drainage lymphatique manuel (1 740 F les dix séances), le lifting par stimulation des points d'acupuncture (2 500 F).

Je pars. On me remet de l'ADN en ampoule. Un homme gracile entre. Et un adolescent couvert de boutons s'installe devant ceux du logiciel...

C. S.



Illustres sauvages : *les peuples qui ont nourri l'imaginaire de l'Occident.*

Des nomades parmi nous

Bien qu'ils vivent à nos côtés, les Tziganes sont toujours ces « personnages inconnus » qui fascinaient les Européens du Moyen Age.

Après les aborigènes d'Australie, présentés dans le Monde Aujourd'hui *daté 8-9 juillet, les Esquimaux (15-16 juillet), les Hurons (22-23 juillet), les Polynésiens (29-30 juillet), les Tarahumaras (5-6 août), les Zoulous (12-13 août), voici les Tziganes.*

« MERVEILLES. *Venue d'Estrangers du Pais d'Egipte* », s'exclament les registres de l'échevinage d'Arras en 1421. L'Europe du quinzième siècle admire les *« personnages inconnus »* qui, disséminés en petites bandes, la pénètrent en quelques années. François de Vaux de Foletier, l'historien de la présence tzigane en Occident, décrit l'enthousiasme des bourgeois : *« Les gens s'en offrent le spectacle à toute heure du jour et même la nuit, lorsqu'ils dorment en foule serrée. »* D'où viennent-ils ? L'étude linguistique assure que leurs ancêtres ont quitté le nord-ouest de l'Inde entre le dixième et le douzième siècle. S'agissait-il d'une population homogène ou d'un essaim de peuplades ? Le départ fut-il soudain et unanime, ou progressif et dispersé ? Un événement et une volonté ont-ils déclenché l'exode ou bien, ne trouvant jamais à se reposer, ces hommes et ces femmes ont-ils, d'étape en étape, couvert le monde sans l'avoir décidé ?

On suit les périples des premières *« compagnies d'Egiptiens »* grâce aux archives qui comptent le vin, la viande et le fourrage que les cités offrent à leurs hôtes admirables. Ebahie, l'Europe les accueille, mais elle ne les connaît pas. Il lui suffit de savoir qu'ils se disent pèlerins, et le nom qu'elle leur donne est toujours celui d'un autre : *« Egiptiens »* (*« Gypsies »*, *« Gitanos »*, *« Gitans »*), *« Boesmiens »*, *« Sarrasins »*, *« Ethiopiens »* ; puis *« Tziganes »* (*« Zigeuners »*, *« Zingari »*...) qui vient d'*« Athinganos »*, nom grec d'une secte religieuse d'Asie Mineure.

En entrant dans le seizième siècle, l'Europe adopte l'attitude qui sera toujours la sienne : l'expulsion. Les Tziganes ont touché les limites du monde, et les peuples visités se rendent compte qu'ils ne sont pas, comme ils le prétendent, ceux qui passent, mais ceux qui restent. Depuis, ils tournent sur la planète sans titre de propriété.

C'est lorsque cesse l'émerveillement que les mythes apparaissent. Les Tziganes, dit-on, sont voleurs (ils dérobent les biens et s'emparent des enfants), sales (ils gardent d'impénétrables secrets) ; vagabonds indomptables, rien n'entrave leur liberté. Jeunes, leurs femmes séduisent ; vieilles, elles jettent des sorts (leur musique aussi envoûte et ensorcelle !). Ne les a-t-on pas accusés de manger les personnes qu'ils enlevaient ! L'étonnant est la persistance de ces images alors qu'il suffirait de les confronter avec la réalité (et ils vivent là, tout près) pour que leur inanité se révélât. Les historiens et les magistrats s'étonnent de la disproportion entre les châtiments subis par les Tziganes et les délits qu'ils commettent. Mais la curiosité a fait place à la fascination : ils nous attirent et nous font peur. Nous avons fait d'eux ce qu'il ne faut pas que nous soyons.

Louis XIV signe un arrêt qui leur ordonne de vider le royaume et il danse à la cour *« en costume d'Egyptien »*. Telle municipalité organise aujourd'hui une exposition sur la « culture Tzigane » et fait la chasse aux caravanes qui s'arrêtent sur son territoire. L'entreprise nazie à l'égard des Tziganes constitue l'apothéose de l'attitude occidentale : tuer le réel pour le triomphe du mythe. Les nazis voulaient trier le mélange pour retrouver les *« purs Tziganes »*. Deux cent cinquante mille est le chiffre le plus bas que l'on puisse donner pour les victimes tziganes du délire nazi. Appliquée aux Tziganes, la notion d'authenticité mesure leur conformité à nos fantasmes. Ceux qui s'arrêtent à côté de nous ne sont jamais ceux que nous imaginons : ils ne sont pas les « vrais ». La promiscuité n'est pas supportée.

Les accepter nulle part était bien la plus sûre façon de les mettre partout. Notre geste d'expulsion les perpétue et renforce leur volonté de ne pas se laisser réduire : près de chez moi, dans la banlieue de Paris, chaque hiver des familles qui vivent en caravanes s'installent sur un vaste terrain non loti au-dessus du canal de l'Ourcq. Des riverains s'étant plaints de la présence des « bohémiens », la mairie a interdit le stationnement : ils n'ont pas respecté cette interdiction. La mairie a creusé un fossé pour empêcher l'accès des véhicules ; ils ont comblé le fossé. Elle a posé des bornes ; ils ont cassé les bornes. Elle a entassé des montagnes de gravats ; ils ont loué les services d'un bulldozer et ont crevé la montagne ! Mais leur destin ne leur appartient pas. Les peuples installés proposent et disposent. Il leur reste à trouver des réponses. Tant bien que mal — il est probable qu'à chaque génération des Tziganes disparaissent dans les foules qui les environnent — ils les ont trouvées. Plus de cinq siècles après leur apparition, les voilà, sachant créer dans notre monde d'autres mondes aux couleurs parfois si éclatantes qu'on ne voit bientôt plus qu'eux quand on les a découverts. Mais jamais à l'abri.

Ebloui et curieux comme un bourgeois du quinzième siècle, l'ethnologue tente, par-delà les images, de toucher la vie. De comprendre ce qui fait qu'un Rom est un Rom, un Manouche un Manouche... et comment on peut le rester dans un monde de *« gadjé »* (1). Leur itinéraire, c'est-à-dire le contact des peuples qu'ils ont croisés, a fait les différentes familles tziganes. En cheminant, ils ont oublié leur point de départ, désormais étranger à leur origine. Ces groupes ne furent jamais fermés. Génétiquement, culturellement, des éléments appartenant aux pays traversés s'y sont mêlés. Si les Tziganes ne se sont pas — ou pas tous — confondus avec ceux qu'ils côtoyaient, c'est qu'à chaque fois ils portaient en eux une différence venue d'ailleurs qui provoquait le geste de refus. Les influences subies en passant, tout autant que les souvenirs de l'Inde, nourrissent cette différence.

Pour certains — les Yéniches, les Tinkers par exemple, — les traits indiens n'ont pas été conservés mais empruntés à d'autres familles tziganes. Ce qui, pour eux, vient à l'origine est le mouvement centrifuge que produit une société lorsqu'elle s'installe. Pour tous, l'origine est déracinement.

Dans les gestes traditionnels, les croyances, les cérémonies des Tziganes, il n'y a aucun élément qui ne puisse être rattaché aux cultures visitées. Ils ne possèdent rien en propre. Sinon justement la faculté de faire du propre avec de l'étranger. La récupération, la remise à neuf constituent aussi des aspects importants de leurs activités économiques. Des traits empruntés se combinent avec d'autres ramassés lors d'un séjour dans une autre contrée ou conservés d'une autre époque. Et en se combinant, ils se modifient. Avec le mélange, ils construisent leur singularité.

Ainsi, ils maintiennent un perpétuel décalage avec l'environnement. Ici, c'est la pratique du nomadisme et de telles cérémonies qui soutiendra le sentiment de la différence ; là, le maintien de la langue et de telles activités. Ils ne peuvent jamais se reposer sur une identité définie une fois pour toutes, se raccrocher à une référence unique et immuable (comme l'est le Livre pour les juifs), se retourner vers le passé pour trouver de quoi garantir le présent (on ne les a jamais connus que disséminés).

Ils n'ont pour se rassurer que l'approbation mutuelle qu'ils se renvoient lorsqu'ils se rencontrent. Les Tziganes semblent toujours à la recherche d'autres Tziganes. S'il y a une unité de ce monde, elle est dans la circulation, la rencontre, l'échange.

On comprend le sentiment de peur — diffuse bien sûr — que nous éprouvons devant eux. Il n'est pas possible d'assigner de limites à cette diversité : à partir de quel degré de ressemblance ou de différence avec les populations qui les entourent faut-il commencer ou cesser de parler de Tziganes (certains possèdent une langue, des coutumes, des costumes, des métiers, qui les distinguent, d'autres n'ont plus que des bribes de tout cela) ? Et on comprend aussi qu'ils nous paraissent très proches (ils ne sont pas constitués par autre chose que ce qui nous constitue) et que nous les considérions comme les plus étrangers des étrangers (avec ce que nous sommes, ils se font quelqu'un d'autre !)

Ainsi, par-delà les mythes, le réel s'avère insaisissable. Il reste la rencontre. On peut la renouveler autant qu'on veut, à chaque fois ils sont là, vivants, vibrants, tranchant dans l'horizon social. Les Manouches, les Roms, les Sintis... ont résisté au temps, aux brimades, au mépris, à l'idéalisation. Il revient à l'ethnologue de rendre compte de cette présence et, contre ceux qui ne veulent voir dans le « phénomène tzigane » que « marginalité », « déviance », « inadaptation », de montrer comment, dans une expérience historique renouvelée de génération en génération, s'invente une identité plurielle, irréductible.

Objets de politiques divergentes — à l'Ouest, les pouvoirs centraux les ignorent, tandis que les autorité locales préfèrent s'en débarrasser ; à l'Est, une politique d'assimilation, plus ou moins contraignante, a été entreprise sans bouleverser apparemment les vieilles attitudes — ils continuent, parfois glorieusement, parfois misérablement, à faire leur place parmi nous.

Certains franchissent les frontières : d'autres tournent dans un ou deux cantons ; d'autres encore sont établis depuis plusieurs générations dans les faubourgs d'une cité ou au bout d'un village.

Parallèlement à cette persistance, où la revendication d'identité se confond avec les gestes de la vie quotidienne, un mouvement de revendication formalisée s'est développé ces vingt dernières années. S'exprimant à travers des institutions (le Comité international rom par exemple), il interpelle les Etats et les instances internationales (Conseil de l'Europe, ONU, UNESCO), prétend parler au nom du *« peuple tzigane »* ou mieux, du *« peuple rom »* (*rom* signifie « homme » dans de nombreuses langues tziganes) et revendique la reconnaissance des droits de ce peuple. Il met l'accent sur des facteurs d'unité : une origine indienne commune, une discrimination universellement subie et, en premier lieu, le génocide. L'expulsion traditionnelle maintenait, disséminée, la présence tzigane ; l'expulsion extrême des nazis aurait mis au monde le « peuple rom ». Il serait beau que le projet d'extermination d'un peuple se métamorphosât, par la volonté de ce peuple, en son acte de naissance.

Des Tziganes soutiennent ce mouvement, d'autres ne s'y reconnaissent pas ou l'ignorent. Les autorités paraissent sensibles à son discours, grâce auquel les Tziganes sont enfin encadrés. Enfermés dans une définition, pourvus de racines, ils deviennent des gens dont on sait qui ils sont. Nommés, ils peuvent prendre place parmi les peuples de la Terre. Avec l'avènement du « peuple rom », n'est-ce pas une fois encore l'avènement du regard occidental sur les « personnages inconnus » ? Un nouveau mythe qui permettrait de les intégrer après ceux qui justifiaient de les expulser ? On peut s'étonner de cette conformité soudaine de ceux dont le génie s'est toujours illustré dans le décalage. Comment l'Occident pourrait-il accepter — voire imaginer — une promotion qui ne serait en même temps une normalisation ? Quel serait le sort de ceux qui ne lui correspondraient pas, qui ne seraient pas « les vrais ». Face au resserrement des influences non tziganes, l'adhésion de nombreux Manouches, Yéniches, Roms... au mouvement religieux pentecôtiste est peut-être la réponse qui préserve le pas de côté.

Avons-nous si peur de l'émerveillement originel ?

Perpétuellement bousculés, mal assurés entre le réel et l'imaginaire, toujours en quête d'une maîtrise sur leur destin, ceux que nous appelons Tziganes montrent une image de l'homme que les peuples bâtisseurs ne veulent pas voir. Comme tous les nomades ? Mieux. De manière plus menaçante. Parce que leur nomadisme n'est pas lié à une activité particulière, pas limité à une aire géographique, parce qu'il n'est même pas certain qu'il soit un caractère constitutif de leur identité, parce qu'ils ne sont pas faits de rien dont ne soient faits aussi les bâtisseurs, les installés, les propriétaires.

PATRICK WILLIAMS.

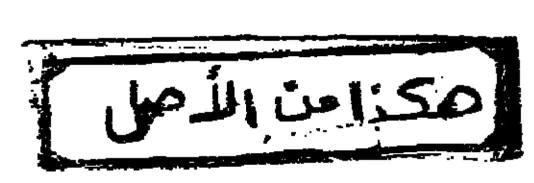
● Ethnologue. Enseigne à l'Institut des langues et civilisations orientales. Auteur de *Mariage tzigane*, Selaf-L'Harmattan (à paraître en sept. 84).





PHOTOS JK/MAGNUM

(1) « Paysans » : terme par lequel les Tziganes désignent les non-Tziganes.



Traiteaux d'infortune

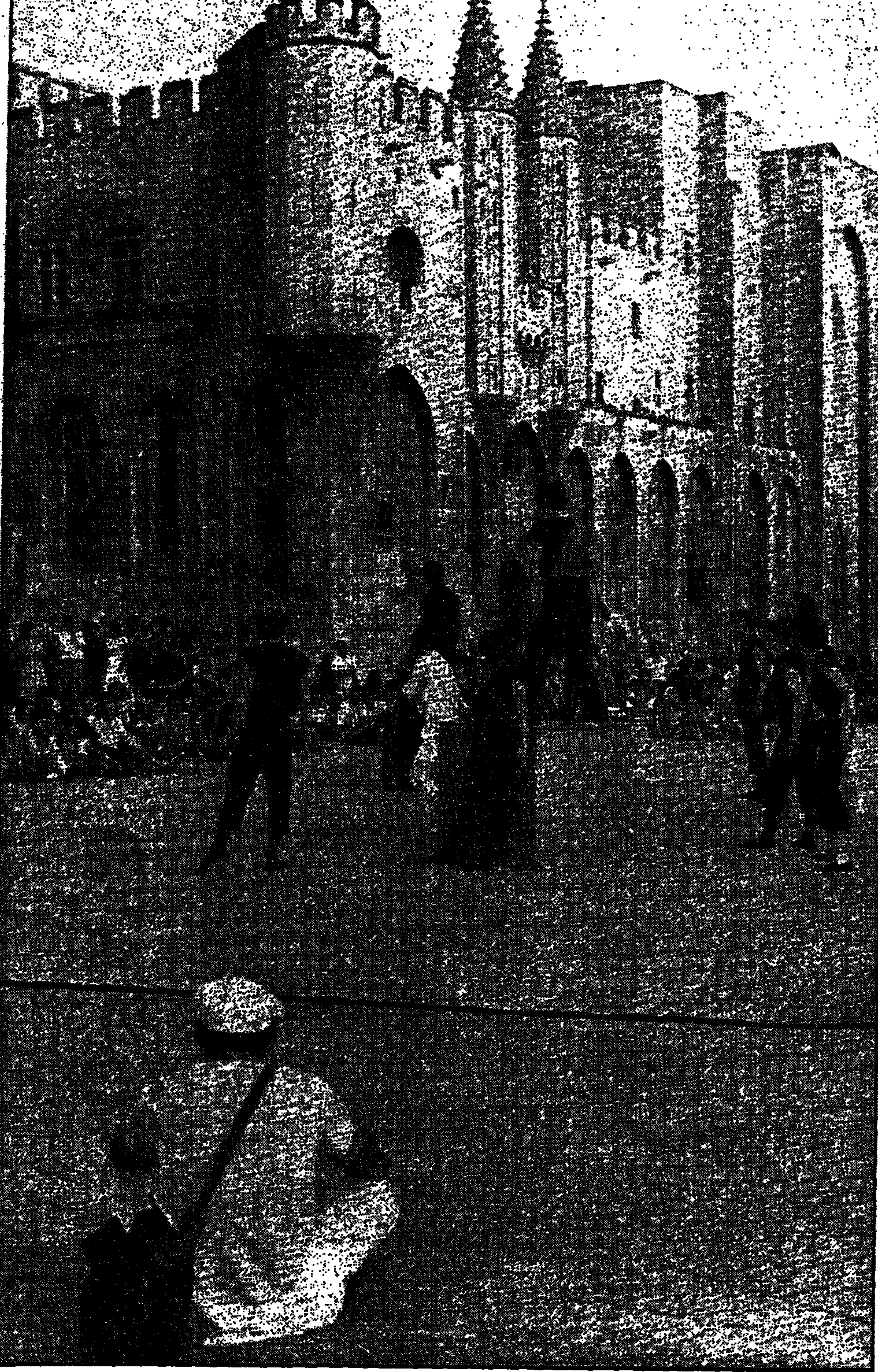
Les festivals dispersent trop leurs scènes.

CHAQUE été, le théâtre court après la fête. Les festivals pullulent. Ils ne sont pas faits seulement pour présenter des spectacles. Parfois, ceux-ci y sont franchement médiocres. On ne les tolérerait pas, durant l'année, dans une salle close, au terme d'une journée de travail. Mais, le plein air et les vacances aidant, les festivaliers ont de l'estomac : ils gobent tout, ou presque. Car ce qui compte, c'est d'abord d'être ailleurs et d'être ensemble. Et qu'on ait le sentiment que toute une ville se mette à l'unisson. Comme le constate un habitué du Festival d'Avignon : « *Avignon prend la couleur du Festival pendant un mois et il devient festival... C'est quand même assez caractéristique d'Avignon ça... Tout se transforme pour le Festival : les rues deviennent une continuation de notre action, les quelques espaces, cloîtres, églises, cours, deviennent tout d'un coup des espaces scéniques* (1). »

C'est un vieux rêve du théâtre que d'être une fête. N'invoquons pas ses origines religieuses ou mythiques. Contentons-nous de nous souvenir des Dionysies grecques qui sont à la source du théâtre occidental : là, en effet, fête et théâtre ne faisaient encore qu'un, « *le culte dionysiaque,* remarque Roland Barthes, *étant présent dans les coordonnées du spectacle (temps et espace), non dans sa substance* » (2). Mais, depuis, le théâtre et la fête se sont, bel et bien, séparés. C'est que celle-ci suppose une participation active de tous, alors que celui-là repose, au contraire, sur une division entre acteurs et spectateurs.

« Donnez les spectateurs en spectacle »

Nul mieux que Jean-Jacques Rousseau n'a fait le partage entre l'un et l'autre. Dénonçant, dans sa *Lettre à d'Alembert*, le comédien dont « *l'art* [est] *de se contredire, de revêtir un autre caractère que le sien, de paraître différent de ce qu'on est, de se passionner de sang-froid, de dire autre chose que ce qu'on pense aussi naturellement que si on le pensait réellement, et d'oublier enfin sa propre place à force de prendre celle d'autrui* », et dont, en conséquence, « *l'esprit qu'il reçoit de son état* » ne saurait être qu'« *un mélange de bassesse, de fausseté, de ridicule orgueil et d'indigne avilissement, qui le rend propre à toutes sortes de personnages, hors le plus noble de tous, celui d'homme qu'il abandonne* ». Rousseau appelait à proscrire le théâtre de la République de Genève. En revanche, il réclamait des fêtes : « *C'est en plein air, c'est sous le ciel qu'il faut vous rassembler et vous livrer au doux sentiment de votre bonheur. (...) Que le soleil éclaire vos innocents spectacles; vous en formerez un vous-même, le plus digne qu'il puisse éclairer. Mais quels seront les objets de ces spectacles ? Qu'y montrera-t-on ? Rien, si l'on veut. Avec la liberté, partout où règne l'affluence, le bien-être y règne aussi. Plantez en milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple et vous aurez une fête. Faites mieux encore : donnez les spectateurs en spectacle, rendez-les acteurs eux-mêmes, faites que chacun se voie et s'aime dans les autres, afin que tous en soient mieux unis.* »


KELER/SYGMA

Au dix-neuvième siècle, le divorce entre fêtes et spectacles parut consommé. D'un côté, les commémorations nationales et les expositions universelles, de l'autre, un théâtre qui se professionnalisa et s'enferma dans de somptueux bâtiments. Mais la rupture était moins tranchée qu'elle ne le semblait. Nos 14 Juillet ont toujours eu deux visages : dans les bals nocturnes, le peuple est tout autant acteur que spectateur, tandis que, le lendemain matin, il se contente de regarder le défilé militaire et, le cas échéant, d'applaudir. Et le théâtre voulut être une fête, à lui tout seul. Ecoutons Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra de Paris, évoquer l'édifice dont il rêvait : « *A chaque étage, les spectateurs accoudés aux balcons garnissent les murs et les rendent pour ainsi dire vivants, pendant que d'autres montent ou descendent, et ajoutent encore à la vie. (...) La lumière qui étincellera, les toilettes qui resplendiront, les figures qui seront animées et souriantes, les rencontres qui se produiront, les saluts qui s'échangeront, tout aura un air de fête et de plaisir* (3). »

Nous n'en sommes plus là maintenant. Dans sa pratique courante, le théâtre n'a plus grand-chose de festif. Il vise plutôt au laboratoire. Le « théâtre-laboratoire » de Grotowski n'a-t-il pas, quelque temps, fait figure de modèle ? Les bâtiments fastueux selon Garnier sont tenus en suspicion. Parmi les théâtres construits récemment, le plus perfectionné, le nouveau siège de la Schaubühne, « *am Lehniner Platz* », à Berlin-Ouest (son enveloppe architecturale est un immeuble commercial, le fameux Mendelssohnbau, réalisé dans les années 20), ressemble plus à une clinique chirurgicale qu'à un opéra du siècle passé. Il ne dispose ni d'un restaurant, ni d'un véritable foyer. A l'entracte, les spectateurs doivent se contenter d'un simple promenoir vitré où il est, pour ainsi dire, impossible de s'asseoir. Là, tout est fait pour le spectacle, rien pour ce qui l'entoure.

Nous ne connaissons que trop de salles, des granges ou de vieux garages, où être spectateur touche même au supplice : sur leurs bancs étroits, on se croit plus au piquet qu'à la fête. Ce n'est pas toujours une question d'argent : dans la seconde salle du Théâtre des amandiers de Nanterre, une entreprise richement dotée s'il en est, le spectacteur de *Combat de nègre et de chiens* ou de *Great Britain* était en pénitence : face à une arche d'autoroute ou à un labyrinthe de canaux et d'écluse, il n'avait droit qu'à une planche ! Comme s'il devait payer de sa personne, en l'occurrence de ses reins ou de son postérieur, le privilège d'être au théâtre...

Le rêve de la fête, est, pourtant, loin d'être exorcisé. La multiplication des festivals d'été en témoigne (elle est, aussi, liée à l'extension des congés payés, du « temps libre » et du tourisme – sans compter le goût croissant pour les loisirs dits culturels). Mais là, on touche au paradoxe. Comment une activité théâtrale de plus en plus divisée, voire atomisée, et repliée sur elle-même, va-t-elle faire face à cette exigence de grand rassemblement et d'ouverture que suppose toute fête qui n'est pas seulement privée ? Comment le laboratoire peut-il affronter la plein air ?

Le Festival d'Avignon illustre un tel paradoxe. Il n'a cessé de se développer. Il attire maintenant plus de cent trente mille festivaliers, chaque année. Mais son caractère a changé. Autrefois, le cœur du Festival, c'était la cour du Palais des papes qui, jusqu'en 1967 (soit pendant vingt ans), fut le seul lieu des représentations. Maintenant le Festival officiel – le *in* comme on l'appelle – se disperse dans une quinzaine d'endroits, parmi lesquels le bâtiment du théâtre traditionnel par excellence : le théâtre municipal. Et le *off*, qui, cette année, ne présentait pas moins de deux cents spectacles, s'est répandu sur une cinquantaine de salles ou de préaux de fortune.

Le vivant et l'artificiel

La cour du Palais, elle, a été réaménagée : elle y a perdu près de la moitié de ses places (reconnaissons-le : certaines étaient fort mauvaises) et ressemble presque, maintenant, à un théâtre. Elle n'est plus tout à fait l'âme du Festival. Il lui faut des monstres, de grands spectacles. Hors du Soleil et de certaines compagnies de danse, rares sont les troupes qui peuvent s'y sentir à l'aise. La fête s'est donc morcelée. Par l'éclatement, la prolifération, elle cherche à compenser ce qu'elle a perdu : à savoir, le sentiment d'une large communion, l'évidence d'une représentation où, comme l'écrivait Alfred Simon des spectacles avignonnais de Vilar, se réalise « *l'unité contradictoire de l'utopie et de la tragédie* » qui est, selon lui, le signe même de la fête (4).

Cette année, le Festival s'est même donné un autre cœur. Non dans la cour, mais à l'hospice Saint-Louis, où se tenait la grande exposition organisée sur le thème d'ensemble de la manifestation : le vivant et l'artificiel. Là, dans un incroyable pandémonium, presque surréaliste, voisinaient des animaux vivants et des bêtes empaillées, des essences naturelles et des végétaux articiels, des parfums synthétiques et des miasmes organiques, des mannequins et des hologrammes, des comédiens et des marionnettes, voire des robots..., sans omettre « *la cuisine remise en état de marche et végétalisée* » ni « *le musée Spitzner avec ses curiosités, ses particularités monstrueuses (cire, plâtre, carton, peau, etc.)* ». Et l'on n'avait garde de vous laisser oublier que cet ancien couvent, très beau dans son architecture du dix-huitième siècle, avait été un hospice de vieillards. Tout y rappelait le « mouroir ».

Du coup, la fête prenait une allure à la fois scientifique et funèbre. Elle rassemblait des travaux de laboratoire dans un lieu qui était un vestibule de la mort. Tout le Festival s'en ressentait. Peut-être la fête théâtrale, aujourd'hui, a-t-elle un goût de deuil.

BERNARD DORT.

(1) *Cf. Les Publics du Festival d'Avignon*, étude réalisée pour le compte du ministère de la culture et du Festival d'Avignon, par Nicole Lang, avec la participation de Brigitte et Christian Miquel. La Documentation française, Paris, p. 58.

(2) *Cf.* « *Le théâtre grec* », dans *L'Obvie et l'Obtus – Essais critiques III*, coll. « Tel Quel », Le Seuil, Paris, 1982, p. 69.

(3) *Cf.* Charles Garnier : *le Théâtre*. Librairie Hachette, Paris, 1871, pp. 85-86.

(4) *Cf.* l'intéressant essai d'Alfred Simon : *les Signes et les Songes. Essai sur le théâtre et la fête*, coll. « Esprit », Le Seuil, Paris, 1976, p. 13.

Le meeting des ancêtres

A New-York, trente-cinq millions d'années d'humanité.

L'HOMME de Tautavel (France, – 400 000 ans) a pour voisin l'enfant de Taung (Afrique du Sud, – 2 millions d'années) ; *l'Australopithecus boisei* (Tanzanie, – 1,8 million d'années) a rejoint l'homme de Cro-Magnon (France, – 35 000 ans), et l'homme de Trinil (Indonésie, – 700 000 ans) est tout près de l'homme de la Ferrassie (France, – 50 000 ans). Il s'agit là d'une réunion absolument unique : 25 institutions de 12 pays (1) ont prêté 53 pièces originales d'ancêtres de l'homme et d'hommes fossiles au Museum américain d'histoire naturelle de New-York pour l'exposition « Ancêtres, 4 millions d'années d'humanité », qui se tient du 13 avril au 9 septembre.

« Quatre millions d'années d'humanité », certes. Mais, en fait, ce sont 35 millions d'années qui sont présentées à New-York. L'Egypte, en effet, a prêté un crâne d'*Aegyptopithecus*, ce petit singe muni d'une longue queue qui vivait dans le Fayoum (en Egypte) il y a 350 000 ou 300 000 siècles et qui est, en l'état actuel des connaissances, le plus ancien primate fossile à annoncer le futur rameau commun à l'homme et aux singes supérieurs (2).

Bien entendu, le transport et la présentation de tous ces fossiles, dont chacun est une pièce unique et irremplaçable, sont l'objet de mesures de sécurité extraordinaires. Ainsi M. Henry de Lumley et Mme Marie-Antoinette de Lumley, qui « convoyaient » l'homme de Tautavel, ont-ils eu droit, à New-York, à une arrivée de VIP (very important person). Pas question pour eux de faire la queue aux guichets avec les voyageurs ordinaires. Sitôt sortie de l'avion, Mme de Lumley, qui portait la précieuse boîte, a été entourée de deux « gorilles » ; elle et son mari ont été entraînés dans un circuit spécial et court de police et de douane et conduits, toujours flanqués de leurs anges gardiens, à une grosse limousine blindée qui a filé vers le Museum. Là, l'homme de Tautavel a été enfermé dans une chambre forte. Le même cérémonial s'est répété, bien sûr, à l'arrivée de chaque fossile. Et il recommencera lorsque les pièces partiront de New-York.

Tous les pays possédant des fossiles n'ont pas voulu prêter leurs pièces authentiques. Certains ont trouvé le voyage et l'exposition trop risqués. D'autres ont refusé parce que l'Afrique du Sud participait à la manifestation de New-York. Notons que les anthropologues sud-africains sont connus pour être des opposants à l'apartheid... Les importants fossiles manquants, telle la célèbre Lucy (*Australopithecus afarensis*, Ethiopie, – 3 millions d'années), ont été remplacés par des moulages.

Pour être présentés au public, les fossiles ont été disposés dans une vingtaine de vitrines blindées et dotées d'appareils de sécurité nombreux et sophistiqués. Chaque vitrine a d'ailleurs coûté environ 600 000 dollars (5 200 000 F) et chaque fossile est assuré pour des sommes astronomiques (800 000 dollars, soit 7 000 000 F pour le crâne, le pariétal, les deux mandibules, et l'os iliaque de l'homme de Tautavel), bien que de telles pièces n'aient aucune valeur marchande et qu'aucun paiement ne puisse compenser la disparition de ces fossiles. L'exposition a été organisée pour essayer de lutter contre le créationisme. Cette théorie, fondée sur l'interprétation littérale de la Bible, rejette catégoriquement toute idée d'évolution des espèces végétales et animales et nie que l'espèce humaine ait des relations, parfois fort étroites, avec les autres primates. Selon elle, toutes les espèces vivantes, éteintes ou actuelles, ont été créées par Dieu individuellement et presque simultanément il n'y a guère que quelques milliers d'années. Ce qui amène les créationistes d'abord à nier que la Terre s'est formée il y a 4,5 milliards d'années, ensuite à rejeter toutes les méthodes de datation absolue, pourtant fondées sur des lois physiques intangibles et acceptées par l'ensemble de la communauté scientifique du monde entier, et à ne tenir aucun compte de la stratigraphie géologique née de l'observation concrète de la nature.

Après une éclipse de quelques décennies, le créationisme est reparti aux Etats-Unis, depuis plusieurs années, à l'assaut de l'évolution. Ses partisans, de plus en plus virulents, essayent – sans succès définitif jusqu'ici – de faire voter, par les législatures des Etats, des lois qui obligeraient, dans les écoles publiques, à enseigner en parallèle et à parts égales le créationisme et l'évolution.

Les anthropologues et paléontologues américains ont donc pensé qu'il leur fallait réagir devant la montée de cet obscurantisme surprenant pour un pays développé. La meilleure réplique n'est-elle pas cette présentation au grand public de quelques-unes des pièces qui ont permis aux spécialistes de dresser l'arbre généalogique de l'homme ? Etant entendu que découvertes et études de fossiles nouveaux ne cessent de modifier les ramifications de cet arbre.

Pendant quelques jours précédant l'ouverture de l'exposition, plusieurs dizaines de spécialistes – dûment contrôlés et munis de badges – ont eu les fossiles à leur disposition exclusive. Ils ont ainsi pu comparer les pièces elles-mêmes et non les moulages habituels. Or les moulages, même les mieux faits, ne sont jamais aussi précis que les originaux. On ne peut, en effet, éviter l'empâtement de détails anatomiques. En outre, manipuler pour la première fois des pièces authentiques est toujours très instructif. Ainsi ces « travaux pratiques » d'anatomie et de paléontologie comparées ont-ils été l'occasion d'échanges de vues fructueux et de discussions passionnées.

Tous les spécialistes sont d'accord pour mettre l'homme dans l'ordre des primates. Les primates se distinguent des autres ordres de mammifères par divers caractères :

- Ils ont 5 doigts et, chez la plupart d'entre eux, le pouce est opposable aux 4 autres doigts (chez l'homme, le pouce du pied ne l'est plus) ; ces 5 doigts sont longs par rapport à la taille de l'animal et sont garnis d'ongles plats. Cette forme des doigts permet à tous les primates (sauf à l'homme) la vie arboricole.
- Les mamelles sont implantées sur la poitrine et non sur le ventre.
- Les yeux sont sur le devant et non sur les côtés de la tête, ce qui donne la vision stéréoscopique et donc l'appréciation du relief et des distances
- Les dents sont relativement peu nombreuses : 44 chez les plus primitifs des primates, 36 chez les ouistitis, 32 chez les singes supérieurs et chez l'homme, mais elles se répartissent en incisives, canines, prémolaires et molaires. Cette dentition variée permet aux primates d'être omnivores.
- Le rapport poids du cerveau/poids du corps est grand par rapport à celui des animaux d'autres ordres. Dans ce domaine particulier, l'homme est évidemment le champion – ou presque – avec un rapport poids du cerveau/poids du corps de 1/40 (3).

Tous les primates fossiles ne figurent pas, bien évidemment, sur l'arbre généalogique de l'homme. Pour retrouver nos ancêtres, il faut rechercher ceux chez lesquels s'annoncent les caractères propres de l'homme : gros cerveau, station droite et bipédie, main libérée de la locomotion et capable de préhension très précise, incisives relativement larges et canines petites, vie sociale et technique apprise au cours de longues années de dépendance et donc d'apprentissage auprès des parents, mémorisation et transmission de l'acquis culturel, social et technique, grâce au langage articulé.

Le premier primate (connu par ses dents et ses machoires), le *Purgatorius*, vivait il y a quelque 70 millions d'années dans le Montana (Etat-Unis). Mais le plus ancien primate – l'Aegyptopithecus – chez lequel commencent à se dessiner les caractères annonçant la lignée commune aux singes supérieurs et à l'homme – vivait dans le Fayoum égyptien il y a 35 ou 30 millions d'années. Il faut noter que le *Purgatorius* était américain, mais que l'*Aegyptopithecus* et ses successeurs ont tous vécu dans l'Ancien Monde. Aucun singe du Nouveau Monde ne peut prétendre au titre de singe supérieur ni à celui d'ancêtre de l'homme.

L'*Aegyptopithecus* n'a que 32 dents, et la forme de sa dernière molaire annonce la nôtre. Mais ses canines sont grandes. Son os frontal commence à se redresser et les aires visuelles de son cerveau sont déjà bien développées alors que les aires olfactives sont réduites. Cependant l'*Aegyptopithecus* a encore divers caractères des primates primitifs : absence de conduit auditif externe, museau allongé, grandes orbites, longue queue, etc.

Dix millions d'années plus tard, toujours en Afrique, le *Proconsul africanus* marque une nouvelle étape dans le processus de l'évolution qui mène aux singes supérieurs et à l'homme. Il n'a plus de queue ; son épaule, son coude et ses pieds ressemblent à ceux d'un chimpanzé ; ses vertèbres lombaires rappellent celles d'un gibbon mais son poignet est encore semblable à celui d'un singe inférieur (4).

Il y a 17 millions d'années survient un événement important : la dérive des continents met en contact l'Afrique et l'Eurasie jusqu'alors séparées par l'océan de la Téthys. Les primates et autres animaux terrestres d'Afrique peuvent donc se répandre en Asie et en Europe. En Asie se développent les lignées aboutissant au gibbon et à l'orang-outang, en Afrique la lignée conduisant au gorille, au chimpanzé et à l'homme.

Sur cette lignée africaine on trouve, vers – 15 à – 10 millions d'années, le *Kenyapithecus*. Mais on ne peut pas préciser quand le rameau aboutissant aux gorilles et aux chimpanzés s'est séparé de celui amenant aux premiers hominidés, les australopithèques. Tout ce que l'on sait, c'est que l'homme, le gorille et le chimpanzé possèdent de nombreuses protéines de structures identiques et donc que les trois lignées se sont séparées il y a 10 millions d'années au maximum et peut-être même il y a seulement 5 millions d'années.

Pour M. Yves Coppens, professeur au Collège de France, cette séparation hommes-singes supérieurs africains s'explique par les conséquences d'un vaste phénomène géologique. Vers – 7,5 millions d'années, le processus de fracturation de l'Afrique s'est accéléré : de Djibouti jusqu'au lac Malawi (ex-Nyassa), s'est créé tout un système de fossés (le *rift* africain) dont l'effondrement axial a été accompagné par la surrection des bords. Ces reliefs nouveaux auraient modifié le climat de l'Afrique orientale : les pluies sont devenues moins abondantes à l'est du *rift* où la forêt a été remplacée par la savane ; ces conditions nouvelles auraient forcé les primates de cette région orientale à s'adapter à un milieu beaucoup plus ouvert, ce qui aurait induit le processus d'hominisation. A l'ouest du *rift* au contraire, la forêt aurait persisté, et les primates, sans avoir à évoluer beaucoup, y seraient devenus les gorilles et les chimpanzés actuels.

Mais on ne peut tracer le tableau de la séparation des trois lignées. Malgré des dizaines d'expéditions, le sol d'Afrique n'a livré que quelques rares et petits fragments de primates fossiles pour la période allant de – 15 à – 6 millions d'années. L'australopithèque apparaît ainsi brusquement vers – 5 millions d'années. Et les traces de ses pas, trouvées en Tanzanie, prouvent, sans doute possible, que cet hominidé était doté vers – 3,5 millions d'années de la bipédie et de la station presque droite.

Combien a-t-il existé de sortes d'australopithèques ? Là aussi, les opinions sont variées. Selon les uns, le premier hominidé, le pré-australopithèque, appelé aussi *Australopithecus afarensis* (la célèbre Lucy), serait apparu vers – 6 ou – 5 millions d'années. Et de ce premier rameau seraient issus vers – 3,5 millions d'années l'*Australopithecus africanus* (gracile) puis l'*Australopithecus robustus* et l'*Australopithecus boisei* encore plus gros que son cousin robuste. Mais, en même temps que l'*Australopithecus africanus*, serait apparu l'*Homo habilis*, premier hominidé à être classé dans le genre *Homo* et à fabriquer des outils (les australopithèques utilisaient des outils sans les fabriquer intentionnellement).

Mais pour d'autres spécialistes, l'*Homo habilis*, ou au moins son ancêtre, serait contemporain de l'*Australopithecus afarensis*. Le premier ne pourrait donc descendre du second. Et leur ancêtre commun aurait vécu quelque part aux alentours de – 7 ou – 8 millions d'années, pendant la période pour laquelle on ne connaît pratiquement pas de fossiles de primates supérieurs africains.

Avec l'*Homo habilis*, cessent les schémas douteux. Vers – 1,9 million d'années apparaît l'*Homo erectus* (issu de l'*Homo habilis*) qui se répand hors d'Afrique, aussi bien en Asie qu'en Europe. C'est à lui que l'on doit la découverte capitale du feu. La capacité de faire du feu à volonté, acquise sûrement il y a 400 000 ans (peut-être il y a 1,4 million d'années), permet à notre ancêtre d'habiter des terres tempérées puis froides, de mieux s'alimenter, de se libérer des terreurs nocturnes et donc de multiplier les essais techniques et les échanges avec ses congénères. L'*Homo erectus* est remplacé, il y a seulement 100 000 ans, par l'*Homo sapiens*, lequel devient l'homme moderne (sous-espèce *Homo sapiens sapiens*), il y a environ 35 000 ans.

C'est à l'*Homo sapiens* que revient l'honneur d'avoir colonisé l'Australie (vers – 60 000 ou – 50 000 ans) et l'Amérique (à une époque inconnue, mais sûrement antérieure à – 12 000 ans).

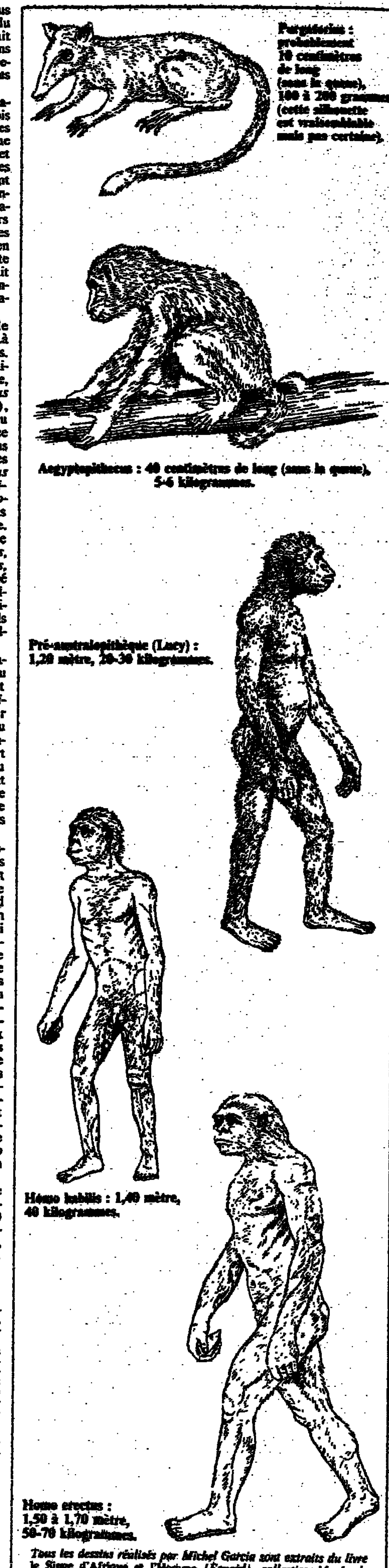
YVONNE REBEYROL.

(1) Afrique du Sud, Allemagne fédérale, Australie, Egypte, Etats-Unis, France, Israël, Italie, Pakistan, Pays-Bas, Tanzanie, Yougoslavie.

(2) Les singes supérieurs ou singes anthropoïdes sont le gibbon et l'orang-outang d'Asie, le gorille... et le chimpanzé d'Afrique, ces deux derniers étant nos plus proches cousins selon l'avis de la plupart des anthropologues. Les quatre singes supérieurs sont dépourvus de queue.

(3) Ce même rapport est de 1/10 000 pour la baleine, 1/600 pour l'éléphant, 1/200 pour le gorille et seulement 1/12 pour le ouistiti. Ce rapport devait être de 1/80 pour l'*Australopithecus africanus* et de 1/50 pour l'*Homo habilis*.

(4) Tous les singes sont essentiellement quadrupèdes, même s'ils marchent, à l'occasion, sur leurs seules pattes arrière. Mais les singes inférieurs marchent sur la paume de la main et le dessous des doigts alors que les singes supérieurs prennent appui sur les deux dernières phalanges repliées des doigts de leurs mains.



Purgatorius : probablement 10 centimètres de long (sans la queue), 100 à 200 grammes (cette silhouette est vraisemblable mais pas certaine).

Aegyptopithecus : 40 centimètres de long (sans la queue), 5-6 kilogrammes.

Pré-australopithèque (Lucy) : 1,20 mètre, 20-30 kilogrammes.

Homo habilis : 1,40 mètre, 40 kilogrammes.

Homo erectus : 1,50 à 1,70 mètre, 50-70 kilogrammes.

Tous les dessins réalisés par Michel Garcia sont extraits du livre le Singe d'Afrique et l'Homme (Fayard), collection Musée de l'homme.

Des billes dans l'espace

France lasers

Une performance de Thomson-CSF et du CNET.

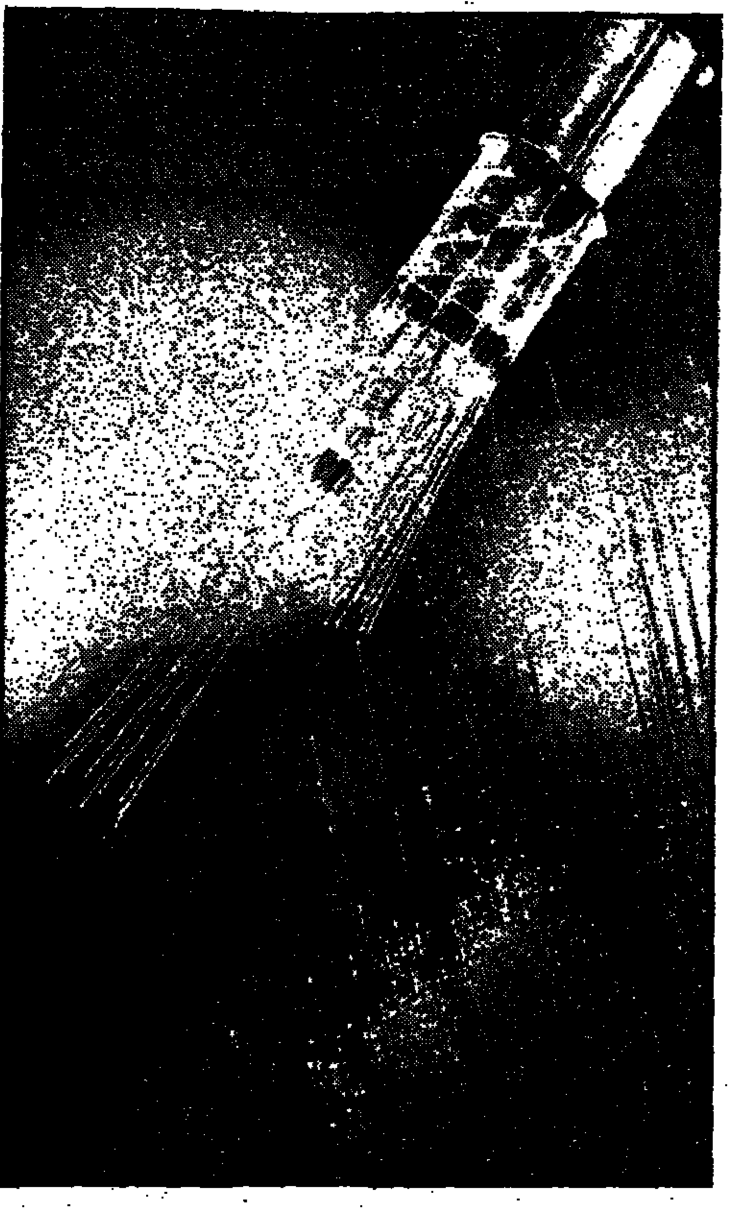
TRANSMETTRE des informations loin et vite, à l'aide de fibres optiques qui, telles des fontaines lumineuses, guident des rayonnements : ce rêve, qui relève plus de la technologie que de l'esthétisme, prend peu à peu réalité. Assez lentement toutefois, car il était jusqu'ici difficile d'élaborer des sources de lumière – des lasers – bien adaptées aux besoins. Mais la situation semble sur le point d'évoluer, et les transmissions par fibres optiques pourraient connaître bientôt un brusque développement grâce aux nouveaux lasers à semi-conducteurs japonais et aux composants mis au point récemment par la firme Thomson-CSF, en collaboration avec le Centre national d'études des télécommunications (CNET).

Une fois n'est pas coutume : les Américains, pourtant leaders en matière de lasers, commencent seulement à s'intéresser aux systèmes à semi-conducteurs, et seuls les produits japonais et ceux *made in France* participent actuellement à la compétition.

Plusieurs étapes marquent le parcours qui mène à la réalisation de lasers performants.

Première difficulté : les fibres de silice absorbent la lumière, et le signal perd de sa puissance au fur et à mesure qu'il s'éloigne de sa source. Les pertes dépendant de la longueur d'onde du rayonnement, « l'astuce » consiste à fixer celle-ci à 1,57 micron (1) pour minimiser l'atténuation du signal et la réduire à 0,2 décibel par kilomètre (soit une diminution de la moitié de la puissance au bout de 50 kilomètres).

Un autre écueil s'élève aussitôt. A cette longueur d'onde, la dispersion des fréquences lumineuses dans la fibre n'est pas nulle. Si la source n'est pas strictement monochromatique – si elle n'est pas de « couleur » pure, – les différentes ondes émises en même temps n'arrivent pas ensemble en un point donné. Il en résulte une distorsion du signal qui limite les vitesses de transmission. Le remède ? Il consiste à intégrer dans la couche active du laser – cette couche de semi-conducteurs responsable de l'émission lumineuse – un réseau de diffraction qui filtre les fréquences pour n'en retenir qu'une.



VIOLLARD/GAMMA

Les « guides de lumière » que sont les fibres optiques pourraient connaître un nouvel essor, grâce à la mise au point, en France et au Japon, de sources de rayonnement appropriées : des lasers à semi-conducteurs.

Cette technique, dite du « résonateur distribué », est maintenant bien connue des fabricants de lasers des pays industrialisés. Elle a, notamment, été mise à profit par les chercheurs de Thomson-CSF et du CNET, et par les ingénieurs japonais du laboratoire semi-public Nippon Telegraph Telephon (NTT) et de la firme privée Nippon Electric Company (NEC). Ainsi ont été réalisés des lasers à semi-conducteurs fonctionnant avec un très faible courant électrique – 60 milliampères à 20° *(voir encadré)*.

C'est en fait au niveau des procédés de fabrication de ces composants que Français et Japonais suivent des voies différentes.

Ces lasers sont de véritables sandwiches de couches semi-conductrices, formées d'un matériau dérivé de l'arséniure de gallium (2). Pour réaliser cet empilement, les ingénieurs nippons ont recours à la technique dite d'« épitaxie en phase liquide ». Le matériau semi-conducteur est placé en solution dans un solvant et déposé, par un abaissement lent de la température, sur un support. Cette méthode, bien éprouvée en laboratoire, pose de sérieux problèmes d'industrialisation. L'épaisseur du dépôt (de quelques dixièmes de microns à quelques microns) est mal contrôlable dès lors que la couche s'étend sur une surface de plus d'un centimètre carré. En outre, le procédé est difficilement automatisable, donc peu rapide à mettre en œuvre : chaque opération, qui dure un à deux jours, ne permet de déposer qu'un centimètre carré de matériau.

Au contraire, chez Thomson-CSF, on parvient à fabriquer, en une seule opération renouvelable deux à trois fois par jour, une couche de semi-conducteurs d'une dizaine de centimètres carrés de surface. Cela grâce à l'épitaxie en phase vapeur qui consiste à déposer sur le support non plus un liquide refroidi, mais des gaz réactifs renfermant des composés organo-métalliques (3).

Il ne faut pas crier victoire pour autant, car les Japonais disposent d'autres atouts dans leur jeu. Les puces de lasers sont, en effet, surmontées d'une sorte de ruban guidant le faisceau lumineux, que les ingénieurs du NTT ou de la NEC sont actuellement les seuls à savoir « enterrer » dans la masse du laser. Forts de cette avance technologique, ils tiennent actuellement le record du plus faible courant de seuil et, par là, du laser à semi-conducteurs le plus performant. Peut-être les Français parviendront-ils à reprendre l'avantage si leur procédé d'épitaxie en phase vapeur remplit toutes ses promesses.

Il faudra encore attendre quelque temps pour désigner le vainqueur de cette compétition. Les composants de chez Thomson-CSF sortent, en effet, tout juste du laboratoire central de recherche d'Orsay et ils n'ont pas encore subi l'épreuve du vieillissement. Il reste aussi – et surtout – à leurs promoteurs à réussir le passage de la fabrication en laboratoire à la production en séries. Or, dans le passé, les firmes françaises ont à plusieurs reprises prouvé que, si elles n'avaient rien à envier à leurs concurrents américains ou japonais sur le plan de la mise au point de lasers originaux, elles achoppaient dès qu'il leur fallait franchir le pas de la fabrication à grande échelle.

Chez Thomson-CSF, on se déclare bien décidé, cette fois, à « *pousser jusqu'au bout l'industrialisation* » de ces nouveaux produits qui, selon M. Erich Spitz, directeur technique de la recherche, « *devraient ouvrir un marché important aux lasers à semi-conducteurs* ». En couplant plusieurs de ces lasers, on devrait, en effet, obtenir des sources lumineuses aussi puissantes (quelques watts), mais beaucoup moins encombrantes, que certains lasers à gaz. Et les responsables de la firme française songent déjà au vaste champ d'applications potentielles qui s'ouvre aux lasers à semi-conducteurs ; les transmissions par fibres optiques bien sûr, mais aussi les transmissions sans fibre, la réalisation de petits radars, la confection de capteurs optiques pour appareils de mesure, et bien d'autres choses encore.

ELISABETH GORDON.

(1) Un micron = un millième de millimètre.

(2) Les lasers français sont constitués d'un empilement de cinq couches, trois de phospho-arséniure de gallium et d'indium (plus simplement GaInAsP) et deux de phosphure d'indium (InP), l'ensemble ayant une épaisseur totale de 3 microns.

(3) Molécules organiques renfermant un ou plusieurs atomes métalliques (ici du gallium).

Électrons et trous

NÉS dans les années 1960, les lasers à semi-conducteurs, tout comme les lasers à gaz ou à colorant, émettent une lumière de couleur pure (monochromatique) et cohérente, les ondes lumineuses avançant toutes « au pas ».

Leur mode de fonctionnement est lié aux propriétés des matériaux qui les composent. Il s'agit d'une association de deux types de semi-conducteurs, les uns de « type N » dans lesquels la conduction électrique s'effectue par des électrons, les autres de « type P », où elle se fait par des « trous » (en fait des manques d'électrons) de charge positive. Lorsqu'un électron et un trou se recombinent, il peut y avoir émission d'une particule de lumière, d'un photon.

Pour stimuler et amplifier ce phénomène, donc pour créer un nombre important de photons, il faut favoriser ces recombinaisons électrons-trous. A cette fin, on « pousse » les premiers vers la couche P et les seconds vers la couche N, en appliquant un courant électrique à la jonction des deux semi-conducteurs. Le courant minimal nécessaire au fonctionnement du système (ou courant de seuil) influence fortement les performances du laser : si son intensité est trop élevée, il est impossible d'appliquer le courant en continu sans échauffer les matériaux et détériorer la jonction.

Chez Thomson-CSF, une modification de la géométrie de la couche active du système a permis d'abaisser le courant de seuil des systèmes de 200 à 60 milliampères, et de créer ainsi des lasers utilisables en régime continu, et à des températures allant jusqu'à 80 degrés.

Petites Nouvelles

Des billes dans l'espace

LA fabrication de certains matériaux est impossible à réaliser sur la Terre en raison de la pesanteur. Ces alliages métalliques, cristaux de semi-conducteurs, substances chimiques et biologiques, pourraient être créés à bord de véhicules spatiaux, ce qui suscite de grands espoirs. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et les scientifiques les plus posés reconnaissent que, dans ce domaine, ils savent encore peu de chose. Les usines de l'espace ne sont donc pas pour demain.

Cependant, la NASA songe déjà à commercialiser certaines substances obtenues en apesanteur lors des différents vols de la navette spatiale. Elle annonce ainsi la vente prochaine – début 1985 – de microscopiques billes de latex, d'un diamètre de 10 microns (1). Après avoir obtenu l'aval du National Bureau of Standards (NBS) – le bureau de normalisation américain, – ces billes serviront d'étalon pour évaluer la taille d'objets minuscules observés au microscope, ou pour calibrer des filtres, des compteurs de particules, des membranes poreuses. Des billes de ce genre, mais plus petites, ont déjà été utilisées dans la recherche sur le cancer ou le glaucome de l'œil.

Les billes microscopiques de latex sont déjà réalisées dans les laboratoires terrestres, mais en raison de la pesanteur, leur taille ne peut excéder 3 microns. Au-delà de 2 microns, en effet, le mouvement brownien qui agite les billes en suspension au moment de leur formation cesse, et elles ont tendance à s'agglomérer en une sorte de crème. Avec la très faible pesanteur qui règne à bord des vaisseaux en orbite autour de la Terre (quelques millioniièmes de la pesanteur terrestre), le processus de fabrication des sphères ne rencontre pas ce problème, et elles peuvent continuer de croître. Ce qui tend à prouver, comme le précise la NASA, qu'« *une réaction chimique a lieu au même rythme dans l'espace que sur la Terre* ». Différentes tailles de billes ont déjà été obtenues en apesanteur (de 2 à 30 microns). Les billes de 30 microns sont déjà proposées par la NASA au NBS pour certification. Lors des prochains vols de la navette, la taille des billes devrait croître jusqu'à 100 microns.

Les billes de 10 microns, quant à elles, seront vendues conditionnées dans des fioles de 15 millilitres, ayant chacune une contenance de 15 millions de billes. Six cents fioles seront commercialisées, chacune pour un prix de 400 dollars (environ 3 400 francs). Le produit de la vente sera réparti également entre la NASA et le NBS pour couvrir les coûts de production et de certification des sphères.

C. G.

Trou américain contre trou soviétique

UN trou profond de 10 kilomètres sera probablement creusé sous les Appalaches méridionales si l'Office américain de la science et de la technologie (OSTP) (2), qui a choisi ce projet parmi plusieurs autres, fait inscrire dans les prochains budgets le financement nécessaire – évalué à 45 millions de dollars sur trois ans.

L'objectif principal est de vérifier l'existence d'une couche de roches cristallines, qui se serait frayé un chemin sous les roches sédimentaires, sur plus de 200 kilomètres, à la suite d'une collision entre continents. Des sondages sismiques indiquent la présence de cette couche cristalline entre 8 et 9 kilomètres de profondeur. Accessoirement, l'opération donnerait des informations sur le forage à grande profondeur en sous-sol cristallin : les compagnies pétrolières creusent des puits en terrain sédimentaire seuls susceptibles de contenir des hydrocabures, et si l'une d'elles a un jour foré jusqu'à 5,5 kilomètres dans un sous-sol cristallin, c'est par suite d'une mauvaise interprétation de données sismiques.

Mais la raison majeure de l'intérêt porté à ce projet par la Maison Blanche – dont l'OSTP dépend directement – semble bien être le désir de ne pas laisser trop d'avance aux Soviétiques. Ceux-ci forent depuis quatorze ans un gigantesque puits dans la presqu'île de Kola, près de Mourmansk. Malgré des difficultés sans nombre, ils ont atteint une profondeur de 12 kilomètres, et en visent 15. Un second forage, près de la mer Caspienne, en est à 8,5 kilomètres. Ces expériences ont donné des résultats inattendus, le plus surprenant étant la présence à ces grandes profondeurs – et à des pressions de 30 000 atmosphères – d'eau et de gaz circulant dans des fractures de la roche. A aussi été décelé du minerai de nickel et de cuivre, à une profondeur où l'on pensait n'en jamais trouver. Confirmé par d'autres sondages, ce résultat donne l'espoir de trouver de nouveaux gisements.

M. A.

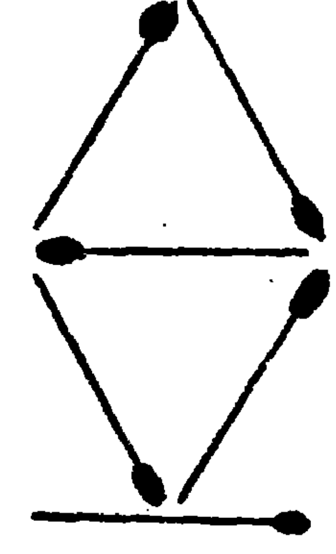
(1) 1 millionième de mètre.
(2) *Science*, 29 juin 1984.

En toute Logique

Pour deux triangles de plus

PROBLÈME N° 269

Quatre allumettes sont posées sur une table de manière à former deux triangles et un segment. Comment peut-on déplacer trois des allumettes, pour passer d'une configuration à deux triangles équilatéraux à une configuration à quatre triangles équilatéraux ?



SOLUTION DU PROBLÈME N° 268

7,5 centimètres sont suffisants, le dernier centimètre étant coupé à 45°.

Muni de cette bande, partons de l'extrémité droite et plions trois faces successives. Commençons par la quatrième, qui rejoindrait la première. Mais plions ensuite cette dernière face à 45°, la bande se recouvrant partiellement elle-même. Cela permet de faire une nouvelle face, passer sur la face n° 2, faire une nouvelle face, et mourir sur la face déjà faite à moitié avec une moitié de centimètre carré.

PIERRE BERLOQUIN.

Un été roman. *Le long d'itinéraires riches en art et en architecture du Moyen Age, vérifiez vos*

Route à peintures dans le Val-de-Loire

Un jeu de piste qui commence à Vendôme.

CE n'est pas encore la doulceur angevine, l'air est plus vif. Le paysage, calme et ouvert, est strict et sans ambiguïté, avec un rien de monotonie parfois, quelques restes de Beauce côté oïl, quelques souvenirs de Sologne côté oc. Les petites routes sont bonnes, droites, sans grand mystère, elles non plus, pas vachardes pour deux sous. Cela permet d'aller droit au but.

Autant l'avouer tout de suite, l'objectif, c'est de descendre sur Vendôme, pour les fresques romanes récemment dégagées, et de là, *via* Montoire et Saint-Jacques-des-Guérets, de filer sur Tavant, afin de vérifier si les peintures s'y portent bien. On ne sait jamais avec la peinture murale. On dégage, on nettoie, on restaure, on passe ailleurs, ça se dégrade à nouveau (l'humidité), dix ans après on reconstate, mais on n'entreprend pas forcément de nouveaux travaux, faute de moyens.

L'itinéraire, ce sera une sorte de jeu de piste sur des routes peu fréquentées, dans une région à forte concentration de monuments, où il y a beaucoup à faire, même en tournant le dos systématiquement à tout ce qui ne relève pas de l'art roman, à tout ce qui n'est pas peinture : 50 % au moins de ce qu'il en reste en France est cantonné dans le Val-de-Loire et en Touraine, ou pas bien loin, le long du Loir, du Cher, de l'Indre et de la Vienne, sur les chemins de Saint-Jacques conjugués avec une présence des Bénédictins. Ce sera un jeu de piste en marge des grands axes routiers et des châteaux de la Loire, qui, eux, sont bien balisés, et par bonheur canalisent le tourisme. Où les tentations d'extrapoler seront nombreuses. A chacun de ne pas trancher et de partir saluer Ronsard dans sa tombe ou Descartes à sa maison natale, et bien d'autres figures des bords de Loire, comme vous pouvez l'imaginer.

Donc, cap sur Vendôme. Vendôme, ça sonne noble comme les autres villes de la chanson : Orléans, Beaugency... La trinité ne se passe pas. De la puissante abbaye du douzième siècle reste un beau donjon-beffroi, témoin, comme beaucoup d'autres églises, monastères et châteaux, de l'ampleur des enjeux stratégiques dans cette région riche (en forêts, en céréales), à la frontière des possessions françaises et des Plantagenets. Témoin aussi d'une architecture qui n'a pas eu de problèmes de matière première : de la pierre blanche facile à tailler, on en trouve partout sur le plateau cayu liériur de la Trinité flamboyante, il y a le célèbre vitrail de la gine. Mais c'est raté. Pour être gentil, disons que le rayon de soleil ne tombe pas au bon endroit, au bon moment.

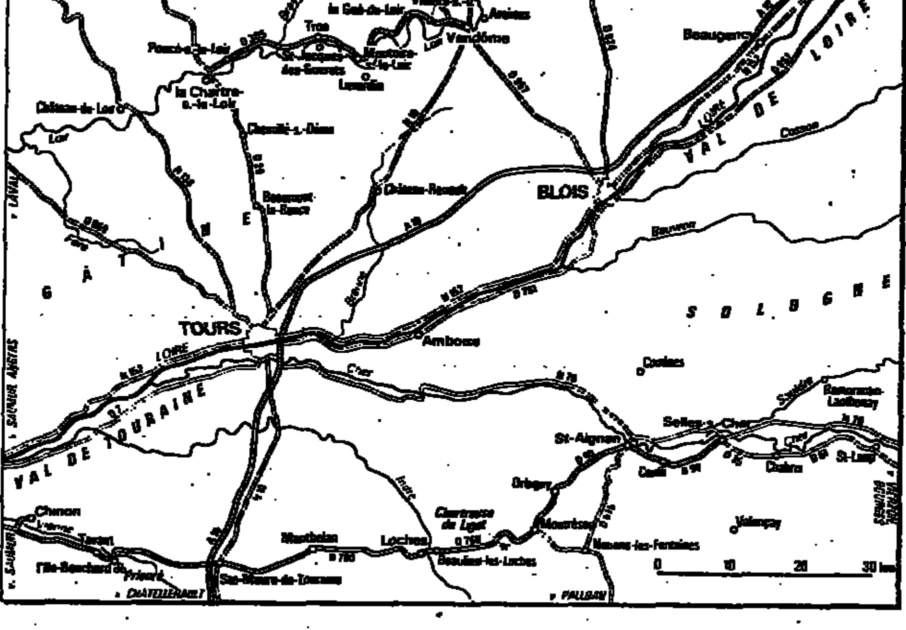
Quant aux peintures murales, elles sont dans la salle capitulaire, sur un mur qui avait été doublé par un autre mur au quatorzième siècle lors de la réfection du cloître. Récemment dégagées, nettoyées, protégées, elles sont inconnues du public et ne se visitent pas. Il reste à poser une grille, en novembre, nous a-t-on dit, mais avec un peu de chance (la préparation d'un de ces spectacles d'été) la porte sera ouverte. Cela vaut la peine d'être tenté. Non pour la quantité – c'est très peu, mais pour la qualité. Pour dix belles têtes joue contre joue ici, des bas de robes et des pointes de pieds là, pour une barque remplie de sages apôtres, et plantée (mieux que bien souvent) sur une mer ondoyante, pour des poissons roses et verts, de toutes les tailles, pour un filet blanc quadrillé, pour la couleur intacte, pour la vivacité des jaunes comme on n'en voit plus, pour le style accompli, la facture minutieuse. Une rareté (1).

Il y a autre chose à avouer avant de poursuivre la route, c'est qu'il ne faudra pas s'attendre à trop de spectaculaire : les églises présentables comme celle de Saint-Savin, avec leur programme complet de fresques dûment restaurées, il n'y en a pas beaucoup (2). Il sera question d'églises souvent modestes, d'œuvres très abîmées et difficiles à sauvegarder, à cause de cette fichue humidité qui monte des rivières, ronge les peintures depuis le bas des murs (les chœurs légèrement surélevés et les voûtes y échappent de justesse), fait tomber les rehauts, décolle les enduits, fait mousser des champignons blancs et verts. A cause aussi des changements de programmes architecturaux, des agrandissements, du mépris des époques postérieures, des badigeons, des autels, des meubles, des chemins de croix tardifs, des négligences d'hier et d'aujourd'hui, d'imprudentes restaurations, des gaffes commises par des gens bien intentionnés, qui ne pensaient pas par exemple qu'en cimentant les lacunes (comme on appelle les parties manquantes des peintures), c'était une façon de dévier l'humidité vers les parties bonnes.

On pourrait sans doute continuer à dresser le bilan des maux qui atteignent ces fresques, malgré tout encore merveilleuses. A voir, à deviner (devenues bien souvent dessin plus que peinture), si vivantes, si allègres, si diversifiées que les spécialistes s'arrachent les cheveux pour en déterminer sources et influences. Et d'étudier compositions et postures, d'examiner à la loupe pieds, mains, articulations, visages (pas du tout stéréotypés), plis en U ou en V, froufroutements de tuniques, bandeaux ornementaux à motifs géométriques (du vrai op'art). Bref toutes les pistes susceptibles de faire remonter au manuscrit qui aura inspiré, à l'église mère qui aura soufflé l'ordonnance, à l'abbé qui aura commandé. Et puis, au-delà de l'air de famille, de cette envolée d'anges gracieux, de ces figures élégantes dégagées de toute raideur byzantine, de cette souplesse aux entournures, il y aura la petite (grande) chose qui fait basculer toutes les lectures. Et obligation de reconnaître le génie local, l'habileté du peintre qui a su tourner une main et y mettre un outil, qui aura fait preuve par-dessus tout d'une étonnante liberté.


ZODIAQUE

« Le Christ en gloire ». Fresque de la Chapelle St-Gilles à Montoire.



Mais revenons sur la route. A la sortie de Vendôme, à l'Est : Areines. L'église est simple. Une nef datée du onzième siècle, un chœur terminé en abside semi-circulaire et une voûte en cul de four construite au douzième siècle. Et de belles peintures : le premier Christ en gloire du parcours, des apôtres, une annonciation, une visitation, une nativité. Puis viennent les manques et les murs d'une nef dont on devine qu'elle était entièrement couverte d'images. Areines a récemment été restaurée. A l'évidence il reste pas mal de travail à faire.

Montoire-sur-le-Loir, vous l'aurez pour vous tout seul, comme toutes les autres églises visitées. Ce qu'il faut faire pour cela : trouver Mme Léger ou le monsieur du bazar, ou madame machin, qui a la clé, vous la confiera, elle n'est pas là, elle était partie, la voilà au bout du chemin. C'est tout, c'est simple, pas d'intermédiaire, vous serez premier découvreur et propriétaire des lieux le temps de voir. « *Restez tout le temps que vous voulez, mais n'oubliez pas de ramener la clé* », dit le monsieur du bazar. On croit rêver. On vous fait confiance, mais on veille de loin, par affichettes manuscrites interposées du genre : « Avant de refermer la porte à clé, je vous prie de vous assurer qu'il n'est pas tombé de pierres au bas des marches » (à Montoire) ou encore (à Lavardin) : « *Les visiteurs sont instamment priés de ne pas gratter les murs* ».

A Montoire, vous voilà donc avec deux clefs en main. La porte sur la ruelle s'ouvre un peu difficilement, ce qui veut dire qu'il n'y a pas grand-monde à la pousser, et vous vous trouvez nez à nez avec un chevet, presque à la hauteur du toit, et des petits monstres de pierre accrochés à la corniche, pour vous narguer. L'église, ce qu'il en reste, est très nettement en dessous du niveau du sol actuel, à plus de 1 mètre. Cela lui donne un air de chapelle. Une pelouse, un fossé pour dégager les murs, l'autre clef. On entre. Les trois crists, on les voit très bien comme si on était à l'étage. L'image blonde de celui de l'abside principale, avec tout son jeu de cercles, sa double gloire, le rythme des plis sur la tunique y paraît d'autant plus en parfaite connivence avec les arcs de l'architecture que les voûtes et la coupole de la croisée sont proches. Une autre main a fait celui de droite, une autre encore celui de gauche. Plus tard, au cours du douzième siècle, sur fond en bandeaux sombres, en dessinant des plis droits cassés, en dents de scie.

Lavardin : un beau village aujourd'hui, une grande place forte hier. La forteresse est en ruine, un chantier de bénévoles s'en occupe chaque été. Le chemin qui y monte part juste en face du parvis de l'église aux murs costauds et défensifs, grande, avec bas-côtés, arcs épais, gros piliers rectangulaires et restes de peintures du douzième à la fin du quatorzième siècle, les unes chassant les autres – à certains endroits on a enregistré jusqu'à cinq couches successives – pour finir sous un badigeon à la chaux au seizième siècle.

Autre église, autre programme. A Saint-Jacques-des-Guérets, il n'y a pas de partie voûtée, même au-dessus du chœur : le Christ dans sa double gloire se retrouve sur le pourtour, en parallèle avec une crucifixion. On est d'emblée frappé par la clarté de ces peintures construites et pensées comme des tableaux ; par ce bleu de lapis-lazuli associé au noir étalé comme une couleur. C'est l'état de grâce pour les personnages de la Cène très fortement individualisés, aux visages bien modelés, de vrais portraits.

Là encore, l'humidité a fait des dégâts et remonté le long des murs. La rivière est toute proche, une mare d'eau stagne de l'autre côté de la route. Autre chose à Saint-Jacques : les statues de saints en bois peint (seizième siècle) trouvées dans une niche murée. L'une porte la coquille, et nous rappelle qu'on était là sur un des chemins de Compostelle. Les pèlerins venus du nord pour se rassembler à Saint-Martin-de-Tours prenaient le bac entre Trôo et Saint-Jacques. Trôo, il faut en dire deux mots. La ville, qui était fortifiée, riche et peuplée au Moyen Age, a bien entendu son église – mais pas de fresques. Ici, ce n'est pas non plus le roman qui retient, mais deux simples travées de nef voûtées en ogives, où l'on a la même impression qu'à Saint-Jacques, de quelque chose de pur, net et pensé.

Tavant (après passage de la Loire à Tours) : le village compte deux cents habitants, une gare désaffectée grande comme une maison de poupée, une église précédée d'un cimetière en service – ce qui n'est pas drôle à cause des pompes et des marbriers d'aujourd'hui. Cette fois on ne visite pas seul. La dame Saint-Pierre arrive à bicyclette. Elle ouvre et répond volontiers aux questions. L'affluence touristique ? Trois quatre personnes par semaine, parfois dix. Des cars ? Un de temps en temps ; en juin : les écoles. Par contre tous les spécialistes ont défilé là, tous les étudiants en histoire de l'art. Des cours y ont été faits. La dame a écouté. Elle explique qu'ils ne sont pas toujours d'accord sur le sens de la visite et le point de départ du cycle des peintures qui couvrent la petite crypte, où l'on va de colonne en colonne la tête touchant presque les voûtes d'arêtes, l'œil à la hauteur des peintures. La dame ajoute enfin : « *On ne sait pas que ça existe si l'on n'a pas lu le livre de M. Oursel, ou Focillon, ou monsieur-le-ministre-André-Malraux* »...

Ouf ! La luxure est toujours bien là, cette démente aux cheveux qui n'en finissent pas de couler vers le sol, ondulant comme les filets de sang qui partent de la lance plantée à travers son corps aux seins pendants. Très japonaise... et épinglée au musée imaginaire de monsieur-le-ministre. Et sont toujours là : le roi David jouant de la harpe sur un tabouret, et le Christ arrachant Adam et Eve aux griffes de l'enfer. Sous le sol du chœur de la petite église de Tavant, on remue beaucoup, le bien et le mal se font la guerre. Tandis qu'en haut, sur le cul-de-four, le Christ veille. Encore des peintures...

Nous arrêterons là, mais vous continuez sans quitter cette route qui passe par l'Ile-Bouchard où un prieuré en ruine – le prieuré Saint-Léonard – montre son grand chœur ouvert en plein ciel. Les chapiteaux y sont remarquables ; puis par Loches – qui vaut qu'on s'y arrête pour la collégiale Saint-Ours, son portail, pour toute la ville, ses murailles, son donjon, son château, ses maisons. Pousser alors jusqu'au Liget, où, en plein bois, au fond d'un vallon, vous découvrirez la chartreuse. C'est là qu'on vous donnera les clefs pour le petit oratoire circulaire marquant l'emplacement de la première construction. Il est au milieu d'un champ de fèves et de tournesols, et lui aussi est couvert de fresques romanes. Du Liget vous pouvez faire étapes à Selles pour les reliefs sculptés sur les murs extérieurs de l'église ; et finir à Saint-

connaissances et participez à un grand concours. En six étapes. Voici la dernière.

Aignan, dans la crypte qui sent la terre battue et le moisi. Pauvre crypte, pauvres fresques de diverses époques. On n'y comprend plus grand-chose, l'envie d'en savoir davantage vous prend. Mais chez le libraire du coin il n'y a rien. La seule monographie existante sur l'église est épuisée. Il faudrait 70 000 F pour en faire une autre. Reste le Zodiaque Touraine. Les touristes n'ont pas l'air d'affluer, les cartes postales sont si minables qu'on n'a pas envie de les acheter, un escalier de pierre dédié à Ronsard conduit au chevet. La pierre est blanche, le ciel est bleu comme un paquet de cigarettes ultra légères. De retour à Paris, penser à faire un saut au Musée des monuments français...

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) La quasi confidentielle *Revue de l'Art* (éditions du CNRS) a publié en 1981 deux études sur les fresques romanes de Vendôme : « Style et technique », par Jean Taralon ; « Iconographie », par Hélène Toubert.

(2) Une exposition sur Saint-Savin a été inaugurée en juillet, *in situ*, pour marquer le classement, cette année, de l'abbaye au patrimoine mondial. Elle comporte trois volets : le premier retrace l'historique de l'abbaye ; le second présente les fouilles effectuées en 1979 à la suite de la découverte fortuite d'une base de colonnette dans la zone des bâtiments conventuels. Ces fouilles ont permis de mettre à jour une salle capitulaire en contrebas du cloître. Le troisième volet concerne la restauration des peintures murales de l'église. A la plaquette consacrée aux peintures de la nef (1976) vient s'ajouter une étude plus complète de l'abbaye par Yves-Jean Riou (publiée par l'Inventaire général, région Poitou-Charente, troisième trimestre 1984).

Bibliographie

Il n'y a pas d'ouvrage d'ensemble récent consacré à la peinture murale romane en France. Aussi faut-il avoir recourt soit à des ouvrages anciens, soit à des études ponctuelles publiées dans *le Bulletin monumental* ou *la Revue de l'art* pour avoir une idée des recherches et des travaux récents effectués.

Henri Focillon : *Peintures romanes des églises*, Paris, 1938.

Paul Deschamps et Marc Thibout : *la Peinture murale en France. Le Haut Moyen Age et l'époque romane*, Paris, 1951.

André Grabar : *la Peinture murale*, Genève, 1958.

Paul-Henri Michel : *la Fresque romane*, Paris, 1961 (« Idées-Art », Gallimard).

Otto Demus : *la Peinture romane, Paris*, 1970 (ouvrage de base, le plus actualisé).

Val-de-Loire roman (Zodiaque). Texte de Dom Jean-Marie Berland (pour Saint-Aignan, Lavardin, Montoire, Saint-Jacques-des-Guérets).

Tourraine romane Zodiaque). Texte de Charles Lalong (pour Tavant, l'île Bouchard, Loches, Le Liget).

Précision. — Dans la question nº 6 de l'étape nº 5 (*le Monde Aujourd'hui*, daté 12-13 août), il fallait lire : « ... trente-six vieillards de l'Apocalypse » et non « trente-deux » comme nous l'avons indiqué par erreur.

Mystère du grégorien

Tradition perdue et travail d'aujourd'hui.

LORSQU'ON essaie de se représenter ce que pouvait être la musique occidentale à l'époque romane, force est de se tourner vers le chant grégorien ; depuis la réforme de Vatican II, on ne l'entend plus guère dans les églises, mais il a fait, ces dernières années, de furtives apparitions en concert sans obtenir toujours un succès comparable à celui que rencontrent les moines du Tibet ou de Japon, les chorales orthodoxes, voire même les ensembles polyphoniques corses ou sardes, qui ne jouissent pas cependant du privilège de l'exotisme. Il est vrai que le chant grégorien des concerts n'a en commun que le nom avec celui qu'on pouvait entendre naguère dans les églises, et dont les mélomanes catholiques ont gardé un souvenir teinté de nostalgie. En effet les chants qu'ils connaissaient étaient d'une époque tardive (la *Messe des Angles* — dite *Messe des Anges* — date de la fin du quinzième siècle), tandis que le véritable grégorien, celui qui intéresse les musicologues, est antérieur au onzième siècle.

Il peut sembler arbitraire de décider que le chant grégorien, dont on ne saurait dater la naissance avec précision et qui ne doit rien au pape Grégoire le Grand (540-604), à qui on en a attribué la paternité trois cents ans après sa mort, cesse d'être authentique à partir du onzième siècle, puisqu'on a continué à ajouter de nouveaux chants jusqu'au seizième siècle. Cependant, c'est à cette époque que l'invention de la notation, venue au secours d'une tradition orale (jugée défaillante à tort ou à raison, l'a définitivement anéanti.

Il est facile d'imaginer tout ce que les chants des premiers chrétiens empruntaient à la tradition hébraïque, et les transformations opérées au contact des traditions gréco-romaines et celtiques ; il y avait alors autant de chants différents que de chapelles, l'unité venait des textes et, sans doute, d'une façon de comprendre le chant sacré qui s'est perdue précisément avec la notation, car l'expérience apprend que plus on note moins on sait.

Depuis le milieu du siècle dernier, les moines de l'abbaye de Solesmes ont entrepris un immense travail de réhabilitation et de reconstitution du chant grégorien. Ce faisant, leur souci de transcription et leur recherche d'interprétation des textes n'ont fait que rendre le problème plus aigu, car comment réanimer ce qu'on a voulu fixer trop solidement ? Autant espérer faire voler un oiseau après lui avoir coupé les ailes...

Notation de l'école bolognaise (Xᵉ-XIᵉ siècles).

De toute manière la tradition du chant grégorien s'était perdue depuis trop longtemps, et il était naturel, dans un premier temps, de tenter de l'appréhender à travers les outils de notre sensibilité.

Les progrès ont d'ailleurs été assez rapides, et l'époque où l'on jugeait utile d'accompagner à l'orgue le chant grégorien est révolue depuis longtemps. On s'accorde également sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'un chant communautaire (sauf pour de brèves répliques) mais que son exécution était confiée à des chantres spécialisés. Pourtant, la question reste entière de savoir comment chanter, car il ne suffit pas d'établir une correspondance entre la notation en notes carrées — ou celle, plus primitive, dite neumatique, où le dessin mélodique est seulement suggéré — et la nôtre, car, toute notation n'étant qu'un réseau de conventions, on ne fait que multiplier les risques de mésinterprétation.

La première chose est donc d'oublier l'invention du solfège et de tout ce qu'il a engendré, depuis la définition rigoureuse des valeurs rythmiques jusqu'à la notion plus récente de tempérament égal, inventée il y a deux siècles pour permettre aux instruments à clavier de sonner aussi bien dans toutes les tonalités. On sait la place primordiale qu'allait dès lors occuper le piano, capable de remplacer à lui seul tout un orchestre, et devenant l'étalon : les instruments à cordes ou à vent, et jusqu'aux chanteurs, devront s'efforcer d'émettre entre les sons des intervalles aussi indifféremment exacts que ceux du piano... Comme ils en sont souvent incapables, pour des raisons physiques élémentaires, mais que l'oreille moderne a été formée par le piano, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on invente actuellement des instruments électroniques capables de fournir ce que nous appelons des intonations justes, mais c'est au détriment de la richesse du timbre et de l'expressivité mélodique.

A l'époque romane, on ne connaissait ni le piano ni cette conception rigide de la justesse, et si l'on doit supposer que les hommes de cette époque n'avaient pas moins que nous l'idée d'une perfection, on est tenté d'en déduire que le chant grégorien, en tant que chant sacré destiné à exprimer les plus hautes valeurs spirituelles du temps, n'était rien d'autre que la recherche d'une parfaite justesse d'expression, car dans toutes les traditions religieuses, qu'il s'agisse de celles qui ont influencé de près ou de loin le christianisme naissant ou de celles qui lui sont étrangères, *« le Divin est déjà dans l'énonciation juste de son nom »*.

Cette réflexion sur la spécificité du chant sacré et son application au grégorien est le fruit des recherches de Iégor Reznikoff (professeur à l'université de Paris-X - Nanterre), qui l'a livrée il y a déjà quelques années, notamment lors du congrès de musique grégorienne de Strasbourg en 1975 (1) et qu'il a mise en pratique de façon extrêmement convaincante dans l'enregistrement des *Alleluias et offertoires des Gaules* paru chez Harmonia Mundi (nº 1044). La place qu'il accorde à la résonance du lieu, qui permet au chantre d'entendre l'écho de sa propre voix et de trouver toujours, par référence à la tonique constamment réexprimée, — en pinçant une corde par exemple, — l'intonation acoustiquement juste, constitue une hypothèse des plus séduisantes. Enfin l'attention qu'il porte aux techniques orales des diverses traditions du Bassin méditerranéen favorise un salutaire retour aux sources. On ne saurait affirmer pour autant que c'est comme cela seulement qu'on doit aborder et chanter le grégorien, qu'aucune autre voie n'est possible, mais c'est un sérieux avertissement sur ce qu'il ne doit pas être : une pratique figée dans une prétendue tradition.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Le texte de cette conférence a été publié dans la revue *Vie spirituelle*, novembre/décembre 1977, aux Editions du Cerf. On peut également se reporter aux Actes du colloque de musique et de littérature médiévales de l'université d'Amiens 1980.

Règlement du concours (*extraits*)

– Ce concours est ouvert à toute personne majeure au 31 août 1984 résidant en France métropolitaine. Les participants devront inscrire leurs réponses sur les bulletins-réponses prévus à cet effet, et les adresser, en courrier simple suffisamment affranchi, à :

CONCOURS
« LE MONDE » — ZODIAQUE
WEBER DIFFUSION
Boîte postale nº 512
75626 Paris Cedex 13

au plus tard le vendredi 31 août 1984 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Les réponses inscrites ailleurs que sur les bulletins-réponses découpés dans le journal ou demandés à la société Weber Diffusion ne seront pas prises en considération.

Tout bulletin-réponse illisible, raturé, surchargé, incomplet, présentant un gommage ou une anomalie quelconque, sera refusé.

La participation est limitée à un bulletin-réponse par foyer et par concours hebdomadaire.

Les ex aequo seront départagés par la question subsidiaire, dont le texte sera examiné par un jury en fonction des critères suivants : originalité, concision, élégance de style.

Le concours sera dépouillé par la société Weber Diffusion sous le contrôle de Mᵉ Pascal Robert, huissier de justice à Paris.

Le concours est doté de 100 prix pour chaque série de questions hebdomadaires ; ces lots sont les suivants (selon la disponibilité des titres au moment de la remise des prix) :

1ᵉʳ prix : une collection complète de *la Nuit des temps* - 58 volumes.

2ᵉ prix : une collection des titres français de *la Nuit des temps* - 36 volumes.

3ᵉ prix : une collection complète de *l'Introduction à la nuit des temps* - 9 volumes.

4ᵉ - 5ᵉ prix : un *Saint Benoît, Père de l'Occident*.

6ᵉ - 7ᵉ prix : une *Europe musulmane*.

8ᵉ - 9ᵉ prix : un *les Lombards*.

10ᵉ - 14ᵉ prix : une *Histoire de l'art* - 2 volumes.

15ᵉ - 19ᵉ prix : un *Glossaire*.

20ᵉ - 24ᵉ prix : une *Bourgogne romane*.

25ᵉ - 50ᵉ prix : une *Initiation à l'art roman*.

61ᵉ - 100ᵉ prix : un *Itinéraire roman en...* ».

En aucun cas, la contre-valeur des prix ne pourra être obtenue en espèces.

Les prix attribués aux gagnants seront adressés par la société Weber Diffusion à l'adresse figurant sur le bulletin-réponse.

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité et de la décision des sociétés organisatrices en dernier recours sur toutes les contestations qui pourraient se présenter.

Le texte de celui-ci est, avec les réponses exactes, déposé en l'étude de Mᵉ Pascal Robert, huissier de justice, 148, rue Montmartre, 75002 Paris.

Le règlement complet de ce concours peut être obtenu sur simple demande écrite faite à la Société Weber Diffusion, 24-28, rue du Moulinet 75013 Paris. Tél. : 580-31-59.

Le *Monde Aujourd'hui* a déjà publié dans sa série « Un été roman » : 1ʳᵉ étape : l'Auvergne (15-16 juillet) ; 2ᵉ étape : sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle (22-23 juillet) ; 3ᵉ étape : la Provence (29-30 juillet) ; 4ᵉ étape : la Bourgogne (5-6 août) ; 5ᵉ étape : la Normandie (12-13 août).

Concours Le Monde Zodiaque

5ᵉ étape



1 Sur cette mosaïque de l'église de Lescar, un chasseur mutilé porte une curieuse prothèse en bois. Cette représentation originale se rencontre plusieurs fois dans la sculpture romane, en particulier dans les Pyrénées. Citez au moins deux des trois endroits de cette région où on la trouve.

____

2 Qui a inventé le terme d'« art roman » ?

____

3 Sous quel nom lié à une importante fondation connaît-on mieux Witiza, prince wisigoth ?

____

4 A l'église de Maguelone, en Languedoc, qu'a-t-on utilisé pour faire le linteau de la porte ?

____

5 De quand date et qui a fait construire la première basilique de Narbonne ?

____

6 Quel est le desservant de paroisse qui a fait graver son nom et ses titres sur le portail d'une église romane de Bourgogne ?

____

Question subsidiaire :

Donnez en cinq lignes ce qui, selon vous, caractérise le mieux l'art roman dans le val de Loire.

____

Nom : ______________________

Prénom : ______________________

Adresse : ______________________

Chaque « étape » constitue un concours indépendant.
Ce questionnaire est à retourner avant le 31 août 1984 à minuit (le cachet de la poste faisant foi), en courrier simple suffisamment affranchi à :
Concours *le Monde* - Zodiaque
Weber diffusion. Boîte postale nº 512, 75626 Paris CEDEX 13.

Les aventures de la raison *dans la pensée et la science contemporaines.*

NOUS continuons la publication des réponses à notre questionnaire sur l'usage de la raison dans la pensée et la science contemporaines.

La critique des grands systèmes d'explication (scientifiques, philosophiques, politiques...), les crises internes traversées par de nombreuses disciplines, l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs du savoir, les références souvent explicites à la subjectivité ou à la métaphysique, les interrogations autour des notions de vérité, de progrès, de preuve, d'expérience, de méthodologie, d'argumentation, de quantification, ont conduit de nombreux chercheurs à remettre en question l'usage classique de la raison dans les recherches contemporaines.

● En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent-elles remises en cause par les découvertes de notre époque ?

● Pouvez-vous en donner quelques exemples ?

● Comment situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ?

● Parmi les nouvelles approches de la rationalité contemporaine, quelles sont celles qui vous semblent particulièrement fécondes ?

Nous publierons la semaine prochaine d'autres réponses.

CHRISTIAN DESCAMPS et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Le Monde a déjà publié les réponses de Jean-François Lyotard, René Thom, Tzvetan Todorov, Michel Tournier (*le Monde Aujourd'hui* daté 1er-2 juillet) ; Alain Touraine, Fernand Braudel, Gérard Genette, Ilya Prigogine, Serge Lahaut, Vincent Descombes (*le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 juillet) ; François Châtelet, Lucien Sfez (*le Monde Aujourd'hui* daté 15-16 juillet) ; Jean-Claude Pecker, Gilbert Durand (*le Monde Aujourd'hui* daté 22-23 juillet) ; Henri Laborit, Lucien Sève (*le Monde Aujourd'hui* daté 29-30 juillet) ; Jürgen Habermas (*le Monde Aujourd'hui* daté 5-6 août) ; Albert Jacquart, Abraham Moles (*le Monde Aujourd'hui* daté 12-13 août).

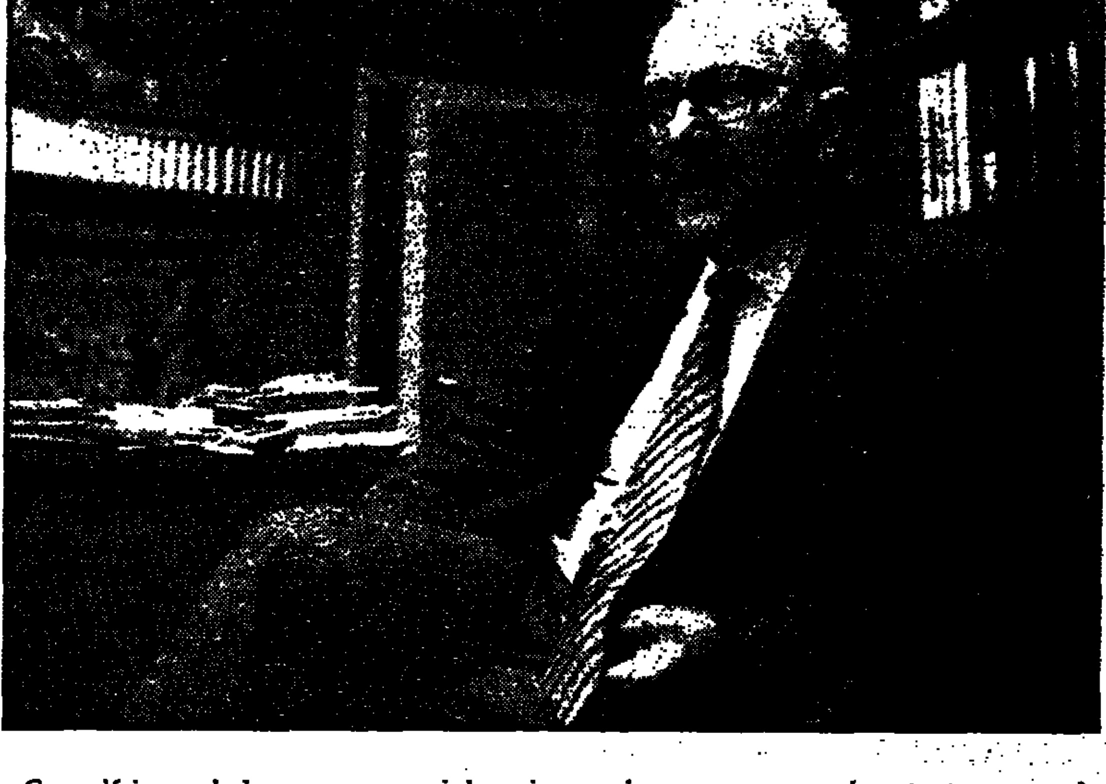
Les titres sont de la rédaction.

La création, la politique et la foi

par Roger Garaudy

LA tâche de la raison est de poser et de résoudre les problèmes permettant aux hommes de créer un avenir à visage humain. Aujourd'hui, elle ne joue pas ce rôle. Pourquoi ?

Parce que ce qu'on a pris l'habitude d'appeler « la raison » est une raison « positiviste », c'est-à-dire une raison infirme, mutilée de sa dimension essentielle : elle ne pose plus le problème des *fins*, mais seulement celui des *moyens*. Si bien que nous disposons de moyens gigantesques pour atteindre n'importe quelle fin, même criminelle. On a confondu le pragmatisme avec la philosophie de l'action : en posant seulement la question du *comment ?* et jamais celle du *pourquoi ?* Dans cette voie, la science dégénère en scientisme, la technique en technocratie, la politique en machiavélisme.


AVENTURIER/GAMMA

Le scientisme est une forme de superstition, ou plutôt d'intégrisme totalitaire fondé sur ce postulat : la « science » peut résoudre tous les problèmes. Ce qu'elle ne peut mesurer, expérimenter et prédire n'existe pas. Ce positivisme réducteur exclut les plus hautes dimensions de la vie : l'amour, la création artistique, la foi.

La technocratie est cette forme de somnambulisme d'une technique pour la technique, ne se posant jamais la question des fins. Elle se fonde sur ce postulat : tout ce qui est techniquement possible est souhaitable et nécessaire. Cette « raison » engendre les pires déraisons. Y compris l'arme nucléaire et la « guerre des étoiles ». C'est une religion des moyens.

Le machiavélisme, c'est l'animalité d'une politique définie par une technique de l'accès au pouvoir et non par une réflexion sur les fins de la communauté humaine, et, *ensuite*, la mise en œuvre des moyens pour atteindre ces fins.

Ces « dérives » de la raison infirme, positiviste, conduisent le monde à la mort, non par manque de moyens mais par absence de fins.

Tel est le problème majeur qui se pose aujourd'hui à l'Occident : celui des priorités, des fins, des valeurs, du sens. D'une réflexion ne portant pas seulement sur la possibilité et les méthodes des sciences et des techniques, mais d'abord sur leurs fins : quels objectifs doit s'assigner la recherche scientifique pour servir à l'épanouissement de l'homme, et non à sa destruction ? Le problème premier est de lier la science expérimentale, qui est découverte des moyens, à la sagesse, qui est recherche des fins : remontée de fins subalternes à des fins plus hautes, en direction de la fin dernière. Alors la critique de la connaissance prendra son véritable sens en ne reliant pas seulement la science à la sagesse, mais aussi la sagesse à la foi ; car ni la science, dans sa recherche des causes, ni la sagesse, dans sa recherche des fins, ne peuvent atteindre ni la cause première ni la fin dernière. La foi commence où finit la raison. Pas avant. Pas avant que la raison plénière, celle qui recherche à la fois les causes et les fins, ait mis en œuvre tous ses pouvoirs.

Ce mouvement, dans sa plus totale liberté, amène la raison à prendre conscience à la fois de ses limites et de ses postulats. La foi n'est plus alors ce qui contredit ou contraint la raison, mais au contraire ce qui l'empêche de s'enfermer sur elle-même dans cette « suffisance » qui est le contraire de la transcendance. La foi est une raison sans frontière.

Dans la première moitié de ce siècle, le développement des sciences nous a fait prendre conscience, par la relativité et les quanta, qu'elle n'est pas devant le monde comme devant un « donné », mais comme devant une œuvre à créer, et toujours en naissance.

Dans la deuxième moitié de ce siècle, la décolonisation, en nous rendant le contact avec les sagesses de trois mondes, a rendu possible un effort pour relativiser la «raison» occidentale, celle qui, avec Descartes, excluait la réflexion sur les fins, celle qui, avec le positivisme d'Auguste Comte, prétendait réduire le monde à la seule dimension des faits et de leurs lois. Celle qui, depuis Platon et Aristote, a élaboré une philosophie de l'être, au lieu d'une philosophie de l'acte. Dieu n'est pas un être, c'est un acte : l'acte de créer l'être. La raison de l'homme n'est pas le reflet des structures d'un être, elle est l'acte de la création continuée. Nos «produits» et nos institutions ne sont que le sillage fossilisé de notre raison créatrice.

Le débat sur la raison n'est pas un débat académique. La «raison» positiviste, infirme, mutilée, est en train d'assassiner nos petits-enfants. L'obliger à devenir raison plénière, à réfléchir sur les fins et sur le sens, c'est l'empêcher de rester la servante de la «nécessité» et du «hasard» de Monod, d'une vie qui serait la «passion inutile» de Sartre, ou l'«absurde» de Camus.

Refuser la réflexion sur le sens et les fins, c'est mutiler l'homme de sa dimension transcendante : le monde n'est plus alors que l'arène sanglante où s'affrontent aveuglément les volontés de croissance et les volontés de puissance des nations ou des individus, avec leurs «équilibres de la terreur». Le résultat, l'«événement», est alors, comme écrivait Marx, *« quelque chose que personne n'a voulu »* : une crise, une guerre, une Europe ne sachant que faire des viandes et du beurre de ses frigorifiques, et un tiers-monde voué à la faim, ou une archaïque bataille de l'école, oubliant le problème central : celui des fins de l'éducation et de l'éducation des fins.

L'épopée humaine de millions d'années peut aujourd'hui capoter : nous avons, pour la première fois dans l'histoire, les moyens techniques de détruire toute vie, si une raison plénière ne leur assigne d'autres fins.

Tenir les deux bouts de la chaîne : conscience des fins et de la foi, science des moyens et des techniques pour les réaliser.

En un siècle où le monde a changé plus qu'en des millénaires, il n'y a que les déjà morts qui n'ont jamais changé.

Pour ma part, à travers les communautés qu'une foi fait vivre : chrétiennes, marxistes, musulmanes (ou sagesses de l'Orient), et dont la complémentarité peut seule assurer la survie, je continue à croire, depuis un demi-siècle de vie militante, que la raison consiste à découvrir le point où l'acte poétique de création, l'action politique, et l'acte de foi, ne font qu'un.

Les mille plateaux de la pensée

par Marc Guillaume

LA rationalité, cette modalité parmi d'autres de compréhension et de représentation du monde, n'a guère cessé, au cours de l'histoire de l'Occident, d'étendre ses domaines d'application et de repousser les autres modes d'appréhension. Elle s'est déployée dans l'espace des spéculations abstraites, dans l'explication du monde physique, dans la technique et, forte de ses conquêtes, elle a été appelée à fonder des explications globales de l'histoire et du social.

Ces déploiements de la raison dans de nouveaux territoires n'ont été ni successifs ni indépendants. Il a fallu d'autres conceptions de l'homme et de la société pour qu'une analyse rationnelle du monde physique soit possible, et inversement les progrès de la maîtrise de la nature ont conforté la généralisation de méthodes de gestion rationnelles, mises en œuvre par de grandes organisations. Au cours de sa progression, la rationalité a écarté diverses considérations transcendantes (l'essence divine du nombre chez les Grecs, les cosmogonies religieuses du Moyen Age). Elle a purifié les explications scientifiques de ce qui relevait de l'alchimie ou de l'astrologie, des croyances communes et des observations empiriques fragiles. Elle a enfin accompagné l'évolution des rapports de force en contribuant à modifier des positions traditionnelles ou éthiques, ce qu'illustre particulièrement bien le développement économique et ses rationalisations successives.

Mais cette extension de la rationalité, en même temps qu'elle affermissait la rigueur de vastes champs disciplinaires, n'en assurait ni le sens ni le fondement. Il est impossible de démontrer que le développement de ces champs rationnels (des mathématiques, de la technologie, de l'organisation économique) est lui-même rationnel. Il est même possible de montrer que c'est indémontrable.

A cet égard, la raison est comparable à ce que les mathématiciens appellent la raison d'une série et qui permet de la définir entièrement, mais à la condition de connaître le premier terme et les limites de validité. La raison aussi permet de compléter les systèmes, d'assurer leur cohérence logique et leur efficacité technique, mais elle n'éclaire en rien les choix fondamentaux et les significations ultimes.

Les constructions rationnelles se sont donc édifiées sur du vide et, ce faisant, elles l'ont masqué. Elles ont ainsi rendu possible la croyance en une explication totalement rationnelle du monde. Cette articulation d'une rationalité interne et de la croyance irrationnelle que celle-ci suffit a constitué le paradoxe sur lequel se sont bâties les sciences humaines et sociales.

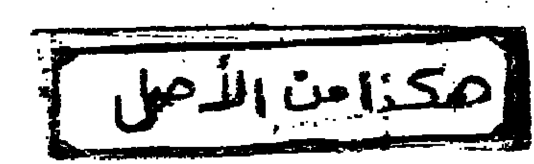
L'ère de cette croyance et des grands récits qui l'accompagnaient est close. Il y a même près d'un siècle que sa fin a été annoncée, le plus souvent sur un ton apocalyptique, tandis que l'affaiblissement et le morcellement des représentations dominantes, les crises, les répressions et les massacres ont achevé de discréditer, dans l'ordre des faits, les grands systèmes de pensée et en particulier le dernier d'entre eux, le marxisme.

Les grands récits et les explications globales ont donc cessé d'être crédibles. Un travail de deuil suffisant à cet égard a été accompli avec toutes les pensées de la fin qui se sont succédé depuis un siècle. Une fin qui n'est d'ailleurs pas nécessairement celle de la raison, mais devrait être seulement celle de son mésusage totalitaire qui a privé les hommes et les communautés de leurs responsabilités morales et de la maîtrise de leur destin.

S'il devient clair que la raison ne fonde jamais rien en dernière instance, elle peut retrouver, en une place seconde mais pertinente, une vigueur nouvelle. Cessant d'être une grande machine à produire une « vérité » d'un seul tenant, le monothéisme laïc des Lumières, elle n'en a pas moins sa place dans une multiplicité d'agencements locaux, d'isolats de la pensée. La raison doit se faire archipel pour que la dissolution déjà commencée des grands ordres — l'ordre économique, politique, médical, etc. — ne débouche pas sur une suite interminable d'affrontements et d'instabilités. De nouvelles formes de lien social sont à inventer, non plus fondées sur de faux consensus, mais sur l'acceptation de dissensus à la fois radicaux et pas nécessairement conflictuels, sur le respect des différences et des indifférences. Car se débarrasser de la croyance que tout relève d'une commune mesure, c'est aussi changer le régime de la conflictualité. La carte des vérités sera certainement plus difficile à dresser, mais la rationalité, dans cette géologie complexe, restera une structure essentielle si elle sait respecter les fractures du social et les mille plateaux de la pensée.

● Economiste et sociologue. Professeur à l'Université de Paris-X Dauphine et à l'Ecole polytechnique. Auteur notamment de l'*Anti-économique*, avec Jacques Attali (PUF), du *le Capital et son double* (PUF) et de l'*Eloge du désordre* (Gallimard).





la foi

Sollicitude exagérée

par Dan Sperber

LA raison a ses ardents défenseurs, ses révisionnistes et ses contempteurs. La véhémence de leurs débats n'a d'égale que le flou de l'enjeu. Plus rares, ou en tout cas plus discrets, sont ceux pour qui la raison est d'abord un ou plusieurs objets d'étude. Les logiciens étudient la rationalité abstraite, c'est-à-dire un ensemble de critères formels garantissant le bien-fondé d'une inférence ou d'une décision. Les psychologues, eux, étudient la raison concrète, c'est-à-dire la capacité qu'ont les êtres humains d'effectuer des inférences ou de prendre des décisions.

La raison humaine qu'étudient les psychologues est-elle conforme à la rationalité abstraite qu'étudient les logiciens ? Autrement dit, les inférences et les décisions humaines sont-elles bien fondées ? Si elles ne l'étaient pas du tout, nous ne serions pas ici à en débattre : *Homo sapiens*, plus sans doute qu'aucune autre espèce animale, doit sa survie à ses capacités cognitives. Mais justement : la raison humaine, produit d'une évolution biologique, est remarquablement adaptée aux



JACQUES GRAF

besoins cognitifs des premiers humains, ces primates bipèdes vivant de cueillette et de chasse.

La condition humaine s'est transformée ; le cerveau humain, lui, est resté le même. De plus en plus souvent, la raison a été employée à des tâches pour lesquelles elle n'était pas biologiquement préparée. Les résultats ? Ils laissent parfois à désirer : le raisonnement statistique spontané, par exemple, est d'une faiblesse notoire. Lorsque, tout de même, la raison s'acquitte correctement de ses tâches nouvelles, c'est au prix d'exercices mentaux pas moins surprenants que les contorsions physiques prônées par le yoga.

Aller au-delà de la raison spontanée en soumettant le raisonnement aux critères d'une rationalité abstraite : c'est de cette contorsion mentale originelle que procèdent les sciences. En procède encore le projet souvent caressé, jamais mené à bien, de rationaliser la vie publique et privée. En procèdent enfin de nombreux discours politiques et moraux tenus au nom de la raison, voire au nom de la science, mais qui n'en sont pas pour autant rationnels ou scientifiques.

La raison mentale, chacun croit en être si bien pourvu, et y trouve tant d'avantages, que nul ne songe sérieusement à s'en défaire. Il n'y a donc guère lieu de la défendre. Mais qui sait vraiment comment cette raison fonctionne ? Il s'agit donc de l'étudier. Depuis une vingtaine d'années, la psychologie cognitive a connu un remarquable essor, stimulé par le développement des ordinateurs et de la théorie mathématique dont ils procèdent, et aussi par la révolution chomskyenne en linguistique. On est toujours loin de savoir comment les humains raisonnent, mais on commence à pouvoir formuler des hypothèses intéressantes et testables en la matière, comme en témoignent, entre autres, les travaux d'un Fodor ou d'un Johnson-Laird, et, dans le domaine du raisonnement statistique, ceux de Kahneman et Tversky.

La rationalité abstraite prend la forme de principes logiques dont la validité s'impose à tous ceux qui les comprennent. La rationalité abstraite, en ce sens, est à elle-même sa propre défense. Les relativistes ont beau répéter que les principes logiques ne sont qu'en apparence universellement valides, ils n'ont pas encore trouvé le moyen de dissiper cette apparence, ou au moins d'expliquer d'où viendrait qu'elle soit si tenace.

Plutôt que de défendre ou d'attaquer la rationalité abstraite, il vaut mieux, là encore, étudier. Les critères de rationalité dont on dispose auront permis de mettre en lumière certaines faiblesses de la raison spontanée. Ils auront aidé au développement des connaissances scientifiques. Ces critères de rationalité sont toutefois incomplets ; ils ne permettent pas d'évaluer le bien-fondé de toute inférence ou de toute décision. Seule la logique de la déduction est assez bien comprise ; or les formes de raisonnement les plus communes ne sont pas déductives, mais « inductives ». En dépit de l'œuvre de philosophes tels que Popper, Carnap ou Goodman, les règles de l'induction demeurent obscures ; l'existence même de telles règles est controversée.

Puisque notre raison spontanée n'est pas entièrement fiable et que nos critères abstraits ne s'appliquent pas partout, comment prétendre rationaliser la vie privée et publique sous tous ses aspects ? Il est douteux, de toute façon, qu'il soit conforme à la raison de vouloir tout soumettre à la raison. Quant aux grands discours moraux et politiques tenus péremptoirement au nom de la Raison ou de la Science (avec majuscules, bien sûr), ils frisent l'imposture et visent surtout à conforter l'autorité de ceux qui les tiennent. Le vrai rationalisme en matière de morale ou de politique est, lui, prudent et modeste ; il est caractérisé par des interrogations et des hypothèses, plutôt que par des prescriptions.

A des arguments de raison, on ne peut opposer que deux types d'arguments ; soit de meilleurs arguments de raison, soit des arguments d'autorité. Si, parfois, la défense de la raison déguise l'apologie d'une autorité, les attaques contre la raison, elles, ne se déguisent même pas : elles n'ont pas d'autre fondement que l'autorité réelle ou supposée de ceux qui les mènent, et pas d'autres moyens que la séduction ou le coup de force.

Une sollicitude exagérée pour la raison, qui traverserait une grande crise, qui serait bien malade, la pauvre, est le dernier moyen de séduction des contempteurs de la raison. La raison et la rationalité ne se portent pas si mal que cela. En fait de crise, ce qui se passe, au moins depuis le dix-huitième siècle, avec quelques à-coups mais sans catastrophe, c'est que mieux nous connaissons la raison et la rationalité, et plus nous nous rendons compte que nous les connaissons peu et que leur étude, pourtant plus de deux fois millénaire, ne fait que commencer.

● **Anthropologue. Auteur de *le Savoir des anthropologues* (Hermann).**

Une fragilité féconde

par André Green

NOM d'un mouvement philosophique au dix-huitième siècle, l'idéologie, aussitôt née, a été dénigrée. Le dix-neuvième siècle a achevé de discréditer et la chose et le nom. Pourtant, malgré la péjoration qui lui est attachée, j'ai la conviction que nous souffrons cruellement aujourd'hui de l'absence d'une idéologie, pris entre la masse écrasante des faits que nous n'arrivons plus à ressaisir par la pensée et le morcellement des théories qui, devenues plus prudentes à l'égard des synthèses fragiles d'hier, n'en témoignent pas moins d'une démission face à la nécessité d'une vision claire et cohérente de notre horizon conceptuel.

Si l'on accorde un sens plus neutre à l'idéologie de fait, à défaut de la pensée qui nous en restituerait l'intelligibilité, on se rend compte, *a posteriori*, que, depuis une trentaine d'années — le temps d'une génération, — c'est bien le bouleversement du statut de la raison qui en est l'événement majeur. L'enjeu de la discussion n'était pas de nature purement spéculative. On devinait dans ses plis d'obscures manifestations d'une angoisse collective diffuse.

Au cours de ce siècle, deux champs du savoir se sont partagé la préséance : l'histoire et la science. Le matérialisme, depuis Marx, nous proposait une nouvelle manière de penser la causalité : une raison historique et sociale, infrastructurelle et supra-individuelle. Sa capacité à séduire s'étayait sur notre désir de mortifier notre égoïsme. Il fallut bien, cependant, nous rendre à l'évidence. Les sacrifices qui nous étaient demandés, loin de nous rédimer, avaient abouti à une société pire encore que celle d'où notre individualisme borné tirait bénéfice. La science, de son côté, avançant, sous des allures de fourmi, à pas de géant, comblait patiemment le retard qu'elle présentait par rapport aux théories historiques. Mais, bientôt, elle buterait sur l'éthique.

C'est il y a trente ans que s'amorça le virage. Claude Lévi-Strauss, dans *la Pensée sauvage*, traitant des relations entre histoire et dialectique, prit Sartre à partie. Il y affirmait, entre autres, ceci : *« Toute raison constituante suppose une raison constituée »*, contestant le privilège dont jouissait l'histoire auprès de l'auteur de la *Critique de la raison dialectique*. La raison constituée, raison de la raison constituante, serait le produit du jeu combiné de mécanismes biologiques (déjà le cerveau !) et psychologiques. A la croisée des chemins, ce sont la linguistique et la psychanalyse qui sont ici convoquées. Lévi-Strauss venait s'insérer en troisième larron dans la controverse qui avait opposé Sartre et Merleau-Ponty, ce dernier venant de disparaître. N'avait-il pas, autour des années 50, redécouvert Saussure et Freud ? Quel malentendu, pourtant, puisque l'auteur des *Aventures de la dialectique* consacrait ses derniers efforts à penser le concept de chair, alors que Lévi-Strauss s'attachait à cerner le squelette de la pensée. Qu'importe ! Le structuralisme était en chemin, au corps défendant de ses représentants progressant en marche dispersée. La raison analytique décriée prenait sa revanche contre sa sœur dialectique.

En fait, la substitution de Lévi-Strauss à Merleau-Ponty prit un sens autrement important. Lévi-Strauss incarna un mouvement de pensée qui revendiquait le droit à une réflexion divorcée de la philosophie, parce que fondée sur une praxis (d'où la référence à Marx et à Freud, dont c'est peut-être le seul point commun). Une nouvelle *« critique de la raison pratique »* était née avec le structuralisme. L'allégeance scientifique du structuralisme devait nous protéger des aveuglements passionnels de l'engagement par une suspicion jetée sur le manifeste et l'actuel. L'occidentalocentrisme infiltrait notre idéologie. Naquirent alors les analyses parallèles de Foucault sur la relativité historique du concept d'homme et de Derrida sur les concepts d'une métaphysique qui n'était propre qu'à l'Occident. Une nouvelle idéologie se mettait en place, adoptant les valeurs différentes fondées sur le relativisme, le refus des généralisations, l'exaltation de la subjectivation, le sujet calculateur se substituant au Moi haïssable et pour beaucoup, sinon tous, la déférence à l'égard du modèle mathématique. D'autant que celui-ci investissait maintenant des domaines au seuil desquels il piétina pendant longtemps (biologie, linguistique et même une certaine psychanalyse, celle de Lacan).

On a dit qu'en 1968 les structures étaient descendues dans la rue. Si cela n'ébranla guère certains piliers du structuralisme — l'événement n'étant qu'une péripétie, — d'autres en furent affectés au point de mettre en doute le pouvoir qu'ils avaient accordé à cette raison analytique pratique. On assista alors à une protestation dépitée contre l'ossification structurale. Le penseur-poète Nietzsche coiffa au poteau ses acolytes de circonstance, Marx et Freud, réunis naguère dans le triumvirat des philosophes du soupçon.

Il fallut redistribuer les cartes. L'intelligentsia porta son écoute du langage davantage du côté de la sémiotique, elle fut sensible aux accents d'une anthropologie moins détachée, et on commença à penser que Lacan n'était peut-être pas toute la psychanalyse (on redécouvrait Reich et Groddeck, on s'aperçut de l'existence de Winnicott de l'autre côté de la Manche). Mais ces *aggiornamenti* ne suffirent pas. Tandis que les structuralistes « sérieux » poursuivaient leur travail, l'intelligentsia se mettait en quête d'autres têtes chercheuses.

C'est à ce moment que la raison précaire des années 60 éclata sous deux tendances radicalement opposées. D'un côté, on assista à la résurrection de la pensée religieuse. A vrai dire, elle n'avait jamais été absente du débat — très tôt, Ricœur ayant croisé le fer avec Lévi-Strauss, — mais elle manquait, comme on dit, de base populaire dans l'intelligentsia. Elle l'acquit avec René Girard. A l'extrême opposé, du côté de la science, dédaignant la prudence d'un François Jacob, Jacques Monod nous enjoignait d'opter pour une autre éthique, fondée sur la connaissance pour la connaissance. Raison pratique encore, mais cette fois purifiée de toute préoccupation sur la question du « comment penser pour mieux vivre ». Changeux devait tout récemment tirer les conséquences de ce que l'homme était neuronal — en fait machinal, — montant à l'assaut de la « Bastille du mental ». Entre ces deux pôles, que restait-il pour occuper la raison sociale intelligentsia ? Peu de chose si l'on excepte un philosophe pour lequel j'avoue avoir une inclination coupable : Michel Serres, parce qu'il est le seul à couvrir l'empan de la science à la poésie et au savoir populaire. Et Jean Starobinski. Quelques hirondelles ne font pas un autre mai.

Pourquoi un psychanalyste s'autorise-t-il à porter, sur un simple regard de survol, un jugement si tranché ? La participation de la psychanalyse selon Lacan à ce mouvement ne suffit certes pas à l'expliquer. La question est ailleurs, et voici mon hypothèse. Depuis une trentaine d'années, la raison sociale intelligentsia a joué au furet avec l'inconscient, avec la complicité d'une partie de la psychanalyse (celle qui est entrée dans le concert idéologique), cette dernière lui ayant partiellement fourni sa caution dans sa marche progressive et contribuant à ses déboires dans la régression. L'intelligentsia a, tour à tour et simultanément, exploité tel ou tel des aspects de l'inconscient en niant plus ou moins délibérément les autres, voire en les occultant.

Ainsi on en a hypostasié les propriétés formelles en méconnaissant sa part rebelle à toute formalisation. Ce fut le symbolique sans l'économique. Ou le contraire : l'énergétique sans les représentations. On a joué la structure contre l'histoire, ou l'inverse. Le corps y a été malmené de toutes les manières, tantôt soumis au traitement mathématique, tantôt exalté par une jouissance sautant par-dessus l'interdit (qu'on rapportait à une pure répression sociale), tantôt renvoyé à un soma biologique « inconscient ». L'Œdipe a été attaqué sur tous les fronts. On a réexhumé Malinovski invoquant ses variations culturelles, ou à l'inverse on lui a préféré une version en termes de jeux d'échanges, à la fois gratuits et référés à une organisation non significative. On l'a réduit à sa dépendance à des facteurs socio-économiques ou idéologiques (au sens péjoratif encore) ou rattaché à des « comportements » explicables par une véritable mythologie organiciste d'infrastructure cérébrale. Et comme on n'est jamais à court d'arguments, on est revenu aux références plus profondes de l' « être » en lui opposant sa nature d'étant. Parfois l'on voulait bien de l'inceste, mais on ne trouvait pas de place au parricide. Parfois, au contraire, le parricide était sanctifié, mais l'inceste devenait un enjeu misérable, trop limité pour notre besoin de renouveau transgressif. Une solution habile consistait à le noyer dans les marées de la libido balayant une vue trop familialiste. Le plus habile rejet dictait la réponse : « l'Œdipe, et alors ? ».

La cellule simple du complexe : parricide, inceste et filiation maudite restait intolérable. On dirait que l'*intelligentsia* a répondu à cette théorie comme si elle parlait de faits auxquels il fallait opposer une autre vision des choses, alors qu'elle tentait de cerner des fantasmes organisateurs. Fragilité des sublimations.

Soyons justes. La psychanalyse elle-même a prêté la main à ces distorsions, soit parce qu'elle a subi la séduction combinée du religieux et du scientifique — c'est ce que je pense de la théorie lacanienne, sans pouvoir, faut de place, le prouver ici, — soit parce qu'effrayée de ses propres découvertes, elle s'est renoncée à elle-même en cherchant son salut chez des auteurs qui se situent aux antipodes de sa découverte.

Car c'est bien de raison que Freud nous parle quand il écrit : *« La voix de l'intellect est basse, mais elle ne se tait qu'on ne l'ait entendue. »* Mais pour Freud l'intellect ce n'est pas le cognitif, comme disent nos psychologues contemporains. Et sa raison n'est ni celle de la science officielle ni celle de la philosophie. Car il ne s'agit pas d'opposer rationnel et irrationnel, ou raison et déraison, mais d'abord de renoncer à identifier psychique et psychologique (lequel ne peut en effet qu'être opposé au biologique et au social), ou philosophique (qui toujours reviendra à poser la question du métaphysique). Il s'agit d'abandonner nos conceptions traditionnelles sur l'un et de concevoir la raison psychique comme résultat du conflit entre rationalités différentes, opposées, agonistes et antagonistes, où nature et culture sont saisies dans leur entrelacs et leur articulation. Bref, il s'agit avec Freud de s'introduire à ce que les scientifiques ont découvert sous le nom de complexité et que les outils actuels de la science semblent incapables de penser. Celle-ci appelle des références autres; au conflit certes, mais aussi à l'hétérogène, au pluriel, à l'équilibre précaire entre dedans et dehors, à la fragilité féconde et aléatoire. Ni mystique ni mécanique, peut-être une raison hasardeuse.

Cette raison plurielle n'implique pas que l'on recoure à la multiplicité fragmentaire et protéiforme par une hystérie de la pensée. On ne ferait qu'y retrouver l'unité en chaque fragment particularisé et même relativisé. Même la mosaïque fait figure une. Repenser l'Un de notre raison, ce n'est pas non plus l'irrationaliser pour mieux revenir à Dieu. C'est plus difficilement encore définir le rapport à l'Autre (sur cela nous devons quelque chose à Lacan, mais moins qu'il le croit) pour faire naître au lieu et place où il était déjà (cela est de Freud, non de Lacan). Sans pour autant se concevoir comme Un. La raison plurielle, autre manière de penser l'Un, est l'issue de pensées dont l'une au moins ne peut le penser, sans que l'autre qui y parvient n'en soit affectée et minée jusqu'à sa racine. Et c'est de cela que naît le tiers, constitué-constituant.

● **Psychanalyste. Auteur notamment du *Discours vivant* (PUF), *Hamlet et Hamlet* (Balland), *Narcissisme de vie, narcissisme de mort* (Minuit).**

Micro en Périgord

Quand le service public réinvente la « locale ».

UNE vraie radio de pays qui parle de la région et des gens qui y vivent, avec une telle complicité qu'elle risque bien d'exclure l'auditeur égaré qui ne serait pas du coin. Des animateurs qui sillonnent la campagne et tendent leur micro au paysan, à l'artiste, au bûcheron, au meunier, au conteur. Et puis des journalistes qui font de la locale et dont les politiques et les lobbies ont vite compris l'indépendance... et la liberté. Une radio libre, quoi. Elle en mérite bien le titre – trop souvent usurpé, – et il serait injuste que sa filiation avec le service public de Radio-France (eh ! oui) prive cette Radio-Périgord du plus flatteur des compliments...

***

Quelle histoire ! Bergerac en émoi, la presse sur les dents, un curé sur ses gardes, des jeunes filles sous le charme, et les amateurs de tennis sous le choc... Ah ! le quotidien *Sud-Ouest* peut se vanter d'avoir semé dans le département une belle confusion ! Ainsi donc, si l'on en croit la une de son édition du 1er août, le champion de tennis Ivan Lendl – photo du héros à l'appui – épouserait, dix-huit jours plus tard, en l'église de Bergerac, une jeune Périgourdine de vingt-deux ans.

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe dans la rédaction de Radio-Périgord. N'était-ce pas le type même de nouvelle croustillante à souhait, capable d'égayer agréablement le journal de 18 h 30, au sommaire duquel on prévoyait déjà un reportage sur un conflit du travail, une enquête sur les récoltes de la région, et un point sur la météo et les problèmes de la sécheresse ? Deux jeunes journalistes ont donc sauté dans une voiture pour aller recueillir de vive voix les confidences de la fiancée chanceuse. Las ! Point de confidence ni d'accueil amical. La jeune élue s'enferme, raccroche au téléphone et fait tout démentir. La mairie, en revanche, reconnaît l'existence d'une démarche auprès de l'état civil, le curé se dit scandalisé par l'initiative de *Sud-Ouest*, et puis s'emmêle dans tous ses démentis, avant de disparaître ; enfin, les enquêteurs malins découvrent assez vite qu'une liste de mariage au nom de Lendl et de son héroïne a été déposée dans un magasin de la ville... Toute la région en parle : l'affaire fera donc le premier titre du journal du soir sur Radio-Périgord.

Périgord, comme le comté du même nom, à cheval sur la Dordogne et le Lot-et-Garonne. Périgord, et non pas Parigord, comme *Sud-Ouest* avait ironiquement baptisé la station, peu avant son lancement, pour railler son origine parisienne, et dénoncer un « parachutage » qui ne pouvait en rien concerner les Périgourdins. C'est qu'il ne fait pas bon provoquer sur son fief pareil monopole ! L'intruse le comprendra, ignorée, quoi qu'elle fasse, du très puissant journal, qu'elle cite pourtant chaque jour dans sa revue de presse ; l'équipe, native en majorité de la région, se fera une raison : *la Dordogne libre* (du groupe Sud-Ouest) *l'Echo Dordogne*, et *l'Agriculteur de Dordogne* ne lui ont-ils pas réservé le plus aimable des accueils ?

Et puis, que n'a-t-on pas dit sur elle, avant même qu'elle ne naisse, à l'automne 1982 ! *« Radio-Fillioud »*, ont accusé certains, enhardis par quelques déclarations du ministre de la communication, favorable à ce type de radio locale publique, et prenant comme preuve la subvention de premier équipement (3 millions de francs) consentie à la radio par un conseil général majoritairement de gauche. *« Radio-Guéna »*, ont hurlé quelques autres, soupçonnant la radio, qui avait délaissé Bergerac pour s'installer à Périgueux, d'une connivence coupable avec le maire et député RPR.

« Non-sens », commente en souriant Guy Breton, le directeur de Radio-Périgord. *« Par leur travail, et leur fermeté, les journalistes de la station ont prouvé leur professionnalisme, leur indépendance et leur crédibilité. Il appartient à eux seuls de sélectionner, traiter, commenter les informations locales. Et plus personne ne songerait à les critiquer. »* Pas même le vice-président communiste du conseil général, qui affirmait, il y a peu, que *« cette radio pourrait faire croire au pluralisme »*, ou même M. Guéna, lequel a avoué un jour n'avoir *« rien à reprocher »* à Radio-Périgord.

« Certains hommes politiques, notables et autorités diverses, ont dû être déçus, au départ, de n'être pas considérés comme des interlocuteurs obligés, raconte un jeune journaliste. *Et ç'eût été tellement plus simple, parfois, de leur tendre le micro. Mais nous fuyons, autant que possible, l'institutionnel, et tâchons de découvrir d'autres invités potentiels. »*

Certes, ils foncent, ces huit journalistes – professionnels expérimentés, ou débutants sortant des écoles reconnues – pour traquer l'information locale et départementale, pour en dire plus et mieux que l'étalon *Sud-Ouest*, voire le « griller ». Les nombreuses enquêtes « sociales » – la Dordogne est, dit-on, « la Lorraine de l'Aquitaine » – n'ont d'égales que celles qui concernent l'agriculture, et la rédaction a souvenir de quelques *scoops* importants (le fou de Bergerac, ou les spéléologues égarés de Ribérac) qu'elle offrit en priorité à France-Inter et à d'autres radios locales de la même famille, jouant ainsi avec succès la carte prometteuse du réseau. Echanges de bons procédés. Après tout, Radio-Périgord, tout comme ses sœurs, ne diffuse-t-elle pas, à 6 h 30, 7 h 30, 13 h et 19 h, les infos nationales et internationales d'Inter ! Les expériences de collaboration et de liaisons multiplex avec trois autres radios de service public (1), tentées ponctuellement pour reconstituer ensemble la grande région Aquitaine, semblent en revanche avoir beaucoup déçu. Mais la dimension régionale a-t-elle encore un sens à la radio ?

« Que feraient les Périgourdins d'informations concernant le gemmage, la pêche ou les véliplanchistes ? demande un animateur originaire du Périgord. *Tous ces sujets idéaux pour une radio du sud de l'Aquitaine ne concernent pas la vie des gens de chez nous. » « Le pays, c'est une communauté d'activités, de soucis, de loisirs. C'est comme une grande famille, dont la radio fait partie. »* Guy Breton aussi se félicite de la taille idéale de la zone de Radio-Périgord, et de la chance que représente l'homogénéité culturelle et économique entre le pays et le département.

« Seule chance de démystifier la radio et les gens qui l'animent, explique à son tour un joyeux drille du matin. *Ça n'est pas pour rien que nous sommes installés au cœur même de la ville ; ça n'est pas pour rien que nous demandons aux auditeurs de venir retirer leurs cadeaux à la station. Nous souhaitons les voir, comme nous souhaitons qu'ils nous voient. Nous voulons casser les distances, et rompre l'anonymat que symbolisaient jusqu'à présent radios nationales et régionales. Car c'est bien cela la nouveauté des radios locales : les auditeurs savent où fonctionne la radio, où ils peuvent venir discuter et éventuellement s'exprimer. On y perd en mystère, on y gagne en spontanéité, en communication ! »*

Témoins ces visiteurs de la campagne qui, venus à la ville pour faire leur marché, poussent timidement la porte de la grande bâtisse de Radio-Périgord afin de mettre un visage sur des voix appréciées. Témoins ces auditeurs qui se bousculent au standard pour apporter leur témoignage et quelques souvenirs pour l'émission « Mémoires du Périgord ». Témoins ces croissants qu'apporte le boulanger à l'équipe du matin ou ces confiseries inondant les standardistes au moment des fêtes. Des gestes d'amitié auxquels les quarante collaborateurs de la radio, recrutés, quelle que soit leur tâche, avec le même souci de construire une équipe, sont loin d'être insensibles ; les veillées dans un village, les jeux-défis du samedi entre deux communes, les « portraits à domicile » de Périgourdins, ou les balades à la campagne leur fournissent d'autres occasions de rencontrer leurs auditeurs et de les faire parler, y compris en patois : il en faudrait bien plus à Alain, ex-agriculteur, à l'accent chaleureux du Lot-et-Garonne, pour être pris au dépourvu.



En novembre prochain, un sondage devrait enfin donner quelques indications chiffrées sur l'audience de la radio. *« Nous n'en faisons pas une religion*, déclare Guy Breton, *mais nous ne pouvons pas continuellement faire une radio d'intuition, ni construire à l'aveuglette une programmation. Il est important pour nous d'avoir désormais quelques repères. »* Une occasion aussi de situer Radio-Périgord par rapport à ses concurrentes. *« Des concurrentes ? Le mot est incorrect*, remarque un journaliste. *Les quelques radios privées de la région se situent, le plus souvent, sur un créneau très différent, essentiellement musical. L'une d'elles aurait pu être Radio-Périgueux mais s'est laissé piéger à vouloir nous imiter. »* Une station a même entrepris, un moment, de diffuser, sans les citer, quelques reportages et correspondances de France-Inter. Il est vrai qu'aucune radio privée n'est près d'égaler le budget (7,5 millions de francs) de Radio-Périgord... Le prix à payer, sans doute, pour ce cadeau aux Périgourdins.

ANNICK COJEAN.

(1) Radio-Bordeaux-Gironde, Radio-Landes, Pau-Bayonne.

Se vendre en images

VENDRE son image : mode ou nécessité ? Pour trouver un emploi, on connaissait la lettre à l'entreprise et les petites annonces. Certains s'étaient risqués à de plus longues réclames de leurs mérites dans la presse quotidienne. Bandes dessinées, *curriculum vitae* alléchant, cri de désespoir, tout semblait avoir été tenté. Philippe Merle, vingt-quatre ans, diplômé de l'Institut supérieur de gestion (ISG), franchit un nouveau pas. A l'ère du vidéo-clip, pourquoi refuser le support de l'image ?

Déjà, certaines entreprises de pointe ont remplacé le traditionnel entretien par un face-à-face du candidat avec l'œil froid de la caméra. Et les instituts de préparation privés de fleurir... Philippe Merle renverse cette proposition. Plutôt que de subir la caméra, il l'utilise à son profit en concevant, tournant et envoyant aux agences une demande d'emploi fixée sur une cassette. Son idée de base : vendre c'est convaincre. Son prolongement : se vendre bien, c'est prouver ma capacité à convaincre des personnalités connues de participer à mon entreprise. Et, en effet, faire déclamer des vers sur la publicité à Alain Gillot-Pétré, à Jean-Claude Bourret ou à Laurent Broomhead, est un tour de force.

Moderne jusqu'au bout, Philippe Merle a assuré le financement de son vidéo-clip en se faisant sponsoriser. Il a essayé et il a réussi. 45 % des personnes contactées lui ont répondu, contre une moyenne de 3 % de réponses aux demandes d'emploi par lettre, affirme-t-il. D'autres suivront sûrement son exemple. Attention, madame l'ANPE, vous êtes menacée de restructuration !

E. B.

La communication en Aquitaine

Le prochain numéro du *Monde Aujourd'hui* daté 26-27 août publiera quatre pages spéciales consacrées à la communication en Aquitaine, à l'occasion de la cinquième Université d'été de la communication, organisée du 26 août au 1er septembre, à Carcans-Maubuisson (Gironde), par le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle d'Aquitaine et le conseil régional.

Médias du Monde

Le raz de marée américain sur les télévisions du monde

De Los Angeles à Tokyo, les programmes de télévision circulent sur la planète dans tous les sens. Mais, sur la carte des échanges internationaux, un itinéraire privilégié prend son départ des Etats-Unis, une « méga-autoroute des images » à directions multiples : l'Amérique latine, l'Europe, les pays arabes et l'Asie. En matière de programmes télévisés, les exportations américaines se portent à merveille.

C'est du moins ce qui ressort d'une étude sur « le flux des programmes » publiée dans le dernier numéro de *Problèmes audiovisuels*. Un dossier qui exploite les résultats d'une enquête de l'UNESCO, portant sur la programmation télévisuelle de cinquante pays, au cours d'une période fixée du 31 janvier au 13 février 1983. Les Etats-Unis contrôlent 60 % du marché international. Et ils n'accueillent... que 1 % de productions étrangères dans leur programmation totale ! Derrière eux, c'est le Japon qui résiste le mieux aux importations, avec un taux très bas : 5 %.

La contre-offensive de la télévision japonaise, en collaboration avec les sociétés cinématographiques, a permis de refouler, grâce à la production intérieure, les séries américaines qui inondaient le petit écran.

Dans les autres pays du monde, les produits importés équivalent en moyenne au tiers de la programmation totale. Mais des disparités importantes existent : 30 % de produits importés dans les pays d'Europe de l'Ouest, 25 % dans ceux d'Europe de l'Est, 35 % en Asie, 42 % dans les pays arabes, 50 % en Amérique latine. Une situation qui n'a que peu évolué ces dix dernières années. Pourtant, certains pays d'Europe font exception. De 1974 à 1983, la République fédérale d'Allemagne, la Finlande et la Norvège ont réussi à diminuer leurs importations de 9 % environ (les deux chaînes allemandes ARD et ZDF, par exemple, passent respectivement de 23 % à 14 % et de 30 % à 21 %, la Norvège de 39 % à 30 %), tandis qu'à l'opposé, l'Italie, la Grande-Bretagne et surtout la France ont accru les leurs.

En France, les acquisitions à l'étranger ont crû de 9 % à 17 %. Une augmentation spectaculaire qui s'explique par l'importation croissante d'émissions pour enfants (notamment beaucoup de dessins animés japonais) et de fictions, américaines le plus souvent. Le quota fixé à 50 % de films français sur les chaînes est d'ailleurs tout juste respecté.

A l'échelle de l'ensemble des pays d'Europe, 70 % à 73 % de la programmation reste nationale. Mais les produits importés – 44 % issus des Etats-Unis, 36 % des pays de la CEE – sont généralement diffusés aux heures de grande écoute. Au contraire du Japon qui réserve ses heures de large audience à la production intérieure.

Dans les pays d'Europe de l'Est, si la moitié des importations provient du bloc socialiste (dont 21 % d'URSS), la RFA, la France, et même les Etats-Unis, dans une proportion infime, constituent aussi des sources d'approvisionnement. Au cours de la dernière décennie, une tendance à l'accroissement des importations (essentiellement des films) est sensible en Hongrie, en RDA et en Union soviétique.

C'est en Amérique latine que les Etats-Unis trouvent leur terrain de prédilection : la moitié de la programmation télévisée y est importée, dont 75 % en provenance d'Amérique du Nord.

Les importations des pays arabes sont issues pour un tiers seulement des pays de la même région, pour deux tiers d'autres parties du monde... principalement des Etats-Unis. En Egypte par exemple les programmes américains représentent 54 % des produits étrangers.

Si la vigueur des exportations américaines est éclatante, les productions étrangères ne rencontrent que peu de succès auprès des téléspectateurs d'outre-Atlantique. Même si, depuis 1980 des propositions d'émissions européennes se sont multipliées, sur CBS-câble en particulier. Mais Téléfrance-USA, réseau de diffusion par câble de programmes français fondé en 1976, a dû cesser ses activités à la fin de 1983, faute d'un public suffisant pour assurer sa rentabilité. Une des solutions les plus évoquées est le recours aux coproductions, surtout en Europe. Coproductions qui, si elles permettent de réunir de gros budgets, se heurtent encore au protectionnisme des marchés, à des problèmes d'ordre linguistique, au nationalisme des organismes. L'étude laisse le débat ouvert. Pour contrecarrer le flot des importations américaines, il faudrait d'abord infirmer le sentiment d'une pénurie d'émissions de qualité, et répondre à une question : où sont produits les programmes à diffuser ?

VIVIANE CHOCAS.

● Problèmes audiovisuels, nº 20, juillet 1984. INA-Documentation française.

Les chaînes de télévision américaines bouleversent le jeu

Panique à Hollywood. Selon une enquête de *Business Week*, les trois grandes chaînes de télévision américaines – celles que l'on appelle les *networks* – auraient toutew décidé de changer leur fusil d'épaule et de se passer de plus en plus des producteurs de Hollywood. ABC, CBS et NBC ont déjà commencé à confier la réalisation de leurs émissions de fiction à d'autres petits studios ou ont carrément décidé de produire eux-mêmes. Les coûts de production et certaines pesanteurs des lourdes structures hollywoodiennes sont parmi les principales raisons mises en avant. En fait, les networks chercheraient à développer leur empire sur le marché de la redistribution, estimé à 900 millions de dollars. La réglementation américaine est en effet désavantageuse aux networks puisqu'elle ne leur confère qu'une faible partie des droits. Obstacle qu'ils cherchent donc à contourner en produisant eux-mêmes.

● **Rectificatif.** – Le périodique américain *Advertising Age* est un *bihebdomadaire* et non un bimensuel comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans « Médias du monde » du 12/13 août.

Projet de coopération radiophonique entre la France et la Guinée

Une mission française devrait se rendre au mois d'octobre en République de Guinée pour y *« évaluer les besoins en matière de coopération radiophonique »*. Cette décision a été prise lors d'une rencontre entre le ministre délégué chargé de la coopération et du développement, M. Christian Nucci, et le ministre guinéen de l'information, le capitaine Mohamed Traore, au début du mois d'août en France.

Une édition japonaise de *Newsweek*

Selon l'hebdomadaire d'affaires britannique, *The Economist*, son confrère américain *Newsweek* préparerait une édition japonaise. Ce n'est pas la première initiative du genre ; les mensuels *Fortune* et *Scientific American* l'ont déjà précédé. *Newsweek*, qui proposera 85 % d'articles traduits et 15 % spécialement rédigés pour sa version japonaise, escompte une diffusion de 100 000 exemplaires un an après le lancement. L'hebdomadaire diffuse déjà aujourd'hui 48 000 exemplaires en langue anglaise.



ISABELLE WATERNAUX/LE MUSÉE DE LA POSTE - PARIS

Boîte aux lettres française (1869).

Meurtre

Le cas si particulier de Mme Corinne Parpalaix pose, certes (il n'est que de lire les nombreux commentaires de la presse), de multiples et difficiles problèmes psychologiques, éthiques et juridiques.

Ne peut-on pas dire que le sperme, même congelé, du mari décédé appartient à sa femme (de même que l'ovule de la femme appartient à son mari) ? Dans l'union de l'homme et de la femme, sperme et ovule sont le bien commun du couple.

Cet enfant va naître d'avance orphelin de père (avec quelque dérision, on pourrait ici rappeler le mot cruel de Jules Renard dans *Poil de carotte* : *« Tout le monde ne peut pas être orphelin »*, réflexion qui, il est vrai, a chez lui un sens différent !). Même si, par un éventuel nouveau lien conjugal de sa mère, cet enfant trouve un père nourricier et éducateur, quelle réaction manifestera-t-il s'il découvre un jour dans quelles conditions très particulières il est né ?

Sans porter de jugement malveillant, on peut toutefois se demander aussi quelles motivations profondes poussent cette jeune femme veuve à avoir, coûte que coûte, un enfant (pour lui ? pour elle ?). Mais, sur ce point, il est évidemment difficile et délicat de « juger » des intentions.

Mais, au-delà de ce cas, un aspect de cette « affaire » me semble logiquement devoir ruiner à la base le fallacieux argument des partisans quasi inconditionnels de l'avortement ou de l'IVG qui prétenderont que, privé de conscience, l'embryon peut être supprimé. Or dans le jugement du tribunal de Créteil qui ordonne la restitution à l'épouse du sperme congelé de son mari décédé, nous lisons : « *...La présente espèce concerne une sécrétion contenant* le germe de vie » (c'est moi qui souligne). C'est clair : ce sperme contient déjà *de la vie* ; s'il est germe de vie, il est donc déjà de la vie. A plus forte raison, donc, le foetus, dès sa conception, qui résulte de la fusion de *deux germes de vie*, le spermatozoïde et l'ovule, est déjà *une vie* : le supprimer est donc un « meurtre ».

Les « défenseurs des droits de la femme » (il n'est pas question de nier ceux-ci), qui chantent victoire à la suite de ce jugement, sont (pour employer l'expression de Mgr Jullien dans *la Croix* du 3 août) en pleine *incohérence majeure* : d'une part ils proclament que ce sperme congelé va *créer de la vie* (et c'est vrai), mais, d'autre part, ils prônent, dans certaines conditions, l'avortement ou l'IVG, c'est-à-dire qu'ils sont partisans de la *suppression d'une vie* déjà « en marche » dans le sein de la mère, qui abrite et nourrit *deux germes de vie* qui n'en font maintenant plus qu'un. Comme la graine d'une plante (si on détruit la graine, il n'y aura pas de plante), cet embryon contient, lui, tous les éléments de son développement progressif immédiatement commencé dès l'instant de sa conception (et même avant, pourrait-on dire, si l'on prend dans toute sa force l'expression *germe de vie*). La vie est déjà là, « en puissance ». L'amorce d'une vie, c'est de la vie.

BERNARD FARGE
(Thonon-les-Bains).

« Juifs entre eux »

Dans votre numéro daté 5-6 août 1984 (supplément « le Monde Aujourd'hui »), vous avez publié une « enquête » de Gérard Fellous, intitulée « Juifs entre eux ».

J'ai l'obligation, dans le cadre de mes responsabilités, de constater et de dire que ce prétendu panorama fourmille d'à-peu-près, d'imprécisions, de partis pris et d'erreurs. Sa conclusion péremptoire : *« D'ores et déjà, la synagogue n'est plus dans la synagogue »* est, du reste, contredite par des indications qui précèdent dans la même colonne. D'ailleurs, à la suite d'un colloque de la jeunesse juive dont il a été rendu compte, il y a quelques semaines, par votre journal, la conclusion était alors la suivante : *« Les synagogues se remplissent et les centres communautaires se vident. »* Alors, qui croire ?

Il est pour le moins paradoxal d'écrire (à quelques lignes de distance) que *« les grands temples se vident »* et que *« cinq cents personnes se pressent à la (grande) synagogue de la rue Buffault »*. On pourrait en dire de même de la (grande) synagogue de la rue des Tournelles, qui ne figure pas dans l'itinéraire décrit.

D'autre part, il est faux de prétendre que la grande synagogue de la rue de la Victoire était fermée un vendredi soir, alors que les offices y sont célébrés régulièrement, sans aucune discontinuité.

Il est également inexact d'écrire successivement que les classes de Talmud Thora dépendant du rabbinat *« sont désertées »* (5e colonne) ou *« se vident »* (6e colonne) alors que les effectifs des élèves ont sensiblement augmentés en 1983-1984 et qu'ils s'élèvent, globalement, à plus de quatre mille dans la région parisienne pour les seuls centres contrôlés par le Consistoire de Paris. Mais l'enquêteur n'a pas pris la peine de s'informer directement sur ce point.

EMILE TOUATI
Président du Consistoire israélite de France.

ZEP, ZUP, ZUT

Je me suis demandé si la « NDLR » de l'article « Devoirs de vacances » du 24 juillet 1984 était teintée d'ironie.

ZEP, au sens utilisé dans l'article, veut dire Zone d'éducation prioritaire et non Zone d'environnement protégée, zone qui existe bien entendu, mais qui s'applique à tout autre chose.

En fait, je commence à en douter, car elles découlent toutes les deux de la même volonté : nous parquer dans des milieux soi-disant protégés, à l'abri des intempéries au niveau social (ZEP), de l'environnement (autres ZEP), au niveau de l'urbanisme (ZAC, ZUP, ZIF, ZAD...) ou autres.

Nos bureaucrates signent « Z » comme Zorro, une Zedmanie ultraprolifique (ZUP) les possède : tous les Français se retrouvent au moins dans une zone, mais derrière ces sigles la réalité est tout autre : j'habite une Zone accidentée catastrophique (ZAC), tu survis dans une Zone irrémédiablement foutue (ZIF), il erre dans une Zone absolument démolie (ZAD)...

Les Zones d'enfants paumés (ZEP) se retrouvent bien sûr dans les Zones d'environnement pollué (ZEP *bis*). Il y en a même qui végètent dans une Zone pour intelligences réduites et scientifiques traumatisés (ZIRST). Si, si, elle existe !

Bref, nous sommes tous des zonards.

MARC DESAINT
(Aubenas).

Eviter d'instruire

Le Monde est en deuil. M. Savary part. Pleurons.

Pleurons, en effet, mais non pas ce réformateur pieux qui a fait tant de ravages dans un domaine où la gangrène sévit, hélas ! depuis plus de dix ans. Pleurons plutôt les élèves qui ont pâti et qui vont pâtir des élucubrations délirantes des pseudo-pédagogiques qui, pour justifier leur sinécure, font et disent n'importe quoi.

Les « grands travaux » de Savary (voir *le Monde* du 19 juillet) ont donné naissance au tutorat, destiné à encadrer les collégiens et à aider les élèves en difficulté.

Ayant constaté les dégâts dont sont victimes les élèves en quittant l'école primaire — 26 % éprouvent le plus grand mal à lire et à écrire le français, — Savary veut mettre en place le même système dans les collèges, puis dans les lycées et, pourquoi pas, dans le supérieur. Les élèves ne savent pas lire à douze ans ? Qu'ils suivent leur propre rythme au collège. Ils maîtrisent mal le français ? Qu'on leur en enseigne moins. Ils sont malheureux ? Qu'on leur apprenne de moins en moins de choses, puisque tout le monde sait que le bonheur et le travail sont incompatibles et que seuls les ignares peuvent être heureux.

Ainsi on supprime des cours et on y substitue des activités ludiques (on élève des escargots, on plante des jardins, on construit des étangs, tout pour *éviter d'instruire*).

La plupart des enseignants s'opposent à cette démission intellectuelle et politique qui est d'une irresponsabilité criminelle. L'objectif de « rénover » 15 % des collèges par an n'ayant pas été atteint en 1983, Savary a décidé d'imposer le « volontariat » dès la rentrée 1984, trahissant ainsi ceux qui le croyaient sur parole. C'est beau, la concertation... C'est dans ce contexte que la décision de créer des zones d'éducation prioritaires devient savoureuse. Les besoins réels des élèves n'y sont pour rien :

« Dans le cas où l'élaboration d'un projet spécifique de la zone se révélerait impossible et après qu'auraient été offertes aux équipes concernées toutes les aides utiles, il conviendra de ne plus considérer ces zones comme prioritaires en 1983 » (circulaire n° 82-600).

Bref : si vous ne mettez pas en place des « projets éducatifs », on ne vous donnera plus les moyens financiers nécessaires pour lutter contre l'échec scolaire.

Avec ce chantage cynique doit disparaître la liberté pédagogique des enseignants, obligés de se soumettre aux théories de Legrand & Cie, ce qui revient à imposer *une seule façon d'enseigner, de penser, d'agir*, à nier le droit à toute méthode qui ne soit pas celle du gourou. C'est un parfait exemple de l'esprit totalitaire.

Savary et ses plumitifs de service dans la presse bien-pensante disent sans cesse qu'il faut adapter l'école. Mais à quoi ? A une société où règne la seule loi de l'argent, où le patronat a besoin d'une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée ? C'est ça, adapter l'école aux « besoins locaux ». Il s'agit donc de changer l'école et la mentalité des enseignants pour mieux servir le capitalisme. Il n'est question nulle part dans tous ces beaux discours de *changer la société*. Et on a le culot de parler du « changement » et du « conservatisme » du corps enseignant !

Savary est parti. Legrand et Prost, le SGEN et le SNI-PEGC, le CPNF et le capitalisme restent.

Pleurons, en effet.

REYNOLD HUMPHRIES,
professeur d'anglais.

Poésie

Gérard Arseguel

La punition

Le froid qui sombre
la pluie fine et serrée
sur le chêne. Tout fut
ainsi toujours
(le fond de l'œil
le fond de la mémoire)
ou les hangars les granges
dans le soir
la gueule ouverte
de la paille
finiront-ils
la nuit
a de jaunes tuyaux
ils sont partis
ils partent

la punition
durera
(quelque jour)
plus loin
on ne sait pas
que le rire du temps
La terre les retient
ou
l'éclat noir
de quelque blanc
les fleurs
l'oubli
le printemps pâle
(toute la sève
sous les draps).

Gérard Arseguel est né en 1938 à Toulouse. Il vit dans les Alpes-de-Haute-Provence et collabore aux *Cahiers du Sud*, *Critique*, la *NRF*, *Contre toute attente*. Cofondateur de la revue *Mantéïa*, il a notamment publié : *Une méthode de discours sur la lumière* (Gramma), *Décharges* (Christian Bourgois), *les Bleus du procédé* (F.-P. Lobies), *Main basse pour Mousba* (Passage), *l'Arrivée sur le littoral* (F.-P Lobies). Dans une lumière qui voltige, les mots tracent des lignes de fuite. L'œil s'enivre de métamorphoses.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Publicité

Demain on enlève le reste

LES Parisiens, si chatouilleux lorsqu'on touche à leur décor, ne s'en sont pas encore aperçus. Cinq cent cinquante panneaux publicitaires qui déparaient les rues du centre de la capitale ont disparu en quelques mois. Cela s'est fait discrètement, et, par définition, la propreté ne se remarque pas. Ce nettoyage n'est pas terminé, mais il est le premier résultat de la nouvelle règle du jeu imposée aux publicitaires par un arrêté signé par M. Jacques Chirac en décembre 1983.

Certes, la réclame était déjà réglementée depuis longtemps dans Paris, mais, comme ailleurs, les textes n'étaient guère appliqués, et c'était plutôt la loi de la jungle qui régnait. Une loi votée en 1979 oblige désormais chaque département à élaborer une réglementation précise et une carte déterminant les zones de restriction et de liberté publicitaires. Un groupe de travail composé d'élus, de fonctionnaires, de représentants d'associations et de professionnels a travaillé pendant deux ans à Paris pour tenter de concilier les exigences des protecteurs et celles, évidemment contraires, des publicitaires. Il en est résulté un « plan de la publicité » qui a été accepté par la commission des sites (*le Monde* du 24 juin 1983), adopté par le conseil municipal, puis rendu obligatoire par un arrêté du maire en décembre dernier.

La ville a été divisée en trois zones principales. Dans les huit arrondissements du centre historique, le long des quais de la Seine et des canaux, autour des parcs et jardins — soit plus de 40 % de la superficie de la capitale, — la publicité est soit interdite, soit strictement limitée. Dans les arrondissements dits périphériques (du neuvième au vingtième), la publicité est permise, mais limitée. Enfin, aux portes de Paris, près des gares et dans certaines artères très commerçantes, la publicité bénéficie d'un régime dit « élargi », qui autorise toutes les fantaisies.

Tout cela a été délimité sur une carte au mètre près. Le groupe de travail qui a élaboré le document a été chargé d'en suivre l'application et de rectifier le tir si besoin est. Cet organisme, animé par Mme Nicole Chouraqui, adjoint au maire chargé de la publicité, poursuit sa mission avec application. Il se réunit tous les semestres, fait le bilan du « nettoyage », enregistre les réclamations des uns et des autres, examine les innovations proposées par les professionnels. En matière de publicité, on ne fait plus à Paris n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment.

Le bilan des six premiers mois d'application du « plan de la publicité » est encourageant. Dans le centre, où la réclame est prohibée ou étroitement bridée, on recensait l'an dernier 3 300 panneaux muraux : 537 ont dû disparaître et 150 autres, réduire leur dimension. Sur les 400 panneaux scellés dans le sol, une vingtaine ont été enlevés. Sur les quais, l'élagage des supports d'affiches est bien entamé, notamment à la hauteur du seizième arrondissement. Mais, dans le douzième, le treizième et le quinzième, le Port autonome de Paris, qui loue des emplacements, rechigne à y renoncer. Il a déposé un recours devant les tribunaux contre l'arrêté de M. Chirac. Quant aux panneaux situés sur les talus du RER dans le quinzième arrondissement, la SNCF devra les démonter d'ici deux ans maximum.

M. Jean-Claude Decaux, lui-même, doit se plier à la nouvelle règle du jeu. Vingt de ses abribus situés en zone protégée ont perdu leurs affiches. L'immense panneau d'information qui offensait la place de la République a disparu, et quelques dizaines d'autres plus modestes, notamment ceux qui jalonnent les bords de la Seine, devront en faire autant lorsque les contrats passés avec la Ville arriveront à expiration dans six ans.

Même la nuit, l'aspect des rues parisiennes va changer. D'affreux portiques juchés sur les toits supportaient d'immenses lettres lumineuses. Sur les trente-cinq dispositifs de ce genre qui sont condamnés, vingt-six ont déjà disparu, notamment devant la gare Saint-Lazare, devant la tour Montparnasse, avenue de Wagram, avenue du Général-Leclerc et avenue de Clichy. Ces superstructures sont remplacées par des lettres autoportantes dont la hauteur maximale a été réduite des deux tiers, qui restent invisibles le jour et qui ne sont éclairées le soir qu'en lumière blanche.

Cette teinte blanche est désormais la seule permise pour toutes les enseignes du centre de Paris. Le néon rouge et bleu du Lido, par exemple, est contraint de se faire plus discret. S'estimant pénalisés par cette mesure, six commerçants des Champs-Elysées ont protesté, mais en vain. Ils ont été mis en demeure de se plier au règlement. Mais c'est l'interdiction de faire clignoter les enseignes dans le centre de la capitale qui a soulevé le plus de difficultés. Cette mesure touche la moitié des six mille enseignes qui fleurissent dans ces arrondissements. Les pharmaciens ont levé l'étendard de la révolte. A les en croire, la croix verte signalant leur officine doit continuer à faire de l'œil aux clients dès la tombée du jour sinon il en va de la santé des Parisiens. Le groupe de travail ne s'est pas laissé fléchir. Les pharmaciens, comme les autres, devront se mettre en règle d'ici à la fin de 1985, où il leur en coûtera 140 francs par nuit.

Dans les quartiers où la publicité est libre ou « élargie », les publiphobes redoutaient une véritable explosion de la réclame. Il n'en a rien été pour l'instant. Le groupe de travail s'est, au contraire, félicité de l'utilisation qui a été faite par des professionnels imaginatifs de deux murs aveugles dans le quatorzième et le seizième arrondissement. Des diapositives vantant les mérites de l'Aéroport de Paris et d'une marque de balles de tennis sont projetées sur ces tristes pignons qu'elles égayent. En octobre, des hologrammes — vastes affiches-puzzles dont les multiples éléments sont mus par un ordinateur — apparaîtront aux quatre coins de Paris : porte Maillot, à la Défense, à Montparnasse et place d'Italie. Le groupe de travail examine avec attention chacune de ces innovations avant de leur donner le feu vert.

En définitive, le bilan des six premiers mois du plan de publicité a été approuvé à l'unanimité : élus, fonctionnaires, associations et publicitaires sont satisfaits. Paris restera la Ville Lumière, mais avec tact.

MARC AMBROISE-RENDU.

Kiosque

Espèce de jeunes

STEAK tartare pour la fille, steak tartare pour papa. A surprendre leur conversation, l'autre jour dans une brasserie, c'était apparemment leur seul point commun.

Lui, genre professeur de gym du Sud-Ouest, sûrement syndiqué, probablement de gauche. La quarantaine. Elle, seize ou dix-sept ans, visage mobile, décontractée mais pas vautrée. Il est question des sorties nocturnes. *« Quand je te donne une heure limite, c'est une heure limite »*. *« Minuit ou minuit et demi, qu'est-ce que ça change, dis-le moi ? »*. On mange, on se chipote. Et elle finit par lâcher, excédée : *« Mais, papa, tout ce que tu dis, c'était vrai il y a quinze ans, en 1968. C'est vieux jeu. »*

Quel coup ! 68, vieux jeu ? Avoir tant donné pour la révolte de la jeunesse et se retrouver, un beau dimanche d'été, quinze ans plus tard, bousculé, moqué par plus jeune que soi.

Car la jeunesse, c'est connu, se renouvelle sans cesse. Comme se renouvelle en se perpétuant l'interrogation mi-anxieuse mi-amusée, à son sujet, de ceux qui ont fini par comprendre qu'ils n'étaient plus jeunes.

Il y a quoi, trente ans, cent ans, mille ans, qu'on pose le « problème de la jeunesse » ? Il n'y a pas de raison pour que cela cesse. L'an prochain sera l'Année de la jeunesse, décrétée par l'ONU. Un régal en perspective après les Jeux olympiques, cette fameuse Fête de la jeunesse du monde.

Un dernier regard sur ces jeux de la musculation patriotique, sur ces biceps et ces quadrijumeaux qui valent à leurs titulaires la reconnaissance de leurs concitoyens. Ils ont aussi une tête, les athlètes. Comme Pierre Quinon, notre gloire médaillée, perché cette fois-ci à la « une » de *VSD* et qui raconte ce qui lui trotte dans la tête au bout de la piste d'élan. *« J'ai dans la poche un papier avec la liste des choses auxquelles je dois penser. Je le sors de temps en temps. Sur ce papier, j'ai écrit des mots-clés, comme* « vaincre », « méchant ». *Cela peut paraître étrange de se dire cela. Les perchistes sont de bons copains. Ce n'est pas de la haine et je n'ai pas envie de les assommer. Mais j'ai envie de les vaincre et, pour cela, il faut être méchant. Sur mon papier, il y a un autre mot simple :* « attaque. »

Voilà donc à quoi songe ce doux jeune homme à tête d'ange ! Ce tendre est un dur, un battant. Il est de cette *« France qui gagne »* dont parlait Laurent Fabius, autre gagneur, qui a peut-être en poche, lui aussi, un petit bout de papier avec les mots-clés de la victoire.

Il y a aussi la jeunesse de la France qui perd. Ceux qui ont perdu pied, que lâche la tendresse et qui, depuis le bord du chemin, regardent les « vainqueurs » passer à petites foulées. *Valeurs actuelles* a enquêté sur *« les marchés de la drogue »* auprès du docteur Francis Curtet, qui dirige un centre spécialisé : *« Age moyen des consultants : entre vingt et vingt-deux ans. Age d'initiation à la drogue : entre quatorze et seize ans. Une fille pour quatre garçons. Dans 60 % des cas, le drogué vient d'une famille brisée, par décès, divorce, abandon. Très peu de drogués chez les juifs et les protestants ».*

Etrange notation. Est-ce à dire que les catholiques seraient plus touchés par le fléau, plus guettés par le « manque » ? L'histoire ne le dit pas. Le docteur Curtet se borne à expliquer : *« La famille israélite est soudée par un réseau affectif intense. Dans la famille protestante, les règles de vie sont nettes et surtout justifiées. »*

Catholiques ou pas, les drogués croissent et se multiplient : *« Il y a quatorze ans,* indique *Valeurs actuelles*, *le ministère de la santé faisait état, pour la France, de vingt mille toxicomanes, toutes drogues confondues. Il y a aujourd'hui cent mille usagers pour les seules héroïne et cocaïne. »* Pour être juste, il faudrait y ajouter les alcooliques, les « pharmaco-dépendants », les tabagiques, les drogués du boulot, du tiercé, les « accros » du sexe et de la bouffe. Logiquement, on devrait atteindre le total de cinquante-cinq millions de toxicomanes.

Les jeunes et la drogue, sujet-bateau pour temps de bonasse journalistique. Il y a mieux dans cette catégorie, ce sont les enquêtes sur les espèces juvéniles, comme on parle d'espèces animales. *Le Point* a délégué ses enquêteurs les plus hardis pour se lancer dans la jungle des villes et chasser le jeune dans *« la France des tribus »*. De ce safari, on nous rapporte quelques belles pièces. Il y a Grégoire, par exemple, vingt et un ans, de la tribu d'extrême droite mais difficile à repérer dans la foule : *« Il y a cinq ans, mon imper strict et ma cravate noire m'auraient désigné à tous comme militant de droite. Aujourd'hui, je me fonds dans le décor. »* Le week-end, il passe un short militaire et de grosses chaussures : *« On prend pour une tenue de boy-scout ce qui est mon look Waffen ! »* Amusant.

Grégoire est un expert politico-vestimentaire. Nulle école ne lui échappe : *« Les militants du Mouvement nationaliste révolutionnaire portent des blousons kaki satinés avec des insignes militaires. Ceux des faisceaux ou des phalanges. Mais plus souvent la croix celtique. Je les repère à leurs foulards para. Les types du Groupe union défense sont, en général, des fils à papa. Alors ils portent des blousons de cuir noir à 3 000 balles et des casques, si possible allemands. »* Décidément, l'Allemagne se porte bien dans cette tribu.

Il y en a d'autres. La *« gauche archaïque »* est relayée par la tendance *« Silicon valley »* qui a plus d'un point commun avec la catégorie de droite *« BCBG »*. Passons sur les *« minets »* qui tiennent bien le coup, les *« babas »* qui ont fait scission récemment et se divisent en *« cool »* et *« hard »*. Quant aux *« punks »* et aux *« rockers »*, inutile d'y insister, tout le monde connaît, aime ou redoute.

Une qui ne risque pas de s'ensauvager dans telle ou telle tribu juvénile, c'est Régine, dont nous parle *la Vie*. Cette jeune fille de vingt-quatre ans est en formation à l'école de police de Sens. Elle a du cran, et du sang-froid. Il en faut. A l'école on fait des « études de cas ». La psychologie est passée par là. Exemple : *« Un policier demande ses papiers à un homme qui lui rétorque : « Ils » sont tous aussi cons que vous » dans la police ? » Comment réagissez-vous ? »* Comme le dit *la Vie*, *« faites le test vous-même »*. C'est sans doute la meilleure manière de vérifier la validité et l'efficacité de la formation new-look de la police française.

Régine sera peut-être nommée un jour à Venissieux (Rhône). On ne lui souhaite pas vraiment. Vénissieux, les Minguettes ? C'est l'enfer, tout le monde sait cela depuis l'« été chaud » de 1981. Surtout ceux qui n'y ont jamais mis les pieds. En vérité, ça bouge, aux Minguettes, mais dans la bonne direction si l'on en croit le reportage de *Révolution*, hebdomadaire du PCF.

Ce journal a rencontré un animateur et le responsable du service municipal de la jeunesse. Le premier, Lakdar Marif, témoigne : 1981, les « rodéos », la ZUP-Far-West, *« tout cela est dépassé ; la police ne rôde plus dans le quartier : les policiers laissent les jeunes tranquilles. Il n'y a plus de phénomène de provocation »*. Un peu d'amertume pourtant quand il se souvient de la fameuse marche des jeunes immigrés, l'an dernier : *« Il y a eu un écho pendant un jour, deux jours. Au début on leur a accordé quelques trucs, pour calmer l'affaire, et maintenant c'est comme si c'était fini. »*

Mais avec les jeunes, c'est bien connu, on n'en a jamais fini. Sauf qu'ils vieillissent. La *Documentation française* vient de publier un dossier intitulé *« Vieillir en France »*. M. Paul Paillat y écrit : *« Dans les quinze ans à venir le nombre des grands vieillards va connaître une augmentation spectaculaire : les 215 000 personnes âgées de quatre-vingt-dix ans et plus (recensées en 1982) seront vraisemblablement 297 000 en 2000. »* Il ajoute qu'à l'*« extrême longévité »* ne correspond pas toujours une *« bonne vitalité »*. *« On peut désormais survivre en mauvaise santé. »* A tout âge.

BRUNO FRAPPAT.

Cinéma

Gaby l'actrice

Du 4 juillet au 14 août 1984, la Cinémathèque française et la Cinémathèque de Toulouse ont rendu hommage à Gaby Morlay, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort. Cinquante de ses films ont été présentés dans la salle du palais de Chaillot.

GABY MORLAY, ou l'actrice. Ni star, ni vedette, ni vamp, ni tragédienne. C'est là, selon le point de vue, beaucoup de modestie, ou beaucoup d'ambition.

Beaucoup de modestie, parce que cela veut dire : rien de ce rayonnement, de cette aura, de cette fascination exercés sur le spectateur, qui sont attachés aux trois premières, rien de l'*ubris* où la quatrième trouve son accomplissement. Dans un de ses films, *Jeanne*, tiré d'une œuvre d'Henri Duvernois, Gaby Morlay agonise dans l'illusion que va entrer dans la pièce cette fille qu'elle désirait et qui n'a jamais vu le jour : mais cette illusion est douce, consolante, elle apaise la fin d'une existence douloureuse. Une existence comparable à beaucoup de celles que la comédienne anima sur l'écran : toute remplie par le devoir, l'acceptation du destin, et une grande souffrance silencieuse.

Est-ce parce qu'une telle image de la femme ne ressemble guère à celles que dessinaient les stars de l'époque ? Est-ce parce que la vie privée de l'actrice fut elle-même des plus sages, des plus discrètes ? Parce que sa carrière fut menée adroitement, confiée à des cinéastes plus consciencieux qu'inventifs ? Gaby Morlay, en tout cas, si elle connut la gloire, ne fait pas partie de ces figures de rêve, de ces créatures surnaturelles engendrées par l'imagination enfiévrée d'un démiurge hanté, une Louise Brooks, une Marlène, voire une Garbo. Faute d'un Pygmalion, elle ne revêtit jamais l'apparence mythique de Galatée. Son visage n'inspira pas les chefs opérateurs : ceux-ci l'ont filmé dans sa nudité, sa vérité, dans un éclairage cru, ils n'ont pas ordonné sur lui, autour de lui, les jeux savants de l'ombre et de la lumière, comme si ces traits un peu trop réguliers, un peu carrés, un peu trop familiers peut-être, repoussaient en quelque sorte la magie, refusaient la transfiguration. Ou bien étaient-ce regard, ces expressions qui avaient quelque chose de trop franc, de trop direct, cette démarche quelque chose d'un peu trop décidé ? Il est difficile de savoir si c'est son physique qui interdit à Gaby Morlay l'interprétation d'un certain type d'héroïnes, de caractère légendaire, ou si ce sont les scénarios qu'elle tourna qui l'enfermèrent, malgré elle, dans un registre un peu « bourgeois ». Ce qui est sûr, c'est que son univers et l'univers mythologique d'Hollywood – qui, apparemment, ne s'intéressa pas à elle, pas plus qu'elle ne s'intéressa à lui, – étaient deux mondes bien différents.


CAHIERS DU CINÉMA

Dans « Faubourg Montmartre » de Raymond Bernard (1931).

N'être qu'actrice : projet bien ambitieux, certes. Faire fond uniquement sur le métier et sur le travail. Se passer de tout ce qui vient renforcer leur efficacité, pallier leurs insuffisances, ou, au pire, masquer leur absence. L'acteur est d'abord celui qui agit, qui *fait*. Et non point qui est *fait*, façonné, modelé, ce qui, dans une plus ou moins large mesure, a été le lot de toutes les actrices, y compris les plus grandes. Gaby Morlay a échappé à ce sort : elle n'a pas laissé transformer en mythe la femme, la comédienne, et il est sans doute un peu injuste de dire qu'elle a incarné seulement une certaine image de la Française des années 30. Du moins, personne n'a rien fait, et surtout pas elle, pour la cantonner dans cet emploi (qu'on la compare sur ce point à Martine Carol, elle, totalement prisonnière d'un personnage, mise à part l'exception, ô combien heureuse ! de *Lola Montès*). Le mythe propre à Gaby Morlay, ce serait, en somme, celui de l'actrice sans mythe, sans mythologie particulière. C'est sur ce paradoxe, sur ce manque qu'elle a peut-être assis son succès, ce sont peut-être eux qui lui ont conservé, jusqu'au bout, les faveurs du public et des cinéastes.

Mais comment a-t-elle évité la pétrification mythologique ? Semble-t-il, en étant avant tout une actrice de composition. Non qu'elle se soit montrée «meilleure» dans ce domaine-là. Au contraire, même. On serait tenté de dire : justement. En se déguisant mieux, en se dissimulant mieux, en usant d'artifices accrus, bref en *composant* plus, en franchissant, dans le jeu, la simulation, une étape supplémentaire, elle devenait pour le spectateur, pour le public qui l'admirait, à la fois méconnaissable et encore plus elle-même (parce qu'encore plus actrice ?). Ces travestissements trop visibles, ces conventions trop fidèlement appliquées, ces codes de représentation suivis à la lettre étaient comme des signes de reconnaissance, des clins d'œil : la perruque, la robe, le chapeau, la démarche de la vieille dame révélaient d'autant mieux Gaby Morlay au lieu de la cacher qu'ils trahissaient, par leur défaut de réalisme, leur nature d'accessoires théâtraux.

Nous touchons là à l'aspect le plus curieux, le plus révélateur et le plus troublant sans doute aussi, de l'art de Gaby Morlay : la place qu'y tient le vieillissement. Dès le début de sa carrière (*Jeanne*, 1934), elle se glisse dans la peau de la vieille dame. On le sait, elle recommencera souvent par la suite. En 1945, dans *Son dernier rôle*, de Jean Gourguet, d'après une pièce de Lajos de Zilahy, elle interprète le personnage d'une comédienne célèbre, qui se fait passer pour sa mère, puis, pour changer d'existence, se donne quelques années de plus en modifiant sa silhouette : significatif. Etait-ce pour exorciser une peur, pour prévenir un mal inévitable, pour se préparer à cette adaptation, à cette évolution que l'âge rendrait nécessaires ? Il semble qu'il y ait eu autre chose dans ce rapport de Gaby Morlay à la vieillesse. Une dimension «bourgeoise», si l'on ose ainsi parler, et une autre, plus secrète, donc plus intéressante. La première, il suffit de penser à quelques-uns des rôles les plus célèbres de la comédienne, avant-guerre, pour comprendre en quoi elle consiste : interprète idéale des adaptations filmées de Flers et Caillavet, Bataille, Bernstein, Birabeau, Gaby Morlay est l'épouse ou la compagne – fidèle, en dépit d'une faiblesse passagère, qu'elle expie lourdement – d'un homme sensiblement plus âgé qu'elle, qui a les traits de Victor Francen (*Nuits de Feu*, 1937), d'Harry Baur (*Samson*, 1936), voire ceux, franchement vénérables, d'Henry Roussell (*les Nouveaux Messieurs*, de Jacques Feyder, 1926). La morale conservatrice trouve son compte dans cette représentation du (bon) mariage (ou du «collage reconnu» et, par-là même, légalisé) : l'homme protecteur, un peu père, riche de son expérience et de sa fortune, plus estimé, ou respecté, qu'aimé ; la femme qui apporte en dot sa jeunesse, son éducation, son innocence. Si cette dernière se laisse tenter par l'homme jeune (*le Messager*, 1937), cela ne peut être que défaillance passagère, erreur sans lendemain : la vérité, la valeur étaient du côté de la vieillesse, de la maturité, auxquelles on revient.

Mais ce rapport de Gaby Morlay à la vieillesse, c'est, plus profondément, un rapport au temps lui-même : derrière les grimages et les déguisements un peu excessifs, les ellipses temporelles qui font franchir en quelques secondes des dizaines d'années aux spectateurs, c'est la présence de celui-ci, avec tout son poids de souffrance, d'acceptation, pourquoi pas de sagesse, qui se fait sentir. Et d'autant plus, peut-être, que cette durée est précisément un non-dit, comme dans *Jeanne*, où la scène finale nous fait passer, sans transition, de la jeunesse à la mort de l'héroïne, ou dans *Son dernier rôle*, qui nous raconte la tentative d'un être pour établir une relation nouvelle avec le temps. Et il est à peine nécessaire d'évoquer ces figures de devoir et d'abnégation – ces vertus essentiellement temporelles – qui firent la réputation de l'actrice. (*le Voile bleu*, de Jean Stelli, 1942 ; *l'Amour d'une femme*, de Jean Grémillon, 1951)...

CHRISTIAN ZIMMER.